

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 54 Bijdragen

COLLOQUE

« SOURCES DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE
DE LA BELGIQUE »

(BRUXELLES, 30 NOV. - 2 DÉC. 1967)

EPOQUE CONTEMPORAINE

COLLOQUIUM

« BRONNEN VOOR DE RELIGIEUZE GESCHIEDENIS
VAN BELGIE »

(BRUSSEL, 30 NOV. - 2 DEC. 1967)

HEDENDAAGSE TIJD

1968

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

**PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE**
**UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS**

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES — KERKELIJKE ARCHIEVEN

- A. Simon**, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (Cahiers-Bijdragen 2.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. Simon**, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. (Cahiers-Bijdragen 3.)
fr. 60 (abonnement) fr. 50
- A. Simon**, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, Verviers) 1958. (Cahiers-Bijdragen 5.)
fr. 80 (abonnement fr. 70).
- A. Simon**, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiesy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêche de Liège.) 1960. (Cahiers-Bijdragen 14.)
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- A. Simon**, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (Cahiers-Bijdragen 10.)
fr. 260 (abonnement fr. 215)
- A. Simon**, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (Cahiers-Bijdragen 17.)
fr. 270 (abonnement fr. 230)
- A. Simon**, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (Cahiers-Bijdragen 21.)
fr. 160 (abonnement fr. 135)
- Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (Cahiers-Bijdragen, 54.)

PRESSE — PERS

- A. J. Vermeersch en H. Wouters**, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (Bijdragen-Cahiers 4.)
Uitverkocht
- M. De Vroede**, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (Bijdragen-Cahiers 12.)
fr. 120 (abonnement fr. 100)
- Jacques Willequet**, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914. 1961. (Cahiers-Bijdragen 16.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- Romain Van Eenoo en Arthur J. Vermeersch**, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (Bijdragen-Cahiers 23.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- J. Lory**, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (Cahiers-Bijdragen 32.)
fr. 60 (abonnement fr. 50)
- J. Leclercq-Paulissen**, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (Cahiers-Bijdragen 6.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- Romain Van Eenoo**, De Pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (Bijdragen-Cahiers 20.)
fr. 370 (abonnement fr. 315)
- Lode Wils**, De liberale Antwerpse dagbladen : 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.)
fr. 100 (abonnement fr. 85)
- M. De Vroede**, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.)
fr. 350 (abonnement fr. 300)
- E. Voordeckers**, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.)
fr. 1020 (abonnement 870 fr.)
- H. Liebaut**, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967. (Bijdragen-Cahiers 41.)
fr. 290 (abonnement fr. 245)
- Arthur J. Vermeersch**, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. 1965-68. (Cahiers-Bijdragen 42-50.)
fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- E. Voordeckers**, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965. (Bijdragen-Cahiers 43.)
fr. 320 (abonnement fr. 270)

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 54 Bijdragen

COLLOQUE

« SOURCES DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE
DE LA BELGIQUE »

(BRUXELLES, 30 NOV. - 2 DÉC. 1967)

EPOQUE CONTEMPORAINE

COLLOQUIUM

« BRONNEN VOOR DE RELIGIEUZE GESCHIEDENIS
VAN BELGIE »

(BRUSSEL, 30 NOV. - 2 DEC. 1967)

HEDENDAAGSE TIJD

1968

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

BÉATRICE-NAUWELAERTS
PARIS

COMITÉ DIRECTEUR
DU CENTRE
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

- G. JACQUEMYS, Université Libre de Bruxelles, président.
R. DEMOULIN, Université de Liège.
H. HAAG, Université de Louvain.
J. DHONDT, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester.

AVANT - PROPOS

Jamais encore en Belgique ne s'était réuni un Colloque sur les Sources de l'Histoire Religieuse du pays. Depuis un siècle cependant, des monographies innombrables ont frayé la voie à des recherches de plus en plus précises, des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* au *Monasticon belge*. Il restait pourtant à faire le point et à montrer hardiment ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire.

Du 30 novembre au 2 décembre 1967, de nombreux spécialistes se sont réunis à Bruxelles. Ce qui ne devait être qu'un Colloque a pris les allures d'un Congrès. Quatre sections se sont partagé la tâche : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine, archives et bibliothèques.

Le présent volume rassemble les travaux de la troisième section, présidée par Monsieur le Chanoine Aubert, professeur à l'Université de Louvain.

Le lecteur jugera sans peine de l'intérêt des communications et rendra hommage à l'infatigable Secrétaire Général, M. Ernest Persoons, sans lequel ce Colloque n'aurait pu réussir aussi brillamment.

Souhaitons que, dans cinq ou dix ans, nous puissions nous réunir à nouveau pour mesurer les progrès acquis. A ces progrès, les communications de 1967 ne seront certes pas étrangères.

LÉON-E. HALKIN
Président Général.

INTRODUCTION

PAR

M. le chanoine Roger AUBERT
président de la section

Le programme de la matinée étant fort chargé, il importe d'autant plus de me borner à quelques mots très rapides d'introduction, visant à préciser l'orientation de nos travaux.

En premier lieu, il faut prendre au sens strict le titre de ce colloque : Les sources de l'histoire *religieuse*. On insiste de plus en plus à l'heure actuelle, parfois même de manière excessive, sur la distinction existant entre l'histoire ecclésiastique et l'histoire religieuse, la première se limitant trop souvent aux aspects institutionnels ou aux controverses doctrinales, tandis que la seconde s'intéresse au contraire à la façon dont les croyants ont vécu et exprimé leur foi de façon concrète. Quoi qu'il en soit de cette distinction, retenons du moins que nous avons entendu mettre l'accent sur les divers aspects de la *vie religieuse* et sur l'étude des sources qui permettent de les atteindre, estimant que les problèmes politico-ecclésiastiques, tels que la question scolaire, les interventions de l'Eglise — et des ecclésiastiques — dans la politique, ou les divers aspects des relations entre l'Eglise et l'Etat (par ex. la question des serments, sous le régime français), avaient déjà fait l'objet d'études beaucoup plus poussées. Sans doute, aspects institutionnels et aspects dévotionnels, aspects politico-ecclésiastiques et aspects pastoraux sont souvent connexes et les discussions montreront plus d'une fois qu'ils interfèrent souvent. Du moins, dans le choix des différents thèmes, nous nous sommes inspirés du souci de faire progresser notre connaissance, encore assez sommaire, de la vie religieuse et de la pratique pastorale au cours de ce qu'il est convenu en Belgique d'appeler « l'époque contemporaine », et c'est dans cette perspective que les divers exposés ont été conçus.

Mais même en se bornant à ce point de vue, il a fallu encore se limiter davantage, devant l'abondance des matières. C'est ainsi que pour la période française, M. Preneel s'est borné aux années 1797-1802 et qu'on ne trouvera donc rien ici sur les aspects pastoraux et les conséquences religieuses de la réorganisation concordataire. De même, M. De Vroede s'est limité, pour la période hollandaise, à nous faire

connaître une seule catégorie de sources à exploiter. C'est ainsi encore que des thèmes qu'on pourrait s'attendre à voir traiter ici sont totalement absents, en particulier tout ce qui concerne l'apostolat missionnaire. Sans doute, l'action des missionnaires belges en Chine, aux Indes, au Congo ou ailleurs, sort un peu du cadre de ce colloque, mais on aurait très bien pu, dans la perspective indiquée plus haut, indiquer dans quelle mesure les fidèles participèrent à cet apostolat en s'intéressant aux œuvres missionnaires, ou encore, dans la ligne de l'histoire des mentalités, étudier la façon — parfois colonialiste, souvent paternaliste, généralement triomphaliste, et presque toujours simpliste — dont la majorité d'entre eux, surtout jusqu'à la guerre de 1914, se représentaient l'apostolat missionnaire. Ce n'est pas parce que ce thème, qui avait d'abord été envisagé parmi d'autres, a dû finalement être laissé de côté, faute de place, qu'il faut en conclure qu'il manque d'intérêt, et il est à souhaiter que les recherches que M. Jean Pirotte, par ex., a entreprises dans cette direction aboutiront sans trop tarder et stimuleront d'autres recherches analogues.

Enfin, une dernière observation. A la différence des deux premières sections, nous avons voulu nous limiter à des problèmes de méthode, sans appliquer celles-ci à des cas particuliers : problèmes d'heuristique, où il demeure encore tant à faire pour l'époque contemporaine, et problèmes particuliers de critique posés par certaines catégories de sources. Il est donc souhaitable que ce soit dans cette perspective que se situent les interventions de l'auditoire, que l'on souhaite aussi nombreuses que possible : interroger le rapporteur à propos de l'un ou l'autre des problèmes soulevés et, si possible, apporter des compléments soit dans le domaine des sources à exploiter soit à propos des observations critiques que celles-ci appellent.

Je pense qu'après ces quelques indications, nous pouvons sans danger d'équivoque entamer nos travaux, que j'espère aussi fructueux que possible.

HET GELOOFSLEVEN IN DE „BELOKEN TIJD” (1797-1802)

Probleemstelling en bronnen

DOOR

Louis PRENEEL,
Werkleider aan de Universiteit te Leuven

I

Over de Beloken Tijd is er een rijke literatuur voorhanden. Wie ermee vertrouwd is, zal nochtans moeten toegeven dat de historici vooral geboeid worden door het dubbel konflikt dat zich in deze jaren afspeelde : de strijd tussen Kerk en Staat en de verdeeldheid binnen de kerkgemeenschap tussen de beëdigden en de onbeëdigden (1). Doorgaans wordt slechts in het kader van dit tweevoudig konflikt enige aandacht besteed aan de wijze waarop de bevolking het kristendom beleefde (2). Dit laatste willen we nu op het voorplan brengen. Wat van bijkomstige aard was, wordt in onze optiek hoofdzaak. Vanzelfsprekend mag de konfliktsituatie niet genegeerd worden, want van haar ontvangt de godsdienstbeleving in de Beloken Tijd haar specifieke karaktertrekken.

In deze bijdrage wordt enkel aandacht besteed aan het godsdienstig leven binnen de parochies. De kloostergemeenschappen blijven er buiten beschouwing. De lezer zal er ook vergeefs resultaten in zoeken. Deze studie wil slechts een probleemstelling bieden, en een overzicht geven van de voornaamste bronnen (3).

(1) Terloops stippen we aan dat slechts een beperkt aantal van deze studies uitmunten door een systematische en tegelijk serene aanpak van de problemen.

(2) Er zijn gelukkig enkele uitzonderingen, zoals de rake schets van A. V [IAENE], *Goede week en Paasviering gedurende de Beloken Tijd te Brugge, 1798-1802*, in *Biekorf*, 1954, dl. LV, p. 71-77.

(3) In hoge mate inspiratief waren hierbij enkele Franse voorbeelden. De voornaamste zijn : E. LAVAQUERY, *l'Histoire religieuse de la Révolution française dans le cadre diocésain*, in *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*,

Loont het wel de moeite zoveel aandacht te vragen voor de studie van het godsdienstig leven in de Beloken Tijd? Moesten de revolutiejaren slechts een soort tussenspel zijn, of een kwade droom, dan zou de verwaarlozing ervan geen grote leemte veroorzaken in de kerkgeschiedenis van onze gewesten. Het komt me voor dat de Beloken Tijd meer is dan een intermezzo. Hij is een korte maar snedige proef op de som van het godsdienstig leven van de achttiende eeuw. Tevens legt hij de eerste symptomen bloot van wat straks, in de negentiende eeuw, de krachtlijnen van het religieuze leven zullen worden: de ontkerstening en het renouveau.

Het ligt voor de hand dat men bij het onderzoek eerst de geloofspraxis in al haar uitingen wil opsporen. Door wie en op welke wijze werden de sakramentele- en de kultusverplichtingen nagekomen? Wat kan men vernemen over het zedelijk gedrag? In welke mate werden er vrije devotieoefeningen beoefend? Een onderzoek naar de kerkelijke deelname onderstelt echter een konkrete kennis van de kerkelijke voorschriften. De periode 1797-1802 wordt beheerst door een uitzonderingstoestand. Een aantal traditionele voorschriften werden aangepast. De afwijking van het normale patroon was afhankelijk van de scherpste van het tweevoudig konflikt. Men dient dus in de eerste fase van elk onderzoek een inzicht te verwerven in de toenmaals bindende voorschriften voor klerus en volk, in de aanbevelingen die gegeven werden door alle gezagsdragers en tenslotte in wat door

1934, dl. XX, p. 216-230 (ok in V. CARRIÈRE, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, Parijs, 1936, dl. III, p. 639-657); G. LE BRAS, *Études de sociologie religieuse*, (*Bibliothèque de sociologie contemporaine*), 2 dln., Parijs, 1955-1956; C. LEDRÉ, *Le diocèse de Rouen et la législation religieuse de 1795 à 1800*, Parijs, 1939; J. LEFLON, *Enquête de sociologie religieuse*, in *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1950-1951, dl. XXXVI-XXXVII, p. 301-308; vooral E. SÉVESTRE, *Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la révolution en Normandie (1787-1801)*, Parijs, 1916 en *Considérations sur l'histoire de la paroisse rurale pendant l'époque révolutionnaire*, in *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1938, dl. XXIV, p. 281-306.

Bij enkele jongere Franse historici groeit een vernieuwde aandacht voor het geloofsleven als essentieel bestanddeel van een « totale » geschiedenis van de Revolutie. Enkele voorbeelden: de kroniek van B. PLONGERON, *Regards sur l'historiographie religieuse de la Révolution*, waarvan de eerste aflevering (*Les serments*) verscheen in de *Annales historiques de la Révolution française*, 1967, dl. XXXIX, p. 145-198. Ook enkele D.E.S. uit 1965 wijzen in dezelfde richting: V. SANTINI, *Le clergé et la vie religieuse à Marseille pendant la Révolution, de 1789 à 1795* (Aix); F. GRAILLES, *Le sentiment religieux d'après les « Affiches de Flandre », 1787-1791* (Rijsel); P. SALLES, *La vie religieuse dans le district d'Alès pendant la Révolution* (Montpellier).

geestelijkheid en gelovigen als verplichting werd beschouwd. Pas dan mag men overgaan tot het opstellen en het hanteren van een typologie van de kerkelijke deelname.

Men mag echter de gelovigheid niet afmeten aan het kerkbezoek. Het is mogelijk dat het uitwendig gedrag niet de weergave is van het innerlijk geloofsleven. Trouwens, dit geldt zowel voor de deelname als voor de niet-deelname. In hoeverre beantwoordt de deelname aan een eerlijke en diepe overtuiging? In welke mate is de afwezigheid ervan een uiting van onverschilligheid of ongeloof en in welke mate is zij dit niet? Hierop antwoorden is een uiterst delikate opgave. Men zal er wellicht nooit in slagen het innerlijke van het sociaal-religieuze gedrag volledig bloot te leggen. Toch lijkt het ons mogelijk de voornaamste drijfveren ervan op te sporen, in het licht van de bijzondere levensvoorwaarden van de Kerk in de Beloken Tijd.

Deze bijzondere levensvoorwaarden verklaren meteen de chronologische begrenzing. Het is pas in de loop van 1797, bij de toepassing van de voornaamste bepalingen van de wet van 7 vendémiaire IV (29 september 1795) in de Belgische departementen, dat het godsdienstig leven in de parochiale gemeenschappen op ernstige wijze werd verstoord. En deze verstoring duurde tot de afkondiging van het Konkordaat, rond Pinksteren 1802.

Als eindbetrachting zien we het vastleggen van de karaktertrekken van het godsdienstig leven, waarbij de verschillen in uiting en intensiteit van het stedelijk en het landelijk milieu, van de verschillende standen, van het Vlaamse en het Waalse landsgedeelte naar voor treden.

Wat de ruimtelijke begrenzing van de monografieën betreft, de voorkeur gaat naar het diocesaan niveau. Wie het toen niet zo grote bisdom als eenheid van studie neemt (4), zal tegelijk de gemeenschappelijke trekken en de verscheidenheid kunnen achterhalen. Deze voorkeur betekent geenszins dat het religieuze leven niet in dekenaal, gemeentelijk of parochiaal vlak mag benaderd worden. Trouwens, voor bepaalde aspecten, zal men, zoals verder blijken zal, tot het mikro-onderzoek moeten afdalen.

(4) In deze bijdrage hebben de problemen en de bronnen betrekking op de volgende bisdommen, voorzover zij in de negen departementen gelegen waren: Antwerpen, Brugge, Doornik, Gent, Ieper, Kamerijk, Luik, Mechelen, Namen en Roermond. Keulen en Trier worden buiten beschouwing gelaten.

II

Een intieme vertrouwdheid met het kerkelijk leven op het einde van het Ancien Régime en in de beginfase van het Frans bewind, lijkt me een onmisbare voorwaarde te zijn voor wie de godsdienstbeleving in de Beloken Tijd wil bestuderen. Zij moet de historicus in staat stellen om, voor de jaren 1797-1802, het traditionele van het nieuwe te onderscheiden. Of dit nieuwe al dan niet van voorbijgaande aard is, zal enkel blijken uit een studie van de restauratie na 1802.

Over het religieuze leven van onze gewesten tijdens de tweede helft van de achttiende eeuw, is men nog niet bijster goed ingelicht (5). In afwachting dat een duidelijk beeld wordt gemaakt, kan men toch pogen een gedeeltelijk antwoord te vinden op de vraag of men, voor deze tijd, werkelijk mag gewagen van een geleidelijke versterking en zelfs een afbrokkeling van wat door de Trentse reformatiebeweging in de zeventiende eeuw was gerealiseerd. In welke mate werden de unanimiteit van praktijk en geloof reeds aangetast? Moet de nadruk niet veeleer gelegd worden op een drang naar vernieuwing? Duidelijke tekenen van veerkracht zijn, naast andere, de aanpassing van enkele diocesane statuten (Ieper, Brugge), die sinds de zeventiende eeuw ongewijzigd waren gebleven; het inrichten van jaarlijkse retraites voor priesters uit de zielzorg; het weder invoeren van theologische konferenties op dekenaal vlak; de aanpassing van het zielzorgapparaat aan de bevolkingsaanwas, al is dit gebeurd onder druk van de burgerlijke overheid; de toenemende aandacht voor de alfabetisering van de jeugd en van de volwassenen, waarvoor nieuwe plaatselijke kongregaties werden opgericht; de verspreiding van nieuwe devoties (H. Hart en gedurige aanbidding).

Tot de vernieuwing van de spiritualiteit hebben ongetwijfeld in niet belangrijke mate de vele Franse emigranten-priesters, die hier verbleven tussen 1791 en 1794, bijgedragen: een aspekt waaraan nog geen enkel systematisch onderzoek werd gewijd (6).

(5) Enkele aanwijzingen vindt men bij A. HODÛM, *De godsdienstige toestand der Katholieke Nederlanden in de XVIIIde eeuw, in Collationes Brugeses*, 1931, dl. XXI, p. 379-385 en bij C. DE CLERCQ, *Seculiere geestelijken, mannelijke en vrouwelijke religieuzen te lande, in Flandria Nostra*, dl. IV, 1959, p. 161-167.

(6) Ook hun (nefaste?) invloed op de houding van de geestelijkheid en volk t.o.v. de Revolutie en de Republiek dient nog belicht te worden.

De uitzonderingstoestand vond zijn oorsprong in de toepassing op de Belgische departementen van de in Frankrijk vigerende wetgeving op de eredielen. De « Code Merlin » van 7 pluviöse V (26 januari 1797) bevatte o.a. een eerste reeks artikelen van de wet van 7 vendémiaire IV (29 september 1795). Ze werden bij besluit van het Directoire in de Belgische departementen toepasselijk verklaard en in de diverse departementen afgekondigd van 17 maart af. Hierover en ook over de verdere wetgeving verschaft de gangbare literatuur ruime informatie. Men dient nochtans op zijn hoede te zijn voor overhaaste generalizaties. Naarmate het aantal monografieën toeneemt, wordt steeds duidelijker hoe diepgaand de verschillen waren van departement tot departement, van kanton tot kanton en zelfs van gemeente tot gemeente (7). Alleen een grondig onderzoek naar het tijdstip en de wijze waarop de opeenvolgende wetten werden afgekondigd en toegepast en de gepleegde inbreuken werden beteugeld, kan klaarheid brengen omtrent de mate waarin het normale kerkelijke leven werd verstoord.

Er was verscheidenheid van plaats tot plaats ; er was ook evolutie in de tijd. Het konflikt tussen Kerk en Staat nam geleidelijk scherper vormen aan en bereikte zijn hoogtepunt in de loop van de winter 1798-1799, bij de algemene priestervervolging na de Boerenkrijg. De spanning nam reeds af in de laatste maanden van het Directoire en onder het Konsulaat kwam alles, behalve enkele onverwachte opflakkeringen, weer tot rust.

De godsdienstpolitiek van het Directoire noopte de hiërarchie tot het uitstippelen van een reeks uitzonderingsvoorschriften. Zij hadden tot doel :

- 1° haar eigen voortbestaan te verzekeren ;
- 2° de zielzorg te bestendigen ;
- 3° de voorschriften voor de gelovigen aan te passen aan de nieuwgeschapen toestand.

Voor het bestuur van de bisdommen, dient men onderscheid te maken tussen de niet-vakante en de vakante diocesen. In de bisdommen met een bisschop aan het hoofd, dreigde er geen gevaar voor een gezagsvacuüm. De bisschop, die als emigré — Ieper, Kamerijk, Luik,

(7) J. GRAUWELS, *Processen tegen refractaire priesters en rozenkransbidders in het departement van de Nedermaas*, in *Het Oude Land van Loon*, 1958, dl. XIII, p. 177-246. Aan Dr. J. GRAUWELS ben ik veel verschuldigd. Bij deze eerste verwijzing naar één van zijn werken, hecht ik eraan hem mijn dank te betuigen.

Roermond en Antwerpen († 1798), — of als gedeporteerde — Mechelen — in het buitenland verbleef, liet het rechtstreeks bestuur van zijn bisdom over aan één of meerdere grootvikarissen die terplaatse verbleven. De soms wisselende voorkeur van de prelaat voor harde of gematigde figuren, is een kostbare aanwijzing. De overige bisdommen, alle vakant, werden beheerd door een meerkoppig bestuur van kapittelvikarissen. In de loop van 1797 namen zij een reeks voorzorgsmaatregelen die de continuïteit van het gezagslichaam moesten verzekeren. Er werden meerdere reservevikarissen aangeduid. De modaliteiten voor hun effectieve opname en voor de keuze van nieuwe leden werden, min of meer nauwkeurig, vastgelegd. Daarop veroorzaakte de eedkwestie een schisma in de schoot zelf van alle vikariaten, behalve Namen. Zo ontstonden uiterst ingewikkelde bestuursverhoudingen. Men moet ze ontwarren, wil men een konkreet inzicht verwerven in de organisatie van de zielzorg. Tenslotte hebben, van 1799 af, onbeëdigde, maar ook beëdigde vikarissen ernaar gestreefd om het statuut van apostolisch vikaris te verwerven. Kennelijk beoogden zij hiermee klaarheid te scheppen in de verwarde situatie en meteen de tegenpartij uit te schakelen. Dit alles kon de verzoening in 1801-1802 slechts bemoeilijken.

De wet van 7 vendémiaire IV verbood ten strengste aan alle refraktairen elke uitoefening van hun priesterambt. Er bleef de onbeëdigde gezagsdragers dan ook geen andere mogelijkheid over dan de organisatie van een klandestiene zielzorg. Ze streefden ernaar alle parochies van het bisdom te bereiken en dit des te meer daar een aantal pastoors en andere priesters genoeg namen met de beperkte godsdienstvrijheid en de eed aflegden.

De beëdigde vikarissen (Doornik, Brugge, Gent en ook Luik) van hun kant waren de mening toegedaan dat de weigering van hun kollega's om de openbare uitoefening van de eredienst voort te zetten, een vacuüm in de zielzorg voor gevolg zou hebben.

In de mate van het mogelijke streefden ook zij ernaar om alle gelovigen in het bereik van hun priesters te brengen. Kortom, een verdeeld vikariaat leidde tot een verdeelde en tweevoudige zielzorg. Het is zeer de vraag of zowel de ene als de andere partij zich niet eerder liet meeslepen door de betrachting om de tegenstrever mat te zetten, dan door de werkelijke pastorale behoeften.

De beëdigde vikarissen lijken bij de uitbouw van hun zielzorgsysteem uitgegaan te zijn van de parochies met beëdigde pastoor. Aan hem en aan zijn medewerkers werden volmachten verleend voor alle

niet-parochianen die zich tot hem wendden. Voorzover er priesters beschikbaar waren, zonden zij nadien desservitoren naar de vakante parochies. Was men bij de aanduiding van hulp priesters en desservitoren wel voldoende kieskeurig ? Het kwam zelfs voor dat de gezagsdragers, noodgedwongen en om erger te voorkomen, jurisdictie verleenden aan ongere elementen die met behulp van de burgerlijke overheid in een kerk waren ingedrongen. Ligt daar niet de oorsprong van het odium, waarmee toen, en ook later, alle beëdigden werden beladen ?

Ook de onbeëdigden schijnen, waar het mogelijk was, het parochiale systeem te hebben gehandhaafd. De kaders werden evenwel uitgebreid. Alle beschikbare krachten, in hoofdzaak uitgedreven regulieren, werden ingezet. In de parochies, waarvan de pastoor beëdigd was, werden desservitoren benoemd. Tenslotte werden missionarissen ingezet om in alle noden te voorzien. Het is niet onwaarschijnlijk dat men, tijdens de somberste maanden van het Directoire, resoluut voor het missiesysteem heeft geopteerd. Met deze ambulante zielzorg was men vertrouwd, vooral in de bisdommen die zich ten dele over Frans grondgebied uitstrekten (Ieper, Doornik, Kamerijk) en meerdere dynamische priesters uit onze gewesten hadden bij de reactie van Thermidor in het Noorden van Frankrijk als missionaris gewerkt (8).

Ook voor de leken moet de ongewone situatie een aanpassing van de gangbare voorschriften meegebracht hebben. Over dit nochtans cruciale punt kan men slechts gissingen maken.

Vooreerst de zondagmis. Werden de gelovigen hiervan formeel vrijgesteld ? Of werd hun enkel van onbeëdigde zijde duidelijk verboden om deel te nemen aan de vieringen van de beëdigden ? Werd het mishoren door een andere verplichting vervangen, zoals het bijwonen van blinde diensten, het familie- of het persoonlijk gebed ? Of hebben de gelovigen dit uit eigen beweging als een verplichting aangezien ? Varieerden de voorschriften van bisdom tot bisdom ? Kwam men geleidelijk tot een zekere eenvormigheid (9) ?

(8) J. PLUMET, *L'évêché de Tournai pendant la Révolution française*, Leuven, 1963, p. 70-88.

(9) In het nederlandsstalig gedeelte van het bisdom Luik, werd een « *Bericht voor de katholyken* » verspreid. Volgens Jan Reyners uit Meeuwen, die in zijn kroniek het Bericht grotendeels heeft overgenomen, werden deze voorschriften « aen ons toegezonden door onze iverige geestelijke en doorlugtige zielbestierders. » Zie *Kroniek van Jan Reyners uit Meeuwen* (1789-1802), uitg. door J. GRAUWELS, Hasselt, 1964, p. 131-137 en p. 276.

De jaarlijkse biecht en de paaskommunie bleven gehandhaafd. Werden er faciliteiten verleend en welke? In hoeverre werd afgeweken van de strikte normen inzake de andere sacramenten, vooral de doop en het huwelijk?

Werden de sacramenten formeel ontzegd aan funktionarissen en zwartgoedkopers? Gold dit, althans voor laatstgenoemden, ook bij de beëdigden?

We veronderstellen dat de historicus een concreet inzicht heeft verworven in de wijze waarop de structuren en de normen werden aangepast aan de imperatieven van de Beloken Tijd (10). Hiermee is de weg geëffend voor de studie van het reële geloofsleven.

Een eerste opgave is klaar te zien in het ingewikkeld raderwerk van de zielzorg. Dit kan het best verwezenlijkt worden aan de hand van een tweevoudig steekkaartenstelsel: het eerste gerangschikt per priester, het tweede per parochie. Elke priester die in het behandelde territorium aanwezig was, wordt geregistreerd: beëdigden en onbeëdigden, pastoors en onderpastoors, regulieren en missionarissen. Aan de aandacht mogen niet ontsnappen de enkele afvalligen en zij die al te diep onderdoken of onbereikbaar waren. Bij de onbeëdigden vindt men, naast werkelijke refraktairen, ook priesters die heel stipt gevolg gaven aan het verbod om hun ambt uit te oefenen. Trouwens ook aan beëdigde zijde waren er priesters die enkel uit persoonlijke veiligheid de eed aflegden. Achteraf worden de gegevens per parochie gebundeld.

De priester die voor een haast ledige kerk officieert onder de beschermende hand van de politie: dit blijkt wel het gangbare beeld te zijn van de beëdigde priester. Was het fiasco wel zo algemeen? Voor de hele periode? Gold dit zowel voor de eigen pastoor als voor de indringer?

De eedkwestie en de waarschijnlijk wisselende aanhang van beëdigden en onbeëdigden doorheen de vijf jaren van de Beloken Tijd, verdient een diepgaand onderzoek. Ook omdat het een licht kan werpen op de godsdienstbeleving van de gelovigen.

(10) Er dient evenwel aangestipt dat de scheiding van norm en beleving slechts van louter theoretisch standpunt uit kan verantwoord worden. Inderdaad, de kompleksiteit van de Beloken Tijd zal voor gevolg hebben dat een aantal normen slechts uit de studie van het godsdienstig leven zelf kunnen afgeleid worden.

Is het aantal beëdigden en onbeëdigden in een bepaalde streek relevant voor haar gelovigheid ?

De Franse gewesten die heden het meest ontkerkend zijn, tellen in 1791 doorgaans het meest konstitutionelen. J. Kerkhofs stelt, — alle verhoudingen in acht genomen, — een gelijkaardig verschijnsel vast voor de eed van haat in Limburg (11). Het zou simplistisch zijn de schuld voor de lagere intensiteit van godsdienstbeleving op de beëdigden te laden. Is het niet veeleer zo, dat deze priesters de eed hebben afgelegd uit vrees voor een dreigende onverschilligheid en geloofsafval bij de schorsing van de openbare zielzorg ? Deze hypothese wordt versterkt door de vaststelling dat vooral pastoors de eed hebben afgelegd. (bijv. in het bisdom Brugge : 30 % van de pastoors, 18 % van de gehele sekuliere geestelijkheid). Er kan worden toegevoegd dat de meesten onder hen hiertoe slechts overgingen na een wachttijd van twee maanden zonder openbare eredienst. Zij hadden de tijd gehad om de gelovigheid van hun parochianen te testen. Lauwe kristenen waren wellicht ook minder gekant tegen de eed van hun pastoor. Het is evenwel niet onwaarschijnlijk dat menig pastoor uit vrees voor zijn parochianen de eed niet aflegde. Trouwens, wat baatte het de eed af te leggen voor de parochianen, als deze hem de rug toeerden ?

In de naderhand gegroeide polemiek is een vaak voorkomend argument van beëdigde zijde, dat de pastoors de eed hebben afgelegd voor de kleine lieden, aan wie de toegang tot de schuilkapellen bij de rijke burgers werd onttrokken. Enkele *monita* door onbeëdigde gezagsdragers aan bepaalde priesters, die de paupers verwaarloosden, gericht, wijzen in dezelfde richting. Ook zekere klachten van de leken. Hebben wij bij de beëdigden niet te maken met een generalizatie of met een interpretatie post factum, die ontstond toen zij tot hun teleur-

(11) « ... Zo men deze specifiek lokale bevolkingstoename (mijncentrum) en de weerslag ervan op de praktijk terzijde laat, ziet men in Limburg nog dezelfde regionaal verschillende grondtrekken in intensiteit van godsdienstbeleving als deze die weergegeven worden door de telling van 3 maart 1798, waarbij de beëdigde en onbeëdigde priesters van het « Département de la Meuse inférieure » werden geregistreerd. Voor geheel Limburg was 11 % van de clerus beëdigd, doch in het Noorden der provincie (dat nu nog een praktijk heeft van 80 à 95 %) had men enkel 4 % beëdigde priesters, in het Zuiden (met een lagere praktijk en veel minder priesterroepingen dan het Noorden) 10 % en in de drie steden Hasselt, Tongeren en St.-Truiden (met een praktijk van 50 tot 70 %) 20 % beëdigde priesters. » J. KERKHOFS, in *De Kerk in Vlaanderen*, Tielt-Den Haag, 1962, p. 21, noot 16.

stelling bemerkten, dat enkel nog de lagere volksklasse hun trouw bleef ? Alleen een onderzoek naar het aantal en naar de sociale samenstelling van de aanhang van beëdigden en onbeëdigden kan op deze vraag een antwoord geven. En dit is mogelijk mits een methodisch onderzoek van de bewaarde parochieregisters door elk van hen bijgehouden.

Een laatste vraag over de beëdigden. In welke mate gold ook voor hen de Beloken Tijd ? De godsdienstvrijheid was beperkt. Van plagerijen en vervolging bleven zij niet gespaard, of deze nu kwamen van fanatieke ambtenaren die het op elke eredienst gemunt hadden, dan wel van funktionarissen die in het geheim de onbeëdigden beschermden, doet niets ter zake.

De wet van 7 vendémiaire IV verbood aan de refraktaire priesters elke uitoefening van hun ambt, ook in private huizen. Alle bijeenkomsten die door een onbeëdigde priester werden geleid waren dus illegaal. Vergaderingen in private huizen, waarbij, behalve de huisgenoten, niet meer dan tien personen aanwezig waren, waren wel toegelaten. De burgers konden ook hun rechten laten gelden op een kerkgebouw voor de eredienst. De sluiting van de kerken kon dan voorkomen worden of ongedaan gemaakt. Alle plechtigheden buiten het kerkgebouw waren verboden. Dit gold ook voor de beëdigden.

De parochies die gelegen waren aan de grens van de Bataafse Republiek en het Duitse gebied vormden geprivilegieerde zones. De geestelijkheid trok zich veelal over de grens terug en ontving er de gelovigen in de lokale kerken of in noodkerken die even buiten de Franse Republiek werden opgetrokken.

Wat legaal en wat illegaal was in de refraktaire eredienst is slechts van bijkomstig belang voor de historicus van het godsdienstig leven. Hij wil nagaan op welke wijze de priesters en de gelovigen hun godsdienst hebben beoefend. Voor de Beloken Tijd kan men onderscheid maken tussen de bijeenkomsten zonder en deze met priester als officiant.

De gelovigen mochten aanspraak maken op een kerkgebouw. Waar dienden zij een aanvraag in ? Waar werd dit toegestaan en waar niet ? Werden er geen supplementaire voorwaarden gesteld, zoals het afleggen van de eed door de verantwoordelijken ? En als de kerk gebruikt werd door een beëdigde of voor de decadaire cultus, werd de toegang ervan ontzegd aan de anderen of werd het simultaneum ingevoerd ? Waar de kerkdeuren verzegeld waren, liet

men oogluikend of noodgedwongen toe dat zij geopend werden ? Indien niet, kwamen de gelovigen bijeen in straten en pleinen of enkel in bepaalde woningen ?

Over het verloop van de blinde diensten (bijeenkomsten zonder priester als officiant) valt heel wat te sprokkelen in de lokale geschiedschrijving. Een systematische benadering ontbreekt vooralsnog. Graag zou men het antwoord kennen op de vele vragen die hieromtrent rijzen. Wie nam het initiatief ? Welk was het aandeel van priesters en leken. Wie trad als voorbidder op : de koster, de leden van de broederschappen, de municipale agent ? Hoe dikwijls hadden deze bijeenkomsten plaats ? Hoe evolueerden zij ? « Deze samenkomsten... zonder officiant... hebben hun geschiedenis », schrijft A. V. [IAENE] en terecht (12). De gelovigen namen aanvankelijk nog vrede met het luidop bidden van de rozenkrans of een vereniging in stilte met het offer dat de priester in zijn schuilplaats opdroeg. Naderhand wilden de gelovigen meer en kwam men tot werkelijke « *missae siccae* » met paraliturgische eigenaardigheden, wellicht ook met een echte volksliturgie. Was de deelname aan de publieke bijeenkomsten massaal ? Als men geloof mag hechten aan menig rapport van de kantonskommisseries, dan was het publiek in hoofdzaak samengesteld uit vrouwen en kinderen. Gold dit ook voor de zondagen ? Was de aanwezigheid een uiting van geloof, of eerder een vorm van protest tegen de Republiek ? In dezelfde rapporten wordt beweerd dat bepaalde notabelen, die voorheen zelden de drempel van het kerkgebouw overschreden, nu ostentatief aan elke viering deelnemen. Wellicht heeft men hier te maken met een terugkeer naar de geloofspraktijk, in de aard van wat voorkwam in het milieu van de Franse emigrés.

De deelname aan deze diensten wordt ook gekonditioneerd door de wijze waarop de blinde bijeenkomsten zonder officiant en de klandestiene viering met officiant elkaar aanvulden. Waar en wanneer hadden deze laatste plaats ? Wie werd erop uitgenodigd ? Was dit een privilege voor enkele getrouwen of heeft men er werkelijk naar gestreefd iedereen te bereiken, althans voor de jaarlijkse biecht en de paaskommunie ? Op het platteland schijnt men hierin beter geslaagd te zijn dan in de steden. Hoe werden de sacramenten toegediend ? Werden voor de doop één of meerdere leken aangeduid (vroedvrouwen en geneesheren) ? Of werd dit sacrament gemakkelijk uitgesteld, wat op een zekere laksheid zou kunnen wijzen ? Hoe werden de ker-

(12) O.c., p. 72.

kelijke huwelijken gesloten ? Nam men soms genoeg met het burgerlijk huwelijk of het de facto huwelijk in afwachting dat de pastoor of een gevolmachtigde priester kon bereikt worden ? Het toenemend aantal huwelijken in kerkelijk verboden graden van bloed- en aanverwantschap, lijkt erop te wijzen dat men soms vrede nam met de burgerlijke — minder strenge — vereisten en dat de kerkelijke controle verzwakte. En het sakrament der zieken ? Nu en dan komen klachten voor over de onbereikbaarheid van de priesters. In geval van nood mocht men trouwens een beëdigd priester roepen.

Er dient aan toegevoegd dat van het voorjaar 1800 af, de refraktairen rustig in de klandestiniteit konden werken. Hier en daar mochten ze zelfs in de sakristie de sacramenten toedienen en er mis lezen, als ze maar onzichtbaar bleven voor de gelovigen die in de kerk aanwezig waren.

Naast de kultuele en sakramentele praktijk is er het eigenlijk devotieleven. Welke gebeden- en meditatieboekjes, welke handleidingen voor het geestelijk leven waren er toen in gebruik bij priesters en leken ? Werden oude boekjes opnieuw uitgegeven ? Verschenen er nieuwe, die aangepast waren aan de tijdsomstandigheden ? Welk sukses hebben ze gekend ? Welke devotievormen zoals heiligenverering, processies, bedevaarten handhaafden zich ? En welke verdwenen er ? Hielden de konfrerieën stand ? Welke rol hebben ze gespeeld in het leven van de parochies ? Welke invloed op de vroomheid hadden de honderden regulieren die in de parochies werden ingezet ? Deden er zich bepaalde verschuivingen voor in de devotievormen ? De aanbidding van het H. Sakrament en vooral het rozenkransgebed (13) waren zeer in trek bij de gelovigen. Trouwens tegen de overdreven ophemeling van de rozenkrans kwamen van beëdigde zijde felle reacties. Waarin onderscheidde zich het devotieleven van de beëdigden van dit van de onbeëdigden ? Hoe interpreteerden de gelovigen vervolging en revolutie ? Als een straffend optreden van God voor het zedelijk en religieus verval en als een kans op bekering en loutering, zoals uit kronieken en vrome literatuur blijkt ? Had deze visie invloed op de vroomheid en het zedelijk leven van priesters en gelovigen ?

De rol van leken, althans bij de onbeëdigden, lijkt belangrijk. We vermeldden reeds hun aandeel in de blinde diensten en bij de

(13) Over het rozenkransgebed zie L. ROPPE, *Het rozenkransgebed in Limburg tijdens de jaren 1798-1799*, in *De Rozenkrans*, 1954, p. 173-175.

doop. Zij stonden tevens in voor het kerkgebouw en het meubilair — op vele plaatsen werd het door hen van de Republiek teruggekocht —, ook voor het onderhoud van de geestelijken en voor de kosten van de eredienst. Werden de gelden bijeengebracht door middel van vrijwillige bijdragen, of werden zoals voorheen de tienden verder geïnd? De katechese van de kinderen die zich op de eerste kommunie voorbereidden, kwam hen eveneens toe. Vooral vrome juffrouwen en vrouwelijke religieuzen schijnen zich hier te hebben ingezet. Ligt hier niet de oorsprong van menige lokale kongregatie uit de negentiende eeuw?

Een bijzondere aandacht verdienen de modelparochies. Een beperkt aantal parochies werden traditioneel toegekend aan oud-seminarieprofessoren of eminente en dynamische priesters — meestal geïnduceerden in de theologie —, die dikwijls tot deken werden gepromoveerd. Deze parochies waren trouwens rijk aan roeping (14). In de Beloken Tijd hielden deze pastoors een presbyterale school voor priesteropleiding en hun parochies lijken, met de inzet van de leden, puik georganiseerd. Ongetwijfeld hebben ze een gunstige invloed uitgeoefend op de omgeving.

Ook het zedelijk leven dient, in de mate van het mogelijke, doorgelicht te worden. In de pastorale literatuur, de polemiek en de briefwisseling onder geestelijken, komen vaak klachten voor over de toenemende onwetendheid en, vooral, over de algemene verslapping van de zeden. Wat is fictie en wat weergave van de werkelijkheid? Bij de beëdigden werden dergelijke uitlatingen meestal gebruikt als argument om de deficiënties van de refractaire zielzorg aan de kaak te stellen. In beide kampen beantwoordden ze wellicht aan een gewijzigde visie van de geestelijkheid, die het gevolg was van een zekere verhoging van het eisenniveau. Het thema van de straffende hand van God wordt hier blijkbaar versterkt door dit van de kerk in rouw. Alleen een sfeer van ingetogenheid en gebed passen bij een vervolgde en rouwende kerk. Feest en drank, spel en dans zijn volstrekt uit den boze. Zo is het begrijpelijk dat de voortzetting van het gewone ontspanningsleven, waarmee de geestelijkheid nooit vrede had genomen, nu door haar als een ergernis werd beschouwd.

Een aantal konkrete facetten van het zedelijk gedrag kan men toch benaderen, zoals de rechtvaardigheid in handel en bestuur, de

(14) In het bisdom Brugge, de parochies Rumbeke en West-Rozebeke; in het bisdom Ieper, de parochie Passendale; in het aartsbisdom Mechelen, de parochies Leefdaal, Melsbroek en Veltem.

publieke huwelijkstrouw en de eerste echtscheidingen. We denken hierbij vooral aan de strijd tussen beëdigden en onbeëdigden. De hatelijkheden, maar ook de verzoenende gebaren, waartoe het konflikt aanleiding gaf bij klerus en volk, zijn een toets van de mate waarin de geest van het evangelie bij hen is doorgedrongen.

Er blijft ons nog aandacht te vragen voor de individuen en de groepen, die niet langer deelnamen aan het kultuele en sakramentele leven. Het is duidelijk dat de laïcizing van de staat niet noodzakelijk gepaard gaat met een ontkerstening van de samenleving (15). De staatsdruk ten gunste van de praktijk verdween wel, maar de druk van het milieu schijnt zich te hebben gehandhaafd. Het is evenwel niet onwaarschijnlijk dat een aantal individuen, en wellicht ook bepaalde groepen, van de godsdienstvrijheid gebruik hebben gemaakt om zich van het oude juk te bevrijden. Temeer dat zij op de steun konden rekenen van het regime, dat geen strikte neutraliteit in acht nam. Het zou o.i. de moeite lonen om na te gaan in welke mate en op welke wijze druk werd uitgeoefend op alwie om den brode van de Republiek afhankelijk waren. Waren zij ertoe gedwongen, uiterlijk althans, met de kerk te breken of enkel met de refraktairen? Moesten zij actief deelnemen aan de officiële culte *décadaire*? Welke was de invloed van de uit Frankrijk overgekomen ambtenaren? In welke kringen werd onkerksheid een mode, een manier om zijn aanhankelijkheid aan het regime te betonen? Hebben een aantal onbeëdigde kerkelijke autoriteiten, door het ontzeggen van de sakramenten aan de zwartgoedkopers en ambtenaren, de opvatting als zouden trouw aan de kerk en aan het nieuw regime onverzoenbaar zijn, niet helpen verspreiden (16)? Niet alle onbeëdigden waren even afwijzend. En ook van beëdigde zijde is ongetwijfeld een matigende invloed uitgegaan. Was deze voldoende om de kloof te overbruggen?

III

De historicus is afhankelijk van zijn bronnen. Wat baat het hem een uitvoerige vragenlijst op te stellen, als er geen bronnen voorhanden zijn, waaruit hij zijn antwoorden kan puren?

(15) L. J. ROGIER en M. G. SPIERTZ, *Limburg in de Franse tijd*, in *Limburg's verleden*, dl. II [1967], p. 690.

(16) Een vergelijking met de situatie tijdens de schoolstrijd (1879-1884) zou uiterst leerrijk zijn.

Voor de studie van het geloofsleven in de Beloken Tijd ontbreken meestal de traditionele, en soms ontgoochelende, visitatieverslagen (17). Dit tekort wordt ruimschoots gekompenseerd door een veelheid van bescheiden van diverse herkomst. In het overzicht dat hier geboden wordt, worden zij in drie hoofdgroepen ingedeeld: de kerkelijke (I), de burgerlijke (II), de kroniek en de polemieek (III). Met uitzondering van de acta, worden de verwijzingen naar de archief-fondsen beperkt tot een paar voorbeelden.

I. KERKELIJKE BRONNEN

A. De Acta episcopatus of vicariatus

De Acta zijn lijvige registers, waarin door één of meerdere sekretarissen de bedrijvigheid van het diocesaan bestuur werd geregistreerd. Ook in de bewogen jaren van de Beloken Tijd, werden zij, in de meeste bisdommen bijgehouden. Hun inhoud is zeer uiteenlopend: de beslissingen in verband met de samenstelling en de voortzetting van het bestuur, de algemene en bijzondere richtlijnen aan priesters en gelovigen, de benoemingen, de getroffen sankties en afschriften van de belangrijke brieven kan men er meestal in vinden. Voor de normatieve en de organizatorische aspecten van het godsdienstig leven zijn zij van onschatbare waarde.

Voor al in de bisdommen met verdeeld bestuur dient men op zijn hoede te zijn bij het aanwenden ervan. De Acta zijn er ook een rechtvaardiging van het eigen beleid. Zowel in de keuze van de opgenomen stukken als in het soms ingelaste kommentaar komen een zekere subjektiviteit en eenzijdigheid duidelijk tot uiting. Dit geldt bijv. voor de Acta van het Doorniks vikariaat. Erger nog is het wanneer zij, zoals dit te Brugge het geval was, achteraf werden geredigeerd. L. Caytan, gewezen sekretaris van het vikariaat, heeft er, na 1802, zijn nota's uit de Beloken Tijd tot officiële acta omgewerkt.

Bij een verdeeld bestuur zou de historicus moeten beschikken over eigenlijke acta door elk van de vleugels van het vikariaat opgesteld. Dit is enkel het geval voor het Bisdom Gent. Zelfs de minuten bleven er bewaard.

(17) De eerste dekanale visitatieverslagen na 1802 — Gent van 1803 af en Namen van 1804 af — bevatten nauwkeurige aenduidingen over de weerslag van de Revolutie op de godsdienstpraktijk.

Dubbele acta komen er voor in een onbeëdigd vikariaat, nl. Antwerpen, waar de Noordnederlandse en de Zuidnederlandse vikarissen met elkander in onmin leefden.

Naast de acta vicariatus lijkt het me nuttig ook gebruik te maken van de Acta van het katedraalkapittel. In de vakante bisdommen, werd het kapittel, of wat ervan overbleef, vaak geraadpleegd door de kapittelvikarissen.

ANTWERPEN (18)

1. Acta episcopatus (vicariatus) Antverpiensis,
(april 1794 - april 1800),
geschreven door sekr. Ant. Oomen,
Archief Bisdom Antwerpen, reg. 40 B.
2. Acta episcopatus Antverpiensis tempore vicariatus sede vacante...
(aug. 1800 - juli 1802),
geschreven door Franc. de Gruyters,
Archief Bisdom Antwerpen, reg. 40 C.
3. Acta vicariatus Antverpiensis,
(1798-1801),
geschreven door J. Seerwart,
Archief Bisdom Antwerpen, reg. 41.
4. Acta vicariatus Bredani,
(1794-1853),
ingezet door A. Van Dongen,
Archief Bisdom Breda.
5. Excerpta ex libris actorum episcoporum et vicariorum generalium
sede vacante diocesis Antverpiensis,
(feb. 1782 - sept. 1802),
Archief Bisdom Breda, doos 615.

BRUGGE

- Acta vicariatus capitularis dioecesis Brugensis, sede vacante,
- a. (december 1794 - mei 1799),
 - b. (juli 1799 - juni 1802),
geschreven door L. Caytan,
Archief Bisdom Brugge, Brugge, 81 en 82.

(18) L. AERDEN, *De stichting van het seminarie te Breda (1798-1803)*, onuitgegeven licentiaatsverhandeling, Leuven, 1956, p. VIII.

DOORNIK (19)

Agenda in vicariatu,
(1796-1800),
Archief katedraalkapittel Doornik.

GENT

1. Registrum actorum vicariatus Gandavensis sede episcopali vacante,
(februari 1795 - dec. 1797),
geschreven door A. Goethals,
Archief Bisdom Gent.
2. Continuatio actorum vicariatus sede vacante,
(januari 1798 - december 1801),
geschreven door J. B. Van der Beken,
Archief Bisdom Gent.
3. Acta vicariatus Gandavensis sede episcopali vacante,
(januari 1798 - juni 1802),
geschreven door A. Goethals,
Archief Bisdom Gent.
4. Minuten van de acta vicariatus,
(1795-1801),
Rijksarchief te Gent, Oude Bisdom Gent, B 4535 (20).

IEPER

Registrum indultorum, decretorum, mandatorum...
(april 1786 - juli 1802),
geschreven door F. J. Vermeesch,
Archief Bisdom Brugge, Ieper, 81.

MECHELEN

Registrum seu liber miscellaneorum, sub... Joanne Henrico S.R.E.
presbytero Cardinale a Franckenberg,
(januari 1792 - mei 1802).
Archief Aartsbisdom Mechelen, reg. 53.

(19) J. PLUMET, *L'évêché de Tournai pendant la Révolution française*,
Leuven, 1963, p. X.

(20) M. GYSSELING, *Voorlopige, gedeeltelijke inventaris van het oud ar-
chief van Sint-Baafs en bisdom te Gent*, Gent, [1962], gedakt.

ROERMOND (21)

Acta... domini Joannis B.R. XIVi episcopi Ruraemundensis,
(1797-1802),

geschreven door F.A. Gonsgen,
Archief Bisdom Den Bosch, A.K., 31.

De Acta ontbreken voor de bisdommen KAMERIJK, LUIK en
NAMEN.

B. De briefwisseling

Tijdens de Beloken Tijd werd een drukke correspondentie gevoerd door de meeste voraanstaande geestelijken. Velen onder hen hebben blijkbaar een duidelijk besef gehad van het belang van deze stukken, want zij hebben hun verzameling integraal voor het nageslacht bewaard. Deze bescheiden bevinden zich voornamelijk in de diocesane archieven (22). Anderen hebben hun briefwisseling om diverse redenen vernietigd.

Het ontbreken van een of ander dossier is tenslotte niet zo erg, omdat er een werkelijk correspondentienet bestond of beter, een dubbel net, één van de beëdigden en één van de onbeëdigden. En in de relais werden alle belangrijke stukken gekopieerd en aan de vrienden toegestuurd. Eén voorbeeld moge volstaan. A. Goethals sekretaris van het Gentse vikariaat en van 1 januari 1798 af onbeëdigd vikaris, stond in geregeld contact

- met zijn Gentse kollega's, in binnen- en buitenland,
- met zijn dekens en zijn pastoors,
- met zijn kollega's te Brugge, en via Brugge met de Ieperse grootvikarissen,

(21) W.A.J. MUNIER, *Geschiedenis van het Bisdom Roermond van de Spaanse successieoorlog tot de opheffing onder Napoleon*, in *Limburg's verleden*, dl. II, [1967], p. 659.

(22) Een systematisch onderzoek in de familiepapieren zou zeker goede resultaten opleveren. Een voorbeeld: C. DE CLERCQ, *Turnhoutse brieven van de gebroeders Vignerón (1786-1804)*, in *Taxandria*, 1957, dl. XXIX, p. 131-164. Ook fondsen uit de 19de eeuw in de diocesane archieven bevatten soms brievenreeksen uit de Franse Tijd. In het fonds Corselis van het Archief van het Bisdom Brugge werden vele brieven teruggevonden van de Brugse grootvikaris De Pauw. (cf. de bijdrage van P. Frederix, hieronder, blz. 113-123).

- met zijn kollega's van het bisdom Antwerpen, zowel met hen die in de bisschopsstad verbleven als met hen die te Breda woonden, en, via Breda, met vooraanstaande priesters die naar de Bataafse Republiek uitgeweken waren en met A. Ciamberlani, de internuntius,
- met de Lantsheere te Mechelen en de Villers te Brussel, en door hun toedoen met kardinaal van Franckenberg te Emmerich en met Stevens in het bisdom Namen,
- met Van Haesendonck, de enige onbeëdigde vikaris van Doornik, die zich te Brussel ophield,
- met enkele bevriende priesters uit de omliggende bisdommen.

De gehele verzameling (23) telt enkele honderden brieven aan Goethals gericht ; ook, vele bijlagen, meestal afschriften van brieven en talrijke minuten door Goethals zelf geschreven. De ondervinding leert dat men slechts met een zekere behoedzaamheid van de afschriften gebruik mag maken. De originelen werden in de relais, waar jonge vrijwilligers werden ingezet, niet steeds met de nodige zorg gekopieerd.

Om te ontsnappen aan de nadelige gevolgen, verbonden aan het eventueel onderscheppen van de brieven, schreef men anoniem of onder wisselende schuilnamen. Een nauwkeurig onderzoek van inhoud en vorm volstaat meestal om de oorsprong van de stukken te achterhalen. Het dient toegegeven dat deze briefwisselingen vooral betrekking hebben op alle aspecten van het dubbel konflikt. Toch zijn ze ook voor de kennis van het religieuze leven waardevol. Dit geldt in de eerste plaats voor de korrespondentie tussen de vikarissen en hun medewerkers op plaatselijk vlak. Alle pastorale problemen worden er behandeld. De briefwisseling tussen de gezagsdragers onderling mag nochtans niet worden verwaarloosd. De vikarissen lichtten elkaar regelmatig in over de organisatie van de zielzorg en het geloofsleven van priesters en leken. Ze raadpleegden mekaar in alle delikate aangelegenheden en streefden een koördinatie van hun aktie na. Zo zijn deze brieven een nuttige aanvulling van de Acta en, haast onmisbaar, waar deze laatste ontbreken.

(23) Rijksarchief te Gent, archief van het oude bisdom Gent, B 3896 - 3897 - 3898.

C. De parochiale archieven

1. *de pastorale dossiers* :

Met pastorale dossiers bedoelen we de verzameling van bescheiden die door zielzorgers werden aangelegd in de loop van de Beloken Tijd. Meestal bevatten ze de richtlijnen van hogerhand en de briefwisseling die de zielzorger voerde met kollega's en oversten, naar aanleiding van konkrete moeilijkheden.

Opzoeken over de Kortrijkse dekenaten van het bisdom Doornik brachten ons op het spoor van twee belangrijke dossiers :

- dit van de hogervernoemde Corselis ; hij was missionaris in het Franse Noorden, vooraleer in de streek van Kortrijk werkzaam te zijn (24).
- dit van J. Dutoit, pastoor van St.-Maartensparochie te Kortrijk (25) ; het is een brievenboekje dat in hoofdzaak kopieën bevat van de briefwisseling, die door Dutoit en enkele van zijn kollega's gevoerd werd met kapittelvikaris Van Haesendonck, over de periode oktober 1797 - februari 1799.

Deze twee dossiers zijn geen uitzonderingen. Om hiervan overtuigd te zijn, volstaat het enkele inventarissen door te nemen van de vele parochiale archieven die in de laatste jaren in de depots van het Rijksarchief werden gedeponeed.

2. *de parochieregisters* :

Het invoeren van de burgerlijke stand ontsloeg de pastoor niet van de verplichting de doopsels, de huwelijken en de begrafenissen te registreren. In de Beloken Tijd was het, althans voor de onbeëdigden, niet steeds mogelijk de registers regelmatig bij te houden o.m. wanneer meerdere priesters in tamelijk los verband werkzaam waren in een bepaald gebied. Elke zielzorger en desgevallend ook de leek die het doopsel toediende, was ertoe gehouden de akten te noteren op losse vellen of in zakboekjes. Niet allen hebben dit met de vereiste zorg

(24) Archief van het Bisdom Brugge, papieren Corselis (cfr. de bijdrage van P. FREDERIX).

(25) *Lettres et documents relatifs aux difficultés surgies en Belgique...* recueillis par J. Dutoit, curé de St.-Martin à Courtrai. De titel is afkomstig van deken F. Van de Putte († 1882). Het boekje wordt bewaard op de Stedelijke Bibliotheek te Kortrijk, fonds Goethals-Vercruysse.

gedaan en vele losse notities zijn verloren gegaan. Achteraf, meestal na het Konkordaat, werd aan de pastoor opgedragen alle akten te bundelen. Soms werden de losse vellen gewoon samengenaaid ; vaker werden ze met de nodige zorg overgeschreven in het oorspronkelijk daartoe bestemde register (26).

Het is duidelijk dat de parochieregisters een kostbare bron zijn voor de kennis van het godsdienstig leven, op voorwaarde dat men ze aan een systematische kritiek onderwerpt. Zij kunnen ons inlichten over de priesters die in een bepaalde parochie werkzaam waren, over ieders aandeel in de zielzorg, over hun bereikbaarheid doorheen de Beloken Tijd, over de houding van de gelovigen tegenover doop en huwelijk. Een confrontatie met de burgerlijke stand, hoe onvolledig deze ook moge zijn, is voor dit laatste punt vereist. Waar beëdigden en onbeëdigden naast en tegenover elkaar stonden, kan men uit de parochieregisters hun aanhang afleiden.

Deze bron is ook nog om een andere reden belangrijk. Het komt voor dat de pastoor, eigentijds of bij het opstellen van het definitieve register, een korte kroniek of een rechtvaardiging van zijn houding heeft ingelast. Twee voorbeelden, één uit de oosthoek en één uit de westhoek mogen volstaan.

- in het definitieve doopregister van Uikhoven werd door H. Lie-sens, onbeëdigd pastoor, een kroniekje neergeschreven tussen de doopakten van 25 september en 25 oktober 1797 (27).
- in het doopregister van Middelkerke noteerde pastoor Reyniers op 27 september 1797, waarom hij weigerde de eed van haat af te leggen en in december 1797, waarom hij zich uiteindelijk had onderworpen (28).

3. *eigenlijke parochiearchieven :*

Manualen en rekeningen van de pastoor, van de koster, van de kerkfabriek en van de armentafels, ook de registers van de broederschappen, lopen dikwijls gewoon door in de Beloken Tijd. Dit geldt voor de parochies met beëdigd pastoor, maar ook voor de andere

(26) Een typisch voorbeeld : de St.-Jakobsparochie te Gent. Zie M. GYSELING, *Inventaris van het archief van de Sint-Jakobskerk te Gent*, Gent, 1952.

(27) Rijksarchief te Hasselt.

(28) Parochiaal archief te Middelkerke.

(29). Het is evenwel niet uitgesloten dat deze dokumenten, zoals de parochieregisters, gedeeltelijk achteraf tot stand kwamen.

Voor zover mij bekend werden zij nog niet aangewend voor de studie van het godsdienstig leven in de Beloken Tijd. Nochtans kan uit deze bronnen menig gegeven worden geput over de aktiviteit van de geestelijkheid, over de spontane devoties bij de gelovigen, over de zorg van de bevolking voor het kerkgebouw en het meubilair en over de wijze waarop de sommen werden bijeengebracht voor de eredienst en het onderhoud van de geestelijken (tienden).

D. Romeinse bescheiden

Voor de kennis van het godsdienstig leven tijdens de Beloken Tijd zijn de Romeinse bescheiden van ondergeschikt belang. Daarom komen ze op de laatste plaats.

De traditionele en stereotiepe *relationes ad limina* ontbreken van deze jaren. Er valt evenwel een uitzondering te noteren. In de loop van 1801 stuurden de onbeëdigde vikarissen van het bisdom Brugge twee uitvoerige verslagen naar Pius VII (30). Naar de vorm vertonen deze rapporten veel gelijkenis met de *relationes*; maar hun inhoud is rijker en bevat een levendig relaas over het godsdienstig leven in het bisdom.

Voor de overige bisdommen beschikt men slechts over een aantal ellenlange *memories* van beëdigde en van onbeëdigde zijde, waarin de partijen hun standpunt verdedigen en een pauselijke veroordeling van de tegenstanders betrachten (31). Deze *memories* bevatten nochtans een aantal gegevens over de organizatorische aspecten van het kerkelijk leven, soms ook over de doelmatigheid van de eigen pastorale structuren. Vanzelfsprekend dienen deze *orationes pro domo* met de vereiste behoedzaamheid gehanteerd te worden.

(29) Cfr. M. GYSSELING, *Inventaris van het archief van de Sint-Jakobskerk...* ID. *Inventaris van het archief van 's Heiligs-Kerstkerk te Gent*, Gent, 1956; E. PERSOONS, *Kerkelijke archieven van Brabant*. Algemeen Rijksarchief te Brussel (pro manuscripto); de bescheiden van de vele parochies die aan premonstratenzers waren toevertrouwd, worden meestal bewaard in de archieven van de huidige abdijen (cfr. de bijdrage van T. GERITS in de 4e sekte).

(30) 28 maart 1801; afschrift in Acta vic. cap., Archief van het Bisdom Brugge, Brugge, 82.

21 december 1801; origineel in Archivio Segreto Vaticano, Appendice Epoca Napoleonica, Francia, III.

(31) Archivio Segreto Vaticano, ibidem; minuten en afschriften in de verschillende diocesane archieven. Zie ook: J. PLUMET, *o.c.*, passim.

II. DE BURGELIJKE BRONNEN

A. De bestuurlijke

Onder de bestuurlijke archieven zijn de periodieke rapporten en de briefwisseling ongetwijfeld de belangrijkste voor de kennis van het godsdienstig leven. We beperken ons overzicht dan ook tot deze bronnen. Het zou trouwens onbegonnen werk zijn alle bestuurlijke bronnen, die maar enigszins van belang zijn voor ons onderwerp voor te stellen en te ontleden. Voor alles wat verband houdt met de uitvoering van de wetgeving, verwijzen we naar de goed voorziene en doorgaans degelijk geklasseerde Franse fondsen in de depots van het Rijksarchief (32) en naar de gemeentelijke archieven, waar minstens de registers met de processen-verbaal van de zittingen van de (kanton)municipaliteit bewaard bleven.

1. de periodieke rapporten :

Op 21 fructidor V (7 september 1797), in het raam van de maatregelen die getroffen werden na de staatsgreep van 18 fructidor, werd door de minister van binnenlandse zaken een decadaire, en vanaf 23 prairial VI (11 juni 1798), een maandelijks rapport geëist van de departementskommissaris.

Sinds de uitgave, in 1956, van de departementale rapporten van de Nedermaas (33) zijn deze bronnen zowat algemeen bekend. De minuten van deze rapporten berusten te Maastricht (34). Ze bestaan uit een manuscript in twee foliodelen. De net-ekemplaren worden bewaard in de Archives Nationales te Parijs (35). Geen van beide reeksen is volledig, maar ze vullen elkaar goed aan.

Mutatis mutandis, gelden deze verwijzingen ook voor de andere departementen. De Nedermaas werd door de minister wel als voorbeeld gesteld. Dit betekent niet dat de andere departementskommiss-

(32) M.-R. THIELEMANS, *Les fonds départementaux de la période française en Belgique*, in *Mélanges offerts par ses confrères étrangers à Charles Braibant*, Brussel, 1959, p. 507-514.

(33) *De decadaire, resp. maandelijksse rapporten van de commissarissen van het Directoire exécutif in het departement van de Nedermaas*, uitg. door L. ROPPE, G.W.A. PANHUYSEN en E.M. NUYENS, Maastricht, 1956.

(34) Rijksarchief, Frans archief, nr. 4301.

(35) F^{1c} III Meuse-Inférieure en één rapport in F19 381.

sarissen volledig in gebreke bleven. Een kritische uitgave van hun rapporten ware zeer nuttig.

Deze departementale rapporten moesten teruggaan op gelijkaardige verslagen van de kommissarissen bij de kantons. Voor de kennis van de publieke opinie en het godsdienstig leven zijn deze lokale verslagen van meer belang dan de departementale. Deze verslagen worden meestal bewaard in de Franse fondsen van de Rijksarchieven (36). De uitgave ervan voor de kantons van de Nedermaas wordt aktief voorbereid.

Bij het aanwenden van deze periodieke rapporten, meer bepaald de kantonnale, mag men zich niet laten misleiden door het antikle-rikale jargon, want menig — vooral inheems — kommissaris lijkt meer met de pen dan met daden opgetreden te zijn tegen priesters en gelovigen. En ook in zijn rapporten hield hij veel verborgen voor zijn oversten,... tot spijt van wie het godsdienstig leven wil bestuderen.

2. de briefwisseling :

Naast de periodieke rapporten is er de gewone briefwisseling tussen de verschillende instanties — onder het Directoire en het Konsulaat — over de konkrete toepassing van de godsdienstpolitiek. Het betreft de korrespondenties van de municipaliteit met het departementaal bestuur, en van dit laatste met de ministeries te Parijs, in casu de ministeries van binnenlandse zaken, van algemene politie en van justitie. Deze briefwisseling heeft meestal betrekking op zeer konkrete gevallen en bevat dan ook menige inlichting over de klandestiene en de openbare uitoefening van de eredienst. Zij biedt nog een ander voordeel : in de periodieke rapporten komen enkel de kommissarissen aan het woord, hier horen we ook de stem van de administraties zelf.

Men kan de hele briefwisseling het best rekonstrueren op departementaal vlak, in de reeds vermelde Franse fondsen. Aanvullende opzoekingen kunnen dan verricht worden op gemeentelijk vlak en te Parijs in de Archives Nationales (37).

(36) Voor het kanton Mechelen-aan-de-Maas : Rijksarchief te Maastricht, Frans archief, nrs. 4299-4300-4318 en volgende.

(37) Voor een eerste kennismakig met de reeksen : M.J. TITS-DIEUAIDE, *Les Archives Nationales à Paris et l'histoire de notre pays sous le régime français (1789-1815)*, in *Handelingen van de K.C.G.*, 1950, dl. CXXVI, p. CXXIII-CXCVI en E. HÉLIN, *Relevé de documents pouvant intéresser l'histoire de Belgique et plus spécialement le département de l'Ourthe conservés aux Archives Nationales à Paris (série F)*, in *ibid.*, 1963, dl. CXXIX, p. XVIII-XXXII.

B. De rechterlijke

Voor de rechterlijke archieven bestaat er nog steeds gemis aan belangstelling. Hiervoor dragen de historici niet alle schuld. De bescheiden van de rechterlijke overheid zijn al te lang ontoegankelijk gebleven voor het publiek. En intussen is heel wat verloren gegaan.

Twaalf jaar geleden noemde R. BOUMANS de situatie uitermate ongunstig (38). De meeste rechtbanken moesten nog steeds hun eerste dokument bij het Rijksarchief deponeren. Sindsdien is hierin een zekere verandering gekomen en verscheidene archivarissen, onder wie wijlen R. Boumans, hebben de archieven van een aantal rechtbanken op een degelijke wijze geïnventariseerd. Een nieuwe status quaestionis zou uiterst nuttig zijn.

Deze archieven zijn voor het religieuze leven tijdens de Beloken Tijd van ongemeen belang. Een artikel van J. GRAUWELS, waarin hij een aantal proces-dossiers ontleedt, toont dit aan (39).

Uit deze studie blijkt dat de papieren van de volgende rechtbanken belangrijk zijn :

- de vrederechten, tevens politierechten.
- de korrektonale rechtbanken en van 1800 af, de rechtbanken van eerste aanleg.
- het « tribunal criminel » van het departement (40).

Voor de laatste twee dient men onderscheid te maken tussen de archieven van het parket en deze van de griffie.

De brieven van de kommissaris van de regering aan de bestuurlijke, militaire en rechterlijke instanties in zijn ressort, maar vooral aan de minister van justitie te Parijs, zijn dikwijls echte rapporten en kunnen gekonfronteerd worden met de periodieke verslagen van de bestuurlijke kommissarissen.

(38) *De bewaring van de hedendaagse rechterlijke archieven*, in *Handelingen van het XXXVIe Congres van de Federatie van de Kringen voor Geschiedenis en Oudheidkunde van België, Gent*, p. 435-449 ; p. 447-449 : lijst van de genaamde archieven die bewaard worden in de depots van het Rijksarchief met aanduidingen over de stand van de inventarisatie.

(39) *Processen tegen refractaire priesters en rozenkransbidders in het departement van de Nedermaas*, in *Het Oude Land van Loon*, 1958, dl. XIII p. 177-246 ; (ook in *Mededelingen van het Centrum voor de Studie van de Boerenkrijg*, nr. 11).

(40) H. HARDENBERG, *Inventaris van de archieven der rechtscollèges, alleensprekende rechters en rechterlijke ambtenaren van 1794 tot 1841 gefungeerd hebbende op het grondgebied van de tegenwoordige provincie Limburg*, Den Haag, 1949.

In de archieven van de griffie, zijn vooral de soms lijvige procesbundels, die betrekking hebben op de overtredingen van de wet van 7 vendémiaire IV, belangrijk. In de verhoren en de bewijsstukken vindt men details over alle aspecten van het godsdienstig leven (41).

III. KRONIEK EN POLEMIEK

A. Kronieken

Geen enkele tijd lijkt zoveel kronieken te hebben nagelaten als de overgangsfaze tussen oud en nieuw regime (ca. 1780 - ca. 1840). Vooral in de Beloken Tijd heerste er een werkelijke kroniek-koorts. Niet zelden komt het voor dat in een bepaalde stad of streek meerdere memorialisten ijverig noteerden alwat zich in hun wereldje afspeelde: intellectuelen en ci-devants, kosters - schoolmeesters en redrijkers, ambachtslui en landslieden. Een blik in de — verre van volledige — lijst van P. VERHAEGEN (42) volstaat om zich hiervan te overtuigen. De meeste kroniekschrijvers droegen het nieuwe regime niet op de handen en dat verklaart wellicht ook ten dele waarom het genre meer in het Vlaamse dan in het Waalse landsgedeelte heeft gebloeid.

Kroniek is de algemene benaming. Nu eens heeft men te maken met echte dagboeknotities, in andere gevallen werden eigentijdse losse aantekeningen achteraf verwerkt tot een kroniek of staat men voor memoires die in rustiger jaren werden opgesteld. Het is duidelijk dat men bij de aanwending van deze bronnen rekening moet houden met de wijze waarop het dokument tot stand is gekomen.

Van enkele kronieken werd een onberispelijke uitgave bezorgd (43). Van de meeste hebben we slechts een, meestal gedeeltelijke, vulgarizeerde editie of vindt men slechts enkele, min of meer uitvoerige, citaten in monografieën. Regelmatig worden nieuwe hand-

(41) Het zou wenselijk zijn in de inventarissen de inhoud van de voornaamste procesbundels in enkele woorden weer te geven, naar het voorbeeld van R. BOUMANS, *Inventaire des archives du greffe du tribunal correctionnel de Nivelles (au IV-1844)*, Brussel, 1961 (gestencild).

(42) *La Belgique sous la domination française 1792-1814*, dl. I: *La chute de l'Empire*, Brussel-Parijs, 1929, p. 375-403: *Index des sources principales* (per provincie en per rechterlijke arrondissement); de meeste uitgegeven kronieken komen voor in P. GÉRIN, *Bibliographie de l'histoire de Belgique (1789-31 juillet 1831)* (ICHG, bijdrage 15), Leuven-Parijs, 1960.

(43) Een voorbeeld: *de Kroniek van Jan Reyners uit Meeuwen (1789-1802)*, uitg. door J. GRAUWELS, Hasselt, 1964.

schriften ontdekt of andere, waarvan men het spoor bijster was, duiken weer op. Een repertorium per provincie zou zowel aan de lokaal-historici als aan de vakhistorici uitmuntende diensten bewijzen.

Deze bronnen zijn kostbare getuigenissen. Ze zijn vooreerst een spiegel van de mentaliteit. Men ontdekt er hoe de bevolkingsgroep waartoe de schrijver behoorde de gebeurtenissen heeft ervaren en wat zijn visie was op de geschiedenis. Dikwijls werden allerhande documenten ingelast i.c. lokale kerkelijke voorschriften, die anders wellicht verloren zouden zijn. Men weet meteen dat zij tot het milieu van de schrijver zijn doorgedrongen. Over allerhande personen, plaatselijke toestanden en gebeurtenissen worden zeer omstandige gegevens verstrekt, die men dikwijls vergeefs elders zou zoeken. Omzichtigheid bij het gebruik ervan is natuurlijk geboden.

B. De polemiek

Uit de binnenkerkelijke konfliktsituatie is een overvloedige polemische literatuur gegroeid (44). Ook voor het geloofsleven is zij een kostbare bron.

Het voortdurend polariseren zelf, met al zijn uitwassen, maar ook met zijn pogingen tot dialoog en verzoening, is een wezenlijk bestanddeel van het toenmalig kerkelijk leven.

De brochure was het instrument bij uitstek van opinievorming ; zij is tevens het klankbord van de kerkelijke publieke opinie tijdens de Beloken Tijd. Het doordringen van nieuwe ideeën en houdingen kan men er haast op de voet volgen (45).

(44) Ook de periodieke pers heeft zijn belang voor de kennis van de publieke opinie en van de toestand. Eén voorbeeld moge volstaan, nl. het weekblad dat K. BROECKAERT te Gent uitgaf van 1795 tot 1798: *De Syssepanne ofte den Estaminé der ouderlingen*. Cfr. E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse Pers. Repertorium (1667-1914)*. (*Interuniversitair Centrum voor Hedendaagse Geschiedenis*, bijdrage 35), Leuven-Parijs, 1964, nr. 401; H.J. ELIAS, *Geschiedenis van de Vlaamse gedachte*, dl. I, Antwerpen, 1963, p. 146-147.

(45) Wie de polemiek hanteren wil voor de ideeëngeschiedenis, dient er terdege rekening mee te houden dat het hier om pleidooien gaat. De auteur is gemakkelijk geneigd om zijn toevlucht te nemen tot een redenering ad hominem of om zijn diepste gedachten omsluiert te houden of om er slechts één aspect van naar voor te brengen. Zie R. AUBERT, in *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 1951, dl. XLII, p. 689 (bespreking van het werk van H. HAAG, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique*, 1789-1839, Leuven, 1950).

Nergens wordt men beter opgenomen in het tijds-klimaat. Trouwens, de polemiek was geen louter klerikale aangelegenheid. Ook enkele leke-publicisten namen eraan deel en de voornaamste geschriften met wetenschappelijke allures werden ten behoeve van de brede volkslagen ge vulgarizeerd.

De polemische geschriften zijn verder een hulpmiddel om de normen van het kerkelijk leven te achterhalen. We denken meer bepaald aan de populaire brochures in katechismusvorm, aan de brieven van uitgeweken of verbannen pastoors, aan de uitgegeven sermoenen en aan de handboekjes voor het geestelijk leven, althans deze met polemische inslag, die alle op de ene of de andere wijze aan de gelovigen voorhouden hoe zij, in de benarde omstandigheden, hun geloof moeten beleven.

De polemiek is ook nog van belang voor de kennis van feiten en toestanden. De brochures bevatten dikwijls levendige beschrijvingen van konkrete (fiktieve ?) situaties en geven soms een historiek van de gebeurtenissen. Bij de aanwending van deze gegevens is een uiterste omzichtigheid geboden.

Eenzelfde kritische houding wordt vereist tegenover de documenten die in de loop van de uiteenzetting of in bijlage worden uitgegeven, vooral wanneer het uittreksels of vertalingen betreft.

Men mag niet beweren dat de polemiek verwaarloosd werd. Vooral sinds de tweede wereldoorlog werden de voornaamste polemisten bestudeerd en van hun geschriften werd een min of meer grondige analyse gegeven (46). Een stelselmatig onderzoek van de gehele pamfletliteratuur ontbreekt nog, en dit geldt niet alleen voor de Beloken Tijd.

Een eerste doel dat bij een dergelijk onderzoek moet betracht worden, is het opstellen van een repertorium. Het zal niet zo eenvoudig zijn om alle bewaarde brochures op te sporen, daar zij in de meeste bibliotheken en archiefdepots verspreid liggen over vele reeksen. In de loop van het academisch jaar 1966-1967 werd met het opzoekingswerk, voor de brochures van de Beloken Tijd, een aanvang gemaakt in het Seminarie voor Hedendaagse Geschiedenis van de K.U.L. (Nederlandse afdeling). Hierbij werd uitgegaan van de lijst die L. DEL-

(46) De bijdragen door C. DE CLERCQ gewijd aan Ernst en Huleu, en die van J. SOILE gewijd aan Stevens.

PLACE in 1896 heeft uitgegeven (47). Door de studenten werden dan deze en andere brochures opgespoord in twaalf bibliotheken en archiefdepots te Brussel en in het Vlaamse landsgedeelte.

Deze opzoekingen zouden moeten uitgebreid worden tot de bibliotheken en archiefdepots van het gehele land en van het buitenland.

Belangrijke werkinstrumenten hierbij zijn de stedelijke bibliografieën, de studies gewijd aan de boekdrukkunst in een bepaalde stad, de katalogen van drukkers en van boekenveilingen en vooral de brochures zelf, waarin dikwijls een lijst van de onmisbare geschriften werd opgenomen (48).

Het ware wenselijk in dit repertorium de geschriften te identificeren en, in de mate van het mogelijke, gegevens te verstrekken over de oplage en de verspreiding ervan. De brochures verstrekken hieromtrent een aantal inlichtingen. Zij kunnen gecontroleerd en aangevuld worden aan de hand van de hogervermelde briefwisselingen, zowel de kerkelijke als de burgerlijke, en met behulp van de rechterlijke archieven.

Van het repertorium kan dan uitgegaan worden om een systematische studie van het genre te maken, met het doel een typekritiek op te stellen voor de vele vragen die men aan de polemiëk kan stellen. Een bijzondere aandacht zal men hierbij moeten schenken aan de vorm waarin de pamfletten gegoten zijn. Deze problematiek werd reeds aangesneden in een aantal studies die gewijd zijn aan de pamfletliteratuur in andere periodes (49). Ze zijn een onmisbare gids voor wie op deze weg wil verdergaan.

(47) *La Belgique sous la domination française*, dl. I, Leuven, 1896, p. 225-260. De auteur geeft geen enkele verwijzing naar bewaarplaatsen. In werkelijkheid is deze lijst de kataloog van de *Varia Belgica*, die nu bewaard worden in de Bibliotheek van het Filosofisch en Theologisch Kollege van de Noord-Belgische Jezuitenprovincie te Heverlee.

(48) Eenzelfde werkwijze kan gevolgd worden bij het opzoeken van de eigenlijke gebeden- en meditatieboekjes.

(49) Bijv. deze over de polemiëk in de noordelijke provinciën tijdens de zestiende en zeventiende eeuw: P. POLMAN, *L'élément historique dans la controverse religieuse du XVIIe siècle*, Gemblours, 1932; ID., *Die polemische Methode der ersten Gegner der Reformation*, Münster, 1931; P.H. WINKELMAN, *Remonstranten en katholieken in de eeuw van Hugo de Groot*, Nijmegen 1945 en P.A.M. GEURTS, *De Nederlandse opstand in de pamfletten, 1566-1584*, Nijmegen, 1956.

DISCUSSION

Ouvrant le débat, M. le chanoine Aubert posa la question de savoir si le renouveau qui se manifeste dans la vie paroissiale à la fin XVIIIe siècle, dont il a été question au début de l'exposé, n'était pas dû tout autant à l'influence de l'Aufklärung catholique qu'à celle des émigrés français. A quoi M. Preneel répondit qu'il avait en vue ici avant tout le renouveau de la spiritualité sacerdotale et l'introduction de certaines dévotions tel que le culte du Sacré-Cœur. L'influence de l'Aufklärung s'est plutôt fait sentir dans le domaine de la pastorale.

M. Aubert tint également à féliciter M. Preneel d'avoir noté que, même pour une étude orientée comme celle qu'il a en vue, l'historien doit être au courant des structures ecclésiastiques du moment et des prescriptions émanées des autorités épiscopales. En effet, si l'on ne peut plus comme jadis se limiter à cet aspect institutionnel, on ne peut non plus le négliger sans dommage pour une appréciation exacte de la situation religieuse réelle.

Le P. Roeykens signala ensuite l'intérêt des archives de certaines congrégations (notamment des capucins) pour l'histoire de la vie religieuse, même au niveau des paroisses, où beaucoup de religieux exercèrent leur ministère.

M. De Vroede, évoquant la loi du 3 brumaire an IV, qui transformait les presbytères en écoles, signala que, d'après les archives du département de la Lys, de nombreux prêtres devinrent instituteurs afin de conserver leur ancienne habitation.

M. l'abbé Tihon, à propos de l'influence persistante, relevée par M. Preneel, des paroisses modèles du XVIIIe siècle, signala que Turnhout, par exemple, continue à fournir de nombreuses vocations durant le *Beloken Tijd*.

Mme Desmed-Thielemans, à propos de l'intérêt des brochures, rappela l'existence du fonds *Chanoine Soille* aux Archives générales du Royaume (dont l'inventaire a été dressé par Mlle Pagnoul), mais qui concerne surtout la période postérieure au concordat.

M. le chanoine Aubert insista à ce propos sur l'importance de la collecte des brochures, négligées par certains bibliothécaires, et sur l'utilité d'en dresser des inventaires. M. Preneel signala que M. Grauwels est occupé à un répertoire des brochures de la Meuse-inférieure.

ENKELE NEDERLANDSE BRONNEN VOOR DE PERIODE 1815-1830

DOOR

Maurits DE VROEDE
Lector aan de Universiteit te Leuven

In tegenstelling tot de meeste referaten van deze sectie, is mijn inleiding niet gewijd aan een of ander onderdeel van het religieuze leven in het hedendaagse België. Het is er veeleer om te doen, met het oog op het algemene thema, aanwijzingen te geven betreffende inhoud en bruikbaarheid van een bepaald archiefdepot, het Algemeen Rijksarchief in Den Haag, met betrekking tot de jaren 1815-1830.

De hoofdvraag luidt dus : wat bezit dat archief inzake het godsdienstig leven in België in de genoemde periode ? Om welke soort van bronnen gaat het ? Op welke wijze kunnen ze worden geconsulteerd ?

Laat ik onmiddellijk zeggen dat het Haagse archief bijzonder rijk is, maar dat ik het niet in zijn geheel kan behandelen. Buiten beschouwing moet ik laten : de stukken uit het departement van Justitie, de particuliere papieren van C.F. van Maanen, en minder belangrijke collecties als de papieren van D.J. van Ewyck, W.F. baron Roëll en A.R. Falck ; er bestaan overigens inventarissen van al die reeksen (1).

Ik moge wel Uw aandacht vragen voor drie belangrijke verzamelingen :

1) de archieven van de departementen betreffende de erediensten ;

(1) Justitie: H. BONDER, *Archieven van het departement van Justitie*, 1813-1876, 's-Gravenhage 1933 ;
VAN MAANEN : *Verslagen omtrent 's Rijks oude archieven*, 1895, blz. 192 vlg. ; 1900, blz. 57 vlg. ; 1915, dl. I, blz. 238 vlg. ; 1920, dl. I, blz. 146 vlg. ; 1936, blz. 25 vlg. ;
VAN EWYCK : *ibid.*, dl. XXXIII, 1910, blz. 54-57 ;
ROËLL : J.A.G. VERSPYCK MIJNSEN, *Beschrijving eener verzameling papieren afkomstig van Mr. W.F. baron Roëll*, *ibid.*, 1926, dl. I, blz. 233-256 ;
FALCK : R. FRUIN, *Beschrijving eener verzameling stukken afkomstig van de familie Falck*, *ibid.*, 1913, blz. 209-224.

- 2) de archieven van Binnenlandse Zaken met betrekking tot het onderwijs ;
- 3) de archieven van de Staatssecretarie.

Vooraf een belangrijke opmerking. Bij de drie genoemde collecties gaat het primordiaal om politieke archieven. Uiteraard zijn het bronnen van eerste rang voor de politieke aspecten van de religieuze geschiedenis. Daarbuiten echter, op het niet-politieke vlak, bieden ze eveneens rijke informatie, maar langs indirecte weg. Ik bedoel, dat de kwantitatief belangrijkste bundels, aangelegd door de toenmalige administratie, meestal niet direct betrekking hebben op bijzondere aspecten van het religieuze leven, op de thema's b.v. die in deze sectie aan de orde staan. In de indices op die bundels — waarop ik straks terugkom — zal men dan ook vaak tevergeefs trefwoorden in die richting zoeken. Het materiaal ligt dus niet zomaar voor 't grijpen, maar dat wil niet zeggen dat het er niet zou zijn. Alleen dient men het vaak op te sporen in niet-geïndexeerde stukken, die bij andere zijn gevoegd waarheen de indices wel verwijzen ; of in stukken die wel in de indices vermeld staan, maar dan onder een ander trefwoord dan wat men graag had ontmoet (b.v. een plaats- of persoonsnaam).

Laat ik trachten dat met twee voorbeelden te verduidelijken. In de onderwijsarchieven uit Binnenl. Zaken zal men niet één bundel aantreffen over de religiositeit van de toenmalige onderwijzer. Daarover valt nochtans wel een en ander te vinden in rapporten van schoolinspecteurs, Jury's en Commissies van Onderwijs, arrondissement-commissarissen of provinciegouverneurs. In de archieven van de R.-K. Eredienst dient men geen bundel te zoeken met betrekking tot verschil van opinie of botsing tussen groepen of generaties van geestelijken, maar men krijgt daar wel een kijk op uit brieven van pastoors, of stukken met betrekking tot de begrafenis van zelfmoordenaars.

Uit wat ik dus in dat verband het indirecte karakter van de archiefbronnen zou noemen, kunnen consequenties volgen betreffende de wijze van onderzoek, waarover ik straks iets meer zal zeggen.

Ik geef nu achtereenvolgens een overzicht van de drie reeksen.

I. DE DEPARTEMENTSARCHIEVEN BETREFFENDE DE EREDIENSTEN

Ze bestaan uit twee groepen :

- 1) De archieven van het Departement voor de Hervormde en andere Erediensten behalve de Rooms-Katholieke.

Daarin vallen, wat de hervormde eredienst betreft, te onderscheiden :

- a) de stukken van 1815 tot 31.3.1818, afkomstig uit het commissariaat-generaal (2) ;
- b) de stukken van 1.4.1818 tot na 1830 (1843), afkomstig uit de directie-generaal ;
- c) de collectie J.D. Janssen (secretaris en adviseur van het departement, 1815-1842) ;
- d) een aantal losse bundels (aangewezen in de inventaris).

Voor de periode 1815-1830 gaat het hier om ca. 45 meter archief. Daarnaast is de reeks bewaard betreffende de Israëlitische aangelegenheden (277 pakken uit de jaren 1814-1870, hoofdzakelijk van belang voor Noord-Nederland).

- 2) De archieven van de departementen betreffende de Rooms-Katholieke Eredienst, ca. 65 meter voor de periode 1815-1830. Daarin vallen te onderscheiden :

- a) de stukken uit de directie-generaal, okt. 1815-31.7.1826 en opnieuw sedert 1.1.1830 ;
- b) de stukken uit het ministerie van Binnenl. Zaken, 1.8.1826-31.12.1829 ;
- c) de bundels van de Commissie uit de Raad van State voor de zaken van de R.-K. Eredienst, okt. 1815 - aug. 1830.

Die beide groepen vormen het volledige archief van de toenmalige administratie, behalve de bundels die, ingevolge de Conventie van Utrecht (1845), aan België werden overgedragen.

In de eerste heb ik zelf niet gewerkt, maar ik heb wel de indruk opgedaan, en het hoofd van de Tweede Afdeling van het Algemeen Rijksarchief (3) heeft me medegedeeld, dat er betreffende het protestantse leven in België vrijwel alles te vinden is, statistisch materiaal niet uitgezonderd.

Wat omvat de tweede groep ? Ter illustratie moge ik twee voorbeelden geven.

1) De lijst van de stukken die aan Brussel werden overgemaakt (81 pakken) signaleert o.m. de volgende onderwerpen : erkenning,

(2) De commissaris-generaal voor Onderwijs, Kunsten en Wetenschappen was in die jaren voorlopig ook belast met de zaken van de Hervormde en andere Erediensten behalve de Rooms-Katholieke.

(3) Mr. A.E.M. Ribbenink, aan wie ik voor zijn bereidwillige medewerking mijn oprechte dank betuig.

agreatie en verheffing van seculiere geestelijken, wedden van geestelijken, pensioenen, gratificaties, mutaties binnen de clerus, seminaries (beurzen, personeel), goederen van kerkfabrieken, openbare gebeden, kerkelijke plechtigheden, processies, kerken en pastorijen, oprichting van kerken en kapellen, klachten tegen geestelijken, begraafplaatsen, staten van geestelijke samenlevingen.

2) De index op het gewone verbaal van de directeur-generaal over het jaar 1824 bevat de volgende trefwoorden: wedden, pensioenen, gratificaties, emeritaten, onderstand, kerkelijke geschillen, geestelijke « afzonderingen » en « samenlevingen », fundaties, aanstellingen, mutaties, klachten tegen geestelijken, dispensaties, prediciën, begrafenis, kerkhoven, collecten, armwezen, armbesturen, kosten van de eredienst, kerkfabrieken, legaten en giften, processies, aalmoezeniers, bisschoppen, begijnhoven, oprichting van parochies en kapellen.

Uit die voorbeelden, die typerend zijn, leide men af dat de genoemde archiefbronnen zeer verscheiden aspecten van het religieuze leven kunnen belichten. Er valt nochtans onderscheid te maken. Over alle aspecten geven ze inderdaad niet evenveel, wat met hun karakter verband houdt. Bij wijze van onderlinge vergelijking volgen hier enkele voorbeelden.

Er is weinig of niets te vinden over speciale aspecten van de religieuze praktijk, zoals b.v. de devotie tot het H. Hart. Over de devotie in 't algemeen blijven de gegevens zeer indirect. Onrechtstreekse informatie vindt men enigermate over de religieuze praktijk in 't algemeen, waarbij men denke aan biecht, weigering van absolute, communie, catechismus, zondagsrust, processies. Relatief veel kan worden opgediept inzake de pastorale praktijk, sociale en religieuze werken inbegrepen (organisatie van werkscholen, leiding van genootschappen of verenigingen van vrome dochters en congregaties, ziekenverpleging, weldadigheidsinstellingen). Veel materiaal, ook van statistische aard, is aanwezig inzake aantal en soorten geestelijken, en haast alles over hun wedden. Wie de opleiding van de clerus wil onderzoeken, zal niet worden teleurgesteld, evenmin als wie zich voor kloosterorden en congregaties interesseert.

Ik noem dat alles alleen maar op om een zeker algemeen idee te geven. Nader onderzoek blijft vereist om concreter te kunnen zijn.

II. DE ARCHIEVEN VAN BINNENLANDSE ZAKEN, MET BETREKKING TOT HET ONDERWIJS

DIE ARCHIEVEN VORMEN DRIE REEKSEN

1) De stukken uit okt. 1815-31.3.1818, toen Onderwijs ressorteerde onder een commissaris-generaal. Wat de Zuidelijke Provinciën aangaat vindt men er slechts enkele portefeuilles.

2) Het verbaal van de minister van Publiek Onderwijs, Nationale Nijverheid en Koloniën, van 1.4.1818 tot 31.3.1824. Dat is een reeks van ca. 120 meter, waarin echter niet alleen stukken betreffende het onderwijs voorkomen, maar ook betreffende koloniale en industriële aangelegenheden (b.v. brevetten).

3) Het verbaal van de minister van Binnenl. Zaken, afdeling Onderwijs, Kunsten en Wetenschappen, sedert april 1824. Men onderscheidt er mappen A en mappen F, d.w.z. stukken respectievelijk behandeld door de minister en door de administrateur. In totaal ca. 335 meter.

Dat alles maakt het volledige archief uit van de toenmalige centrale administratie (4). Ik herhaal mijn opmerking betreffende zijn primair-politieke karakter. Over de schoolpolitiek van de regering geeft het haast alles, maar het bevat ook enorm veel over de feitelijke situatie van het onderwijs. Meer aangewezen is hier echter de vraag, wat men erin aantreft i.v.m. het religieuze leven.

Aan de ene kant vindt men er tientallen, soms zeer lijvige bundels inzake de congregaties, onderwijzende en andere (ledenlijsten, statuten, reglementen, rapporten over hun activiteit, briefwisseling, statistische opgaven). Aan de andere kant leveren stukken van uiteenlopende aard, met betrekking tot het openbaar onderwijs, talrijke (indirecte) gegevens. Ik noem enkele voorbeelden: de houding van de clerus inzake de school en de finaliteit van het onderwijs, of t.o.v. het toneel; de invloed van de geestelijkheid op inwoners en plaatselijke besturen; de houding van diverse overheden in levensbeschouwelijke aangelegenheden; de religieuze en morele mentaliteit van stedelijke en plattelandsbevolking, de onderwijzers natuurlijk inbegrepen.

(4) Het bureau van de hoofdinspecteur van het middelbaar- en lageronderwijs, A. van den Ende, was gevestigd te Haarlem. Zijn archief is verdwenen.

III. HET ARCHIEF VAN DE STAATSSECRETARIE

De grote brok in dat archief is de reeks minutele koninklijke besluiten, met bijlagen. Gelet op de regeringswijze van koning Willem I, is dat archief zeer verscheiden qua inhoud en anderdeels zeer volumineus. De koning nam enkele tientallen besluiten per dag. De periode 1813-1840 vertegenwoordigt 4.656 pakken, in totaal 432 meter voor de jaren 1815-1830. Daarin nemen de besluiten zelf de kleinste plaats in. De grootste wordt vertegenwoordigd door de ministeriële rapporten en voorstellen, waarvan men de minuten in de respectieve departementsarchieven terugvindt, alsmede door de daarbij gevoegde stukken, wanneer die op de Staatssecretarie zijn gebleven. In veel gevallen — naar mijn ervaring zelfs in de meeste gevallen — werden die echter aan de betrokken departementen teruggezonden. Men kan dus zeggen dat het archief van de Staatssecretarie voor onderzoekingen van een bepaalde soort, waarmee ik o.m. bedoel : gericht op niet-politieke aangelegenheden, vooral een aanvullende waarde heeft.

Volledigheidshalve dien ik te signaleren dat het archief van de Staatssecretarie ook een reeks geheime minutele besluiten bevat (206 pakken voor de periode 1813-1840), naast het archief van de Secretaris van Staat (5) en dat van het Kabinet des Konings. Zowel in Binnenl. Zaken als in Erediensten treft men tenslotte, naast het gewone, ook een geheim verbaal aan, het laatste minder omvangrijk dan het eerste (6), maar daarom zeker niet te verwaarlozen. In Binnenlandse Zaken is er bovendien nog het kabinetearchief van de minister.

Ik kom thans tot mijn laatste punt : zijn de behandelde reeksen toegankelijk ; op welke wijze kan men erin werken ?

Van Eredienst en Staatssecretarie bestaat een inventaris, de eerste gedrukt, de tweede gestencileerd (7). Voor Binnenl. Zaken dient men het zonder inventaris te stellen, maar dat is niet zo erg. De situa-

(5) Zaken die de Secretaris zelf afdeed, evenals zijn vertrouwelijke correspondentie.

(6) B.v. : in het archief van de R.-K. Eredienst 11 pakken uit 1815-1826 (dir.-gen.) en 10 uit 1826-1829 (min. Binnenl. Zaken) ; in Binnenl. Zaken omvat het geheim archief 20 portefeuilles uit de jaren 1814-1830.

(7) H. BONDER, *Inventarissen van de departementsarchieven betreffende de erediensten 1805-1870*, 's-Gravenhage 1931 ; ID., *De archieven van de Algemeene Staatssecretarie en van het Kabinet des Konings met de daarbij gedeponeerde archieven over 1813-1840*, 's-Gravenhage 1938.

tie is inderdaad voor de drie reeksen grotendeels dezelfde, al lijkt dat dus op het eerste gezicht niet het geval.

Hoe staat het immers met de twee voorhanden zijnde inventarissen ? Ze kunnen alleszins dienst bewijzen : in de inleiding wordt de structuur van de betrokken administratie uiteengezet en verder vindt men er een algemeen overzicht van de diverse collecties. De inventarissen blijken echter alleen voor weinige bundels analytisch te zijn. Wat de belangrijkste en meest omvangrijke collecties betreft, kan men er niet één beschrijving in vinden. Ik geef twee voorbeelden.

Het verbaal van de directeur-generaal van de R.-K. Eredienst (1815-1826) omvat 210 pakken ; in de inventaris staat vermeld : zoveel nummers met begin- en einddatum, maar meer ook niet.

In de inventaris van de Staatssecretarie staat de hoofdbrok, met name de reeks koninklijke besluiten, vermeld als de nummers 1 tot 4.656, zijnde 4.656 pakken, zonder meer. Het ligt voor de hand dat het onmogelijk viel, een beschrijving van de aanwezige stukken te geven.

Dat maakt dus, dat zowel voor Erediensten en Staatssecretarie als voor Binnenl. Zaken op andere instrumenten een beroep moet worden gedaan, en die zijn gelukkig aanwezig.

Bij alle chronologische reeksen van ingekomen en minuten van uitgegane stukken en bij alle reeksen dossiers is inderdaad het werkapparaat bewaard dat de toenmalige administratie heeft aangelegd. Dat zijn dan hoofdzakelijk de indices, répertoires en klappers.

De koninklijke besluiten in het archief van de Staatssecretarie zijn chronologisch geordend, d.w.z. dag voor dag gegroepeerd. Chronologisch geordend zijn ook de verbalen van minister of directeur-generaal. Tot basis van de indeling dienden de data van de resoluties en disposities. De stukken werden gebundeld in portefeuilles die lopen van die tot die dag. Naar de inhoud van de stukken verwijzen de indices. Een index geeft, per kalenderjaar, onder steeds terugkerende hoofden, een overzicht van de aanwezige stukken, zowel de ingekomen als de minuten van de uitgegane. De bladzijden van de index zijn genummerd en het vervolg van een bepaald trefwoord wordt telkens door verwijzing naar de bladzijde aangeduid. De stukken dragen een datum en een nummer. De datum is die van het exhibitum : de dag dat het stuk werd behandeld (8). Aan de hand van die gegevens kan men de stukken opvragen.

(8) Men vindt die ook terug in de agenda's.

De klappers op de indices, eveneens per jaar aangelegd, zijn alfabetische lijsten van de trefwoorden die men in de indices terugvindt ; persoonsnamen, plaatsnamen, onderwerpen. Men gebruike de klappers dus ter oriëntatie voor het raadplegen van de indices.

In sommige gevallen (hoofdzakelijk tijdens de eerste jaren van het koninkrijk) heeft de toenmalige administratie, i.p.v. de stukken chronologisch te ordenen, dossiers aangelegd. Dat is o.m. het geval geweest in een deel van het archief van de R.-K. Eredienst, met name wat betreft de periode van 1 okt. 1815 tot 31 juli 1823. Wanneer een zaak in die jaren aanhangig werd gemaakt, kreeg ze een bepaald nummer ; nadien bleef ze onder datzelfde nummer doorlopen. Men stelde dus dossiers samen en het klasseren van die dossiers gebeurde in de volgorde van de nummers van het daarop aangelegde répertoire. Een répertoire is dus het aangewezen hulpmiddel om de inhoud van een dossier op te zoeken. Daarnaast heeft men dan een klapper, om in het répertoire een en ander te kunnen terugvinden.

Voor nadere bijzonderheden moge ik de praktijk aanbevelen. Men wende zich overigens gerust tot het personeel van de Tweede Afdeling, dat zich immer zeer hulpvaardig toont.

Wanneer men besluit dat met de aanwezige instrumenten in de betrokken archieven goed te werken valt, dan zij nochtans een laatste opmerking niet misplaatst. Ze betreft de mogelijke werkwijzen in de archieven van Erediensten en Binnenl. Zaken (Onderwijs).

De normale gang van zaken, vooral bij een eerder beperkt onderzoek, zal zijn dat men via klappers en indices de stukken opzoekt en ze dan opvraagt. Bij een breed onderwerp is echter ook een « abnormale » werkwijze mogelijk. Men kan — mits men er de tijd toe neemt — alle portefeuilles stuk voor stuk opvragen en nagaan wat er inzit. Naar het mij voorkomt, is die werkwijze te verantwoorden voor een breed onderwerp van religieuze geschiedenis, gelet op het karakter van de te raadplegen bronnen. Er is ook de omstandigheid, maar dat geldt in veel mindere mate, dat de stukken niet altijd aanwezig zijn op de data waarheen de indices verwijzen, wat het terugvinden ervan, voor de huidige archiefambtenaren zelf, soms niet gemakkelijk of zelfs onmogelijk kan maken.

Ik ben er mij van bewust niet volledig te zijn geweest. Ik wil alleen besluiten met te herhalen dat het Algemeen Rijksarchief in Den Haag grote mogelijkheden biedt voor de religieuze geschiedenis, op het niet-politieke vlak. S. Stokman publiceerde in 1935 een studie

over « De religieuzen en de onderwijspolitiek der regeering in het Vereenigd Koninkrijk der Nederlanden (1814-1830) », wat het archiefmateriaal betreft, hoofdzakelijk gesteund op bronnen uit het Algemeen Rijksarchief. Met dezelfde collecties die Stokman gebruikte was ook iets anders te doen geweest : ze laten toe het leven van de congregaties zelf te volgen. Dat is maar een voorbeeld. In de vernieuwing van de historiografie ligt het, op het hier behandelde vlak, niet zozeer bij de bronnen dan wel bij de probleemstelling en de werkwijze.

DISCUSSION

Mme Desmed-Thielemans ouvrit le débat en apportant quelques précisions sur les archives de la période 1815-1830 qui furent remises à la Belgique au cours du XIXe siècle, et dont certaines semblent avoir disparu à l'heure actuelle. Elle évoqua également la situation faite à cette époque aux protestants, situation qui semble difficile.

La suite de la discussion porta presque exclusivement sur les rapports entre protestants et catholiques. M. le pasteur Brækman confirma que ceux-ci étaient mauvais.

La question des motifs de conversion au catholicisme fut abordée par M. le chanoine Aubert, M. Bartier et le Père Boland (notamment à propos du cas de Bartels). On évoqua également les contacts entre le prêtre *aufgeklärte* Schrant et les milieux protestants gantois, ainsi que ceux établis au sein du Collège philosophique de Louvain.

M. De Vroede signala l'existence de quelques écoles où des enfants protestants et catholiques étaient instruits ensemble. Mais il fit observer en terminant, appuyé par M. le chanoine Aubert, que la principale opposition à l'époque ne se situait pas entre catholiques et protestants, mais entre les catholiques traditionnalistes et ceux qui étaient influencés par l'*Aufklärung* catholique. Il ajouta également qu'à son avis, en ce qui concerne le clergé, les attitudes variaient souvent de commune à commune.

ANTICLERICALISME, LAICITE ET RATIONALISME EN BELGIQUE AU XIX^e SIECLE

Orientation bibliographique

PAR

John BARTIER

professeur à l'Université de Bruxelles

Pendant le XIX^e siècle et surtout dans sa seconde moitié, de nombreux Belges ont abandonné l'Eglise romaine. L'ampleur de ce mouvement est difficile à mesurer parce qu'il n'a pas abouti à des situations aussi nettes que celles qui caractérisèrent la Réforme du XVI^e siècle.

Sans doute, au XIX^e S. on enregistra en Belgique, des passages du catholicisme au protestantisme. Mais ces conversions ne paraissent pas avoir été massives. Il en va de même en ce qui concerne la religion de l'abbé Helsen (1) ou le « vieux-catholicisme » et les cultes non chrétiens, du bouddhisme au comtisme en passant par le behaïsme ou la théophilanthropie ne connurent guère de succès, à l'exception du seul antoinisme (2).

Dans la majeure partie des cas, la répudiation du catholicisme est partielle, le fidèle abandonnant la pratique du culte, mais reprenant le chemin de l'église dans des circonstances telles que le mariage, par exemple. (2 bis) Comment déterminer alors, si on se trouve en

(1) WILLEQUET (J.) : *La vie tumultueuse de l'abbé Helsen 1791-1842 — Un schisme libéral et prolétarien à Bruxelles*, Bruxelles, Edith. du Panthéon, 1956, in-16.

(2) DEBOUXTHAY (P) : *Antoine le Guérisseur et l'Antoinisme d'après des documents inédits*. Liège, Gothier, 1934, in -16.

(2bis) On possède peu de données numériques sérieuses à se sujet. Faut-il croire Jules Lekeu lorsqu'il prétend que le nombre des funérailles civiles dépasse 70 % dans certaines communes de Centre ? (*A travers le Centre...* Bruxelles, 1907, 8^e p. 129). En revanche il est certain qu'à Bruxelles en 1898; les funérailles civiles variaient de la première à la quatrième classe de 12,6 à 6,7 %, soit moins de 7 % du total, mais on ne possède aucune donnée sur les funérailles d'indigents (*La Raison*, 1899, p. 79).

présence d'un simple conformisme social, ou d'une foi, tiède sans doute, mais encore sincère ?

Parfois pourtant, l'ancien croyant se refuse désormais à tout contact avec sa communauté d'origine. Il devient libre penseur. Une autre difficulté surgit ici. La qualité de libre penseur n'implique pas nécessairement l'adhésion à un groupe quelconque. En 1908, la Fédération nationale belge de la Libre Pensée comprenait 264 sociétés et 18.500 membres. En outre 26 associations rationalistes réunissaient en dehors de la Fédération environ 650 personnes (3). Il faut ajouter que ces nombres, qui proviennent des dirigeants de la Fédération, étaient peut-être exagérés. Même en les tenant pour vrais, on arriverait à un chiffre très faible et inférieur par exemple à celui des antoinistes à la même époque (4).

Pourtant la force de la Libre Pensée était manifestement plus grande que celle qui se déduirait de ces faibles effectifs. Il nous paraît que pour résoudre cette apparente contradiction, il faut admettre que les membres des sociétés rationalistes jouaient dans le domaine philosophique un rôle comparable à celui des « militants » de parti dans la vie politique. Ajoutons toutefois que des propagandistes ardents de la Libre Pensée ont agi en solitaires, sans jamais se réclamer d'un groupement déterminé.

D'autre part, l'étude du rationalisme est compliquée par les relations, souvent confuses, qui ont existé entre cette philosophie et des partis politiques, ainsi qu'avec d'autres organisations.

Les relations de l'Eglise et de l'Etat constituent, on le sait, un des thèmes majeurs de l'Histoire de Belgique au XIXe siècle.

Au Parlement, la frontière des partis passe entre une droite favorable au catholicisme et une gauche, libérale ou socialiste, mais toujours laïque. Pourtant, à plusieurs reprises, et encore en 1913, des hommes d'Etat conservateurs affirmeront que leur parti admet dans son sein les incroyants (5). Inversément les libéraux pour montrer qu'ils ne sont pas hostiles à la religion, insistent sur la présence parmi

(3) *Annuaire illustré de la Libre Pensée internationale*, 1909, Genève 8°, p. 125.

(4) DEBOUXTHAY (P), à un moment où l'Antoinisme avait pourtant perdu beaucoup de sa force, estimait encore le nombre de ses adeptes à environ 40.000 (p. 290) au total et à 18.000 en Belgique - (*ibid.* p. 289).

(5) cf. les propos de H. Carton de Wiart à la Chambre, 23 juillet 1912.

leurs chefs de catholiques aussi convaincus que Vandennepeereboom ou E. Pirmez (6).

D'un autre côté, M.P. Gérin a montré que dans la région liégeoise, les industriels doctrinaires avaient souvent soutenu des œuvres catholiques (7). Quant aux socialistes, ils dissocient également anticléricalisme et rationalisme, en se réclamant de la formule « religion, affaire privée » (8).

On peut tenir toutes ces déclarations, toutes ces attitudes, pour sincères, ce qui ne les empêche pas d'être souvent contredites, d'un côté par les liens qui unissent le parti catholique à la hiérarchie ecclésiastique ; de l'autre, dans les partis de gauche, dans des prises de positions qui dépassent le simple anticléricalisme. Des polémistes conservateurs, comme G. Lebrocq, ont recensé de véritables déclarations de guerre au catholicisme proférées du côté libéral (9). Chez les socialistes, Hector Denis prône plusieurs fois à la Chambre la morale rationaliste qu'il oppose à celle de l'Église (10). Les maisons du Peuple abritent les sociétés de libres penseurs, Walter-Fernandez affirme qu'il existe « une contradiction flagrante entre le principe même des religions d'une part, et le socialisme d'autre part » (11) et les librairies du parti diffusent des publications telles que le « Pourquoi je suis Libre Penseur » de Victor Burton-Pierard (12).

Dans la pratique, les partis de gauche paraissent s'être moins intéressés aux opinions religieuses de leurs élus qu'à certaines de leurs prises de positions en faveur d'institutions catholiques ou contre des institutions laïques. En 1845, l'Alliance libérale de Bruxelles répudie le conseiller communal Everard-Goffin parce qu'on lui reproche

(6) GARSOU (J) : *Les débuts d'un grand règne*, Bruxelles, 1931-1934, 2 v. in -12, passim et NYSSENS (A.) : *Eudore Pirmez*, Bruxelles, 1893, in-8°, p. 374 et passim.

(7) *Catholiques liégeois et Questions sociales* (1833-1914), Bruxelles, Etudes sociales, 1959, in 16, pp 33 à 37 et passim.

(8) cfr. par ex. l'étude, faite à un point de vue catholique, de R. VANDER GUCHT : *Les Socialistes et la Religion*, Bruxelles, Etudes sociales, 1959, in 16, pp. 7-19.

(9) *Les Libéraux peints par eux-mêmes*, Paris-Bruxelles, 1876, in 16. Mais pour mieux servir sa cause, Lebrocq range sous l'étiquette libérale, socialistes et anarchistes.

(10) *La Morale Rationaliste*, Ixelles-Bruxelles, 1895, in 16.

(11) *Socialisme et Religion*, La Louvière, 1910, in 16, -pp.

(12) Bruxelles, imp. J. Maheu, 1893, in 16, 32 pp. La couverture porte la mention « Vente en gros au Journal Le Peuple. » — De même la librairie du Peuple diffuse peu avant la Grande Guerre, la brochure d'Hector Denis : *Religion et Révolution* et un texte anonyme : *Crimes, Religion, Misère*.

d'avoir mis ses enfants chez les Jésuites et à l'Université de Louvain (13). De même en 1857, les libéraux bruxellois abandonnent le conseiller sortant Otlet-Dupont pour avoir refusé de voter des subsides à l'Université libre de Bruxelles et à l'hospice laïque de Sainte Gertrude « lui qui votait avec empressement un subside à la congrégation des Petites-Sœurs » (14). On l'accuse aussi d'appartenir à la société de Saint-Vincent de Paul, ce dont il se défend avec énergie (15). La même année l'association libérale de Saint-Josse-ten-Noode refuse de considérer comme l'un des siens le candidat Dewandre parce qu'il est marguillier de sa paroisse et aussi parce qu'il a favorisé en sa qualité de conseiller à la Cour de cassation les intérêts du clergé en matière d'organisations charitables (16). En 1874, la *Chronique* s'indigne parce que l'Association libérale de Bruxelles veut présenter aux élections provinciales l'avocat Louis Leclercq qui, non seulement va à la messe mais qui, surtout, orne sa maison les jours de procession de « tous les oripeaux en usage dans le monde des sacristies » (17).

En 1869 et 1870, lors des polls de l'Association libérale de Gand, des reproches du même genre seront faits à plusieurs candidats. L'Association les maintiendra pourtant sur ses listes. Une étude plus poussée montrerait, croyons-nous, que les doctrinaires étaient plus indulgents en matière de laïcité que les progressistes et les socialistes, les militants des petites villes et des campagnes que ceux des grandes cités et les Flamands que les Wallons.

De même si les catholiques n'adhèrent plus à la franc-maçonnerie après la circulaire épiscopale du 28 décembre 1837, si cette organisation compta surtout dans son sein, depuis cette époque, des libres penseurs, si elle renonça enfin à invoquer le « Grand Architecte de l'Univers », elle n'imposa pourtant jamais à ses membres une adhésion au rationalisme, à laquelle une partie d'entre eux, déistes, protestants ou israélites n'auraient pu souscrire.

Les faits qui viennent d'être évoqués expliquent pourquoi, on ne peut songer à dresser actuellement un bibliographie complète de la

(13) *Journal de Bruxelles*, 22 octobre 1845 et *Observateur*, 25 octobre 1845.

(14) DESMANNIT (F), : pseudonyme de F. Tindemans : *Les avancés*, Bruxelles, 1858, 8°, p. 68.

(15) Tract d'Otlet-Dupont, Bruxelles, 26 octobre 1857.

(16) Tablettes électorales - Saint-Josse-ten-Noode, le 25 octobre 1857.

(17) 24 mai 1854.

Libre Pensée en Belgique. Cette bibliographie risquerait d'être énorme puisque son sujet touche à des domaines aussi divers que l'histoire politique, l'histoire sociale, l'histoire religieuse ou l'histoire des idées. Elle risquerait également d'être décevante car la plupart des ouvrages qu'on y mentionnerait, n'aborderaient son thème principal qu'indirectement.

En conséquence, on se contentera d'indiquer quelques points de repères, de fournir quelques échantillons, qui aideront l'historien dans ses premières recherches. D'autre part la documentation se prête mal, comme on le verra, à la division habituelle des bibliographies en sources inédites, sources imprimées et travaux, aussi les indications qui suivent seront classées, selon un plan purement pragmatique, en trois chapitres : Sociétés et institutions — propagande anticléricale et rationaliste — revendications laïques et conséquences.

I. SOCIÉTÉS ET INSTITUTIONS

A. Sociétés de Libre Pensée

Vers le milieu du XIXe siècle, les enterrements civils provoquaient souvent des incidents avec le clergé. C'est pourquoi, des ouvriers socialistes fondèrent à Bruxelles le 21 août 1854 l'*Affranchissement* dans le but de faciliter les funérailles civiles. En 1857, une rupture se produit dans le groupe. La majorité refuse d'ajouter à ses activités, l'organisation d'une caisse « de secours mutuels et de secours fraternels ». La minorité se retire et forme l'association des *Solidaires*. D'autres scissions se produiront encore dans les deux groupements. Elles donneront naissance aux *Cosmopolitains*, aux *Libres-Penseurs d'Ixelles*, etc. Malgré les querelles qui les opposent, toutes ces sociétés auront en commun un recrutement surtout prolétarien, et une idéologie non seulement rationaliste, mais encore socialiste et révolutionnaire. Ajoutons que dans la langue du temps le mot *solidaire* fut appliqué indistinctement à tous les groupements de libre pensée par les catholiques.

Au contraire la *Libre Pensée*, créé à Bruxelles, le 19 janvier 1863, compte surtout parmi ses 41 fondateurs des hommes de lettres, des professeurs et étudiants, des négociants et des employés. Son recrutement est si nettement bourgeois qu'en 1865, les ouvriers ne formaient pas un pour cent de ses effectifs. D'un autre côté, si cer-

tains fondateurs de la *Libre Pensée*, et notamment Hector Denis, étaient socialistes, la plupart d'entre-eux appartenaient au libéralisme « avancé ». Les statuts ne faisaient du reste aucune allusion ni à la politique ni au problème social.

Désormais le mouvement est lancé. Des sociétés du type de la *Libre Pensée* ou de celui de *l'Affranchissement* apparaissent en province. Dès 1867, un congrès national est tenu à Liège ; on y décide de se grouper. Mais cette fédération, pour divers motifs et en particulier à cause de l'indiscipline des associations, connaîtra des temps agités et ne sera définitivement organisée qu'en 1885.

Enfin les rationalistes belges, créeront, en 1880, à l'initiative de César de Paepe, la Fédération Internationale des Libres Penseurs. Comme la Fédération nationale, elle groupe les associations du type « bourgeois » et celles du type « prolétarien », ce qui, dans les deux cas, n'ira pas sans heurts.

A l'heure actuelle, les deux fédérations subsistent, ainsi qu'en Belgique de nombreuses sections. Mais d'autres, et par exemple les *Solidaires* ont disparus. Une enquête, qui n'est malheureusement qu'à son début, permettra peut-être de retrouver leurs archives. Mais l'historien dispose dès à présent d'un bon échantillon du genre, grâce à un registre qui contient les procès-verbaux des réunions tenues par *l'Affranchissement* du 13 février 1860 au 12 janvier 1875. Ce document entré aux Archives Générales du Royaume, il y a quelques années, a été publié par H. WOUTERS dans ses : *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging (1853-1865)*, Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, n° 40, 1966.

D'autre part, on notera que les sociétés rationalistes, celles de composition prolétarienne du moins, ont été surveillées discrètement par la police. Aussi, à Bruxelles, les Archives de la Ville contiennent des comptes-rendus des réunions de ces groupes, qui ont été rédigés par des indicateurs. Il faut ajouter que ce genre de documents doit être soumis à une sévère critique à cause de la tendance bien connue des informateurs de police, à exagérer les faits.

On pourrait peut-être trouver aussi quelques renseignements à leur sujet dans les archives épiscopales.

Les sources imprimées sont relativement abondantes, mais n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'un recensement systématique. Elles sont représentées par des écrits de plusieurs genres, au sujet desquels on se bornera à fournir quelques exemples.

Historiques de groupements :

L'AFFRANCHISSEMENT : *Histoire des sociétés rationalistes de la Belgique Bruxelles*, 1879 - En fait œuvre de N. Coulon, qui paraît devenue introuvable.

UN LIBRE PENSEUR SOCIALISTE : *Extraits de documents pour servir à l'histoire du rationalisme en Belgique* - Bruxelles, L. Verrycken, 1879-32 p. et surtout :

Liber Memorialis des Fêtes du Cinquantenaire de la fondation de la Libre Pensée de Bruxelles - Ixelles-Bruxelles, 1913, in-16.

Comptes-rendus de Congrès :

Compte-rendu du VIIIe Congrès rationaliste tenu à Bruxelles le 28 et 29 mars 1880 - Bruxelles, Brismée, 1880, in-16.

Congrès International des Libres Penseurs tenu à Anvers en 1885 -

Compte-rendu officiel - Bruxelles, Brismée, 1887, in-16.

Almanachs : Almanach de l'Affranchissement pour 1894, Bruxelles (1894), in 32, 64 pp.

Publications de conférences faites dans des sociétés rationalistes.

VAN CAUBERGH : *Conférence sur l'Athéisme donnée à la Libre Pensée de Bruxelles le 21 janvier 1881* - Bruxelles, Alliance typographique, 1881, in-16, 50 p.

GOEY (Roger de) : *Le sentiment religieux en Angleterre* - Conférence donnée à la Libre Pensée de Bruxelles, le 17 février ; à Anvers, le 7 mars ; à Liège le 26 mars ; à Charleroi le 2 avril 1882. Huy, Delhaise, 1882, in-16, 28 p.

Presse du mouvement rationaliste :

Le Libre Examen, journal rationaliste paraissant le 1er, le 10 et le 20 de chaque mois (1865-1868).

La Raison. Hebdomadaire puis bi-mensuel. Publié à Bruxelles de 1889 à 1900, puis à Paris et à Bruxelles, il disparaît, semble-t-il, en 1914, après une interruption de janvier 1909 à juin 1911.

La Pensée : fondée en 1905, paraît toujours, actuellement mensuel.

De Rede, Orgaan van den gewestelijken vrijdenkersbond van Noord-België, mensuel, 1895 à 1911 au moins.

Presse en général :

Par exemple :

Journal de Gand, 23 décembre 1887, insère in extenso le rapport de Cambier, président de la Libre Pensée de Gand sur l'activité de cette société pendant un an.

César De Paepe donne pendant plusieurs années, à partir de 1886, un *Bulletin de la libre pensée* à la revue : la *Société Nouvelle*.

Travaux :

L'ouvrage de ROBERTSON (J-M) : *A history of freethought in the nineteenth century* (Londres, 1929, 2 v. 8°), capital pour l'ensemble du sujet, ne contient cependant que trois pages, fort mal informées, sur la Belgique. En revanche, le récent article de LEVEQUE (P) : *Libre Pensée et Socialisme (1889-1939) Quelques points de repère*. *Le Mouvement social*, n° 57, (octobre-décembre 1966, pp. 101-141). fournira matière à d'utiles comparaisons entre la Belgique et la France.

Une seule étude scientifique a pour objet les sociétés rationalistes belges, celle de l'américain KITELL (A.H.) : *Socialist vs Catholic in Belgium : The Role of Anticlericalism in the Development of the Belgian Left*. *The Historian*, t. XXIII, n° 4, pp. 418-435.

Mais on trouvera d'utiles renseignements dans BERTRAND (L) : *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*. Bruxelles-Paris, 1906-1907, 2 v gr 8° et dans certaines biographies et notamment :

DE PAEPE (C) : *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIXe siècle*, (Abonnement Germinal, 8e année, n° 5) Gand, 1911, in-16.

BERTRAND (L) : *César De Paepe, sa vie, son œuvre*, Bruxelles, 1909, 8°.

KUYPERS (J) : *Jan Pellerin, een vergeten redenaar en anarchist*, Antwerpen, Ontwikkeling, 1962, 8°.

B. Franc-Maçonnerie

De la Révolution Française au milieu du XIXe siècle la franc-maçonnerie a connu une histoire compliquée soit par des rivalités de rites, soit par des facteurs contingents, comme l'orangisme, qui conduisit à des scissions au lendemain de la Révolution de 1830. Mais dans la deuxième partie du siècle, pratiquement tous les ateliers belges dépendent, soit du Grand Orient de Belgique, soit lorsqu'il s'agit de grades dits « supérieurs » du Suprême Conseil et il existe désormais

d'excellentes relations entre les deux associations, les loges du Suprême Conseil recrutant du reste leurs membres parmi les adhérents du Grand Orient.

Les archives du Suprême Conseil et surtout celles du Grand Orient ont été fort éprouvées pendant la seconde guerre mondiale, par la persécution hitlérienne. Il en a été de même pour les loges dont les collections ont subi alors des dommages difficilement réparables.

A la différence du Grand Orient de France qui après 1944 a laissé ses archives anciennes en dépôt à la Bibliothèque Nationale, les organisations maçonniques belges n'ont pas ouvert leurs collections au public.

M. Van Eenoo a eu l'obligeance de nous signaler l'existence de documents maçonniques aux archives épiscopales de Bruges. Il est possible que les archives des autres diocèses possèdent des pièces du même genre. L'Université de Louvain a hérité une collection maçonnique pauvre en manuscrits, mais riche en imprimés.

Mais des pièces maçonniques se trouvent dans des institutions plus facilement accessibles : dans différents fonds des Archives générales du Royaume, par exemple.

Aucun relevé de ces diverses sources inédites n'a encore été dressé, pas plus que de bibliographie systématique des sources publiées qui sont du reste nombreuses.

En revanche, les organisations du type du Grand Orient et du Suprême Conseil, les diverses loges, et enfin leurs adeptes, ont fait imprimer des documents qui, comme pour la Libre Pensée, ressortissent à plusieurs genres.

Historiques :

1) de l'ensemble de l'organisation :

GOFFIN (J) : *Histoire populaire de la Franc-Maçonnerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Spa 1862, in-12.

CLEMENT (F) : *Histoire de la Franc-Maçonnerie belge au XIXe siècle*. Bruxelles, Imprimerie du Suprême Conseil, 1948-1949, 2 v. in-16.

CLEMENT (F) : *Contribution à l'étude des Hauts Grades de la Franc-Maçonnerie et particulièrement à l'histoire du Rite Ecossais ancien et accepté en Belgique*. Bruxelles, Imprimerie du Suprême Conseil, 1937, 8°.

2) *monographies de loges* (classées par villes)

Anvers :

SMITS (A) : *Vijftig Jaar Geschiedenis van de Achtb. L. Marnix van St. Aldegonde*. Antwerpen, s. d., 8°.

Ath :

FROIDCOURT (G. de) : *La Franc-Maçonnerie au pays du Hainaut. Une loge maçonnique à Ath*. Gembloux, 1938, 8° (tiré à part du Premier Congrès International de régionalisme. Ath 1937).

Bruxelles :

HENNEBERT (O.) : *Aperçu de l'histoire de la loge des « Vrais Amis de l'Union et du Progrès »*. Bruxelles, Weissenbruch, 1892, 8°.

LARTIGUE (L) : *La loge des Amis Philanthropes à l'Orient de Bruxelles*. Bruxelles, Guyot, 1893-1897, 2 v in-8°

Courtrai :

DE BACKER (F) : *La Maçonnerie à Courtrai avant l'installation de la R. Loge L'Amitié en 5.906*. Courtrai, l'Amitié, 1958, 8°.

Durbuy :

W.G. : *Histoire d'un atelier en Sommeil. La R. Loge l'Etoile des Ardennes à l'Orient de Durbuy*. Bull. du Gr. Or. de Bel, 5910, pp. 110-130.

Gand :

E.T. : *R.L. La Liberté. Or. de Gand 5866-5966*. Gand, s.d. (1966) 8°.

DESTANBERG : *Histoire... du Septentrion à l'O. de Gand*. Gand, Hoste s.d. (1911), 8°.

A.V. : *La franc-maçonnerie gantoise*. Gand, 1953, 8°.

Liège :

DEBRUGE (J) : *Histoire de ... la « Parfaite intelligence »... de Liège*. Bull. du Gr. Or. de Bel. 5926, pp. 182-199.

Louvain :

SARLY (H) : *Contribution à l'Histoire de la Franc Maçonnerie à Louvain (5773-5959)*. Louvain, La Constance, 1958, 8°.

Mons :

CUVELLIEZ (N) : *Deux siècles de Maçonnerie Montoise*. Mons, La Parfaite Union, 1959, 8°.

Namur :

CLEMENT (F) : *Contribution à l'histoire de la R.L. La Bonne Amitié à l'Orient de Namur*. Bull. du Gr. Or. de Bel. 5934, pp. 139-288.

FROIDCOURT (G. de) : *La franc-maçonnerie à Namur avant 1830*
Annales Fed. et Hist. de Bel. XXXI : ses. Namur 1938, fasc. IV,
pp. 370-390.

Publication de conférences ou autres travaux faits dans les loges :

par exemple :

Mémoires des loges belges sur l'instruction obligatoire et projet de loi 1860. Bruxelles et Leipzig, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1863, in-16.

ou

STEIN (Em.) : *Loge des Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis - Rapport sur la question du travail des femmes et des enfants dans les manufactures, présenté au nom de la Commission d'Economie Politique.* Bruxelles, P.A. Paris, 1874, 14 p.

Annuaire : par ex. : *Annuaire maçonnique du Gr. Or. de Belgique pour...* 5.848. Bruxelles 1848, in-16.

Presse maçonnique :

Les journaux et les revues consacrés spécialement à la Franc-Maçonnerie belge ont eu en général une existence éphémère, mais il faut attirer l'attention sur l'importance exceptionnelle de deux publications : le *Bulletin du Grand Orient en Belgique*, qui débute en 1874, avec quatre numéros par an, en principe, et qui s'achève en 1938. Cette publication a été poursuivie depuis par les *Cahiers*, puis à nouveau par le *Bulletin* avec une périodicité irrégulière.

et le :

Bulletin des travaux du Suprême Conseil de Belgique. Publié depuis 1864 avec une périodicité irrégulière.

Presse antimaçonnique :

Le Bulletin antimaçonnique mensuel (1911-1914).

Revue internationale de Sociétés secrètes. Paris, 1912-1939.

Presse en général :

Des journaux libéraux comme l'*Observateur belge*, par exemple, insèrent parfois des articles, bien documentés et favorables aux loges. Inversement, des feuilles catholiques, et notamment le *Bien Public* publient des documents maçonniques en les accompagnant de commentaires critiques.

Littérature polémique au sujet de la Franc-Maçonnerie.

Pendant le XIX^e siècle, et surtout à partir de 1839, la franc-maçonnerie a été âprement combattue par de nombreux auteurs catholiques.

Une partie de cette littérature, utile à l'histoire des mentalités, l'est peu pour celle des loges belges. Elle a en effet pour principaux thèmes : l'origine maçonnique de la Révolution française, les infiltrations juives dans la Franc-Maçonnerie, et l'époque de la vogue de Léo Taxil, le caractère démoniaque des loges, mais les questions belges y tiennent peu de place. Pour ne se borner qu'à un cas, lorsque l'abbé Auguste ONCLAIR publie : *La France-Maçonnerie, ce qu'elle est, ce qu'elle fait, ce qu'elle veut. Entretiens familiers d'un catholique avec un libéral modéré*, Liège, Dessain, 1884 in-16, il précise que son travail est l'adaptation d'une brochure italienne à un public belge et français.

En revanche d'autres livres s'attaquent aux loges, en se fondant sur des documents d'origine authentiquement maçonnique et belge, et constituent à cet égard une source de précieuses informations. C'est notamment le cas de la brochure, publiée anonymement, mais attribuée à l'abbé GIDE : *Les Francs-Maçons peints par eux-mêmes. Scènes de leur vie privée*. Bruxelles, Fonteyn, 1854, 8°, 69 p., et surtout celui de l'ouvrage d'A. NEUT : *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité à l'aide de documents authentiques*. Bruges et Gand, 1866-1867, 2 v 8° ; 2° éd.

A ces attaques répondent des apologies de la Franc-Maçonnerie, du type de « *La Franc-Maçonnerie selon M.V. Deschamps, de la congrégation du Très Saint Rédempteur, examinée par un membre de la confraternité des Francs-Maçons* (Namur, Colin, 1864, 8°, 38 p.), œuvre de Lucien NAMECHE ou de *Mon Cousin Gilles ou le secret des Francs-Maçons*, (Verviers 1838, 8°, 16 pp.). C.V. et attribué à Christophe Verdout.

Il faut citer aussi une œuvre d'un caractère quelque peu différent : *Les Francs-Maçons*, de P. TEMPELS, publiée pour la première fois anonymement en 1888 ; et rééditée plusieurs fois, sous le nom de son auteur. Cette brochure avait pour but de fournir une première information aux candidats à la maçonnerie.

Travaux :

La franc-maçonnerie belge du XIXe siècle a été moins étudiée que celle du Siècle des Lumières. Il existe pourtant quelques travaux qui lui sont consacrés en tout ou en partie.

On se permettra de citer, tout en s'excusant, mais la bibliographie a ses exigences :

BARTIER (J) : *Francs-maçons italiens et français à Bruxelles à l'époque du roi Guillaume d'après des documents inédits*. Risorgimento, 7e année, 1964, n° 1, pp. 24-48.

BARTIER (J) : *Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques* (1ère partie). Rev. Univ. Lib. de Brux., nv. série, 16e année, octobre 1963 - avril 1964, n° spécial, pp. 137-233.

FROIDCOURT (G. de) : *Deux Magistrats français à Liège sous l'Empire, Saint-Martin et Guynemer*, Bulletin « Le Vieux-Liège » t. VI, n° 149, avril-juin, 1965.

KUYPERS (Julien) : *Les Egalitaires en Belgique - Buonarroti et ses sociétés secrètes d'après des documents inédits 1824-1836*. Bruxelles, Librairie Encyclopédique, 1960, 8°.

SIMON (A) : *Aspects de l'Unionisme. Documents inédits 1830-1857*, Wetteren, édit. Universa, 1958, 8°.

WILLEQUET (Jacques) : *La vie tumultueuse de l'abbé Helsen, 1791-1842 - Un schisme libéral et prolétarien à Bruxelles*. Bruxelles, Edit. du Panthéon, 1956, in-16.

C. Ligue de l'Enseignement et Willems-Fonds

Fondée le 26 décembre 1864 par un groupe composé de libres penseurs, de francs-maçons et de professeurs de l'Université de Bruxelles, la Ligue jouera pendant toute la période étudiée ici un rôle capital dans le développement de l'enseignement laïque et dans la lutte pour l'instruction obligatoire.

Le comité central de Bruxelles et certaines sections locales possèdent encore des archives, mais la source principale est constituée pour la Ligue, par son *Bulletin*, dont le premier numéro a été publié en 1865 et qui paraît toujours. On notera que le *Bulletin* est complété par une série de *Documents*, à périodicité irrégulière. On notera également que dans les dernières années, le *Bulletin* paraît moins souvent, mais que la Ligue a fondé une nouvelle revue : *La Tribune laïque*.

Quelques ouvrages permettent de compléter la documentation fournie par le *Bulletin*. On songe notamment à :

TEMPELS (P) : *L'Instruction du Peuple*. Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865, 8°.

SLUYS (A) : *Mémoires d'un pédagogue*. Bruxelles, Ligue de l'Enseignement 1939, 8°.

MARTENS (Mina) : *Charles Buls*. Bruxelles, 1958, 8°.

HALKIN (L.E.) : *La Section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement en 1865-1866* (in *Mélanges G. Jacquemyns* - Bruxelles, Institut de Sociologie 1968, 8°, pp. 415-419).

Willems-Fonds : Sur cette importante œuvre de culture populaire libérale et flamande, on consultera : *Eeuwfeest van het Willems-Fonds* - 1851-1951 - (Gand, 1951, 8°).

D. Institutions d'enseignement laïque :

Les militants du rationalisme ont eu généralement pour idéal en matière scolaire, l'école publique laïque et obligatoire. Mais les circonstances ont été telles que cet idéal n'a été réalisé qu'assez tard, et partiellement. C'est la raison de l'existence de certaines écoles laïques, ou en tout cas non-catholiques, et privées pendant le XIXe siècle. Elles n'ont jamais été étudiées systématiquement. On se bornera citer sur ce sujet :

BATTISTINI (Mario) : *Esuli Italiani nel Belgio. Un educatore, Petro Gaggia et il suo collegio convitto a Bruxelles*. Brescia, 1935, 8°.

E. Université Libre de Bruxelles

Une de ces institutions, l'Université de Bruxelles, a tenu dans la vie belge une place particulièrement importante.

Les grandes lignes de son histoire sont retracées dans des ouvrages publiés à l'occasion d'anniversaires importants : *Université libre de Bruxelles. Statuts. Discours, Rapports*. Bruxelles, 1859, in-16.

VANDERKINDERE, (L.) : 1834-1884 - *L'Université de Bruxelles*. Bruxelles, Weissenbruch, 1884, 8°.

GOBLET D'ALVIELLA (Cte) 1884-1909. *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle*. Bruxelles 1909-8°.

1909-1934 - *L'Université de Bruxelles*, t. 1 (seul paru) 1934. Imp. Scripta, 8°, 1934.

BARTIER (J) : *L'Université Libre de Bruxelles*, 1834-1959, Bruxelles, Malvaux, 1959-8°.

Sur le passage du déisme au rationalisme chez les étudiants de l'Université Libre au milieu du XIXe siècle, on se permet de renvoyer à BARTIER (J) : *Le mouvement démocratique à l'Université Libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs*. Cahiers du Libre Examen, 1966-67.

L'apport le plus original de l'Université à l'idéologie rationaliste a été le développement du concept de « libre examen ». Cette notion a fait l'objet de nombreux travaux, philosophiques ou historiques. On n'en citera qu'un, récent et particulièrement important :

STENGERS (J) : *L'apparition du libre examen à l'Université de Bruxelles*. Rev. Univ. Lib. de Brux., nv. série, 16e année, octobre 1963 - avril 1964, n° spécial, pp. 59-136.

II. PROPAGANDE ANTICLERICALE ET RATIONALISTE

Une doctrine se propage par divers procédés, qui s'adressent souvent plus à la sensibilité qu'à la raison. Une situation économique ou sociale, ou des circonstances personnelles, peuvent amener un individu plus qu'un long effort de réflexion à changer d'idéologie. Au surplus, même si le changement d'attitude est l'effet de motifs intellectuels, il est rarement possible de retrouver les facteurs précis, et par exemple les livres, qui auraient provoqué cette évolution. C'est pourquoi, les renseignements qui suivent constituent à nouveau des données sommaires sur une action, et non sur son efficacité.

Propagande par l'image :

Un recueil est à citer, qui montre l'intérêt du sujet, mais malheureusement pour une période trop brève :

GRAND-CARTERET (J) : *Contre Rome - La bataille anticléricale en Europe*. Paris, Michaud, s.d., in-16.

Propagande par la chanson :

Elle constitue, pendant le XIXe siècle, une des formes de propagande, le plus facilement assimilable par des hommes souvent illettrés. Si la chanson socialiste, française et belge, a fait l'objet de quelques travaux, la chanson anticléricale et rationaliste ne paraît pas avoir été étudiée. On tirerait pourtant quelques enseignements de l'examen d'œuvres, comme celle de Prosper Voglet, « le chansonnier aveugle ».

Propagande par l'œuvre de fiction :

Ici encore le sujet semble neuf. Son étude pourrait avoir pour point de départ, le théâtre de J. Robyn, ou des romans comme la *Maison tranquille* d'E. LECLERCQ ou le *Trou aux chiens* de J. CHALON.

Propagande par l'œuvre doctrinale ou par le pamphlet.

Les écrits anticléricaux et rationalistes sont innombrables. L'ensemble du sujet n'a pas encore fait l'objet d'études ou même de bibliographies systématiques.

On pourra utiliser comme points de départ :

VERLIÈRE (Alfred) : *Guide du Libre-Penseur...* Bruxelles, Imp. Fischlin, 1872, 8°, 48 p.

DOM JACOBUS (= Ch. POTVIN) : *Tablettes d'un libre-penseur.* Bruxelles, Kistemaekers, 1879, in-16.

Les deux ouvrages ont évidemment fort vieilli. On les complètera par un travail scientifique récent :

ERBA (A) : *L'esprit laïque en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870) d'après les brochures politiques.*

Bibli. de la Rev. d'Hist. Eccl., fasc. 43 - Louvain, 1967, 8°.

Dans l'ensemble des écrits anticléricaux et rationalistes, on peut distinguer des œuvres rédigées par des intellectuels à l'intention d'un public instruit. On songe notamment aux livres de Tiberghien et des autres philosophes krausistes, à ceux de Louis et Agathon De Potter et d'autres socialistes colinsiens, à ceux de jurisconsultes comme François Laurent, J. Bara ou E. Allard, etc.

Mais d'autres publications, plus directement de propagande, étaient destinées à un public plus vaste et moins cultivé. Un bon échantillon du genre est fourni par le :

Catéchisme du rationaliste. Bruxelles, Poot et Cie, 1877, in-16, publié par le Dr. H. BOËNS, sous le pseudonyme L. DEL'SAMBRE et A. DE VIRTON. Cette brochure emprunte son plan et jusqu'à sa présentation matérielle au Catéchisme de Malines.

A un autre point de vue, on peut classer les écrits anticléricaux ou rationalistes en deux groupes : ceux qui sont édités grâce à des initiatives individuelles et ceux dont la publication a été favorisée par des sociétés de libre pensée. Ce dernier cas est par exemple celui de la traduction française d'une brochure allemande :

MOST (J.) : *La peste religieuse.* Andrimont, Imp. G. Brandt, 1892, in-16, 20 p. qui a été réalisée par *Les Ouvriers Solidaires ver-viétois.*

De même la brochure anonyme : *Over de biecht* (Gent, drukk. F. Haghe, 1883, in-16) porte en sous-titre « Propagandeschriftje uitgegeven door den « Gentschen Vrijdenkersbond ».

Ces écrits sont parfois groupés dans des collections. On en citera deux particulièrement importantes :

La *Bibliothèque de la Pensée*, éditée par le journal du même nom et La *Bibliothèque de Propagande*, qui groupe plusieurs centaines de titres et qui par exemple publia dans la seule année 1906 une cinquantaine de brochures.

Enfin, on ne peut séparer l'étude du mouvement rationaliste de celles des écrits dirigés contre lui, comme, la brochure du pasteur L. DURANT : *Sans Dieu pas de Morale*. Bruxelles, Librairie Générale, 1874, in-16.

III. LES REVENDICATIONS LAIQUES ET LEURS CONSEQUENCES

Comme on l'a écrit plus haut, les relations de l'Eglise et de l'Etat constituent un fait majeur de la vie belge au XIXe siècle. A ce titre, l'historiographie politique est à consulter pour l'étude de l'anticléricalisme et de la libre pensée.

Mais il est évident que le conflit entre catholiques et « laïcs » exerçait une influence plus directe et plus forte dans certains secteurs que dans d'autres. Secondaire dans le domaine de la politique économique et dans celui des relations extérieures, sauf à l'époque de l'unification italienne, cette influence est en revanche essentielle en ce qui touche les points suivants :

Interprétation de la Constitution en matière de liberté de conscience et d'enseignement :

Le sujet a été souvent abordé par les juristes. Du côté des historiens, des auteurs comme Mgr. Simon et le R.P. Van Isacker ont montré quelles furent les diverses réactions catholiques à l'égard de la Constitution, mais les conceptions libérales ne paraissent pas avoir fait récemment l'objet de travaux scientifiques.

Laïcisation de l'enseignement :

Les sources inédites ou imprimées sont nombreuses, mais n'ont pas été étudiées systématiquement. On attend beaucoup pour la période 1878-1884, de la thèse que prépare M. LORY.

Sur un point particulier, les origines de l'enseignement laïque pour filles, on se permet de citer :

BARTIER (J) : *Un siècle d'enseignement féminin. Le lycée Royal Gatti de Gamond et sa fondatrice*. Bruxelles, Malvaux, s.d. (1964) Brochure in -12.

Laïcisation des institutions d'assistance :

L'ouvrage du R. P. MULLER (A) : *La querelle des fondations charitables en Belgique*. Bruxelles, 1909, 8° est encore utile, mais a fort vieilli.

De même, on ne trouve à citer aucun ouvrage scientifique récent consacré à des thèmes, tels que la laïcisation des hôpitaux, la suppression du serment religieux en justice, la question des cimetières ou celle de la crémation.

On signalera enfin que l'opposition entre catholiques et laïcs, se traduit d'une façon particulièrement brutale, lors de manifestations organisées par l'un ou l'autre parti. On relèvera, à ce propos, des notations intéressantes dans :

KALKEN (Fr. van) : *Commotions populaires en Belgique (1834-1902)*. Bruxelles, 1936, 8°.

LORY (J) : *L'atmosphère de Bruxelles lors des fêtes jubilaires de Pie IX*. Cahiers Bruxellois, t VI, pp. 65-75.

VERMEULEN (U) : *Katholieken en Liberalen tegenover de Gentse Pacificatiefeesten*. Handel Maatsch. Gesch. en Oudheidkunde te Gent, n. reeks, t. XX, 1966, pp. 167-185.

DISCUSSION

Au cours du débat, outre une intervention de M. Stengers à propos de l'intérêt des polls électoraux en vue de mieux cerner les exigences de certains partis en matière de rationalisme, le P. Boland rappela la propagande des *Carbonari*.

M. Lory posa la question de savoir s'il y avait moyen de dégager la part qui revient réellement à la propagande rationaliste dans les cas d'organismes comme la Ligue de l'enseignement ou le Willemsfonds, qui poursuivaient à la fois un but pédagogique ou culturel et un but rationaliste.

M. Halkin signala qu'on pouvait retrouver le texte de certaines chansons caractéristiques dans les almanachs d'étudiants des universités de Liège et de Gand.

BRONNEN VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE
PAROCHIALE MISSIES TIJDENS DE XIX^e EEUW,
BEWAARD OP HET ARCHIEF VAN HET BISDOM
TE BRUGGE

DOOR

Stany d'YDEWALLE
Licentiaat in Wijsbegeerte en Letteren

Inleidende nota

De missiebeweging in het bisdom Brugge werd bestudeerd voor de periode 1834-1848 (1). De aanvangsdatum van deze periode, de datum van de oprichting van het bisdom Brugge, is tevens deze van een nieuwe tijd van missionering in West-Vlaanderen en meer algemeen in alle Belgische bisdommen. Alhoewel de diocesane clerus het belangrijkste aandeel heeft in deze werking, houdt dit nieuw begin voor wat het bisdom Brugge betreft sterk verband met de activiteit van de Jezuïeten. Deze zijn inderdaad de enige regulieren die er bij de missies betrokken zijn. De missiewerking is met de opheffing van de Sociëteit van Jezus in 1773 zeer snel teruggevallen en in de revolutionaire periode practisch stil gelegd. Slechts in 1833 wagen de Jezuïeten het hiermede te herbeginnen. Voordien vrezden zij nog te hevige reacties tegen hun pas herstelde orde. De Redemptoristen vangen in hetzelfde jaar ook aan met hun missieactiviteit, zoals gezegd echter aanvankelijk niet in het bisdom Brugge.

Het bronnenonderzoek op het Archief van het Bisdom te Brugge voor de tweede helft van de XIX^e eeuw was noodzakelijk veel oppervlakkiger. Het ging hier alleen om een eerste vlugge prospectie, zonder inhoudelijke analyse. Twee sporen werden bij dit verder onderzoek gevolgd. Vooreerst werd verder gegaan in de richtingen die in

(1) S. VAN OUTRYVE d'YDEWALLE. *Structuren van het bisdom Brugge tijdens het episcopaat van Fr.-R. Boussen, 1834-1848*. Onuitgegeven licentiaatsverhandeling. Leuven, 1966. XXXV-260-(34) pp. Zie over de parochiale missies de pp. 48-57.

het onderzoek voor de jaren 1834-1848 gevolgd waren. Verder lieten wij ons vooral leiden door de aanwijzingen van de inventaris van het archief (2).

I. DE HANDELINGEN VAN DE BISSCHOPPEN

In de Handelingen van de Bisschoppen vindt men een zeer groot aantal vermeldingen van parochiale missies voor de periode 1835-1841 (3). Noch in de *Litterae annuae* van de Jezuiten (4), noch in het *Journal historique et littéraire* (5) vindt men gegevens over missies die niet in de Handelingen vermeld worden, op enkele uitzonderingen na. Men mag dus de lijst, die men op grond van de gegevens uit de Handelingen kan opmaken, als vrij volledig beschouwen.

De gelegenheid tot deze vermelding van de missies in de Handelingen is het verlenen van speciale jurisdictie aan de biechtvaders van de missie (6). Soms vindt men er ook andere gegevens: duur van de missie, aantal en soms namen van de missionarissen, bezoek van de bisschop...

Vanaf 1842 houdt men een speciaal register voor deze jurisdictieverleningen, zodat deze uit de Handelingen verdwijnen. Opzoekingen naar dit belangrijk stuk bleven tot op heden echter vruchteloos.

In deze Handelingen vindt men ook allerlei andere gegevens, nl. in de vele brieven die er opgenomen zijn. Over de parochiale missies vindt men er echter niet veel nieuws.

Al deze bemerkingen over de bruikbaarheid van de Handelingen voor een studie van de missiewerking in het bisdom Brugge gelden ook voor de tweede helft van de XIXe eeuw. De Handelingen zijn dus in elk geval te onderzoeken, alhoewel men er de gegevens over de missies niet meer systematisch heeft opgetekend na 1841.

(2) B. JANSSENS DE BISTHOVEN. *Inventaris van het bisschoppelijk archief te Brugge*. Onuitgegeven. Brugge, 1964, 11-113 pp.

(3) *Handelingen van Mgr. Boussen*, dln III-vv., Archief van het Bisdom te Brugge (A.B.B.), B/99-108.

(4) *Litterae annuae provinciae Belgicae Societatis Jesu*. 1835-vv. (De jaargangen 1835-1839 zijn met de hand geschreven).

(5) *Journal historique et littéraire*. Uitg. KERSTEN. Luik, 1834-1865. In-4°.

(6) Bvb. « *Concessae sunt hisce diebus speciales Reverendis Patribus Jesuitis facultates tempore missionis Rollarii habita...* » (*Handelingen...*, dl. III, p. 81) — « *Conceduntur facultates extraordinariae pro Contraci habenda missione 6 januarii instantis.* » (*Handelingen...*, dl. III, p. 102).

II. STATISTISCH MATERIAAL UIT DE JAREN 1886-1901

Naast de vrij volledige, zij het zeer summiere documentatie voor de periode 1835-1841, vindt men dergelijk materiaal tevens voor de jaren 1886-1901.

A. Lijst van de parochiale missies in het jaar 1886 (7)

Een lijst van de parochiale missies in het jaar 1886 vindt men in een « Agenda ». Zij houdt gegevens in over de datum en de duur van de verschillende missies alsook de namen van predikanten en biechtvaders. Zou het verloren jurisdictie-register misschien een reeks van dergelijke jaarlijkse agenda's geweest zijn? Of duidt deze agenda er misschien op dat het register van ca. 1841 reeds niet meer in gebruik is in 1886?

B. Bundeltje documenten over de parochiale missies in de jaren 1897, 1899, 1900 en 1901 (8)

Op 17 oktober 1897 wordt aan alle pastoors van het bisdom een brief toegestuurd waarin men navraag doet naar de datum van de laatste missie (9). Een hele pak antwoorden van pastoors is bewaard. Meestal zijn zij zeer kort, soms echter bevatten zij meer gegevens. In enkele gevallen is een kort verslag ingesloten, door de predikant zelf opgesteld. Er moeten heel wat meer van die verslagen geweest zijn, zoals blijkt uit de brieven van de pastoors. Een algemene tabel, eveneens op het archief bewaard, is op basis van deze brieven opgesteld geweest. Deze zou kunnen dienen om het eventueel verlies van brieven aan te vullen.

Een tweede tabel geeft dezelfde gegevens, maar gaat daarna verder tot 1901. Men vindt inderdaad nog drie pakjes met brieven over missies die gehouden zijn in 1899, 1900 en 1901. Daarnaast treft men ook jurisdictieaanvragen aan alsook verzoeken om biechtvaders

(7) A.B.B., bundel B/226.

(8) A.B.B., bundel B/195.

(9) De volledige tekst van deze brief luidt als volgt: « *Reverende Domine Pastor, velis, quaeso, mihi indicare quamdonam in parochia tua tradita fuit ultima missio.* Get. A.C. DE SCHREVEL, *can. secre.* — Enkele van deze omzendbrieven zijn bewaard omdat de pastoors ze soms gebruiken om er hun antwoord op te schrijven.

te sturen (10). Stukken die bij mekaar horen zijn soms aan elkaar gekleefd.

III. BUNDELTJE DOCUMENTEN I.V.M. HET „JUBILEUM” VAN 1851 (11)

Minder volledige gegevens vindt men ook in een bundeltje documenten i.v.m. het « Jubileum » van 1851. Men kan er aantreffen : briefwisseling rond de instelling van het « Jubileum », korte verslagen over de viering ervan op verschillende plaatsen, lijsten van vormelingen, lijsten van biechtvaders, enz.

IV. ALGEMENE VERSLAGEN DIE MELDING MAKEN VAN PAROCHIALE MISSIES

Zeer summiere gegevens vindt men ook in verschillende verslagen.

A. *Relationes status dioecesis* (12)

In de *Relationes status dioecesis* zal men bondig vermeld vinden of er parochiale missies gehouden worden, alsook een vage schets van het aantal en de frekwentie ervan. Deze aanduidingen kunnen dienen om de besluiten die men kan formuleren voor een beperkte periode, uit te breiden over meerdere jaren, als men voor deze laatste over minder rechtstreekse bronnen beschikt.

B. Verslagen van decanale visitaties (13)

In de verslagen van de decanale visitaties zal men slechts zeer sporadisch enkele gegevens aantreffen.

Verslagen van bisschoppelijke visitaties zijn niet bewaard.

(10) Soms zijn de namen van de biechtvaders, die dan aangeduid worden, op de brief zelf genoteerd.

(11) A.B.B., bundel B/196.

(12) Register van de *Relationes status dioecesis*, A.B.B., bundel B/208.

(13) A.B.B., bundels B/238 tot 245. In de bundels B/240-241 vindt men verslagen geklasseerd per dekenij. De reeks is ver van volledig. In de bundels B/242-245 vindt men losse stukken, geklasseerd per parochie. Ook hier is het bewaarde materiaal zeer onvolledig. Verder is er nog een register van de deken van Ieper met nota's over visitaties van ± 1830 tot ± 1850 (A.B.B., bundel B/161).

V. REEKS BUNDELS MET DOCUMENTEN BETREFFENDE DE AFZONDERLIJKE PAROCHIES (14)

Men mag ook niet nalaten de verschillende bundels die documenten bevatten i.v.m. de afzonderlijke parochies te onderzoeken. Gegevens over missies zijn er echter zeker niet systematisch in opgenomen, zodat het al dan niet vinden van materiaal praktisch toevallig zal zijn.

VI. RAPPORTEN VAN DE PASTOORS I.V.M. HET ONDERHOUDEN VAN DE PAASPLICHT (15)

Onder de jaarlijkse rapporten van de pastoors i.v.m. het onderhouden van de paasplicht zal men regelmatig verslagen vinden over parochiale missies.

VII. DOCUMENTEN I.V.M. DE JEZUIETEN EN DE REDEMPTORISTEN (16)

Ter aanvulling van een onderzoek van de eigen archieven van de Jezuiten en van de Redemptoristen zal men ook de bundels moeten nagaan die op het Archief van het Bisdom te Brugge documenten bevatten i.v.m. deze kloostergemeenschappen. Uiteraard zal men hier slechts secundair aanvullingsmateriaal kunnen vinden.

Het kan niet de bedoeling zijn na een zo beperkt onderzoek veel besluiten te formuleren. Voor de periode 1834-1848, die wij hebben bestudeerd, blijkt dat er voor het bisdom Brugge geen bijzonder merkwaardige feiten te vermelden zijn i.v.m. de parochiale missies. De meeste gegevens over deze missies in de Belgische bisdommen, die men kent uit het *Journal historique et littéraire*, uit de *Litterae annuae* van de Jezuiten en uit de werken van A. Simon en E. de Moreau, worden hier teruggevonden. Deze bevinding is belangrijk, omdat de bewaarde documentatie op het bisschoppelijk archief veel meer kwantitatief dan inhoudelijk is. Men kan er dus alleen interessant materiaal vinden om de uitgebreidheid van een reeds gekend

(14) A.B.B., bundels F/1 tot 410.

(15) A.B.B., reeks B. Een ruimere bespreking van deze rapporten zal men vinden in de bijdrage van W. Rombouts, in deze sectie.

(16) A.B.B., reeks C.

fenomeen nader te omschrijven, zij het dan nog voor zeer beperkte periodes van enkele jaren die als representatief staal moeten dienen. Toch laten veel, meestal eerder toevallig gevonden details ook interessante inhoudelijke nuancerings toe.

Maar aldus is ondertussen ook beklemtoond hoe eenzijdig de onderzochte documentatie is. Wil men nagaan of de missiebeweging in West-Vlaanderen eigen inhoudelijke karaktertrekken vertoont, dan zal men dit hoofdzakelijk kwantitatief onderzoek moeten aanvullen. Een onderzoek van de lokale en provinciale pers blijkt hier o.m. aangewezen.

DISCUSSION

Après cet exposé relatif au diocèse de Bruges, M. l'abbé Tihon et le P. Rombouts donnèrent quelques indications sur les sources dont on dispose pour l'étude des missions dans le diocèse de Malines, et M. Lory fit de même pour le diocèse de Namur. Au total, les archives diocésaines contiennent fort peu de choses sur ce point.

M. Hilaire fit remarquer que, pour ce qui concerne le Nord de la France, on trouve de nombreux renseignements dans les archives des ordres religieux qui prêchèrent des missions.

Le P. Roeykens signala que certains sermons prononcés par des capucins en ces occasions ont été conservés.

On aborda également la question de la langue dans laquelle les sermons étaient prononcés, l'heure de ceux-ci, les causes (purement religieuses ?) du succès rencontré par ces missions et aussi la place qu'y tinrent effectivement les religieux en Belgique. M. Bartier rappela le succès de certains orateurs tels que le P. Boon, et M. Lory fit observer que certains évêques préféraient qu'on ne recourût pas trop aux religieux pour ne pas exciter davantage encore les libéraux.

COMMENT ETUDIER L'HISTOIRE D'UN JOURNAL CATHOLIQUE

PAR

Roger AUBERT

professeur à l'Université de Louvain

En un certain sens — et même fondamentalement — on n'écrit pas l'histoire d'un journal catholique autrement que celle d'un autre journal. Ce sont les mêmes règles qu'il faut appliquer, règles reprises aux sciences sociales et aux méthodes sociologiques actuelles, telles qu'elles se trouvent formulées par exemple dans un ouvrage comme celui de Jacques KAYSER, *Le quotidien français* (Paris, 1963).

Toutefois, si règles et méthodes sont identiques, les questions auxquelles elles doivent servir à fournir des réponses varient suivant l'objet et le caractère du journal étudié. C'est ce qui fait qu'à côté des principes généraux : comment écrire l'histoire d'un journal, il est possible et même souhaitable de formuler un certain nombre de principes et d'observations particulières sur la manière d'écrire l'histoire d'un journal financier, d'un hebdomadaire littéraire, d'un bulletin périodique au service d'un mouvement idéologique, d'un grand quotidien d'informations, d'un journal politique à l'intention des militants... ou d'un journal catholique. Le cas du journal catholique est simplement quelque peu plus complexe que les différents autres cas énumérés, car si ce qu'on est convenu d'appeler un journal catholique ne se présente généralement pas sous la forme d'un journal financier, il apparaît par contre souvent comme un quotidien d'informations, comme un bulletin au service d'un mouvement ou comme un journal politique, parfois aussi comme un hebdomadaire littéraire, et dans un certain nombre de cas, il participe même à la fois à plusieurs de ces catégories, ce qui veut dire que les questions auxquelles on doit essayer de répondre sont particulièrement variées dans le cas du journal catholique.

On pourrait du reste poser une question préalable : qu'est-ce qu'un journal catholique ? Quand peut-on dire qu'on a à faire à un journal catholique ? On pourrait hésiter à priori entre des définitions

extrêmement strictes et d'autres extrêmement extensibles : d'un côté, comme on l'a proposé parfois dans certains textes ecclésiastiques, réserver l'appellation de « journal catholique » à un journal, sinon dirigé, du moins contrôlé ou en tout cas approuvé par la hiérarchie catholique ; d'un autre côté, parler du journal catholique du moment que les éléments influents de la direction et de la rédaction sont des catholiques plus ou moins pratiquants. Tout le monde sent bien que la première définition est trop étroite et que, pour ne citer qu'un seul exemple, l'*Avenir* de Lamennais était incontestablement un journal catholique ; et que la seconde définition, si elle peut à la rigueur être admise dans un pays de religion mixte, où les catholiques sont en minorité, comme l'Angleterre ou la Hollande, est certainement trop large pour un pays comme la Belgique, surtout lorsqu'il s'agit du XIXe siècle, et c'est le cas particulier de la Belgique qui doit nous retenir dans ce colloque. Ce n'est pas non plus la place quantitative accordée aux nouvelles ecclésiastiques ou aux articles religieux qui constitue le critère principal et décisif. Celui-ci est à déterminer non pas tant déductivement et abstraitement que empiriquement et en un certain sens historiquement : qu'a-t-on considéré effectivement comme journal catholique ? Il me semble que depuis le XVIIIe siècle — pensez par exemple au *Journal historique et littéraire* de F.-X. Feller — jusqu'à nos jours, on a parlé et on parle de « journal catholique » lorsqu'on a affaire à une tentative d'utiliser la presse en vue de former la mentalité et d'influencer l'opinion des lecteurs dans un sens catholique, l'expression « dans un sens catholique » étant prise, à ce stade préliminaire purement descriptif, dans son sens le plus large, qui peut signifier tantôt : chercher à en faire d'authentiques disciples du Christ, réglant leurs pensées et leurs actions d'après la doctrine de l'Eglise Romaine, et tantôt : chercher à les faire voter pour le parti politique qu'on croit le plus favorable aux intérêts de l'Eglise catholique (ce qui n'est pas la même chose, notons-le bien, que de chercher à utiliser le vote des catholiques, par exemple en faveur d'un parti conservateur).

Il est important, lorsqu'on veut écrire l'histoire d'un journal catholique, d'avoir présent à l'esprit ce cadre théorique, cadre très large assurément, mais qui fixe cependant les limites indispensables et suggère également une orientation générale des recherches, à savoir : en fonction de quels critères doivent être posées les questions précises. Mais il importe toutefois que l'historien n'oublie jamais que, sauf exception, l'idée qu'ont voulu réaliser les promoteurs d'un jour-

nal catholique dans un pays donné à un moment donné du temps n'a pas été élaborée par des penseurs en chambre, réfléchissant dans l'abstrait, mais qu'elle s'est formée pour une part, et souvent pour une part considérable, par suite des circonstances, en réaction contre certaines situations historiques déterminées, en vue d'apporter une aide concrète aux difficultés bien concrètes que rencontraient les catholiques dans telle situation donnée ; et aussi que ces promoteurs se sont inspirés, pour réaliser leur but, de ce que d'autres avaient déjà réalisé — ou commencé ou essayé de réaliser — dans des circonstances analogues. Il faut donc tenir grand compte, pour comprendre l'histoire d'un journal catholique, de la situation religieuse historique où il apparaît et se développe, des conditions générales de la presse au moment de la fondation et durant l'existence de ce journal, et de la situation particulière de la presse catholique à l'époque, notamment de l'influence de certaines personnalités aux traits bien accusés — pensez par exemple à Louis Veillot —, qui sont apparues comme des modèles à imiter, et qui avaient insisté à temps et à contre-temps sur certains aspects qui leur paraissaient essentiels dans la notion du journal catholique, bien qu'ils ne fussent peut-être pas tous en soi aussi essentiels qu'ils le croyaient. On n'oubliera pas non plus, à propos de cette toile de fond indispensable à toute bonne monographie, de ne pas se borner à l'histoire antérieure de la presse catholique dans le pays même, mais de prendre également en considération cette histoire à l'étranger, ou du moins dans certains pays voisins, dont on a subi plus ou moins fortement l'influence.

Troisième et dernière remarque préliminaire — après un essai de définition de ce qu'on entend par journal catholique et l'insistance sur la nécessité de replacer l'histoire d'un journal dans la trame de l'histoire de la presse catholique en général — : la question de la documentation. Je n'y insisterai guère, car les problèmes ici ne sont guère différents de ceux que pose l'histoire de n'importe quel journal. Il faut tirer le maximum du journal lui-même — dont il n'est pas toujours facile de rassembler une collection complète. Il faut exploiter les renseignements, plus nombreux qu'on ne l'imagine souvent, qu'on trouve dans les autres journaux contemporains. Il faut essayer de retrouver les archives du journal, mais sans beaucoup d'illusions, car dans la grande majorité des cas, ou bien elles ont disparu ou bien elles demeurent inaccessibles. Il faut recueillir ce qu'il y a moyen dans les archives officielles, les archives de la police, par exemple, dans le cas de certains journaux progressistes, ou celles de la justice à propos

de certains procès de presse. Il faut surtout tâcher de retrouver les papiers privés de ceux qui ont eu, de près ou même de loin, des rapports avec le journal : la communication de Mme Gielen-Verhoeven en fournit, parmi bien d'autres, un exemple éclairant à propos des papiers Schollaert-Helleputte (1). Tout cela pourrait se dire à propos de n'importe quel journal et n'est pas spécifique à l'histoire du journal catholique. Le seul point propre à signaler est sans doute l'intérêt que peuvent présenter dans un certain nombre de cas les archives des évêchés, et éventuellement de certaines congrégations religieuses (2).

Ces remarques préliminaires étant faites, énumérons rapidement quelques-unes des questions principales auxquelles l'historien d'un journal catholique doit essayer de répondre, dans la mesure où le permet la documentation existante.

Il faut commencer — tâche très humble mais fort utile cependant — par s'appliquer à décrire aussi exactement que possible la physionomie extérieure du journal en relevant toutes les modifications qu'on y constate de ce point de vue au cours des années de son existence. Ceci implique pour commencer un examen semblable à celui que l'on doit faire pour tout journal : format et nombre de pages, rythme de publication, ce qui fournit déjà une première indication sur l'importance réelle du journal. Autres questions, communes elles aussi pour tout journal mais utiles pour situer notre journal catholique à sa place réelle ; s'agit-il d'un journal du matin ou du soir, ayant éventuellement plusieurs éditions par jour (ces détails peuvent avoir leur importance quand il s'agira de juger la rapidité de son information ou de ses réactions, et aussi pour comprendre dans quelle position il se trouvait par rapport aux journaux concurrents : un certain type de public préfère le journal du soir, qu'on lit en rentrant de son travail). A-t-il plusieurs éditions régionales, différant éventuellement par les informations locales — ce qui peut attirer un public populaire — ou différant même — nous avons connu le cas

(1) A noter aussi la documentation relative au *Bien public* que l'on peut trouver dans les papiers Lemmens (chez le baron Verhaegen à Gand) et de Bèthune (au château de Marcq), ou celle sur le *Journal de Bruxelles* et le *Courrier de Bruxelles* dans les papiers Delmer (à Bruxelles).

(2) Soit parce que certains de leurs membres ont collaboré de façon plus ou moins directe à la direction ou à la rédaction du journal étudié, soit parce que les héritiers d'un des rédacteurs ou propriétaires du journal ont remis leurs papiers à un religieux jouissant de leur confiance (c'est ainsi que les papiers Kersten et les papiers Schollaert-Helleputte ont d'abord été déposés chez les jésuites avant d'être remis aux Archives générales du Royaume).

en Belgique — par le ton de certains articles et de certains commentaires des événements, de manière à s'adapter aux tendances plus ou moins conservatrices des différents publics régionaux (ou peut-être aussi — ce fut le cas en Italie par exemple — des différents évêques dont on est obligé de tenir compte). Quel est le prix de l'abonnement et quelles indications peut-on en tirer par comparaison avec le prix des autres journaux à la même époque, facteur notable pour comprendre la situation par rapport aux concurrents ?

Mais surtout, à ce premier stade de la description externe, il s'agit, en comptant les colonnes ou en évaluant les surfaces, de mesurer de façon précise, chiffres à l'appui, l'importance respective des diverses rubriques : éditoriaux, articles de fond, commentaires au jour le jour, informations (régionales, nationales et internationales), rubriques spécialisées (littéraire, artistique, agricole, sociale, financière, sportive, plus tard page de la femme, du cinéma, etc.), revue de la presse, lettres de lecteurs, feuilletons, éventuellement illustrations et importance donnée aux gros titres spectaculaires, sans oublier les annonces, dont le nombre et le tarif permettent d'entrevoir, à défaut d'autres renseignements, si le journal a plus ou moins de diffusion, et dont le contenu et la nature permettent d'entrevoir les zones géographiques où le journal se lit et à quel genre de public il s'adresse principalement (riche ou modeste, cultivé ou populaire). S'il s'agit d'un journal catholique, ce qui nous intéresse ici, on s'attachera particulièrement à relever la proportion des colonnes consacrées à l'information et à la discussion religieuse par rapport aux aspects profanes. Ainsi, jusqu'il y a peu de temps, *La Libre Belgique* comportait en moyenne, pour un journal de 12 à 20 pages, moins d'une colonne de chronique religieuse (fort peu intéressante en outre), plus durant l'été quelques réclames de collèges catholiques et les résultats des examens à l'Université catholique de Louvain ; la *Croix* de Paris, au contraire, consacre au moins 10 % de sa surface, parfois davantage à l'aspect religieux. Entre ces deux extrêmes, il y a toute une gamme possible. Et l'explication de la situation ainsi constatée devra être recherchée avec soin : elle peut provenir d'une certaine indifférence aux aspects vraiment religieux de la part d'hommes axés avant tout sur le catholicisme politique ; elle peut provenir aussi du désir d'avoir ce que l'on appelait en Italie au début du siècle un « giornale di penetrazione », c'est-à-dire du souci d'atteindre et d'influencer un public non strictement clérical, ce qui est tout différent.

Il est fort intéressant également de répartir, dans l'information religieuse, quelle est la part respective accordée aux différents aspects : nouvelles de sacristie (nominations de curés, jubilés de religieuses, descriptions de cérémonies honorées de la présence de l'évêque, etc.), nouvelles intéressant le parti ou les partis politiques qui défendent les intérêts catholiques, nouvelles intéressant la vie de l'Eglise soit au plan national (orientation des mouvements d'action catholique, évolution des relations entre l'Eglise et l'Etat, informations sur le mouvement des vocations sacerdotales et religieuses, problèmes soulevés par l'enseignement religieux, aggiornamento de la formation dans les séminaires, etc.) soit au plan de l'Eglise universelle (encycliques pontificales ou consignes romaines en matière liturgique, sociale, internationale, mais aussi — car l'Eglise universelle n'est pas seulement à Rome — situation de l'Eglise dans tel ou tel pays, problèmes missionnaires, relations avec les chrétiens non catholiques et situation de leurs Eglises). Des tableaux statistiques, montrant la répartition en pour-cent de ces divers éléments à différentes époques et éventuellement en comparaison avec d'autres journaux analogues seraient fort parlants, et souvent bien plus, que de longues considérations. Et de même des graphiques avec courbe, montrant l'augmentation ou la diminution de telle ou telle rubrique suivant les périodes et les directeurs.

Un autre aspect à examiner dans la physionomie d'un journal, spécialement avant la guerre de 1914, c'est de déterminer l'origine des différents éléments dont il est composé : articles originaux dus aux rédacteurs eux-mêmes, lettres de correspondants dans d'autres villes, nouvelles d'agences (et quelles agences : l'agence française Havas, l'agence allemande Wolf ?), textes repris à d'autres journaux. Ce dernier point est spécialement important car certains journaux catholiques belges de province étaient constitués vers 1870, pour une part pouvant atteindre jusqu'à un quart de la place utile, par de longues citations de journaux catholiques à diffusion nationale, complétées par la reproduction d'articles entiers de l'*Univers*. Le choix même des journaux dont on s'inspire le plus souvent est évidemment révélateur.

Autres questions, auxquelles il est souvent difficile de répondre mais qui sont capitales si l'on veut faire l'histoire vraie du journal : Comment a évolué sa structure juridique et financière ? Etait-il la propriété d'un particulier (tel était le cas de l'*Univers*, par exemple), d'un groupe d'hommes d'œuvres (c'était le cas pour le *Bien public*, le principal journal belge de tendance franchement ultramontaine),

d'un évêché ou éventuellement d'un ordre religieux (directement ou par personne interposée ?), ou d'une société par action ? Mais dans ce dernier cas, il faut voir qui se trouve en réalité derrière cette société anonyme : un grand nombre de petits actionnaires ou bien un ou quelques gros actionnaires qui sont pratiquement les maîtres de l'affaire. Les correspondances des fondateurs permettront parfois de distinguer les vrais bailleurs de fonds et les « hommes de paille ».

Indépendamment de la propriété financière se pose la question de savoir qui avait quelque chose — et peut-être beaucoup — à dire quant à l'orientation idéologique du journal, et à quel titre. Ce dernier point est évidemment d'une particulière importance dans le cas d'un journal catholique. L'intervention des évêchés a été, en Italie nettement, plus fréquente et plus forte que ce n'était le cas en France ou en Belgique. Mais il y a eu en Belgique aussi des journaux qui dépendaient plus ou moins directement d'un évêché : *l'Ami de l'ordre* à Namur, *La Patrie* de Bruges, du moins au début, ou la *Gazette de Liège*, bien qu'elle fût la propriété d'un particulier (3). Il faudra examiner de près comment et à quel titre s'exerçait cette influence épiscopale et s'il y a eu évolution d'une période à l'autre de l'histoire du journal. L'évêque intervenait-il au nom d'un droit juridique, en tant que propriétaire ou principal actionnaire, ou bien, comme ce fut plutôt le cas pour les archevêques de Malines, en tant que conseiller normal, faisant part à ses diocésains qui se dévouent à l'apostolat par la presse, de ses vœux, de ses appréhensions, éventuellement de son mécontentement devant tel article particulier ou telle orientation générale. Il faut ajouter encore qu'il n'y a pas que les évêques qui s'intéressaient de près aux journaux catholiques. Les dirigeants d'un parti politique peuvent y avoir aussi un grand intérêt, plus ou moins pur d'ailleurs. Ils peuvent vouloir servir l'Eglise par l'action politique et chercher l'appui de la presse catholique dans cette action à but apostolique ; mais ils peuvent aussi parfois essayer de se servir de l'Eglise pour réaliser leur fin politique. C'est ce qui s'est produit en plusieurs cas en France sous Léon XIII et Pie X pour les partis monarchistes. On soupçonne qu'il dut en être parfois de même en Belgique, à propos des controverses en matière sociale ou linguistique, notamment.

(3) Sur les relations existant entre la hiérarchie ecclésiastique et certains journaux, ou trouvera souvent des indications utiles — bien qu'il faille évidemment en faire la critique — dans la presse anticléricale.

Pour en revenir aux aspects financiers, il importe évidemment de déterminer si le journal avait des accords (soit pour le rassemblement des informations ou des articles, soit pour l'impression) avec d'autres journaux ou certains groupes de presse. Se demander surtout : comment s'équilibrait le budget des recettes et dépenses ? Combien gagnaient les rédacteurs (en comparaison avec les journalistes du temps, en particulier dans la grande presse non confessionnelle) ? Quelle était la part de la publicité dans les recettes ? Notons en passant qu'il ne faut pas dire trop vite : les documents ont disparu. Les documents directs peuvent avoir disparu mais on peut trouver des indications indirectes assez révélatrices. Un exemple : L. Bedeschi dans un article sur le « rust » italien des journaux catholiques ne dépendant pas directement des évêques, mentionne incidemment une annotation au bas d'un bilan de 1916 dont une copie est conservée à la curie épiscopale de Bologne. On y lit : « L'attuale esercizio è in condizioni di eccezionale gravità per la sensibilissima diminuzione del reddito della pubblicità, ridotto a meno di un terzo della quota raggiunta prima della guerra ». Du coup, nous pouvons avoir une idée de ce que représentait le revenu de la publicité avant 1914, même si les documents comptables d'alors ont disparu. Toujours à propos des ressources du journal se pose la question de savoir s'il a reçu des subsides d'un parti politique, ou d'un groupe financier, ou d'une ambassade étrangère, ou des autorités ecclésiastiques, ou d'une organisation sociale ou culturelle, éventuellement catholique. Et de savoir comment était comblé l'éventuel déficit.

Je ne ferai que mentionner un dernier aspect extrinsèque, non pas qu'il manque d'importance — il est au contraire capital — mais précisément parce que son importance est si évidente qu'il est inutile d'insister : c'est la question du tirage — nombre de lecteurs — et de la diffusion du journal : diffusion géographique (4), c'est-à-dire les zones de vente du journal (qui permettent de mesurer la sphère d'influence et qui expliquent aussi certaines attitudes du journal, lequel doit tenir compte de son public régional, plus ou moins clérical, plus ou moins conservateur) ; mais aussi diffusion sociologique, je veux dire les secteurs de l'opinion qui sont influencés par lui dans les

(4) M. Van Eenoo a attiré l'attention à ce propos sur l'intérêt que peuvent présenter les rapports des visites décanales. On y trouve parfois, en réponse à la question : « Quot diaria prava leguntur ? » des renseignements très précis, paroisse par paroisse : autant de *Laatste Nieuws*, autant de *Journal de Bruges*, etc.

régions où il se vend : masses populaires, milieux ruraux, intellectuels, prêtres et militants d'action catholique ? Un journal peut n'avoir qu'un tirage relativement limité ou une diffusion assez régionale, et cependant retenir l'attention de milieux influents et jouer de la sorte un rôle non négligeable de la vie du pays... Il est par exemple frappant de constater que c'est dans l'*Avvenire d'Italia*, dont le tirage ne dépassait cependant pas quelques milliers d'exemplaires et qui paraissait à Bologne, que le milanais Fogazzaro publia sa rétractation après la mise à l'index de son roman *Il Santo* en 1905 : nous avons là un indice non équivoque de la place que tenait à cette époque dans les milieux catholiques progressistes d'Italie, le journal bolonais, auquel un directeur dynamique, Cesare Algranati, plus connu sous son pseudonyme de Rocca d'Adria, avait réussi à donner depuis 1902 une allure très moderne. Un autre indice de l'attention accordée à un journal, même de diffusion quantitativement restreinte, c'est la place que lui accordent les « Revues de la presse » des journaux à audience nationale. Il y aurait là une étude systématique à entreprendre pour tracer la courbe de l'audience d'un journal au cours de ses années d'existence.

Tous ces aspects ont leur importance. Mais il reste encore l'essentiel : l'orientation idéologique du journal. En définitive, si on passe tant de temps à étudier les divers aspects d'un journal, c'est parce qu'il constitue pour l'historien une source essentielle dans l'étude de l'opinion et des mentalités. Et s'il s'agit d'un journal catholique, une source essentielle pour l'étude de l'opinion catholique. Une source essentielle à un double point de vue : un journal exprime l'opinion d'un groupe dont il est l'organe, et il contribue à former et à transformer éventuellement l'opinion du groupe qui le lit. De là, l'intérêt de savoir qui faisait le journal et qui le lisait. Je viens d'évoquer rapidement la question des lecteurs, des zones d'influences. Quant à ceux qui « font » le journal, j'ai parlé plus haut de ceux qui ont le contrôle financier ou juridique, et qui peuvent l'influencer positivement, en lui fournissant des directives, des consignes ; ou du moins négativement, en lui interdisant de prendre telle orientation, en lui adressant des avertissements, en exigeant éventuellement le départ de tel rédacteur ou de tel directeur qui ne répond pas à leurs vues. Mais ce n'est qu'un aspect partiel : le journal est fait avant tout par ceux qui le rédigent : le directeur et ses collaborateurs. Que de questions se posent ici. Non seulement du point de vue technique : les rédacteurs étaient-ils nombreux ou obligés de faire le journal à quelques-uns avec

des moyens de fortune ? Étaient-ils suffisamment payés pour se consacrer tout entiers au journal ou devaient-ils collaborer aussi à d'autres journaux (ce qui pouvait limiter leur liberté d'expression) ou même avoir une autre occupation professionnelle ? Mais ce qui nous intéresse à présent, ce sont d'autres questions, qui concernent directement l'orientation idéologique du journal : Quelle avait été la formation culturelle et politique des rédacteurs et leur formation religieuse ? Quels étaient les idéaux de ces rédacteurs et en particulier quelle idée se faisaient-ils de la place de l'Église dans le monde de leur temps : un bastion tenant courageusement tête aux tempêtes ou un foyer dynamique de reconquête chrétienne de la société ? Une institution de salut devant se borner à prêcher la Parole de Dieu aux hommes et à leur transmettre la grâce sacramentelle, ou la cité chrétienne qui s'efforce aussi d'améliorer la situation temporelle des hommes au nom des exigences de la justice et de la charité bien comprise ? Quelles étaient les options de ces rédacteurs et de leur directeur face aux questions qui divisaient les catholiques à l'époque : étaient-ils catholiques libéraux ou ultramontains ? Étaient-ils pour une solution paternaliste ou pour une solution démocratique de la question sociale ? Au cours des années 1920, que pensaient-ils de la Société des Nations ? Et au cours des années 30, que pensaient-ils de la guerre d'Espagne : une croisade anticomuniste ou un dramatique conflit entre les forces de conservation et les forces de progrès social ? etc.

Ces questions et d'autres analogues ont leur intérêt, et il importe de donner une réponse bien précise en montrant éventuellement l'évolution et même les changements de fond à certains moments. Mais on a trop souvent tendance, quand on fait l'histoire de la presse catholique, à se limiter à des questions de ce genre, centrées sur les seuls aspects politiques et sociaux. Or, il faut prendre aussi — je dirais même : il faut prendre surtout — en considération les idéaux et préoccupations culturels et religieux de la direction du journal et de ses rédacteurs. Préoccupations culturelles et préoccupations religieuses sont du reste souvent assez liées entre elles. Une certaine ouverture à la culture de son temps rend en général plus sensible aux exigences d'*aggiornamento* de l'organisme ecclésiastique et de la pensée catholique, fait mieux comprendre l'aspect contingent et relatif que comporte l'Église, même si on la considère comme étant d'origine divine. On l'a bien vu ces dernières années à l'occasion du Concile. Les exemples ne manquent pas dans l'histoire de la presse catholique depuis un siècle et demi. J'en citerai deux parmi d'autres, pris en

dehors de la Belgique parce que chez nous les préoccupations culturelles ont souvent été assez peu vivaces. Dans un ouvrage récent, Lorenzo Bedeschi caractérise en quelques traits l'orientation prise par l'*Avvenire d'Italia* entre 1902 et 1910 (5). Né dans le groupe conservateur de la vieille *Opera dei Congressi*, très peu ouverte aux courants modernes, plus cléricale au fond que vraiment religieuse dans son organisation, il avait en quelques mois fait complètement peau neuve, au point que trois sur sept des anciens rédacteurs, qui ne pouvaient admettre la nouvelle orientation, l'avaient quitté : « Dall'intransigenza assoluta era passato all' « accettazione sincera del fatto unitario e delle libertà costituzionali. In politica, sosteneva la formazione di un partito nazionale di cattolici e la rigida astensione elettorale per non favorire i clerico-moderati ; nell'azione politica rivendicava ai cattolici una cauta autonomia dall'autorità ecclesiastica per non coinvolgere in questioni contingenti la Chiesa ; nell'azione sociale la modifica dei patti colonici e la riforma fondiaria per togliere di mezzo il latifondo « offensivo » ; in democrazia l'interpretazione dinamica che ne dava Murri ; nella cultura religiosa la scuola « larga » e il rinnovamento degli studi ; nell'apologetica la critica moderna ; nell'arte il verismo ». Quand on lit ces lignes, on ne peut s'empêcher de penser à un journal au nom semblable, mais antérieur de trois quarts de siècle, à l'*Avenir* de Lamennais. Il est inutile de rappeler ici des choses qui sont connues de tout le monde, mais il importe de relever que l'option franche en faveur du monde moderne se manifeste dans l'*Avenir* non seulement au plan strictement politique — ralliement aux libertés constitutionnelles issues des principes de 1789, et même acceptation du suffrage universel et du régime républicain — mais dans tous les domaines : l'*Avenir* soutient aussi les insurrections d'Irlande et de Pologne au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il s'entr'ouvre à la démocratie sociale et aux problèmes ouvriers, et il se montre également accueillant à la jeune littérature romantique, qui représentait à l'époque le progressisme en matière culturelle. Et c'est précisément cette ouverture en divers domaines tenant à cœur au monde laïque qui explique le succès remporté par l'*Avenir*, alors qu'un journal comme l'*Ami de la religion* dépassait difficilement le public des sacristies. Lamennais et ses amis s'étaient rendu

(5) *Il Modernismo e Romolo Murri in Emilia e Romagna*, Parme, 1967, p. 93-109 ; la citation est aux pages 97-98.

compte que si l'on ne voulait pas se borner à répéter la bonne parole à ceux qui étaient déjà convaincus d'avance et ne se posaient aucun problème, mais essayer de conserver à l'Eglise la confiance de la partie la plus dynamique de la jeunesse, les forces montantes de demain, et éventuellement de regagner ceux qui s'étaient déjà éloignés d'une Eglise qui leur paraissait dépassée et en marge du sens de l'histoire, que si l'on voulait donc mettre le journal catholique au service de cette entreprise hautement apostolique, il fallait résolument s'engager dans une direction toute différente du bulletin paroissial ou d'autres feuilles analogues, et faire un vrai journal, avec tout ce que le grand public s'attend à trouver dans un journal, et cela dans un esprit conforme à l'inspiration de la partie du public que l'on désirait atteindre.

Cette dernière considération nous ramène en conclusion à une de nos remarques préliminaires. L'histoire d'un journal ne peut pas rester confinée à l'examen, si minutieux soit-il, de ce journal en lui-même. Il faut absolument, pour comprendre ce qu'a réellement signifié et représenté ce journal, le replacer sur la toile de fond de son époque. Sur la toile de fond politique et sociale, évidemment. Mais, surtout s'il s'agit d'un journal catholique, sur la toile de fond religieuse également, notamment en le situant par rapport aux courants de culture religieuse du temps : comment a-t-il été influencé par eux ? Et comment les a-t-il influencés, renforcés ou infléchis par son action ? La personnalité et l'action des différents rédacteurs d'un journal catholique ne peuvent être interprétés et valorisés comme il convient que dans cette perspective élargie.

DISCUSSION

Le débat fut d'abord centré sur la définition exacte du journal catholique.

A propos de l'application à la presse du XIX^e siècle, des méthodes préconisées par Kayser pour répartir les centres d'intérêt ou la provenance des divers éléments du journal, M. Van Eenoo fit observer que, dans certains cas, elles étaient difficilement applicables, étant donné que nouvelles et commentaires, nouvelles locales et nouvelles de l'étranger sont souvent entremêlées de manière inextricables. M. le

chanoine Aubert répondit que, évidemment, les méthodes modernes d'études de la presse ne peuvent être appliquées à celle du XIXe siècle qu'avec les précautions que commandent toute transposition de ce genre, mais il ajouta que, plus on avance dans le temps, et plus l'inconvénient signalé diminue, surtout lorsqu'il s'agit des journaux importants, ainsi que le prouvent d'ailleurs un certain nombre de travaux entrepris au cours des dernières années dans cette direction.

M. Stengers attira l'attention sur le fait que la sélection des nouvelles constitue déjà par elle-même un commentaire, mais malheureusement il est très difficile de déterminer quelles dépêches d'agence parvenaient aux rédactions des journaux du XIXe siècle, les archives de ces agences n'ayant pas été conservées.

Le débat se poursuivit par un échange d'informations sur les fonds d'archives susceptibles de fournir des renseignements utiles (les principales ont été intégrées dans le texte même de la communication).

On évoqua également la difficulté de retrouver certaines collections de journaux et la nécessité d'un effort en vue de repérer et de sauver ce qui subsiste.

UNE SOURCE POUR L'HISTOIRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE AVANT 1914

Les papiers Schollaert-Helleputte

PAR

Mme Marcelle GIELEN-VERHOEVEN
licenciée en Philosophie et Lettres

Pour l'historien de la presse catholique d'avant 1914 les papiers Schollaert-Helleputte, constituent une source inédite de première valeur surtout pour l'étude de la période qui a vu naître dans notre pays le catholicisme social.

Le fonds Schollaert-Helleputte, déposé aux Archives générales du Royaume (1) comprend 1.200 cartons. Il est composé de la correspondance de Helleputte et de son beau-frère Schollaert avec de nombreux hommes politiques. Il contient une documentation abondante sur différents problèmes et de nombreuses coupures de journaux.

L'intérêt majeur de cette source provient non seulement du fait qu'elle nous fait revivre, à travers la presse, des problèmes qui se sont posés alors et l'esprit qui a présidé à leur solution mais aussi du fait qu'elle nous renseigne sur la vie financière d'un journal d'opinion de cette époque, « le XXe Siècle ». De plus cette documentation pose à l'historien le problème de savoir si l'étude de l'aspect financier d'un journal permet de déceler des éléments neufs et quel est son apport à une histoire de la presse.

Il faut cependant faire une restriction importante.

Les documents de ce fonds, que ce soient les correspondances ou les papiers financiers ne peuvent être utilisés d'une façon unilatérale : la documentation est fragmentaire et ne traduit qu'une tendance précise au sein du Parti Catholique, la Démocratie Chrétienne, voire même que les idées d'un groupe d'hommes politiques rassemblés autour de G. Helleputte.

C'est à montrer l'intérêt des documents concernant la presse catholique avant 1914 que sont consacrées les pages qui suivent. Pré-

(1) A.G.R., F.S.H., *Inventaire* ; A. COSEMANS, section IV n° 101.

cisons immédiatement que le fonds en question est assez peu intéressant pour la presse de province à l'exception de la correspondance entre Helleputte et l'abbé Daens.

Il nous a semblé bon de reclasser ici comme suit les papiers du Fonds Schollaert-Helleputte (F.S.H.) relatifs à la presse :

- correspondance de G. Helleputte avec diverses personnalités.
- papiers financiers relatifs au « XXe Siècle ».
- documents donnant une physionomie de la presse avant 1914.
- coupures de journaux et publications de la presse clandestine de 1914.

Nous avons fait précéder chaque classement, d'un commentaire destiné à mettre l'intérêt de ces documents en valeur.

I. CORRESPONDANCE DE G. HELLEPUTTE AVEC DIVERSES PERSONNALITES

Pour faire l'histoire de la presse avant 1914, l'historien dispose des différents journaux de l'époque. Il y trouve des prises de position sur les grands problèmes politiques, économiques ou sociaux qui ont agité l'opinion. Mais l'historien doit, en outre, s'efforcer de découvrir les raisons qui ont présidé à la naissance de cette opinion de presse, surtout quand il s'agit de journaux qui émanent d'hommes politiques.

Les lettres échangées par ces personnalités constituent une source très riche.

Dans ce même ordre d'idée la correspondance contenue dans le fonds Schollaert-Helleputte peut nous intéresser à un double point de vue.

Les lettres des membres fondateurs entre eux, ou avec les rédacteurs, les actionnaires et les sympathisants du journal révèlent leurs idées, les divergences de vue, les influences subies ou exercées.

La correspondance entre Helleputte et de Broqueville, tous deux membres fondateurs du « XXe Siècle » nous permet de découvrir, par exemple, outre la communauté d'idées des deux hommes, l'ascendant que pouvait exercer l'ancien président de la Ligue Démocratique sur de Broqueville (2).

La correspondance échangée avec des hommes politiques ou des autorités morales appartenant à l'Eglise, par exemple, montre quelles

(2) A.G.R., F.S.H., dossier n° 65.

pressions peuvent être exercées de l'extérieur sur le journal, que ce soit sous la forme de conseils, de vœux ou d'insertions d'articles ou d'articulets dans le journal. Elle permet aussi de mesurer les affinités et les répulsions du journal pour les personnalités de l'époque et vice versa.

Elle nous apprend par exemple, quels pouvaient être les rapports des catholiques sociaux français et belges, à travers les lettres d'A. de Mun à Helleputte (3).

Elle nous montre aussi G. Helleputte s'entretenir en parfaite communion avec Mgr. Doutreloux, premier évêque social belge (4), ou renseigner le nonce apostolique à Bruxelles, Mgr. Nicotra (5), sur la presse belge en 1895, année où le parti Catholique voyait certaines difficultés menacer son unité.

Rome avait donné aux catholiques, conservateurs et démocrates, des directives précises en matière sociale. Rerum Novarum avait tranché pour l'école de Liège et le Vatican devait donc se renseigner avant d'encourager ou de désavouer la presse catholique, dont le rôle était de défendre la doctrine sociale de l'Eglise sur le terrain politique. Charles de Ponthière, Président de l'Union catholique de Liège le reconnaissait qui écrivait à Helleputte en 1905, à propos de l'union entre les catholiques « ce qui est le plus à redouter c'est la presse, aussi c'est mon vœu que le « XXe Siècle » donne le ton » (6).

Cette correspondance montre donc l'importance qu'attachaient les hommes politiques et l'Eglise à la presse qui peut facilement mettre obstacle à la carrière de ceux-là et affaiblir l'autorité de celle-ci.

Disons enfin que cette correspondance est une source à consulter pour la biographie de certaines personnalités.

Nous pouvons, par exemple, apercevoir les conceptions politiques et sociales de F. Neuray, jeune journaliste à l'époque du « XXe Siècle » et son style incisif de polémiste à travers sa correspondance avec G. Helleputte (7).

(3) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 71

(4) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 71.

(5) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 92.

(6) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 73.

(7) A.G.R., *F.S.H.* dossiers n° 91, 325, 326. Voir également dossiers n° 563 à 572 notes biographiques de personnalités belges.

Inventaire de la correspondance de G. Helleputte avec...

Dossiers n°

324, 325, 326, 327.

— le Duc D'URSEL, fondateur du « XXe Siècle », THIERRY, professeur à l'Université de Louvain et actionnaire du « XXe Siècle », avec F. NEURAY, (surtout 325) etc... correspondance sur des problèmes internes ou idéologiques.

- 63 : DAENS (abbé Adolphe), défendait ses idées dans « Ons Vlaanderen », entre au Parlement en 1894.
- 65 : DE BROQUEVILLE (Charles), membre fondateur du XXe Siècle »...
- 71 : DE MUN (Albert), fondateur de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers en France (1871).
- 73 : DE PONTIÈRE (Charles), ancien président de l'Union catholique de Liège.
- 77 : DOUTRELOUX (Mgr. puis évêque de Liège).
- 82 : KEESEN, (abbé puis Mgr. Eugène) défend avec Pottier le salaire minimum, devient plus tard prélat et sénateur du Limbourg.
- 83 : KURTH (Godefroid) professeur à l'Université de Liège et collaborateur du « XXe Siècle ».
- 89 : Mgr MERCIER (puis cardinal) ; primat de Belgique.
- 91 : NEURAY (Fernand) directeur du « XXe Siècle ».
- 92 : Mgr NICOTRA : Nonce apostolique à Bruxelles (8).
- 95 : PASSELECQ : avocat à la cour d'appel, ami du « XXe Siècle ».
- 96 : PERIN (Charles) Professeur à l'Université de Louvain et fondateur de « l'Ecole belge ».
- 97 : POTTIER (abbé puis chanoine Antoine) défendait ses idées dans « le Bien du Peuple » à Liège.
- 99 : RENKIN (Jules) dirigeait « La justice sociale avec C. de Wiart.
- 100 : RUTTEN, (Mgr, vicaire général, puis évêque de Liège).
- 103 : Mgr TACCI : Nonce apostolique à Bruxelles.
- 110 : VAN OVERBERGH (Cyrille) membre de la Ligue Démocratique belge...
- 112 : VERHAEGEN (Arthur) Fondateur de la Ligue Démocratique belge...

(8) Ce dossier comprend une note très intéressante sur la physionomie de la presse catholique en 1895 sous le titre « Une histoire des œuvres sociales et ouvrières catholiques ».

- 116 : WOESTE (Charles) Leader des conservateurs catholiques.
voir aussi :
183 : Le parti catholique et sa presse.

II. PAPIERS FINANCIERS RELATIFS AU „XXe SIECLE”

L'intérêt des papiers financiers pour l'histoire de la presse catholique avant 1914 est double : comme complément à l'étude des idées exprimées par le journal et comme élément essentiel de l'étude de son organisation.

Source complémentaire à l'histoire traditionnelle de la presse catholique, l'étude des finances d'un journal permet d'abord de vérifier s'il existe une corrélation entre l'étude de l'évolution financière d'un journal et celle des idées qu'il exprime. En effet, il y a une influence réciproque entre le domaine financier et les idées émises par le journal : le « XXe Siècle » a vu le nombre des donateurs tomber de 67 à 7 pendant la période 1895-1903 ; on lui a reproché son manque de fidélité à sa devise « l'Union », on lui a fait également le grief d'incliner vers la démocratie (9).

D'autre part, cette source nous donne des indications sur la nature de la presse de l'époque, que de nombreux historiens ont définie comme une presse altruiste, destinée à propager ses idées par opposition à une presse orientée vers le profit. En réalité, un certain nombre de ces journaux altruistes étaient les organes officiels d'hommes politiques. Ceux-ci désiraient mener une action plus vaste mais parallèle à leur action, en vase clos, à la Chambre ou au Sénat. Les efforts consentis par ces catholiques pour subventionner différents journaux montrent l'importance qu'ils attachaient à la presse comme moyen d'action sur la masse. Ainsi G. Helleputte fonde le journal « l'Union » en 1894 avec Woeste, de Broqueville et Schollaert pour y défendre ses idées antiproportionnalistes. Une année plus tard il crée le « XXe Siècle » dans un but unioniste (10). De plus, il est président du conseil d'administration du journal « Het Vlaamse volk » et semble avoir joué un rôle dans la formation du « Staandaard ».

(9) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 65 lettres de de Broqueville à Helleputte.
(10) A.G.R., *F.S.H.* dossier n° 126.

De son côté de Broqueville écrit à Helleputte en 1910 à propos de son apport financier au « XXe Siècle » : « J'ai épuisé et au delà mes ressources » (11).

Le fonds Schollaert-Helleputte fournit également de nombreux renseignements sur le cadre juridique d'un journal et surtout sur l'origine des capitaux. L'analyse de la mise de fonds initiale et des apports financiers ultérieurs apporte des indications sur les tendances idéologiques et le degré d'indépendance d'un journal. Cependant, beaucoup d'interventions, étant occultes, se mesurent difficilement (12).

Lorsque nous examinons l'origine des fonds pour la fondation du « XXe Siècle », nous sommes frappés par le nombre considérable de représentants de la Chambre ou du Sénat. Il semble donc que le journal ait trouvé un large écho à son idéologie unioniste dans les milieux parlementaires (13).

Du point de vue de l'organisation d'un journal, ces documents financiers donnent à l'historien la possibilité de suivre l'évolution de la presse vers sa forme contemporaine. L'importance des capitaux nécessaires dès cette époque au fonctionnement d'une entreprise de presse a obligé celle-ci à revêtir les formes d'une société à base financière bien définie. Il y a un siècle une mise de fonds modeste suffisait pour créer un journal. Dès 1900, une évolution se dessine. Pour s'en convaincre il suffirait de comparer le budget d'un journal de l'époque publié par J. Malou, futur ministre des finances, en 1843 (14) et un des budgets établi par Fernand Neuray, directeur du « XXe Siècle ». Outre ce changement d'optique dans la conception même du journal qui devient « une affaire en même temps qu'un apostolat », les documents financiers nous permettent d'étudier les rouages internes des journaux, et les difficultés qu'ils suscitent : telles que réaliser un profit ou simplement un équilibre par le truchement des abonnements et de la publicité, moyens techniques à mettre en œuvre pour l'élaboration d'un journal et enfin moyens rédactionnels, c'est-à-dire la rédaction et ses problèmes de structure, les agences et les autres moyens d'information.

(11) A.G.R., *F.S.H.*, lettre de de Broqueville à Helleputte, 5 juin 1910, dossier n° 65.

(12) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 326.

(13) A.G.R., *F.S.H.*, dossier n° 327

(14) *Annuaire officiel de la presse belge*, 1910-1911, Bruxelles, 1911, p. 87.

La publicité devient de plus en plus importante par la place qu'elle occupe parmi les ressources financières nécessaires à la publication d'un quotidien (15). Neuray écrivait : « Un journal moderne a deux ressources : la publicité et les abonnements » (16). Certains journaux végètent et sont voués à la faillite, d'autres réussissent grâce à la publicité. C'est le cas du « Patriote » que de Broqueville qualifiait en 1910 de « journal d'affaires et d'intérêts personnels » (17).

L'historien trouvera dans le fonds Schollaert-Helleputte des renseignements concernant les traitements des journalistes et de tous ceux qui collaborent de près ou de loin au journal, le niveau intellectuel des rédacteurs, les qualités requises, le mode de vie des journalistes, leurs relations avec les hommes politiques et les autres milieux. Ces problèmes intéressent davantage la sociologie, mais il est utile d'en tenir compte lorsqu'on entreprend l'histoire d'un journal. Le Bureau International du Travail a consacré en 1929 une étude sur les conditions de travail et de vie des journalistes (18). Les chiffres de ce travail corroborent les données concernant le « XXe Siècle » et d'autres journaux dans le fonds Schollaert Helleputte, il est intéressant de comparer les traitements des journalistes de la presse confessionnelle et non-confessionnelle. Dans ce domaine, il y a toutefois des restrictions à faire quant à l'intérêt des documents dont nous venons de parler, ils concernent surtout la première période du « XXe Siècle », le journal démocrate chrétien créé en 1895 par Helleputte, de Broqueville et le duc d'Ursel.

De plus une étude exhaustive est impossible en raison de la documentation fragmentaire et de facture « négligée ». Elle peut cependant fournir des données utiles à l'étude de problèmes particuliers dont la solution devrait permettre d'aboutir à des conclusions plus générales sur la presse de l'époque (19).

(15) A.G.R., F.S.H., dossier n° 327.

(16) A.G.R., F.S.H., Lettre de Neuray à Helleputte, 24 juillet 1906, dossier n° 325.

(17) A.G.R., F.S.H., Lettre de de Broqueville à Helleputte, 1910, dossier n° 183.

(18) *Les conditions de travail et de vie des journalistes*, B.I.T., Genève 1929, p. 29 et suiv.

(19) La documentation financière du « XXe Siècle » comprend de fréquentes allusions à d'autres journaux, citons les plus importants : « le Patriote », « Le Soir », « L'Etoile », etc...

A.G.R., F.S.H., dossiers n° 324, 325, 326, 327.

Inventaire des papiers financiers

Genre de documents groupés sous ce vocable. [classement non-exhaustif]

Dossiers n° :

323 : Imprimerie Nationale, « Het Algemeen Belang » (correspondance et comptes).

— Comptabilité et bilans de l'Imprimerie Nationale qui imprime « Le XXe Siècle » et « De Standaard ».

— Rapports sur la situation financière.

— Quelques lettres sur la fondation du journal « Het Volk »

324, 325, 326, 327 :

— Un nombre considérable de *notes* comprenant différents renseignements financiers fournis par les directeurs ou rédacteurs, sur la propagande, l'impression du journal, la publicité et les problèmes d'organisation à la demande de G. Helleputte et parfois d'autres administrateurs.

— Notes sur les traitements des collaborateurs.

— Situations comparatives mensuelles, ventilées d'après les catégories de recettes et de dépenses.

— Situations « confidentielles » des différents comptes de dépenses mensuelles, couvrant trois années consécutives.

— Bilans et comptes de pertes et profits destinés à être publiés au moniteur, mais aussi bilans réels et comptes de pertes et profits réels.

— Budgets pour différentes années et secteurs.

— Devis, par exemple pour la propagande.

— Projet détaillé d'organisation de différents secteurs, par exemple la publicité, présenté par un dirigeant au Conseil d'administration.

— Rapports au conseil d'administration.

— Extraits de compte-courant du « XXe Siècle » qui permet de connaître l'origine de certaines subventions.

— Comptes de l'Imprimerie Nationale.

III. DOCUMENTS DONNANT UNE PHYSIONOMIE DE LA PRESSE AVANT 1914

Sous la rubrique « physionomie de la presse avant 1914 » nous avons groupé certains documents, coupures de journaux et notes ma-

nuscrites qui donnent une idée des rapports entre les différents journaux de l'époque.

Ces documents une fois dépouillés, nous frappent par leur caractère polémique. Si les polémiques portent parfois sur les problèmes importants, relatifs notamment aux structures économiques et sociales, les querelles systématiques sur des sujets mineurs abondent néanmoins. Ainsi la presse catholique dans son ensemble pratique une polémique antisocialiste. Elle reflète, pensons nous, la politique sociale mais plus encore anti-socialiste de tous les gouvernements depuis 1894.

De volumineux dossiers du Fonds Schollaert-Helleputte sont consacrés à ces polémiques. Cette documentation nous donne un éventail représentatif des journaux qui polémiquaient entre-eux ainsi que d'autres renseignements, par exemple sur l'affaire des statistiques commerciales de la coopérative « Vooruit » qui permettait de maintenir en vie ce journal. Les principaux journaux dont il est question sont « Le Patriote » catholique conservateur, « Le XXe Siècle » démocrate chrétien et organe de Helleputte, le libéral « La Chronique », « Le Journal de Bruxelles », officieux du gouvernement, et le « Peuple », organe du P.O.B.

Nous voyons aussi se déchaîner la presse de 1911 au sujet d'un article, sur la chute du cabinet Briand, de E. Picard, ancien sénateur socialiste et qui tenait une chronique dominicale dans le quotidien libéral « La Chronique ».

Inventaire des documents relatifs à la physionomie de la presse avant 1914

Dossiers n° :

- 191 : Démocratie en 1904 (Daens).
contient quelques numéros de « Ons Vlaanderen ».
- 320, 321 : Polémiques (« Le Patriote », « Le Peuple », etc...)
- 319 : rapports entre la presse catholique et la presse socialiste.
 - polémique à propos de l'affaire des statistiques commerciales de la coopérative « Vooruit ».
 - documents manuscrits (Helleputte) sur l'esprit du « Vooruit » et sur Anseele.

(20) A.G.R., F.S.H., dossier n° 322.

IV. COUPURES DE JOURNAUX ET PUBLICATIONS DE LA PRESSE CLANDESTINE DE 1914

Plusieurs dossiers, consacrés à la presse belge de 1914, contiennent un éventail assez complet des journaux, circulaires et publications clandestines de la Belgique occupée.

Les autres dossiers rassemblent de nombreuses coupures de journaux (de 1885 à la guerre) qui témoignent de l'intérêt porté par les démocrates chrétiens à la presse. Ces documents ne présentent qu'une importance minime. Mais étant donné qu'ils sont le plus souvent groupés autour d'un sujet déterminé, ils nous permettent d'effectuer un tour d'horizon assez complet des commentaires de presse. De plus le choix même des journaux dont Helleputte relevait l'opinion nous montre l'importance accordée par ce démocrate chrétien aux journaux. Notons que les coupures sont plus nombreuses et systématiques lorsque Helleputte participe au gouvernement, ce qui laisse supposer qu'elles étaient alors raceueillies par un secrétaire.

Enfin le souci apporté par les hommes politiques catholiques de cette époque à la lecture des journaux donne raison à J. Malou dont de Broqueville écrivait : « Mon grand père a consacré une bonne partie de sa vie à vouloir doter le Parti Catholique d'une presse. Il considérait celle-ci comme un élément essentiel de notre force » (21).

Inventaire des coupures de journaux

Dossiers n° :

- 309 : — question militaire et grands travaux à Anvers (Polémique).
- 358 à 371 : — question militaire.
- 578 à 583 : — Sciences et Art.
- 586 à 588 : — Commission royale pour les monuments.
- 650 : — Les journaux sous l'occupation, circulaires et publications clandestines.
- 790 : — Les journaux sous l'occupation.
- 1008 à 1063 — Sujets divers.

(21) A.G.R., *F.S.H.*, lettre de de Broqueville à Helleputte ; 1910, dossier n° 183.

SOURCES CONTEMPORAINES SUR LES ŒUVRES RELIGIEUSES CATHOLIQUES EN BELGIQUE

Problèmes et méthodes

PAR

Paul GERIN

Premier Assistant à l'Université de Liège

Dans le cadre de ce colloque et, de commun accord avec mes honorables collègues les PP. Scholl et Van Isacker ; il a été décidé que je traiterais de problèmes concernant les sources de l'histoire des œuvres religieuses catholiques en Belgique au cours de la période contemporaine. Il ne s'agit donc pas ici de parler des documents relatifs aux œuvres sociales, à l'action sociale *stricto sensu*, je laisse ce soin à mes honorables collègues.

Je n'aborderai donc qu'un aspect du titre envisagé par les organisateurs de ce colloque : « De religieuse werken - les œuvres religieuses », l'action catholique n'étant qu'un aspect propre d'une action de l'Eglise au lendemain de la première guerre mondiale.

Plusieurs points seront successivement traités dans ce rapport, dont la brièveté appelle tout naturellement la discussion, puisque tel est l'objet poursuivi par notre assemblée.

- 1) Je m'efforcerai d'abord de délimiter et de situer le titre de cet exposé.
- 2) Je proposerai ensuite des définitions et un classement des sources à utiliser.
- 3) Je suggérerai ensuite quelques procédés d'heuristique et de méthode concernant ces sources.
- 4) J'évoquerai enfin quelques cas concrets d'exploitation de ces documents.
- 5) Je conclurai enfin, en m'efforçant d'ébaucher une prospective en cette matière bien spéciale.

I. QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR ŒUVRES RELIGIEUSES'?

On sait fort bien qu'à côté d'une Eglise enseignante existe une Eglise militante. Celle-ci s'exprime par une série de réalisations.

En élaboration constante au cours des 19ème et 20ème siècles, l'Eglise militante devait, en fait, répondre aux besoins de son époque et s'adapter aux transformations sociales, économiques et politiques.

Chaque période a eu ses œuvres, un peu comme certains hommes avaient ou ont leurs œuvres. Conséquemment, il est intéressant de voir en quelle mesure une œuvre religieuse est l'expression d'une époque, d'une société, d'un courant de pensée, d'un homme parfois, et réciproquement de voir en quelle mesure une œuvre religieuse peut marquer une époque, une société ou la pensée des chrétiens. Ainsi les conférences de Saint-Vincent-de-Paul sont propres à la mentalité de la société catholique du milieu du 19ème siècle, elles ont cherché tant bien que mal à survivre à l'époque qui était la leur et aujourd'hui on parle d'une adaptation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, d'un « aggiornamento » de ses conférences dans l'esprit général du Concile.

Selon d'autres la foi n'est rien sans les œuvres, l'Eglise est un corps sans bras si elle ne s'exprime pas dans les œuvres.

Faire l'histoire des œuvres c'est faire l'histoire de l'Eglise dans ses réalisations, mais c'est aussi faire l'histoire des formes d'expression de l'Eglise à un endroit et à une époque déterminés. C'est donc dire l'importance de l'histoire des « œuvres religieuses » pour l'histoire de l'Eglise, et pour l'histoire tout court.

Evoquer ces différentes expressions possibles de l'Eglise se traduisant par des œuvres dont les buts sont parfois différents, c'est parler de leur complexité et de leur variété.

Toutes les réalisations des catholiques dans la société sont des œuvres, — à commencer par les œuvres politiques, les œuvres sociales, les œuvres caritatives, les œuvres missionnaires, les œuvres d'éducation, etc...

Personnellement, je m'en tiens à une définition première de l'œuvre religieuse : l'œuvre religieuse vise à propager et à défendre la foi catholique. Je songe notamment aux congrégations mariales, à l'Union royale St-Raphaël, à l'Association des Dames de la Miséricorde, à la Ligue du Sacré-Cœur, à d'autres œuvres encore et à celles dont il sera question plus loin dans cet exposé.

Il ne faut cependant pas oublier que sous ce vocable « œuvres religieuses », certains catholiques ont, selon l'époque et selon leurs

tendances politiques et sociales, rangé des réalisations qui, dans le passé ou dans le présent, ont peu ou n'ont plus d'attache avec l'œuvre religieuse, au sens premier du terme (1).

Pour ne citer qu'un exemple extrême : le syndicat chrétien était considéré autrefois par certains catholiques comme une œuvre religieuse (2) dont le but essentiel consistait avant tout à s'opposer au socialisme.

Aujourd'hui, certains militants du mouvement syndical chrétien non seulement sont loin de considérer leur syndicat comme une œuvre religieuse mais même n'écartent pas l'idée d'une collaboration plus ou moins grande avec les socialistes dans différents domaines de la vie politique, sociale et économique (3).

Cet exposé doit selon l'intitulé ainsi que je l'ai souligné plus haut, traiter uniquement des archives des œuvres religieuses, *stricto sensu*, sans considérer ici le développement possible du contenu de ce concept.

Ces œuvres religieuses sont multiples, bon nombre d'entre elles ont disparu dans l'évolution des temps. Leur nombre particulièrement élevé m'a obligé dans une certaine mesure à rester dans les généralités et à n'évoquer que par endroits, et à titre exemplatif, l'une ou l'autre d'entre elles.

L'objet de ce colloque est d'étudier avant tout les problèmes posés par la documentation relative à un aspect de la vie religieuse, et n'étant pas centré sur des dépôts d'archives, je suis particulièrement à l'aise pour procéder de la sorte.

(1) Voir p. ex. : Chanoine DOUTERLUNGNE, *Du caractère religieux ou neutre des œuvres sociales*, dans *Bulletin mensuel des œuvres sociales du diocèse de Tournai*, VII/1900, p. 194 : « (...) On réserve le nom d'œuvres religieuses aux Congrégations de piété, telles que le Tiers-Ordre, les Confréries, les Congrégations de la Sainte-Vierge, les Associations de St-François-Xavier, etc.

Il faut en outre observer que les œuvres dont le but est exclusivement religieux méritent *éminemment* le nom d'œuvres sociales car la pratique des vertus chrétiennes est un élément indispensable et un moyen efficace de progrès moral et matériel (...) ».

(2) Par ex. : *Bull. trimestriel des œuvres sociales du diocèse de Tournai*, VI-VII/1908, p. 213, *Pour la propagande syndicale*.

(3) Voir notamment : *Centre de recherches et d'informations socio-politiques. C.R.I.S.P. Courrier hebdomadaire*, n° 32, 18 septembre 1959, passim. — *Id.*, n° 352-353-354, 10 février 1967, p. 28, p. 36-39.

II. LES SOURCES RELATIVES AUX ŒUVRES RELIGIEUSES DE LA BELGIQUE CATHOLIQUE DES 19^e ET 20^e SIECLES

En partant de la définition traditionnelle selon laquelle la source est contemporaine de l'événement qu'elle rapporte, je propose la classification suivante des sources qui concernent les œuvres religieuses.

A. D'abord les sources écrites, et parmi celles-ci :

1. Les sources imprimées proches dans le temps de l'événement. Parmi celles-ci, il convient de ranger les périodiques émanant du comité de l'œuvre religieuse, l'« organe » imprimé de cette œuvre. En général, ces périodiques contiennent une mine de renseignements de toutes natures sur l'œuvre : articles doctrinaux, chronique de l'œuvre, noms des membres... D'autres périodiques de caractère général peuvent parfois cacher de nombreux renseignements sur les œuvres religieuses, je songe par exemple à la *Collection de précis historiques* et à la *Revue générale* (4). Je n'insisterai pas ici sur les nombreux renseignements que l'on trouvera dans la grande presse dite d'information ou dans la presse locale et régionale. Un dépouillement patient de celles-ci donne parfois de très bons résultats. A cet égard, on ne peut que souhaiter la rédaction de tables de journaux comme on l'a entrepris récemment en France.

Régulièrement, certaines œuvres comme la Société de Saint-François-Régis, la Société de Saint-Vincent-de-Paul publient à l'usage interne de leurs sociétaires et à des niveaux régionaux ou nationaux des rapports imprimés sur l'activité écoulée de l'œuvre. Ces sources sont évidemment du plus haut intérêt pour l'histoire de ces sociétés.

Je signale aussi l'utilisation des annuaires ecclésiastiques qui contiennent parfois des renseignements fort précis sur les œuvres religieuses de l'année traitée (5) de même que les *Cartabelles* publiées à l'usage du clergé diocésain. A côté de ces sources imprimées périodiquement, il existe des pamphlets, des brochures, des statuts publiés

(4) La *Collection de précis historiques* a été publiée à Bruxelles de 1852 à 1897. — La *Revue générale*, a été publiée à Bruxelles depuis 1865 jusqu'en 1940, voir notamment H. HAAG et N. PIEPERS, *Cent ans de pensée et d'action*, dans *Revue générale belge*, 1965, t. I, p. 3-16.

(5) Dès 1896, l'*Annuaire complet du clergé belge et répertoire des établissements religieux* (Bruxelles, Société belge de Librairie, 1896, p. VIII) se proposait de publier des renseignements utiles sur les sociétés qui fonctionnaient dans les paroisses.

à un certain moment dans des buts de propagande ou destinés à l'usage des membres des œuvres religieuses.

Il ne faut pas négliger les rapports imprimés des congrès catholiques importants au cours desquels il fut question des œuvres religieuses. Ainsi, par exemple, lors des différents congrès tenus par les catholiques en Belgique (6).

2. Parmi les sources écrites non imprimées, figurent les sources manuscrites et dactylographiées.

B. Restent les sources non écrites : les témoignages oraux, souvenirs recueillis de la bouche même de personnes qui ont participé à l'événement ou bien l'ont connu d'une façon particulière ; les documents archéologiques *stricto sensu* : drapeaux, médailles, dont l'importance n'avait pas échappée aux organisateurs de ce colloque puis qu'ils avaient espéré à un certain moment pouvoir consacrer une partie des travaux à ces documents bien spéciaux. De plus en plus, l'iconographie tient une place importante dans la documentation : daguerréotypes, gravures, photographies, films...

III. LA CONSERVATION DES DOCUMENTS A UTILISER

Examinons dans ce paragraphe le lieu de conservation, le mode de conservation et l'état de conservation de ces documents.

Aucune disposition légale en Belgique ne concerne les archives privées ou les pièces archéologiques récentes.

Grâce à l'institution d'un dépôt légal depuis la loi du 8 avril 1965 (*Moniteur belge* du 18 juin 1965 ; arrêté royal du 31 décembre

(6) Voir à ce sujet : *Assemblée générale des catholiques en Belgique. Première session à Malines 18-22 août 1863*, Bruxelles, 1864, 2 vol. — *Id. Deuxième session à Malines 29 août-3 septembre 1864*, Bruxelles 1865, 2 vol. — *Id. Troisième session à Malines, 2-7 septembre 1867*, Bruxelles, 1868. — *Congrès des œuvres sociales à Liège 26-29 septembre 1886*, Liège 1886. — *Id. Deuxième session 4-7 septembre 1887*, Liège 1887. — *Assemblée générale des œuvres catholiques de l'archidiocèse de Malines 29-30 avril et 1 mai 1889*, Malines, 1890. — *Congrès des œuvres sociales à Liège. Troisième session 7-10 septembre 1890*, Liège, 1890. — *Assemblée générale des catholiques en Belgique. Session de 1891*, Malines, 1892-1893, 3 vol. — *Congrès national des œuvres catholiques. Nivelles, avril 1899. Discours, résolutions et rapports*, Nivelles, 1899. — *Congrès des œuvres sociales de l'arrondissement de Liège 21-22 septembre 1902. Rapports et conclusions*, Liège 1902. — *Congrès national des œuvres catholiques à Malines (23-26 septembre 1909)*, Louvain, 1910-1911, 3 vol. — *L'action catholique et la nation. Actes du congrès doctrinal de l'association catholique de la jeunesse belge*, Louvain, 1938, 3 vol.

1965, paru dans le *Moniteur belge* du 19 janvier 1966) nous sommes heureusement mieux pourvus en ce qui concerne les imprimés non périodiques dont le volume compte au minimum cinq pages, encore faut-il que la loi soit respectée par tous.

Nous restons cependant sur notre faim en ce qui concerne les imprimés périodiques.

Les bibliographies générales classiques permettront de repérer (7) avec peu de chance toutes les sources imprimées avant le 1er janvier 1966 mais avec beaucoup de chance, par contre, tous les imprimés non-périodiques postérieurs à cette date.

Les bibliographies spéciales de périodiques sont encore trop rares et incomplètes pour donner des indications sur la presse publiée par les œuvres religieuses (8), même remarque en ce qui concerne les almanachs (9).

(7) *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges ou catalogue de leurs publications*, Bruxelles, 1886-1910, t.I à IV. — CH. MUQUARDT, *La bibliographie de la Belgique ou catalogue général des livres belges publiés par la librairie nationale et étrangère*, Bruxelles, 1838-1861, 24 fasc. - Ch. HEN, *Le journal de l'imprimerie et de la librairie en Belgique*, Bruxelles, 1854-1868, 15 vol. - *Bibliographie de Belgique*, Bruxelles, depuis 1875.

(8) Pour les répertoires consacrés à la presse belge en général et en particulier voir : R. VAN EENOO et A. VERMEERSCH, *Bibliografisch repertorium van de Belgische pers 1789-1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine. Cahier n° 23). Louvain-Paris, 1962. Depuis la publication de cette bibliographie très utile, signalons la parution dans la même collection de : M. DE VROEDE, *De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860* (Cahier n° 28), Louvain-Paris, 1963 ; E. VOORDECKERS, *Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw* (Cahier n° 35), Ibid., 1964 ; H. LIEBAUT, *Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914)* (Cahier n° 41), Ibid., 1967 ; A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914, Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914 (I.A.K.)* (Cahier n° 42), Ibid., 1965 ; E. VOORDECKERS, *Drukkers en pers in het arrondissement Roeselaere (1847-1914)*, (Cahier n° 43), Ibid., 1965 ; M.-L. WARNOTTE, *Etude sur la presse à Namur 1794-1914* (Cahier n° 44), Ibid., 1965.

Je ne cache pas mon admiration pour l'œuvre entreprise et menée à bon terme par tous ces auteurs. Qu'il me soit cependant permis de constater que peu d'entre eux ont retenu dans leur répertoire des titres de périodiques concernant les œuvres religieuses. Ce sont : Melle M.-L. Warnotte, cahier 44 ; MM. H. Liebaut, cahier 41 ; A. Vermeersch, cahier 42 ; E. Voordeckers, cahiers 35 et 43. Les autres, pour différentes raisons, ont volontairement éliminé de leur liste des titres de périodiques ayant trait aux œuvres religieuses.

(9) Par exemple : J.B. DOURET, *Almanachs belges*, dans *Annales du bibliophile belge*, n° 4, octobre 1881. — *Vieux almanachs 1791-1840*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XV, 1883. — *Bibliographie nationale...*, t. I et IV.

Très peu de bibliothèques publiques possèdent des documents imprimés relatifs aux œuvres religieuses à cet égard même un dépouillement empirique s'avère extrêmement décevant. Peu de bibliothèques privées appartenant à des individus ou à des institutions (séminaires, maisons d'œuvres, maisons religieuses...) possèdent des collections de documents imprimés les concernant parfois directement. Les nombreuses recherches que j'ai faites dans cette direction constituent une triste expérience de mon travail d'historien. Des maisons d'éditions anciennes, aux traditions solidement établies, ne possèdent même plus la collection complète de ce qu'elles ont édité (10), tout au plus gardent-elles dans leur réserve certains exemplaires d'éditions remarquables. Dans une certaine mesure, les vieux imprimés se trouveront plus difficilement que les archives écrites parce qu'en général l'on connaît plus rapidement le nom de la personne qui détiendrait des archives écrites ce qui n'est évidemment pas le cas lorsqu'il s'agit d'un collectionneur ou d'un bibliophile. Enfin une mystique peu raisonnable de l'inédit a souvent sacrifié des archives imprimées pour ne conserver que les manuscrits. Le hasard fournit parfois l'occasion de trouver des documents imprimés mêlés et perdus dans des collections d'archives, ainsi dans les papiers Schollaert-Helleputte conservés aux Archives générales du Royaume.

Pour autant que les œuvres religieuses subsistent encore actuellement, on peut espérer trouver encore des archives écrites non imprimées sur le passé de l'œuvre au siège social de l'œuvre ainsi par exemple pour les archives de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (conservées à Bruxelles, 14, rue de l'Industrie) (11). Certains ordres religieux conservent dans leurs archives des papiers relatifs à une œuvre dont la communauté ou un membre de celle-ci s'est occupé. Ainsi le couvent des PP. Rédemptoristes de Liège possédait avant son déménagement de nombreuses archives relatives à l'Archiconferie de la

(10) Ainsi une importante maison d'éditions comme Desclée-De Brouwer (Bruges) qui a publié énormément de livres et brochures pour la propagande catholique ne possède plus pour la période antérieure à 1914 qu'un catalogue de prospectus imprimés annonçant des éditions de livres coûteux et importants.

(11) J'ai exploité ces archives pour ma thèse de doctorat. Je publierai prochainement les conclusions du dépouillement de ces archives.

Sainte-Famille étant donné que cette œuvre depuis son origine avait été soutenue par ces religieux (12).

C'est le cas aussi des archives de la Société de Saint-François-Xavier, œuvre à la fois religieuse et sociale fondée par le P. van Caloen (13) dont les papiers sont conservés au Gesù à Bruxelles.

En général ces archives ne sont pas classées ni inventoriées sauf de rares exceptions (14). A ma connaissance aucun inventaire n'en a été publié (15). Disons donc que ces documents imprimés ou non imprimés sont dispersés tant dans les dépôts privés que publics, qu'il n'y a pas eu de règles suivies en ce qui concerne leur conservation et qu'en général ils n'ont pas été conservés ou l'ont été très mal.

En fonction de la dispersion des documents, de leur mauvaise conservation et de l'absence d'inventaires publiés, on se sent bien mal à l'aise pour en entreprendre l'heuristique.

La question qui se pose dès lors est de savoir comment on peut atteindre des documents relatifs aux œuvres religieuses ? Quelles sont les démarches à entreprendre ?

Il faut d'abord savoir quelles sont les œuvres religieuses qui existaient à un moment déterminé.

Pour ce faire on utilisera un annuaire ecclésiastique qui donnera éventuellement l'état des œuvres religieuses, ou parfois même tracera un historique rapide d'une œuvre religieuse.

Si l'œuvre subsiste de nos jours, il suffit évidemment de s'adresser à son siège pour obtenir la consultation de ses archives. Au cas où cette œuvre n'existerait plus, et pour autant qu'ils soient encore en vie, on s'adressera à ses anciens dirigeants.

(12) Voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, Bruxelles, 1959, p. 26-28. — Id., *Sociaal-katholieke verenigingen voor de arbeiders*, p. 244-245, dans *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in België 1789-1939. Deel I*, Bruxelles, 1963.

(13) Sur cette œuvre voir P. GÉRIN, *Sociaal-katholieke verenigingen voor de arbeiders*, p. 246-253.

(14) Les archives du Père van Caloen sont classées et inventoriées.

(15) A l'occasion, Mgr A. SIMON, mentionne des archives d'œuvres religieuses dans ses inventaires d'archives publiés par le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine : Cahier n° 14, Louvain-Paris, 1960, p. 35 ; Cahier n° 3, Louvain-Paris, 1957, p. 13-14.

On ne peut que souhaiter à cet égard l'établissement de bibliographies d'annuaires (16).

IV. EXAMINONS TROIS FONDS D'ARCHIVES CONCERNANT DES ŒUVRES RELIGIEUSES

Il s'agit d'archives d'œuvres religieuses conservées telles quelles au siège de la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Bruxelles, d'archives d'œuvres religieuses conservées dans un couvent (le Gesù) à Bruxelles, et d'archives d'œuvres religieuses conservées dans une collection privée (celle du comte Hennequin de Villermont, à Boussu-en-Fagne).

Pour chacun de ces fonds d'archives, je soulignerai l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour l'histoire religieuse de la Belgique et évoquerai certains problèmes qu'ils posent.

1) Le siège central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Belgique possède une série de documents surtout imprimés concernant la vie de l'œuvre sur le plan local, provincial et national.

Ce sont pour la plupart, des rapports annuels imprimés qui donnent une vue comptable de l'œuvre : nombre de membres, nombre de sections. Ces chiffres peuvent servir dans une certaine mesure et en les passant au crible de la critique, à une étude plus large sur la vitalité de l'Eglise belge, ou d'une certaine communauté catholique en Belgique en certaines années.

Cette critique sera souvent malaisée étant donné le caractère unique de document auquel elle s'appliquera.

A certains endroits et selon la prolixité du rapporteur, quelques remarques traduisent plus ou moins bien la mentalité religieuse, sociale et politique de certains catholiques.

Bien qu'imprimés, ces rapports constituent à l'heure actuelle des pièces rares parce qu'ils n'existent pratiquement plus qu'en un exemplaire.

(16) Citons parmi les annuaires susceptibles de contenir quelques renseignements utiles : *Annuaire complet du clergé belge et répertoire des établissements religieux*, édité à Bruxelles depuis 1893 jusqu'en 1928 par la Société belge de librairie ; *La Belgique ecclésiastique. Annuaire catholique de Belgique. Katholieke jaarboek voor België*, Anvers 1897 et années suivantes ; *Annuaire catholique de Belgique publié sous la direction de l'abbé J. Leclercq et de l'abbé Mampaey*, Bruxelles, Editions de la Cité chrétienne, 1928 ; *Annuaire catholique belge illustré*, Bruxelles, 1930.

Les bibliothèques publiques n'en possèdent malheureusement que quelques exemplaires épars.

Sachant par mes études sur la Société de Saint-Vincent-de-Paul que la plupart des laïcs connus comme catholiques représentatifs de la société belge du 19^{ème} siècle en ont été des membres particulièrement actifs, je n'hésite pas à affirmer qu'il est impossible de faire une histoire complète de l'Eglise en Belgique sans parler de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

C'est donc dire l'importance des documents évoqués plus haut.

2) Les archives du Père van Caloen (17) sont conservées avec soin. Elles sont riches en correspondances, rapports sur l'Association de Saint-François-Xavier. En tout elles comportent une trentaine de dossiers.

Parmi ceux-ci, il convient de mentionner les diaires du directeur de l'œuvre. Celui-ci était un travailleur acharné, persévérant dans tout ce qu'il entreprenait, mordu par la cause qu'il défendait. Pour le plus grand bien des historiens, il notait soigneusement dans son diaire tout ce qu'il faisait ou disait d'important au cours d'une journée, le résumé de la correspondance reçue et échangée, ses projets, ses remarques sur le monde qui l'entourait. Le Père van Caloen s'efforçait de garder l'objectivité la plus complète dans toutes ses notes, n'hésitant pas à les corriger s'il le fallait (18) parce qu'elles devaient avant tout lui servir pour mieux organiser son action apostolique. Il n'avait donc aucun intérêt à travestir la réalité telle qu'elle lui apparaissait.

Son témoignage nous est des plus utile non seulement sur l'œuvre qu'il dirigeait mais aussi sur l'Eglise belge de son époque. Une édition critique des diaires du Père van Caloen fournirait une mine de renseignements utiles pour l'histoire de l'Eglise belge au 19^{ème} siècle.

3) Un dépouillement exhaustif d'archives familiales permet parfois de trouver çà et là, dispersés dans plusieurs dossiers des documents relatifs aux œuvres religieuses.

En ce qui concerne les archives familiales, le temps que l'on consacre à leur dépouillement doit suppléer à un classement qui, dans

(17) Louis van Caloen, jésuite belge (1817-1912).

(18) Voir par exemple, une remarque qu'il inscrit à côté d'une observation qu'il a notée le 2 août 1857 (*Diaire du directeur*, I, p. 537) ; « Ceci est inexact d'après ce que m'a dit plus tard le vicaire de Waterloo, il y a eu un pèlerinage quelques-uns de nos hommes étaient du nombre ».

son ordonnance parfois, ne tient pas toujours compte des impératifs historiques mais des exigences familiales, - et c'est bien normal.

En règle générale, il convient bien souvent de dépouiller complètement des archives détenues par un particulier en ne prêtant qu'une attention restreinte à l'inventaire qui en aurait été fait.

Rares sont, ai-je dit plus haut, les inventaires d'archives familiales qui aient été publiés.

Les archives de Villermont (19) contenant certains documents sur les œuvres religieuses méritent d'être signalées ici (20).

Charles Antoine Hennequin, comte de Villermont s'occupa de nombreuses œuvres religieuses au cours de sa vie. On trouve des traces de ses préoccupations dans ses archives.

Il en est de même pour d'autres catholiques dont les archives sont conservées par leurs descendants.

V. APRES AVOIR EVOQUE CERTAINS ASPECTS D'UNE PROBLEMATIQUE POSEE PAR LES SOURCES CONCERNANT LES ŒUVRES RELIGIEUSES, IL CONVIENT DE FAIRE LE POINT

Je n'ai pas fait ici un inventaire des archives des œuvres religieuses en Belgique.

Ce n'était pas le but de ce colloque. Cela ne m'était pas possible surtout.

Pour entreprendre une enquête aussi vaste :

- il faut disposer d'un temps suffisant ;
- il faut profiter d'éléments psychologiques qui prédisposent un propriétaire de documents à communiquer ses documents, tout au moins à en révéler l'existence ;
- il faut disposer de finances suffisantes pour les déplacements, pour la correspondance.

En fonction de ces exigences, je ne puis que formuler des souhaits, certains d'entre eux ne concernent pas seulement les sources de l'histoire des œuvres religieuses.

(19) A. SIMON, *Inventaire d'archives, Papiers Villermont...* (Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine. Cahier n° 3), Louvain-Paris, 1957, p. 3-23. - J'utilise dans la note qui suit les sigles établis par Mgr Simon.

(20) Voir par exemple, p. 13, sub E. Œuvres catholiques, les n° 5, 6, 9.

- Il faut d'abord que les responsables des œuvres religieuses se rendent compte de l'importance de l'histoire de ces œuvres pour une histoire de l'Église.
- Il faut ensuite dresser des inventaires et des bibliographies des sources écrites.
- Il faut aussi se préoccuper du sort fait aux documents archéologiques : médailles, bannières, photographies, films.
A cet égard, la constitution de collections de ce genre serait du plus haut intérêt ; il n'en existe pas à ma connaissance. La prospection devrait se faire tant du côté des œuvres, des personnes privées que de la presse.
- Il faudrait enregistrer les témoignages oraux.
- Il faudrait enfin et surtout que cette enquête, ces enquêtes, soient menées systématiquement et coordonnées. A cette fin, un Centre national d'histoire religieuse ou un Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine (21) pourraient être de grande utilité.

Volontairement, je m'en suis tenu aux problèmes généraux que posent les sources relatives aux œuvres religieuses catholiques en Belgique afin de provoquer des discussions utiles et des recherches mieux organisées à tous les points de vue.

Si certains auditeurs ont été déçus, je m'en excuse, la réalité est ce qu'elle est.

Par l'« état actuel des questions », j'espère avoir contribué à une prospective mieux faite des sources concernant les œuvres religieuses.

DISCUSSION

Le débat, très animé, aborda pour commencer la définition des « Œuvres religieuses », mais porta surtout sur les problèmes posés par la conservation et le repérage de la documentation manuscrite *et imprimée* relative aux œuvres catholiques et institutions analogues, tels que les mouvements d'action catholique. A propos de ces derniers, M. Walkiers, qui prépare un recueil de sources relatives aux débats

(21) En plusieurs endroits de mon exposé, j'ai d'ailleurs recouru aux cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.

de la JOC, fit plusieurs remarques intéressantes, notamment à propos de ce qu'on peut retirer d'anciennes photos.

M. le chanoine Aubert attira en particulier l'attention sur le fait que beaucoup de dirigeants d'œuvres ont tendance à ne conserver que des documents, souvent peu intéressants, relatifs à des événements spectaculaires (tels qu'une cérémonie jubilaire par ex.) et ne se rendent pas compte de l'intérêt de documents comptables, de listes de membres, pour ne pas parler de tracts des propagande et autres imprimés diffusés par leur organisme.

M. Braive et le P. Roeykens firent à ce propos remarquer qu'il serait utile d'alerter certains bibliothécaires, qui ont tendance à détruire, lorsqu'ils arrivent en leur possession, des imprimés de ce genre, qu'ils jugent sans intérêt.

M. Hilaire proposa d'orienter davantage d'étudiants, pour leur mémoire de licence, sur des sujets en rapport avec ces questions, de manière à stimuler la recherche des documents encore existants et d'en tirer du moins le maximum de données avant qu'ils ne soient éventuellement détruits.

BRONNEN VOOR DE GESCHIEDENIS VAN DE KATHOLIEKE ARBEIDERSGROEPERINGS- EN ORGANISATIES

DOOR

S.H. SCHOLL (†) - O. PRAEM.

Doctor in de Geschiedkundige Wetenschappen

De geschiedschrijving van de arbeidersgroeperingen en organisaties is voorafgegaan aan het bibliografisch werk daaromtrent. Dit is of schijnt althans een onlogische situatie.

De oorzaken hiervan moeten o.a. gezocht worden in een tekort aan belangstelling, gedurende vele jaren, aan onze universiteiten voor de hedendaagse geschiedenis in het algemeen en voor de sociale geschiedenis in het bijzonder.

Ook is het enorme materiaal, dat overal verspreid zit en bij gebrek aan bibliografische spelregels iedere vorser voor een bijna onmogelijke opgave plaats, hiervoor verantwoordelijk. Zoals bekend heeft het *Interuniversitair Centrum voor Hedendaagse geschiedenis* met zijn vele publikaties sedert 1957 hieraan reeds een en ander veranderd.

Men kan zich eventueel troosten met het feit dat in het buitenland de situatie niet veel beter is. In het eerste nummer van *International Review of Social History* (Amsterdam, 1967, blz. 1-30) verscheen een artikel van Bert Andreas en Georges Haupt, *Bibliographie der Arbeiterbewegung heute und morgen*, waarin men dezelfde klachten kan lezen. De auteurs komen o.a. tot de conclusie dat bibliografen en historici in deze zaak nauw zouden moeten samenwerken. De reden hiervan is duidelijk; de geschiedschrijvers hebben nl. door hun werk een zekere ervaring opgedaan van de onderwerpen die voor behandeling in aanmerking kunnen of moeten komen.

Ofschoon de thematiek vandaag niet aan de orde is, zou ik hierover toch twee bedenkingen willen maken:

1) Het is van belang dat men tracht zo juist mogelijk te weten wat men onder sociale geschiedenis wenst te verstaan. Hierover waren de meningen verdeeld. Een bruikbare omschrijving schijnt mij: *de*

geschiedenis van de verschillende standen of maatschappelijke groeperingen afzonderlijk en in hun onderlinge verhoudingen.

2) Gaat het, zoals vandaag, over de geschiedenis van de katholieke arbeidersgroeperingen en organisaties (m.a.w. over de vakbonden, mutualiteiten, coöperaties, organisaties voor jeugd en volwassenen enz. zowel plaatselijk, gewestelijk, nationaal als internationaal), dan mag men nimmer de achtergrond vergeten, waarop zich dat alles afgespeeld heeft. Wij denken hier speciaal aan het economisch leven, de levensstandaard der arbeiders, de houding van de andere standen (politici, patronaat en kerkelijke gezagsdragers), het socialisme en de arbeidsconflicten.

Wat nu de eigenlijke bronnen betreft, deze zou men kunnen indelen in twee grote groepen : rechtstreekse en onrechtstreekse.

1. De *rechtstreekse* bronnen zouden tot vier grote groepen teruggebracht kunnen worden :

- a) Gedrukte bronnen, d.w.z. dag-, week- en maandbladen, verslagen van congressen, studiedagen, sociale weken enz. (uiteraard niet alleen van de arbeidersorganisaties, en ook niet alleen van de katholieke arbeidersbeweging); verder ook soms brochures en boeken.
- b) Verslagen van bestuursvergaderingen, plaatselijk, gewestelijk, nationaal en internationaal. Wanneer zij bestaan en toegankelijk gesteld worden, zijn deze voor het volgen van het dagelijkse gebeuren zeer belangrijk.
- c) De officiële en private briefwisselingen, uiteraard moeilijker te bereiken.
- d) Films, bandopnamen, archeologische documenten en interviews; dit laatste is een zeer delikate aangelegenheid, waarbij men de grootst mogelijke voorzichtigheid aan de dag moet leggen.

2. De *onrechtstreekse* bronnen zijn legio. Wij noemen er enkele, de archieven van rechtbanken en politiebureaus, de archieven van verschillende ministeries (naarmate men dichterbij komt bij 1967, al meer ministeries), de archieven van provincies en gemeenten, archieven van de bisdommen, archieven van fabrieken, archieven van privé-personen die ergens een rol gespeeld hebben rechtstreeks of onrechtstreeks verwant aan deze geschiedenis.

Wat mijn collega, Dr. Paul Gérin, gezegd heeft over de grote spreiding en de slechte bewaring van de documenten en over de afwezigheid van gepubliceerde inventarissen, geldt uiteraard nog meer voor deze bronnen.

Aangezien het in mijn bedoeling ligt nog enkele kritische bedenkingen te maken rond drie onbekende documenten, zal ik, bij gebrek aan tijd, zeer kort zijn in verband met de heuristiek.

Slechts dit : er bestaan zes min of meer grote syntheses over de geschiedenis van de arbeidersbeweging :

BERTRAND (L), *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Brussel, 1906 en 1907 (twee delen) ; zeer verdienstelijk werk van een amateur.

DEFOURNY (M), *Histoire sociale. Les faits, les idées, la législation*, in *Histoire de la Belgique contemporaine (1830-1914)*, tom. 2, dl. VI, Brussel, 1929, blz. 241-372 ; zeer systematisch en verdienstelijk, maar te eenzijdig ten gunste van de katholieken.

CHLEPNER (B.S.), *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Brussel, 1956 ; goede synthese, die echter te snel gemaakt werd en te economisch van inspiratie is ; ook vindt men er te weinig over de katholieke organisaties.

Algemene Geschiedenis der Nederlanden in Twaalf Delen, dl. 10 met artikel van DHONDT (J.). De sociale kwestie ; dl. 11 met artikel van ROBERT (V.), *De arbeidersbeweging in België*, (1956 en 1957) ; de eerste is duidelijk te eenzijdig socialistisch en de tweede is onvoldoende genuanceerd. In deel XII verscheen niets meer over de arbeidersbewegingen.

Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België, onder de redactie van DHONDT (J.), Antwerpen (sedert 1960, 19 deeltjes verschenen) ; het maakt een goede indruk en verdient alle belangstelling.

150 Jaar Katholieke Arbeidersbeweging in België (1789-1939), onder redactie van SCHOLL (S.H.), Brussel, 3 delen, 1963, 1965 en 1966.

Het verschijnen van vier syntheses in de laatste tien jaren wijst er wel op dat de belangstelling voor dit onderwerp groeiende is. Het ware wenselijk dat in de toekomst historici van katholieken huizingen schrijven over de socialistische arbeidersbeweging en vice versa.

ENKELE KRITISCHE BEDENKINGEN ROND DRIE ONBEKENDE DOCUMENTEN

A. Plicht en Recht

Twee onvolledige jaargangen van dit werkblad heb ik enkele maanden geleden ontvangen van de deken van Hoogstraten ; waar-

schijnlijk had hij ze bij een of andere opruiming ontdekt. Een conclusie ligt voor de hand ; in de archieven van de parochies zijn nog belangrijke zaken te vinden.

Het weekblad werd gesticht in 1910 ; meer dan waarschijnlijk hield dit verband met de parlamentsverkiezingen die op 22 mei 1910 gehouden moesten worden. Zoals bekend, sloten de liberalen en de socialistten tijdens deze verkiezingen vele cartels. De katholieken verloren één zetel.

Het weekblad werd gedrukt bij een kleine drukker, Keuppens-Van Steenbergem ; ook dat ziet men veelvuldig bij arbeidersbladen. De groten trekken er niet aan.

Het blad was bedoeld voor arbeiders en sympathisanten. Ondanks de lage prijs van 0,60 F en later 1 F per jaargang verscheen het blad in zijn beste jaren op plus-minus 3000 exemplaren. Er ging dus geld bij ; ook te Turnhout waren er dus enkele welstellende burgers die geld veil hadden voor de arbeiderszaak.

Op de reclamenpagina vindt men slechts één reclame van een Turnhoutse zaak, en het is steeds dezelfde. Voor de Turnhoutse burgerij was het derhalve geen blad dat zij bij voorkeur lazen.

De redactieraad ging schuil onder de naam *St. Josephskring* en de artikels, behalve die van pater Rutten, zijn zeer zelden ondertekend. Het is echter zonder meer duidelijk dat deken Adams en eerw. heer Janssens een vinger in de pap hadden, omdat deze zich het lot van de Turnhoutse arbeiders uit die jaren werkelijk aantrokken. Janssens was daarenboven de geestelijk adviseur van de christelijke vakverenigingen.

Bij het begin van de Eerste Wereldoorlog verdween het blad.

Houdt men rekening met het voorafgaande, dan kan men zonder één artikel gelezen te hebben, aannemen dat dit weekblad *Plicht en Recht* (denkt o.a. ook aan de titel eerst Plicht en dan Recht) sterk anti-socialistisch en antiliberaal was, uitgesproken godsdienstig, een beetje paternalistisch en een felle verdediger van de vakbonden van pater Rutten.

B. Het Verslagboekje van de proostenvergaderingen van eerw. heer A. Lauwers

Dit boekje werd mij tijdens een bezoek in maart 1952 ter hand gesteld door de pastoor van Oostnieuwkerke, zeereerw. heer Bittremieux, een van de leiders van de lock-out te Roeselare in 1912-1913.

Andermaal een bewijs dat men in de parochiële archieven nog een en ander zou kunnen vinden.

Het verslagboekje loopt van augustus 1895 tot 26 januari 1897, over 18 maanden dus. Ofschoon wij uit persoonlijke gesprekken met tijdgenoten weten dat Lauwers deze studiekringen regelmatig organiseerde is het toch zeer illustratief dit kleine boekje als bewijsstuk te hebben. Er blijkt o.a. uit, dat er zeer ernstig gewerkt werd en dat het geen knus onderonsje was. Verslagen werden gemaakt en zeer moeilijke en actuele onderwerpen kwamen ter tafel: familieloon, vrouwen- en kinderarbeid, eigendom en eigendomsrecht, socialisme, sparen, woeker, gezag, de Staat, zondagsrust, malthusianisme, vakverenigingen, liefdadigheid enz. De methode die men volgde, was de volgende; beurtelings werd door een der aanwezigen een bepaald onderwerp behandeld, waarna onder de leiding van Lauwers een bespreking volgde. Het aantal aanwezigen moet rond de tien à vijftien geschommeld hebben.

Rerum Novarum werd, indien enigszins mogelijk, steeds als vertrekpunt genomen en veelvuldig geciteerd. Daar zocht men hoofdzakelijk de inspiratie.

De debatten waren zeer openhartig; Lauwers durfde b.v. zeer duidelijk te zeggen dat hij het met bepaalde stellingen van deken De Gryse over het familieloon, neergeschreven in zijn boek *De Contractu conductionis*, niet eens was.

Alle priesters die vóór en na de Eerste Wereldoorlog in West-Vlaanderen actief bezig waren met de arbeidersorganisaties, beschouwden zich als leerlingen van Lauwers. En het is bekend dat de arbeidersbeweging in West-Vlaanderen reeds vroeg, en nu nog, goed uitgebouwd was en is. Hier is een vraag te stellen in verband met de andere bisdommen.

C. Verslagboek van de Belgische Volksbond

Dit is het belangrijkste document dat ik in verband met de geschiedenis van de katholieke arbeidersbeweging ooit in handen gehad heb. Het ware een goede zaak indien een fotocopie van dit exemplaar aan alle grote bibliotheken van het land bezorgd zou kunnen worden. Beter nog ware het indien dit Verslagboek in boekvorm kon worden uitgegeven, voorzien van de nodige commentaar.

Ik kreeg het, ook weer toevallig, van een vriend, Frans Richard, die werkzaam is bij het A.C.W. te Brussel en heel zijn leven een bij-

zonder belangstelling voor geschiedenis gehad heeft. Persoonlijk ken ik nog mensen uit de arbeidersbeweging die belangrijke documenten in privé-bezit hebben.

Het Verslagboek is in uitstekende staat en omvat 329 met de hand geschreven bladzijden. Van voor naar achter staan de verslagen van de middenraden, en van achter naar voor de bestuursverslagen ; na 1896 volgt het ene verslag op het andere.

Het loopt van 30 maart 1891 tot 15 maart 1914 en is vrijwel volledig. Een zeer gewichtig verslag ontbreekt echter zeker, nl. dat van de vergadering waarop priester Daens werd uitgestoten. Dit wijst erop dat men van werkelijk zeer delicate zaken nogal gemakkelijk geen verslag maakt.

Tijdens het voorzitterschap van J. Helleputte, m.a.w. van 1891 tot 1895, werden de verslagen steeds in het Frans en het Nederlands opgemaakt. Met de komst van Verhaegen als voorzitter werden de Nederlandse verslagen nog al eens achterwege gelaten. Zo is er van 1901 tot 1912 geen enkel Nederlands verslag.

De verslagen zijn zodanig correct en uitvoerig gemaakt, dat men onmiddellijk merkt niet met arbeiders te doen te hebben ; het waren mensen die voor de arbeiders iets wilden doen en een zeer grote politieke belangstelling hadden. De rol van de priesters was volkomen ondergeschikt. Dat de leken die de leiding hadden, het vertrouwen van de bisschoppen genoten, wijst er op dat het geen echte arbeiders waren.

Een Verslagboek van 329 bladzijden voor 24 jaar werkzaamheden van een organisatie die nationaal werkte, is pover (13 1/2 blz. per jaar). De *Belgische Volksbond* ging na 1918 ten onder, niet allereerst bij gebrek aan geld, maar vooral bij gebrek aan een behoorlijke structuur. De bedoeling van mijn opdracht was U een inleiding te geven voor een bespreking ; uiteraard moest deze dus beknopt en onvolledig zijn, niet alleen terwille van de tijd, maar ook terwille van de embryonale staat waarin het een en ander zich nog bevindt (1).

(1) Voor verdere bibliografische gegevens, zie o.a. S. SCHOLL, *De historiografie der arbeidersbeweging in België*, Brussel, 1959 ; plus een *Supplement* hierop in *De Gids op maatschappelijk gebied*, april 1962.

DISCUSSION

La présentation du *Verslagboek van de Belgische Volksbond* provoqua un vif intérêt dans l'assistance. M. le chanoine Scholl insista sur le fait que beaucoup de documents intéressants pour l'histoire du mouvement social chrétien reposent encore chez les particuliers. Mais d'autres, parfois très importants, comme les papiers du P. Rutten, semblent perdus.

En réponse à une question du chanoine Aubert sur l'utilité éventuelle d'interviewer les acteurs encore en vie, M. le chanoine Scholl formula les principes suivants :

« 1. In het algemeen, zeer voorzichtig zijn met conclusies ; ieder interview is persoonlijk gekleurd en de data zijn meestal onjuist.

2. Gaat een jonge student een oudere interviewen, dan moet die zaak zeer goed voorbereid worden ; laat het liefst door de professor of een goede bekende van de geïnterviewde.

3. Ook schijnt mij een officiële vragenlijst niet efficiënt, hierdoor remt men doorgaans het *spontane* gesprek. De interviewer moet de mogelijke vragen in zijn hoofd hebben en de te behandelen stof goed kennen.

4. Een goed interview vraagt zeer veel tijd en is, wanneer het goed gedaan wordt bij een belangrijke persoon, uiterst waardevol om de tijdssfeer, de spanningen, de geestesstromingen, en vooral de waarde van de geïnterviewde te meten ».

DE MANNELIJKE EXEMPTIE ORDEN NA 1830

DOOR

P. FREDERIX
Salvatoriaan

I. STATUS QUESTIONIS

In werkelijkheid is de titel van deze bijdrage te algemeen en daarom misleidend. Het opsporen van de bronnen voor een algemene geschiedenis van de mannelijke exemptie orden zou een opgave zijn van langere duur en zich dienen uit te breiden over de archieven van alle kloosters en abdijen die hiervoor in aanmerking komen met daarbij nog vele andere instanties op geestelijk en tijdelijk gebied in binnen- en buitenland. In een andere sectie wordt trouwens over de kloosterarchieven uitvoeriger gesproken.

Deze bijdrage richt zich enkel naar de « Papieren Corselis » die bewaard worden in het Bisschoppelijk Archief te Brugge en die door Kanunnik Janssens de Bisthoven vriendelijk voor verdere studie werden vrijgegeven (1). Deze « Papieren Corselis » hebben alleen betrekking op de exemptie orden en dan nog alleen de mannelijke exemptie orden, die wij voortaan gemakshalve *regulieren* zullen noemen, in tegenstelling met de vrouwelijke die doorgaans monialen genoemd worden.

Frans-Thomas Corselis nu was Apostolisch Visitator van de Regulieren in ons land van 1834 tot 1850. De benoeming van een dergelijke visitator hing samen met de nieuwe politieke toestand na de onafhankelijkheid en met het speciaal kerkrechtelijk statuut van de exemptie kloosterorden.

De vrijheid van vereniging gaf aan de kloosterlingen die sinds het Oostenrijks en Frans bewind uit hun huizen verdreven waren, opnieuw de gelegenheid zich te verenigen, hun kloosters terug op te richten en nieuwe kandidaten aan te nemen. Als enkelingen op de

(1) Zie A. SIMON, *Notes sur les archives ecclésiastiques. Cahiers 2, Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine (CIHC)*, 1957, p. 11.

Ik hoop binnenkort in mijn licentieverhandeling deze papieren en de activiteit van Corselis duidelijker in het licht te kunnen stellen.

parochies of elders vielen de regulieren in die voorafgaande perioden van verdrukking onder de jurisdictie van hun respektievelijke bisschoppen ; als erkende gemeenschappen waren zij nu weer onttrokken aan deze bisschoppelijke jurisdictie en genoten weer van de pauselijke exemptie.

De nieuwe situatie schiep moeilijkheden, zowel voor de regulieren als voor de bisschoppen. De meeste kloosters en abdijen waren ofwel verwoest, ofwel verkocht en tot andere doeleinden omgebouwd. Hoe moesten ze weer in het bezit van de vroegere eigenaars komen ? De overgebleven leden, allen reeds mensen op leeftijd, leefden verspreid in familiekring of op parochies. Kon men verlangen dat ze allemaal terug naar de kloosters zouden gaan ? Hoeveel kloosters waren nodig, nuttig of gewenst ? Waar mocht men kandidaten opnemen, onder welke voorwaarden en hoeveel ? Welke vorming moesten ze ontvangen ?

De bisschoppen stonden voor het probleem van de verhouding tussen sekuliere en reguliere geestelijkheid en van de beoogde centralisatie van de zielzorg. Kon men de regulieren zonder meer van de parochies wegnemen ? Moesten de bisschoppen de parochies die vroeger aan de regulieren toebehoorden nu terug afstaan ? Hadden zij enig recht van toezicht op de vorming van de priesters en de uitoefening van hun apostolaat ? Welke volmachten hadden zij ten opzichte van de exempte orden ?

II. VISITATOR FRANS-THOMAS CORSELIS (1767-1853)

In 1832 verzochten kardinaal Sterckx en de overige bisschoppen om de afschaffing van de exemptie. Hierop wilde men in Rome niet ingaan, maar men stelde voor de regulieren onder het gezag van de kardinaal zelf te plaatsen, wat deze van de hand wees. Hij achtte zich niet goed geplaatst om als visitator de zaken van de regulieren te behandelen. Een visitator zou als taak hebben de heroprichting van de kloosters in goede banen te leiden, d.w.z. volgens de kanonieke voorschriften, de financiële mogelijkheden, het aantal kandidaten. Hij moest de regulieren inleiden in en aanpassen aan de nieuwe situaties in het land en vooral de samenwerking tussen sekulieren en regulieren bevorderen door als bemiddelaar op te treden tussen de reguliere

oversten en de bisschopper enerzijds en tussen de oversten en Rome anderzijds (2).

Frans-Thomas Corselis was een vroom priester, afkomstig uit Wervik, gehecht en onderdanig aan het kerkelijk gezag zowel in Rome als in eigen land. Bij zijn benoeming in 1834 was hij vikaris-generaal van de bisschop van Brugge, Mgr. Boussen. In elk bisdom koos hij een hulp-visitator om hem te helpen en het contact met de verschillende bisschoppen te vergemakkelijken. Voor Mechelen was dit vikaris-generaal P.B. Vanderlinden († 1842); dan J.M.C. Van Steven, Premonstratenzermönnik, voor de abdijen van zijn orde. Ook M. Verhoeven, professor in het kerkelijk recht te Leuven, schakelde Corselis in, vooral als raadgever.

Voor Gent kwamen in aanmerking vikaris-generaal Pycke de ten Aerden, kanunnik B. Desmet en F.B. Van de Waele. In bisdom Brugge benoemde hij kanunnik J. Simons tot hulp-visitator en in Namen vikaris-generaal Poncelet. In het bisdom Luik koos hij vikaris-generaal N.T. De Hesselle, maar na diens benoeming tot bisschop van Namen in 1835 werd vikaris-generaal H. Neven zijn opvolger.

Corselis en zijn hulp-visitatoren genoten uitgebreide volmachten, in principe alle volmachten van de respectievelijke generale oversten ten opzichte van hun leden.

Zij konden beslissen over de oprichting van de kloosters, zij mochten alle kloosters visiteren « *tam in spiritualibus quam in temporalibus* », zij moesten waken over de regeltucht en konden alle maatregelen nemen in dit verband, zij konden het aantal kandidaten bepalen en oordelen over hun geschiktheid, zij mochten alle dispensaties verlenen, de verkiezingen van oversten voorzitten, schorsen of goedkeuren.

Bij zijn benoeming werd er officiëel geen uitzondering gemaakt onder de exemptie-orde: zij waren allen onderworpen aan de speciale visitatie-opdracht. Nog vóór het einde van het jaar 1834 werden de Jezuïeten echter aan zijn jurisdictie onttrokken. Ook ten opzichte van de Redemptoristen heeft Corselis geen gezag uitgeoefend, ofschoon dit eerst in 1845 officiëel werd bevestigd gevonden.

Belangrijk in verband met deze visitatie-opdracht is de rol van de nuntiatuur. Deze was nog niet hersteld bij de benoeming van Corse-

(2) Een duidelijk overzicht van de situatie van de regulieren vindt men in het werk van A. SIMON, *Le cardinal Sterckx et son temps* (1792-1867), Wetteren, 1950, dl. II, p. 48 e.v.

lis. Eerst in juli 1835 komt Gizzi als internuntius naar Brussel. Was hij vroeger in België aangekomen, dan was waarschijnlijk de visitatie-opdracht hem ten deel gevallen ; nu moest hij Corselis in zijn volle rechten erkennen en bijstaan. De rol en de invloed van de nuntiatuur ten opzichte van de regulieren zal echter met de tijd toenemen en er toe leiden dat, na het ontslag van Corselis in december 1850, nuntius Gonella de opdracht zal verder zetten (3). Deze buitengewone visitatie van de regulieren zal blijven bestaan tot in 1866, voor de Premonstratenzers zelfs tot in 1883.

III. DE „PAPIEREN CORSELIS”

Corselis heeft een rijke hoeveelheid dokumenten nagelaten, niet alleen in verband met zijn ambt als visitator, maar ook met andere functies en perioden uit zijn lang leven (4).

Naast een grote hoeveelheid familiestukken en personalia, kan men voor elke periode van zijn leven interessante en waardevolle dokumenten vinden, telkens tegen de achtergrond van de politiek-religieuze situatie waarin het land zich bevond en waarin hij zijn priesterlijke taak vervulde, hetzij als missionaris in Frankrijk, hetzij als pastoor en deken in St.-Denijs, hetzij als pastoor-deken van St.-Salvator in Brugge.

Vermeldenswaard zijn vooral de stukken daterend uit de Franse Revolutie en die een getrouw beeld oproepen van de moeilijkheden en de strijd van geestelijkheid en Kerk tijdens de vervolging. Het grootste gedeelte van dit bronnenmateriaal bestaat uit afschriften van brieven over zaken van pastoraal belang en in verband met de eed van haat.

Als deken van Brugge (1817-1833) stond Corselis vanzelfsprekend in voortdurend contact met het vikariaat van Gent. Het dossier « Dekenij Brugge » bestaat dan ook voor het grootste gedeelte uit brieven afkomstig uit het vikariaat. De inhoud blijft meestal beperkt tot louter administratieve zaken. Als uitzondering dienen toch ver-

(3) A. SIMON, *Le cardinal Sterckx et son temps, 1792-1867*, Wetteren, 1950, dl. II, p. 53 e.v.

A. SIMON, *Instructions aux Nonces de Bruxelles (1835-1889)*, *Analecta Vaticano-Belgica*, IIe série, section C, Brussel-Rome, 1961, p. 106 e.v.

(4) Het materiaal werd een eerste maal geklasseerd door de vroegere archivaris van het bisdom Brugge, E.H. English ; voor mijn verhandeling heb ik een nieuwe klassering doorgevoerd en een grondige inventaris opgesteld.

meld te worden de brieven van vikaris-generaal J. Le Surre die in de loop van twee jaren (1816-1818) meer dan 50 brieven schreef die van meer vertrouwelijke aard zijn.

Als deken van Brugge had Corselis ook de geestelijke zorg voor de vrouwenkloosters in het Brugse. Ook hiervan zijn veel documenten overgebleven. Speciale relaties had hij met de Zusters van Liefde, gesticht door de Gentse kanunnik Triest, relaties die tot uiting komen in een geestelijke briefwisseling met Mej. Justine Goethals (5). De andere documenten zijn vooral ingevulde ondervragingslijsten bij opname en professie van kloosterzusters. Hierbij komen nog een hele reeks officiële stukken in verband met de goedkeuring van voorgelegde konstituties en de oprichting van huizen door de regeringsinstanties uit de Franse, de Hollandse en de Belgische Periode.

Het belangrijkste deel uit de « Papieren Corselis » vormt natuurlijk het dossier « Corselis : Apostolisch Visitator ». Hierin vindt men alles terug wat betrekking heeft op zijn visitatie-opdracht. Dit dossier sluit echter niet af met het ontslag van Corselis in 1850, maar gaat door tot in 1866. Na het ontslag van Corselis en de benoeming van nuntius Gonella tot visitator behield deze laatste de sekretaris van Corselis, kanunnik en latere vikaris-generaal Scherpereel, in zijn dienst als sekretaris en hulp-visitator, met het gevolg dat een grote hoeveelheid stukken rechtstreeks of langs Gonella bij kanunnik Scherpereel terecht kwamen. Dit was ook het geval voor de periode van nuntius Ledochowski (6). Later werden die papieren dan bij die van Corselis gevoegd. Het dossier belicht dus niet alleen de periode van Corselis, maar praktisch de hele duur van de speciale visitatie-opdracht ten opzichte van de regulieren, wat de betekenis en de waarde van het geheel slechts doet toenemen.

IV. DE REGULIEREN NA 1830

Met uitzondering van de Jezuïeten en de Redemptoristen zijn in dit dossier dus alle orden vertegenwoordigd die zich in de besproken periode in ons land opnieuw organiseerden. Het is misschien nuttig

(5) Deze brieven worden door Mej. L. Cnockaert gebruikt in haar doctoraatsthesis over Kan. Triest en zijn stichtingen (in voorbereiding).

(6) De volgende nuntiusen komen in aanmerking voor deze studie : Gizzi (1835-1837), Fornari (1838-1843), Pecci (1843-1846), di San Marzano (1846-1850), Gonella (1850-1861), Ledochowski (1862-1866).

een lijst te geven van deze orden en tevens de huizen te vermelden die in de dokumenten ter sprake komen.

- 1) Benediktijnen : — Affligem
- 2) Cisterciënzers : — Bornem
— Val-Dieu
- 3) Trappisten : — St.-Sixtus (W.-Vleteren)
— Westmalle
— Catsberg (N.-Frankrijk)
— Forges
- 4) Premonstratenzers : — Averbode
— Park-Heverlee
— Tongerlo
— Grimbergen
— Postel
- 5) Augustijnen : — Gent
- 6) Dominikanen : — Gent
— Tienen
- 7) Kruisheren : — Diest
- 8) Karmelieten : — Brugge
— Ieper
- 9) Franciskanen :
 - a) Minderbroeders : — Tielt
— St.-Truiden
— Gent, Rekem, Hasselt
— Montignies-sur-Sambre
— Salzines-lez-Namur
 - b) Konventuelen : — Halle
 - c) Kapucijnen : — Velp (Nederland)
— Brugge

Het grootste gedeelte van het bronnenmateriaal laat zich in drie categorieën onderbrengen. In de eerste plaats zijn er de dokumenten van algemene aard over de visitatie-opdracht zelf, d.w.z. *de ambtelijke stukken* in verband met zijn benoeming, de volmachten en instructies

aan Corselis en zijn hulp-visitatoren. Men kan zijn ambt vergelijken met dat van een nuntius, met dit verschil dat zijn opdracht beperkt bleef tot de regulieren en dat hij gekozen werd uit de eigen geestelijkheid van het land. De instructies aan Corselis en later aan de nuntius betreffende de regulieren vertonen daarom ook grote overeenkomst. In een brief van Fornari aan Pecci wordt Corselis voorgesteld als « *le Pape des réguliers* » (7). Wat men te Rome van deze visitatie verwachtte, kan men duidelijk uit deze instructies afleiden.

Een tweede hoofdbestanddeel vormen *de brieven* die hij van veel afzenders ontving. De kardinaal-staatssekretaris en de prefekt van de Kongregatie van de Bisschoppen en Regulieren stuurden aanvankelijk rechtstreeks brieven naar Corselis, later langs de nuntiatuur, waarvan afschriften voorkomen in het register. Verder zijn er brieven afkomstig van de nuntiatuur, minder voor de periode van Corselis, meer voor de periode van Scherpereel. Van Gonella bevinden er zich 33 brieven voor de jaren 1851-1860, van Ledochowski 76 brieven voor de periode 1862-1866. Daarbij komen nog enkele brieven van de Belgische bisschoppen. Belangrijk zijn natuurlijk ook de brieven van de hulp-visitatoren uit de verschillende bisdommen, alhoewel men niet mag vergeten dat veel zaken mondeling besproken werden tijdens visitatiereizen en andere bezoeken.

Ook uit de kloosters en abdijen kwamen talrijke brieven die Corselis zorgvuldig bewaarde. De uitgebreide korrespondentie van sommige oversten laat zeer goed toe de ontwikkeling binnen een bepaald huis te volgen in verband met het naleven van de regel, de aangroei der leden en de financiële toestand. Als aanvulling hierop zijn ook de vele brieven van de leden zeer nuttig.

Als derde soort komen *de gegevens en verslagen van de visitaties* in aanmerking. Voor het houden van deze visitaties had Rome speciale richtlijnen gegeven. Rekening houdend met de eigen aard van sommige instellingen, had de Kongregatie van de Bisschoppen en Regulieren een vragenlijst opgesteld die Corselis onmiddellijk moest beantwoorden en terugsturen. Een afschrift van deze beantwoorde vragenlijst bevindt zich in het register van Corselis. Ook van andere verslagen vindt men de minuten en ontwerpen terug in het register. Corselis beschikte ook over een lijst, door de Kongregatie opgesteld,

(7) A. SIMON, *Lettres de Pecci (1843-1846)*, in *Analecta Vaticano-Belgica* IIe série, section C, Brussel - Rome, 1959, p. 118.

waarop de voornaamste zaken vermeld stonden die tijdens de visitaties dienden onderzocht te worden.

De gegevens van de eigenlijke visitaties zijn minder nauwkeurig bijgehouden. Soms ging Corselis alleen de visitatie houden, soms samen met één der hulp-visitatoren ; het gebeurde ook dat één van dezen alleen de opdracht uitvoerde. Een vaste regelmaat in het houden van deze visitaties valt niet te bespeuren : ze schenen afhankelijk te zijn van de omstandigheden of de noodzaak. Sommige kloosters waren op die manier meerdere jaren na elkaar het voorwerp van een visitatie, andere werden meer dan tien jaar lang niet gevisiteerd. Het is begrijpelijk dat hierdoor de gegevens over de verschillende orden en huizen niet alle even overvloedig zijn : bij sommige vindt men bijna niets, bij andere zeer veel.

Welke zijn nu die gegevens ? In de eerste plaats de lijsten van de leden. De eerste taak bij een visitatie bestond erin een namenlijst aan te leggen van alle leden die bij het klooster behoorden. Dan komen de opmerkingen der leden die zij mondeling doen tegenover de visitor en waarvan deze nota neemt of die ze schriftelijk doen door het overhandigen van een verzoekschrift. Soms vindt men een verslag van de visitatie, opgesteld volgens de door Rome voorgeschreven vragenlijst. Tenslotte zijn er nog de besluiten van de visitatie. Na afloop ervan maakt de visitor de beslissingen bekend die genomen werden in verband met een eventuele bestuurswisseling, met verplaatsingen, met het naleven van de regel en de konstituties.

V. BESCHOUWINGEN

Op de vraag of men met dit bronnenmateriaal een volledige studie kan maken over die visitatie-periode, moet natuurlijk negatief geantwoord worden. Er moeten aanvullende opzoekingen gebeuren op vele terreinen en op vele plaatsen. Er zijn zoveel personen en instellingen bij betrokken, dat de verspreiding van de bronnen wel het grootste probleem is dat zich stelt.

De officiële verslagen van de gehouden visitaties moesten naar Rome gestuurd worden. Hoeveel dit er geweest zijn en wat er in stond kan van hieruit niet gezegd worden, omdat het register op dit punt tamelijk slordig werd bijgehouden. Een onderzoek in de Vatikaanse archieven is voor een juiste beoordeling van het werk van Corselis bijna onontbeerlijk (8).

Direkte relaties met de bisschoppen schijnt Corselis weinig gehad te hebben, althans te oordelen naar de voorhanden zijnde documenten. De opvattingen van de bisschoppen en hun houding tegenover de regulieren, vooral die van kardinaal Sterckx, spelen echter een grote rol in dit verband. De bisschoppelijke archieven, vooral van het aartsbisdom, en de akten van de bisschoppenvergaderingen kunnen nuttig zijn in dit verband (9). Zeer belangrijk zijn de documenten van de nuntiatuur, niet alleen voor zijn houding tegenover de regulieren, maar ook om de verhouding nuntiatuur - bisschoppen beter te leren kennen. Alle documenten van de nuntiatuur uit die tijd werden ten tijde van Ledochowski op bevel van Rome opgestuurd om in de Vatikaanse archieven bewaard te blijven (10).

Dan komen nog al de plaatselijke archieven van kloosters en abdijen. Sommige hiervan werden geraadpleegd, maar men beschikt nog niet over een inventaris van het aanwezige materiaal uit deze recente periode (11).

(8) L. E. HALKIN - D. VAN DERVEEGHE, *Les Sources de l'histoire de Belgique aux Archives Vaticanes*. Brussel-Rome, 1951.

A. SIMON, *Notes sur les archives ecclésiastiques*. Cahiers 2, Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine. Leuven-Parijs, 1957.

(9) A. SIMON, o.c.

A. SIMON, *Réunions des évêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux*. Cahiers 10, CIHC. Leuven-Parijs, 1960.

A. SIMON, *Evêques de la Belgique indépendante, 1830-1940. Sources d'archives*. Cahiers 21, CIHC. Leuven-Parijs, 1961.

(10) Voor een overzicht van de bronnen van de Brusselse nuntiatuur te Rome kan men zich wenden tot de inventaris van A. SIMON, *Inventaires d'archives, Archives de la nonciature de Bruxelles*, Cahiers 3, CIHC Leuven-Parijs, 1957, p. 23-32.

Verdere gegevens vindt men in de reeks werken over de nuntiatuur :

A. SIMON, *Documents relatifs à la Nonciature de Bruxelles (1834-1838)* *Analecta Vaticano-Belgica*, IIe série, section C. Brussel-Rome, 1958.

A. SIMON, *Correspondance du nonce Fornari (1838-1843)*. - Anal. Vat. Belg. IIe série, s.C. Brussel-Rome, 1956.

A. SIMON, *Lettres de Pecci (1843-1846)*. - Anal. Vat.-Belg., IIe série, s.C. Brussel-Rome, 1959.

A. SIMON, *Instructions aux Nonces de Bruxelles (1835-1889)*. - Anal. Vat.-Belg., IIe série, s.C. Brussel-Rome, 1961.

(11) Voor mijn verhandeling zal zich deze controle beperken tot de abdijen van de Premonstratenzers. Hiervan werden reeds nagekeken de archieven van Averbode, Tongerlo en Park. Een voorlopige en onvolledige inventaris werd enkel te Tongerlo aantroffen.

Voor een volledig inzicht in de visitatie moet men ook de hulp-visitatoren betrekken : hun relaties, hun opvattingen, hun activiteiten. Hier mag ook nog eens gewezen worden op de persoon van professor M. Verhoeven, die in 1846 een werkje publiceerde met als titel : « *De Regularium et Saecularium clericorum juribus et officiis* », waarin hij de privileges van de regulieren aanviel, wat van verschillende zijden scherp protest uitlokte (12). In hoeverre is zijn werkje de weerspiegeling van de mentaliteit van het episkopaat en de seculiere klerus ?

Er dringen zich nog vele andere vragen op. De voornaamste hiervan zijn :

- Hoe stonden de overgebleven regulieren tegenover de oprichting van hun kloosters en het terug opnemen van het gemeenschapsleven ?
- Hoe werd de benoeming van een Apostolisch Visitator opgenomen en wat betekenden de generale oversten in die periode ?
- Welke van de vroegere kloosters of abdijen waren behouden en hoe werden ze terug in bezit genomen ? Hoe stond het met de financiële mogelijkheden en hulpbronnen ?
- Was er een geest van vernieuwing in het kloosterleven zelf of een volledig overnemen van de oude traditie ?
- Welke invloed had de visitatie op de ontwikkeling van de regulieren in verband met de ledenaangroei, de vorming van de kandidaten tijdens de proeftijd en de studietijd, de uitoefening van het apostolaat buiten het klooster, het onderhouden van de regel, de aanpassing en verandering van de konstituties ?

Het is allemaal nog zeer onvolledig, maar uit het voorafgaande moge blijken dat voor de studie van de vestiging en de ontwikkeling van de regulieren in ons land na 1830 een studie van de visitatie-opdracht van Corselis en de nuntiatuur van groot belang is. Verschillende orden of afzonderlijke abdijen en kloosters hebben deze periode reeds min of meer uitvoerig behandeld voor zich zelf, een algemene studie van de visitatie op basis van de « Papieren Corselis » werd

(12) De volledige verwijzing is :

M. VERHOEVEN, *De Regularium et Saecularium clericorum juribus et officiis, liber singularis*, Leuven, 1846, in -8°, iv - 160 p. Voor verdere commentaar en verwijzingen :

A. VAN HOVE, *L'enseignement de la théologie à l'université de Louvain depuis sa restauration en 1834*, - *Ephemerides theologicae Lovanienses*, 1932, p. 666-668.

echter nog niet gemaakt. Hopelijk kan ze doorgevoerd worden en een bijdrage vormen voor de kennis van de religieuze geschiedenis van ons land.

Enkele nuttige werken :

— Van algemene aard :

M. HEIMBUCHER. *Die Orden und die Kongregationen der Katholischen Kirche*. Paderborn, 1933-1934.

M. SAHLER. *Les grands ordres monastiques, des origines à 1949*. 3de uitg., I. Les abbayes de France. II. Les abbayes de Belgique, Pays-Bas, Luxembourg. III-IV. Chanoines Réguliers, Bénédictins du Mont-Olivet. Chartreux. Auch, 1949-1950.

— Voor afzonderlijke orden en huizen :

J. ARTS. *De Predikheren te Gent*. Gent, 1913.

J. CANIVEZ. *L'ordre de Cîteaux en Belgique, des origines au XXe siècle*. Forges, 1926.

B. CLOONEN. *Geschiedenis der Benedictijner-abdij van Affligem*. Gent, 1890.

G. DE LESTRE. *Beknopte geschiedenis der Norbertijner-abdij Grimbergen*. Merchtem, 1928.

Geschiedenis der Abdij van O.L. Vrouw van het H. Hart van Westmalle. Westmalle, 1947.

P. HILDEBRAND. *De Kapucijnen in de Nederlanden en het prinsbisdom Luik*. Dl. X. *Einde en nieuw begin*. Antwerpen, 1945.

A. MAES. *Het herstel der abdij van Averbode, 1834*. - *Analecta Praemonstratensia*, X, 1934, p. 210-289.

Q. G. NOLS. *Notes historiques sur l'abbaye du Parc, ou cinquante ans de tourmente, 1786-1836*. Brussel, 1911.

F. PRIMS. *De Onze-Lieve-Vrouwabdij der Norbertijnen te Postel*. *Campina Sacra* IV. Antwerpen, 1935.

W. SANGERS - G. VAN DER LINDEN. *De Kruisheren te Diest, 1845-1945*. Diest, 1945.

E. VAN BERLO. *L'ordre des frères-mineurs en Belgique*. Mechelen, 1908.

A. VAN DE KERCKHOVE. *L'histoire de l'abbaye cistercienne de Val-Dieu à travers les siècles dès son origine jusqu'à nos jours, 1215-1939*. Brugge, 1939.

A. VAN DEN BORN. *St. Augustinus en de Augustijnerorde*. Gent, 1945.

I. VAN SPILBEECK. *De abdij van Tongerlo. Geschiedkundige navorsingen*. Lier - Geel, 1888.

NOTES SUR LES ARCHIVES DES CONGREGATIONS ET ORDRES RELIGIEUX FEMININS INSTALLES EN BELGIQUE PENDANT LA PERIODE CONTEMPORAINE

PAR

Mlle Viviane de VILLERMONT
Licenciée en philosophie et lettres

Une histoire générale des congrégations et des ordres religieux féminins est encore à faire. Une étude portant sur 19 congrégations religieuses féminines fondées en Hollande entre 1800 et 1850 dûe à A. J. M. ALKEMADE (1) prouve l'intérêt qu'offrirait ce travail.

Cette note rend compte d'une enquête concernant les archives des congrégations et ordres religieux féminins, installés en Belgique au XIXème et XXème siècle.

On y compte actuellement environ 380 congrégations religieuses actives, groupant près de 40.000 religieuses réunies dans quelques 3.350 couvents. 240 de ces congrégations sont nées en Belgique. Plus de 80 ont leurs origines sous l'Ancien Régime : 33 avant le XVIIème siècle ; 32 au cours du XVIIème siècle et 17 au cours du XVIIIème siècle ; 158 datent de la période contemporaine : 34 ont vu le jour pendant les périodes française et hollandaise, 104 de 1830 à 1900, une vingtaine depuis 1900. Les autres, soit 140 congrégations représentées encore en Belgique, sont pour la plupart d'origine française.

Quant aux ordres contemplatifs ils comptent plus de 100 monastères. Les plus nombreux sont ceux des Clarisses : 37 maisons et 800 religieuses. Puis vient le Carmel et ses 34 couvents. Les autres monastères se partagent entre les Bénédictines, les Bernardines, les Capucines, les Conceptionnistes, les Cisterciennes, les Rédemptoristes, les Visitandines etc...

On trouvera la liste de ces couvents et leur adresse avec une courte notice sur chaque ordre et congrégation dans l'*Annuaire Catho-*

(1) Dr. A.J.M. ALKEMADE, *Vrouwen XIX, Geschiedenis van negentien religieuze congregaties 1800-1850*, L.C.G. Malmberg, 's-Hertogenbosch, 1966.

lique de Belgique. Les renseignements donnés y sont très succints.

De nombreuses institutions religieuses ont publié des biographies de leurs fondateurs ou de personnalités importantes de leur congrégation. Ces travaux, écrits dans un style souvent vieilli, ne sont pas à négliger car ils ont été faits d'après des documents qu'il n'est pas toujours facile de retrouver ou font appel à des témoignages de personnes disparues. Certains se limitent à l'étude de l'évolution spirituelle de la fondatrice, des difficultés rencontrées par elle, ils ne font pas mention de l'histoire de l'ensemble de la congrégation. D'autres, moins nombreux retracent les faits saillants de cette histoire sans qu'il soit possible au lecteur de connaître la vie de la communauté, or c'est cette vie même qui est liée non seulement à l'histoire de l'Eglise, mais aussi à tout ce processus de la promotion de la femme, de l'histoire de la charité, de l'enseignement, de la spiritualité...

Il semble que tout est encore à faire dans ce domaine.

L'essentiel de la documentation qui permettrait l'étude des congrégations et ordres religieux féminins pour la période contemporaine se trouve dans les couvents eux-mêmes, dans les archives des évêchés, dans les archives vaticanes et dans celles de l'Etat (Ministère des Cultes à Paris et à La Haye pour les périodes française et hollandaise). On peut consulter utilement aussi les archives de certaines villes et des Commissions d'Assistance Publique pour ce qui concerne les ordres hospitaliers.

Pour avoir accès aux archives des communautés religieuses il faut s'adresser à la supérieure de la maison principale de Belgique. Pour les congrégations d'origine belge ce sera soit la maison mère soit la maison provinciale car certaines congrégations de droit pontifical ont transporté leur maison généralice avec une partie de leurs archives à Rome. Pour les congrégations d'origine étrangère, c'est à la maison provinciale belge qu'il faut aller. Quelques congrégations ne sont pas groupées en province belge (l'organisation en province ne se faisant qu'après un séjour d'essai assez long et l'ouverture d'au moins 3 maisons) il faut s'adresser alors à la supérieure de la maison provinciale dont elles dépendent. Pour toutes il est bon de demander à la maison mère s'il existe des traces des fondations faites en Belgique.

L'accès de ces archives contemporaines n'est pas toujours facile. La prudence empêche de communiquer les papiers concernant les personnes vivantes, les événements récents. Les documents n'ayant plus d'utilité immédiate sont rangés et oubliés par les générations qui se succèdent. Déménagements et incendies en ont détruit beaucoup. Les

liasses qui restent ont été rarement inventoriées. Les religieuses absorbées par leurs fonctions manquent de loisirs, de la formation ou de l'intérêt voulu pour se pencher sur ces échos du passé. Le remaniement des constitutions actuellement en cours, prescrit par le concile, amène beaucoup de supérieures à reprendre ces dossiers en main ; certaines envisagent le classement rationnel de leur contenu.

Les ordres enseignants et d'une manière générale les congrégations à gros effectifs sont les mieux organisées dans ce domaine. Les congrégations hospitalières, par contre, ont conservé très peu de traces de leur histoire et de leurs activités. Les contemplatives n'ont guère que leurs annales, des listes de professions religieuses, des notices biographiques de religieuses décédées.

Les Annales ou Chroniques que possèdent presque tous les couvents relatent les faits importants de la vie de la communauté, résumés chaque année. On y trouvera souvent les noms des prédicateurs de retraites ce qui permettrait de relever les zones d'influence des congrégations d'hommes sur les congrégations féminines. Dans certaines maisons comme celles du Cénacle ou des Réparatrices on y trouvera des détails sur les œuvres : nombres de retraitantes et d'enfants catéchisés chaque année.

Il existe presque partout, sauf dans certains ordres hospitaliers, des listes de religieuses avec date et lieu de naissance ou de baptême. Actuellement ces listes sont souvent des fichiers qui ne sont pas facilement accessibles à cause des renseignements qui y figurent. Et comment en demander un relevé à la secrétaire des Filles de la Charité par exemple qui comptent actuellement en Belgique plus de 600 membres ?

Les origines et les buts des fondateurs ont été souvent consignés par des religieuses, modestes témoins manuscrits des débuts. L'étude en serait intéressante et révélatrice des besoins de l'époque car elles sont presque toutes nées de la nécessité : quelques jeunes filles réunies par un curé pour instruire les enfants, soigner les malades et voilà les sœurs de Sainte Marie, les Filles de Marie de Pesche, les différentes familles hospitalières et tant d'autres communautés instituées.

Les congrégations enseignantes gardent dans leurs archives de nombreux documents pour l'histoire de l'enseignement : création d'écoles, liste et comptes d'élèves, programmes de cours, manuels scolaires, rapports avec les inspecteurs, papiers concernant la formation des professeurs etc... Il serait par exemple intéressant d'étudier à partir de ces documents l'histoire des écoles normales catholiques

pour jeunes filles. Il semble qu'il n'existe presque pas de documents concernant les écoles de villages.

On trouvera souvent aussi des correspondances de supérieures entre elles donnant des renseignements sur chaque maison et leurs œuvres. Dans les congrégations missionnaires on trouvera des détails sur les pays de missions, leurs activités, sur l'endroit où elles se trouvent.

Les archives des évêchés contiennent surtout des documents administratifs. Les plus nombreux concernent les périodes française et hollandaise, au cours desquelles l'évêché servait d'intermédiaire entre le ministère des Cultes et les couvents. On y relève des renseignements sur les maisons religieuses : listes de religieuses (date et lieu de naissance), leurs activités, le contingent d'élèves l'état des biens, les subventions du gouvernement etc...

Les documents postérieurs à 1830 sont moins nombreux. Certains sont confiés aux visiteurs des communautés. Ceux-ci ne donnent pas accès à ces archives vivantes, mais accepteraient sans doute d'en communiquer des éléments.

Parmi les documents versés aux archives épiscopales on trouvera des autorisations accordées par l'évêque, à la création de congrégations, la correspondance des fondateurs et des supérieures avec l'évêché, des enquêtes effectuées sur les couvents. A l'archevêché de Malines par exemple se trouvent les résultats d'une vaste enquête faite par Helleputte et Verhaegen entre 1903 et 1909 sur les biens des religieux avec les extraits cadastraux, le régime de propriété, ainsi que divers autres renseignements ; nombre de religieux, de laïcs, d'élèves, de malades, de vieillards etc... A l'évêché de Namur se trouvent les réponses à un questionnaire envoyé par l'évêque à tous les curés de son diocèse en 1903 pour demander des précisions concernant les communautés résidant sur le territoire de leur paroisse : lieu et date de l'installation, activités, effectifs, mode d'occupation (propriétaire ou locataire), autorisation de résidence accordée ou non par l'évêque, autres couvents de la même famille en Belgique, ferveur apparente, tendances à se répandre au dehors (visites, voyages etc...)

Dans les mêmes archives sont certains rapports sur la situation annuelle des communautés de droit diocésain, des demandes d'autorisation de résidence dans le diocèse, documents qui aideraient à étudier l'expulsion des ordres religieux de France au début du XXème siècle.

On trouvera encore dans les archives des évêchés des rapports d'inspection des écoles primaires souvent tenues par des religieuses et

des rapports sur les difficultés vécues par les communautés, intéressants au point de vue psychologique.

Les sources de renseignements ne manquent donc pas ni les sujets à étudier. Par exemple :

- les congrégations réinstallées en Belgique après la Révolution française,
- les congrégations nouvelles fondées à la même époque,
- Pour les congrégations les plus anciennes comme les plus récentes,
 - les motifs de fondation et d'installation, les régions choisies ;
 - Les constitutions, mode de vie, spiritualité et nature des vœux adoptés,
 - le recrutement : milieu social, pays d'origine, motivation de la vocation, pressions extérieures,
 - l'attitude à leur égard de la Sacré Congrégation...
 - le rôle dans l'assistance (les hôpitaux, l'enseignement, les prisons),
 - problèmes psychologiques et difficultés rencontrées,
 - rapports avec le gouvernement pendant les périodes française et hollandaise, avec le clergé, les laïcs, les religieux chargés de les conseiller et entre les congrégations ;
 - le développement du mouvement missionnaire...

Toutes ces congrégations ont vécu depuis leur fondation dans une stabilité de règle de vie, d'attitude spirituelle, voire psychologique d'une étonnante fidélité aux positions de départ. Depuis le concile, les ordonnances émanant des commissions compétentes déclenchent dans les familles religieuses des transformations de toutes espèces : costumes, mode de vie, les principes mêmes de la vie religieuses sont repris à la base. Beaucoup de communautés se sont groupées avec tout ce que cela représente d'avantages et de renoncements passagers. La multiplicité des instituts séculiers entraîne les congrégations de type « classique » à évoluer.

Une étude de leur passé aurait un intérêt immédiat dans cet effort d'adaptation. Elle montrerait aussi le rôle considérable assumé dans l'Eglise, dans l'enseignement, dans la charité, par ces milliers de femmes qui y ont consacré toute leur vie et dont l'histoire ignore à peu près tout.

DE ARCHIEVEN VAN DE BELGISCHE BROEDERORGANISATIES

DOOR

Ignace MASSON

Licenciaat in de Wijsbegeerte en Letteren

Ook in de geschiedschrijving wordt de vorser spontaan tot het spectaculaire aangetrokken. En toch stelt men telkens opnieuw vast dat het vooral het zeer gewone is dat toelaat de vroegere samenleving in zijn wezen te benaderen. Het fenomeen van de broeder- en zustercongregaties is in de geschiedschrijving van het XIXe eeuwse religieuze leven in West-Europa, hoewel niet spectaculair, toch bijzonder relevant voor het godsdienstig klimaat. Het is dan ook ten volle gewettigd dat naar aanleiding van dit colloquim de aandacht wordt gevraagd voor de archieven van de broedercongregaties. In het kader van het Interuniversitair Centrum voor Hedendaagse Geschiedenis wordt voorzien een publicatie te wijden aan de archieven van de Belgische broeder- en zustercongregaties. Daarom kan het hier volstaan, enkele algemene gegevens in verband met die archieven en de bibliografie te verstrekken.

De broeder- en zustercongregaties zijn typisch voor het religieuze leven van de 19e eeuw in West-Europa. Door hun spiritualiteit en activiteit zijn ze duidelijk onderscheiden van de klassieke kloostergemeenschappen. Frankrijk heeft ontegensprekelijk de omringende landen beïnvloed. Ook hier haalde de universaliteit van de Kerk de hindernis van de landsgrenzen neer. Reeds tijdens het Ancien Regime gesticht, heeft de congregatie van de Broeders van de Christelijke Scholen als model gediend voor de beweging tussen 1800 en 1850.

Het is echter niet voldoende de aandacht te trekken op het West-europees karakter van de « congregatie-beweging », ook de parallelle ontwikkeling van mannelijke en vrouwelijke congregaties moet beklemtoond worden. In België gingen o.m. de Broeders en Zusters van Barmhartigheid van Ronse, de Broeders en Zusters van Liefde, op dezelfde stichter terug. Hieruit volgt dat de gescheiden rapporten

gewijd aan de broeder- en zustercongregaties alleen vanuit praktisch standpunt te motiveren zijn.

De congregaties zijn niet los te denken van het religieus renouveau, eenmaal dat het hevigste van de Franse Revolutie voorbij was. Die zelfde revolutie lijkt verantwoordelijk te zijn voor het volkse karakter van de congregaties. Terwijl de bovenlaag van de maatschappij door de revolutionnaire ideeën losgeweekt werd van de Kerk, dreeven dezelfde ideeën het volk naar de Kerk die deze mensen veiligheid bood en een devotie die de tijdsgeest bijzonder aansprak. De congregatie-beweging kan dan ook niet beter omschreven worden dan als een actie vanuit het volk, door het volk en voor het volk. Een gevolg voor België was dat de inplanting van Franse congregaties onmogelijk was in Vlaanderen. Vandaar het merkwaardig feit dat in Wallonië geen en in Vlaanderen talrijke congregaties werden gesticht.

Ons onderzoek werd beperkt gehouden tot de archieven van de broedercongregaties die in België werden gesticht. Met uitzondering van de congregaties der Broeders Alexianen en van de Broeders van Daele is het ontstaan van deze congregaties na het concordaat van 1801 te situeren, vooral echter na 1830. De religieuze politiek van Willem I compromitteerde inderdaad niet alleen het bestaan van de Broeders van Liefde, in 1809 te Gent gesticht, de oprichting van andere congregaties werd zelfs met succes verhinderd.

Overzicht van de bestudeerde congregaties :

— Broeders Alexianen of Cellebroeders	Hoge M.E.
— Broeders van Daele	Kortrijk 1757
— Broeders van Liefde	Gent 1809
— De Deo	id. 1823
— Broeders van Oostakker (voorheen van Barmhartigheid)	Ronse 1830
— Broeders van Scheppers	Mechelen 1839
— Broeders Xaverianen	Brugge 1839
— Broeders Hiëronymieten	St.-Niklaas 1839

Aangesloten congregaties :

Broeders van de H. Dominicus van Hamme (aansluiting 1871)	
Broeders van de H. Dominicus van Lokeren,	1901
Broeders van Maria	1929
Broeders van St.-Jan de Deo	1946

BIBLIOGRAFIE EN ARCHIEVEN

I. Bibliografie

Voor de geschiedenis van de congregaties zijn de repertoria van M. HEIMBUCHER, H. OOMS, Ch. TYCK e.a. algemeen bekend. Uitvoerende bibliografische gegevens zal de lezer in de aangekondigde publicatie aantreffen.

Het is evenwel nuttig, hier even de betekenis van deze werken te omschrijven. Voor Wereldoorlog II werd weinig aan wetenschappelijke geschiedschrijving gedaan. Niet alleen de beperkte mogelijkheden, maar ook de bedoeling van de auteurs verklaren die toestand. Deze werken werden opgevat als stichtende lectuur. Het leven van de stichter was het hoofdthema, vandaar hun hagiografisch karakter.

II. De Archieven

Wat bieden de verschillende archieven voor de geschiedschrijving van de Belgische broedercongregaties? Maken we onderscheid tussen A. De niet-congregationele archieven; 1. Burgerlijke archieven; 2. Kerkelijke archieven, en B. De congregationele archieven.

A. De niet-congregationele archieven

Het is redelijk te verwachten dat in de niet-congregationele archieven betreffende het onderwerp slechts secundair materiaal zal aangetroffen worden.

1. De Burgerlijke, Rijks- Provincie- en Stadsarchieven.

In algemene regel zijn alleen de rubrieken « Onderwijs » en « Liefdadigheid » voor het onderzoek van nut.

2. De Kerkelijke archieven.

- Nunciatuur en Romeinse congregaties. De meeste congregaties bleven tot ca. 1900 onder bisschoppelijke jurisdictie. Daarom zal in de archieven van de hoge kerkelijke instellingen tot die datum slechts weinig gevonden worden. Bovendien stelt de ontoegankelijkheid van deze archieven na 1878 een probleem.
- Bisschoppelijke archieven. Merkwaardig genoeg vallen ook de bisschoppelijke archieven terzake mager uit. Wellicht houdt dit verband met de beperkte waardering voor de broedercongregaties in de kringen van de seculaire geestelijkheid. Anderzijds is het zo dat de stichters, vaak vooraanstaande secularen, veelal in de bisschopsstad woonden, en door contacten veel geschriften overbodig konden maken.

B. De Congregationele archieven

Ten gevolge van de doorgedreven centralisatie binnen de congregaties zijn voornamelijk de archieven van de Generalaten belangrijk.

Lange tijd bestond er eenvoudig geen Provinciaal archief. De gewoonte, de Generale en Provinciale archieven gescheiden te bewaren kwam eerst goed in voege na W.O. II. Deze ontwikkeling is sinds de laatste jaren algemeen geworden, als gevolg van de wens van de H. Stoel, de archieven van het Generaalat naar Rome over te brengen.

De waarde van de archieven is ongelijk. Normaliter kan verwacht worden dat de omvangrijkste bij de grootste congregaties, Broeders van Liefde, van Scheppers, van Oostakker en Xaverianen, zullen aangetroffen worden. Ook omtrent de opbouw van de archieven zijn wel enkele algemene indrukken weer te geven. Dooreengenomen zijn de archieven van de congregaties tot circa 1875 zeer onvolledig. Na 1875 ging men meer systematisch en doelbewust te werk in de opbouw ervan. Bleef het voor de eerste periode beperkt tot een onsystematisch, met grote lacunes, verzamelen van de papieren van de stichter, van stamboeken, regelen enz..., na 1875 is het leven van de congregaties veel beter te volgen.

DISCUSSION

Le débat porta simultanément sur les trois exposés relatifs aux congrégations religieuses. Comme pour le précédent, il fut surtout question des moyens de mieux mettre à la disposition des historiens les documents pouvant servir à écrire l'histoire des congrégations religieuses, en particulier des petites congrégations, qui constituèrent l'une des caractéristiques notables du XIXe siècle. Problèmes de conservation et de classement d'abord, problèmes de consultation et d'utilisation ensuite. Les premiers sont les plus urgents car, ici aussi, beaucoup de choses utiles risquent de disparaître, d'autant plus que souvent les responsables de ces congrégations ne se rendent pas compte de ce qui peut être utile à l'historien, confondent facilement avec la simple chronique l'histoire telle qu'on la conçoit de nos jours (dans une perspective sociologique et sérielle, d'une part, en relation avec l'histoire du sentiment religieux d'autre part).

Le P. Roeykens souhaiterait que, pour attirer l'attention des supérieurs religieux sur l'importance des questions historiques, on crée

des cercles d'étude réunissant les responsables des archives ou de la bibliothèque des établissements religieux avec des érudits locaux et des personnalités du monde scientifique, ce qui aurait pour effet de soutenir les efforts des religieux et religieuses s'intéressant à ces questions.

La Sœur Gastout fit observer que les congrégations féminines ne disposent pas toujours des personnes compétentes pour le classement de leurs archives, mais qu'il est par ailleurs fort souhaitable que ce classement soit fait par un membre de la congrégation. Elle émit donc le souhait que la personne désignée dans ce but par les supérieures reçoive de l'extérieur les conseils et l'aide technique nécessaire.

Un intervenant fit remarquer que les notices nécrologiques rédigées dans beaucoup de congrégations et généralement conservées, étaient parfois susceptibles non seulement de fournir des données biographiques, mais également de servir à l'étude des valeurs culturelles ou religieuses cultivées de manière particulière par la congrégation en question.

Enfin M. le chanoine Aubert, partant de la constatation de M. Masson, que les congrégations flamandes de frères, à leur origine, étaient « uit het volk en voor het volk », fit remarquer qu'une étude de ces petites congrégations pourraient par conséquent constituer un moyen de sonder les sentiments religieux des classes populaires de la première moitié du XIXe siècle, bien plus difficiles à atteindre directement, faute de sources, que le sentiment religieux chez les intellectuels.

LA VIE PROTESTANTE EN BELGIQUE (1800-1865)

PAR

Emile M. BRAEKMAN

Introduction

Aucune étude importante n'a été consacrée à l'ensemble du Protestantisme en Belgique dans le cadre de l'époque contemporaine. Seuls quelques articles de revues (1) ou de petites brochures lui consacrent quelques pages (2), de même que l'ouvrage collectif *La Religion Chrétienne* (3) et la traduction de l'œuvre de Moorrees par Edmond Durand (4). C'est là fort peu de chose et pratiquement tout, y compris la prospection des sources, doit être fait.

L'histoire du Protestantisme en Belgique à l'époque contemporaine peut se diviser en quatre périodes :

- 1) le regroupement des protestants (1802-1839)
- 2) le réveil du Protestantisme (1839-1865)
- 3) l'apogée du libéralisme religieux (1865-1918)
- 4) Aspects nouveaux de l'après-guerre (depuis 1918)

Nous ne nous occuperons que des deux premières périodes dans l'exposé de ce travail.

(1) E. HOYOIS, *Situation religieuse de la Belgique depuis 1815*, dans *Veritatem in Caritate*, t. III, p. 24-27, Bruxelles, 1957-1958 ; L.G. DANTINNE, *A la rencontre du Protestantisme belge*, dans la *Nouvelle Revue Théologique*, t. LXIX, p. 49-68, Louvain, 1947 ; L.G. DANTINNE, *La pensée religieuse des protestants belges*, dans *La Revue Nouvelle*, t. IV, p. 209-213, 1946 ; P. MAHILLON, *Sur la pensée religieuse des protestants belges*, dans *La Revue Nouvelle*, t. IV, p. 599-601, 1946 ; E. PICHAL, *Le Protestantisme en Belgique*, dans *La Revue Réformée*, t. XII, n° 47, p. 1-17, Saint-Germain-en-Laye, 1961.

(2) E. TRACHSEL, *Belgian Protestantism*, Bruxelles, 1944 ; O.V. HENKEL, *Drie eeuwen Protestantisme ten Zuiden van de Moerdijk*, La Haye, 1948 ; J. HAVET, *Le Protestantisme en Belgique*, Chèvotogne, 1960 ; E.M. BRAEKMAN, *Le Protestantisme en Belgique*, Liège, 1964.

(3) R. DEDYE, *La Réforme dans les Pays-Bas*, dans *La Religion Chrétienne*, 7e éd., p. 150-159, Flavion, 1966.

(4) F.D.J. MOORREES (trad. Ed. DURAND), *Scènes et tableaux de la Réformation en Belgique*, p. 211-230, Nessonvaux, 1909.

Cette division nous permet de tenir compte à la fois de l'organisation et du développement du Protestantisme en Belgique et de ses aspects doctrinaux. Ici encore nous devons noter la carence de travaux, car aucune de ces périodes n'a fait l'objet d'une recherche ou d'une publication.

En outre, certains aspects de la vie protestante en Belgique mériteraient d'être traités à part. A titre indicatif nous en énumérons quelques uns :

- 1) la question des cimetières (5) ;
- 2) les publications (pamphlets, traités, tracts, livres, revues, journaux, imprimeries et librairies) (6) ;
- 3) la jeunesse (Unions Chrétiennes (7), Ecoles du Dimanche, scoutisme, camps de retraites, etc.) ;
- 4) le problème scolaire (écoles primaires protestantes (8), School met de Bijbel, les cours de religion dans les écoles officielles, etc.) ;
- 5) la mission en terre païenne (9) ;
- 6) la formation des ministres du culte (instituts bibliques, facultés de théologie (10) ;
- 7) les Aumôneries (armée (11), prisons (12), hôpitaux) ;
- 8) les Eglises pour les étrangers (Anglicane (13), Ecossoise, Améri-

(5) TH. BOST, *Question des cimetières. Réponse au dernier mandement de Mgr. l'Evêque de Liège*, Verviers, s.d.

(6) J. MEYHOFFER, *Cent' ans de presse protestante belge*, dans la *Revue Protestante belge*, Jumet, 1938.

(7) V.J. BALTJ, *Les Cinquante premières années de l'Alliance des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens de Belgique*, 1858-1908, s.l., s.d. ; *Dans le Sillon. Trois quart de siècle d'activité des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens de Belgique (d'initiative protestante)*, 1858-1933, Jumet, s.d. ; *Centenaires ! U.C.J.G.*, Bruxelles, s.d. ; H.R. BOUDIN, *Les origines des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens de Belgique*, dans les *Annales de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 4e série, 10e livraison, p. 451-461, Bruxelles, 1967.

(8) [F. BUSE], *Rapport sur la question des écoles primaires protestantes présenté et lu au Synode de Verviers. juin 1903*, Bruxelles, s.d. ; *Een eeuw van het evangelisch-protestantsch onderwijs te Maria-Hoorebeke in Oost-Vlaanderen*. 1820-1920, s.l. s.d.

(9) E.M. BRAEKMAN, *Histoire du Protestantisme au Congo*, Bruxelles, 1961.

(10) La Faculté de Théologie de Bruxelles a publié une revue « *Veritatem in Caritate* » de 1955 à 1963.

(11) J.R. LECOMTE, *L'Aumônerie militaire belge*, Bruxelles, 1966.

(12) E. PICHAL, *Dans les Prisons Belges*, Nessonvaux, 1934.

(13) A.C. STANDEN, *The Story of Christ Church Brussels, Bruxelles*, 1931.

caine, Hongroise, Italienne, Espagnole, Missions pour marins, etc.).

En ce qui concerne ces aspects particuliers, nous devons également constater que les recherches furent rarissimes et que de vastes champs de travail attendent encore les chercheurs qui voudront bien s'y intéresser.

I. LE REGROUPEMENT DES PROTESTANTS (1802-1839)

Cette période peut se diviser, en raison des questions politiques, en trois sections :

- 1) sous le régime français (1802-1814) ;
- 2) pendant le Royaume des Pays-Bas (1814-1830) ;
- 3) la création du Synode de la Belgique (1830-1839).

A. Sous le régime français

Les quelques communautés protestantes — une quinzaine (14) — qui avaient pu se maintenir depuis le XVI^e siècle et qui avaient joui de la protection plus ou moins avouée de la République des Provinces-Unies, puis du Décret de Tolérance de Joseph II, — tolérance toute relative qui avait été révoquée le 9 février 1790 —, enfin de la liberté des Droits de l'Homme, — liberté toute théorique d'ailleurs, — accueillirent, semble-t-il, avec joie la promulgation des articles organiques du 18 Germinal an X qui leur offrait une organisation stable, puisqu'elle les intégrait à l'Eglise Réformée de France.

Pourtant la loi, de prime abord, semblait peu favorable aux protestants belges, puisqu'elle exigeait une population de 6.000 âmes pour former une Eglise consistoriale (art. XVI) et que le territoire de celle-ci ne pouvait dépasser les limites du département (art. XXVIII) (15). Or il n'y avait pas 6.000 protestants pour les neuf départements des anciens Pays-Bas Autrichiens.

(14) Ces communautés remontaient au XVI^e siècle pour Bruxelles, Anvers, Gand, Maria-Horebeke ; à 1632 pour Hodimont (Verviers), Olne, Dalhem, Spa, Eupen ; aux Eglises de la Barrière pour Tournai, Rongy, Namur ; au XVIII^e siècle pour Mons, Dour, Pâturages.

(15) *Etat religieux et légal des Protestants en France*, p. 57-58, Valence, 1822.

L'administration impériale décida en conséquence que des oratoires indépendants seraient créés à Bruxelles (16) pour le département de la Dyle, à Dour (17), Pâturages (18) et Rongy pour le département de Jemappes (19), tandis que les communautés d'Eupen (20) de Hodimont (21), d'Olne et de Dalhem, situées dans le département de l'Ourthe furent rattachées à l'Eglise consistoriale de Maastricht.

Les protestants d'Anvers (22) se jugeant trop peu nombreux ne demandèrent pas l'érection d'un oratoire, tandis que ceux de Gand (23) et de Maria-Horebeke (24) furent ignorés par l'Empire.

Nous devons noter que pendant cette période des liens, non seulement administratifs, mais surtout de collaboration, s'établissent sur le plan régional entre les communautés de Bruxelles et d'Anvers, entre les oratoires du département de Jemappes, et entre les Eglises du département de l'Ourthe. Ainsi les Eglises protestantes belges commencent à sortir de l'isolement qui fut leur sort sous l'Ancien Régime. A Bruxelles même, on voudrait aller plus vite et solliciter de l'empereur Napoléon la création d'un Consistoire général pour la Belgique, mais l'Empire s'écroula avant que le projet ait pris corps.

(16) CH. RAHLENBECK, *Les Protestants de Bruxelles, Gand*, 1877 ; *Souvenir du 150e anniversaire de la fondation de l'Eglise Protestante du Musée à Bruxelles*. 1804-1954, Bruxelles, 1955 ; E.M. BRAEKMAN, *Sous le Premier Empire. L'Eglise Protestante de Bruxelles*, dans *La Revue Nationale*, n° 308, p. 111-114, Bruxelles, 1959.

(17) A. REY, *Histoire de l'Eglise de Dour de 1760 à 1827*, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 2e série, 6e livraison, p. 250-263, Bruxelles, 1928.

(18) *Célestine ou l'aveugle de Pâturages*, Dour, 1914.

(19) E. ROLAND, *L'organisation du culte protestant dans le département de Jemappes (1802-1805)*, dans *Notes et Documents sur la Réforme en Belgique*, p. 48-66, Tournai, 1952.

(20) W. REHBEIN, *Dornenkronne und Lebenskronne*, p. 18-19, Eupen, 1966.

(21) G. BRASSEUR, *Eglise Protestante de Verviers, ci-devant de Hodimont-Petit-Rechain (1634-1815)*, *Notice historique*, Verviers, 1936.

(22) J. HORMESS, *Abrégé de l'histoire de l'Eglise évangélique-protestante d'Anvers*, Anvers, 1865 ; P. DE HAAN, *Het gebouw der protestantsche Kerk van Antwerpen en zijn luidklok*, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 3e série, 6e livraison, p. 323-325, Bruxelles, 1943.

(23) J.D. DOMELA-NIEUWENHUIS, *Onze hervormde kerk in Vlaanderen, voornamelijk te Gent sinds 1584*, dans *Stemmen voor Waarheid en Vrede*, p. 353-374 et 409-434, Utrecht, 1905.

(24) J. DE HULLU, *Bijdrage tot de geschiedenis van de hervormde gemeente van de vlaamschen Olijfberg nabij Ouderaarde (1805-1814)*, Oostburg, 1939 ; J.H.C. WAGENER, *Geschiedenis en Oorsprong der oudste Protestantsche Kerk in België (Maria-Horebeke, Maeter en Etichove)*, Rotterdam, 1885.

La vie des protestants se mêle beaucoup plus à celle de la cité, car elle parvient à briser cette sorte de ghetto dans laquelle elle était confinée. Cependant cette ouverture des protestants sur le monde extérieur va provoquer une tension au sein de la population qui amènera parfois des rivalités avec l'autorité romaine, comme nous le verrons par la suite.

B. Pendant le Royaume des Pays-Bas

Aussitôt que la situation créée par la campagne napoléonienne des Cent-Jours se fut stabilisée, le roi Guillaume 1er décida de réorganiser le culte réformé en Belgique.

Par le décret du 16 avril 1816, les communautés protestantes des provinces du sud étaient nominalement désignées et arrêtées au nombre de vingt (25), desservies par vingt-six pasteurs (26) (Art. 1). A ceux-ci étaient adjoints dix aumôniers de garnisons dans les villes où il n'y avait pas d'Eglise protestante (Art. 13). Les Eglises des provinces méridionales étaient groupées en deux classes, celles de Maastricht et de Bruxelles (Art. 19), elles-mêmes réunies dans une administration ecclésiastique (Kerkbestuur) qui porterait le titre de Consistoire provincial du Limbourg. Un de ses membres assisterait à la réunion annuelle du Synode de l'Eglise réformée des Pays-Bas à La Haye (Art. 20) (27).

L'église de Bruxelles se voyait dotée de deux pasteurs de langue néerlandaise (28) et d'un pasteur bilingue français-allemand, celle de Hodimont également d'un pasteur bilingue français-allemand et celle d'Anvers d'un pasteur bilingue néerlandais-allemand. Quant au pasteur néerlandais de Eysden, il devra présider les cultes en français à Dalhem.

(25) Ce chiffre plus élevé provient de l'adjonction des Eglises du Limbourg, au nombre de treize, à celles des autres provinces méridionales, dont certaines étaient groupées.

(26) Dix-sept dans la province de Limbourg, neuf dans les autres provinces méridionales.

(27) *Code Protestant*, p. 37-46, Bruxelles, 1880.

(28) M.D. LAMMERTS, *De Predikanten van de Ned. Herv. Kerk te Brussel in de jaren 1815-1830*, dans *Nederlandsch Archief voor Kerkgeschiedenis*, Nieuwe Serie, deel 31, afl. 3, blz. 186-189, La Haye, 1939.

Ce n'est pourtant que le 4 mars 1817 que la question des garnisons sans pasteurs fut réglée par la nomination d'aumôniers (29) à Bruges, Tournai, Mons, Namur et Liège (30). Dans cette dernière ville, le pasteur Matthys Andries van der Bank (31) installa le 27 février 1825 (32) une communauté civile à côté de l'église de garnison.

Pendant cette période la vie protestante dans les provinces méridionales sera dominée par l'influence des provinces du Nord, et cela était inévitable et normal, vu l'afflux de fonctionnaires et de militaires protestants venant des provinces septentrionales. Cette influence marquera assez peu les communautés rurales, mais se fera particulièrement sentir dans les grandes villes et surtout à Bruxelles, où la communauté néerlandaise, avec ses deux pasteurs et son temple, dit « des Augustins », situé en plein centre de la ville (33), éclipsa presque la communauté franco-allemande, établie depuis 1804 dans l'ancienne chapelle de Lorraine (34).

C'est également pendant cette période que se manifestent les premières traces du réveil, consécutives à l'évolution religieuse du pasteur Jean-Pierre Charlier à Bruxelles, à la personnalité de son successeur Henri Merle d'Aubigné, le futur historien et professeur à la faculté de théologie de l'Oratoire à Genève, aux séjours des pasteurs revivalistes Armand de Kerpezdron, Henry Levavasseur et Jérôme-Pierre Méjanel. Il faut noter que cette influence se fera sentir pareillement sur G. Groen van Prinsterer, le célèbre archiviste de la maison Orange-Nassau et homme d'Etat éminent.

C. La création du Synode

Les événements de l'automne 1830 vont à nouveau secouer les églises protestantes et bouleverser leur vie : certaines voient leurs

(29) J. MEYHOFFER, *Le Protestantisme belge de 1814 à 1830*, dans les *Annales de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 4e série, 3e livraison, p. 152-174, Bruxelles, 1954.

(30) A. REY, *Note sur l'Eglise Protestante de Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 2e série, 7e livraison, p. 300-302, Bruxelles, 1932.

(31) J.P. DE BIE et J. LOOSJES, *Biographisch Woordenboek van Protestantische Godgeleerden in Nederlanden*, t. I, p. 312-313, La Haye, s.d.

(32) DE THEUX, *Bibliographie liégeoise*, p. 891, Bruges, 1885.

(33) Actuellement place de Brouckère.

(34) Actuelle église du Musée, place du Musée.

membres diminuer de plus de cinquante pour cent, telle celle de Liège ; ou disparaissent totalement en tant que corps organisé, comme l'Eglise de langue néerlandaise à Bruxelles, qui ne sera reconstituée qu'en 1839 (35). Plusieurs autres se trouvèrent sans pasteurs, car la plupart des pasteurs hollandais retournèrent dans leur patrie. Des communautés, et même des familles, furent divisées en orangistes et patriotes (36). Les traitements des pasteurs et des autres serviteurs des églises n'étaient plus payés, et cette situation pénible va durer plusieurs années.

Les communautés, au nombre de quinze (37), qui restent sur le territoire de la Belgique après le traité des XXIV articles sont livrées à elles-mêmes et se retrouvent dans la situation administrative qui était la leur au temps du Décret de Tolérance : du plus pur congrégationalisme. L'Etat belge, malgré toute sa bienveillance, exprimée en particulier dans la Constitution (38), n'a pu s'occuper des Eglises protestantes pendant plusieurs années.

Toutefois, il y a une différence importante entre leur situation de 1781 et celle de 1830. Si, alors, ces Eglises étaient totalement isolées, maintenant elles se connaissent et ont la conviction de faire partie d'un même corps : elles sont unies spirituellement par le lien de la foi commune qu'elles partagent, et le problème de leur appartenance à un seul corps administratif n'est plus qu'une question de formalité.

Aussi quand elles seront mises en face d'une décision à prendre, il leur suffira de six semaines pour mener à bien les préliminaires,

(35) H. DEGUEL, *De heropricting in de XIXe eeuw van het vlaamstalige Protestantisme in Brussel* (1815-1873), dans les *Annales de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 4e série, 8e livraison, p. 379-391, Bruxelles, 1966.

(36) J.R. LECOMTE, *Un petit-fils de William Cockerill, combattant de 1830 : James Hodson*, dans *Carnet de la Fourragère*, 7e série, n° 1, p. 26-32, Bruxelles, 1943.

(37) Voir note 5. Deux de ces Eglises ont disparu : Eupen, en territoire prussien depuis 1814, et Namur, mais deux nouvelles Eglises se sont constituées : Liège et Termonde. Soit toujours quinze Eglises et non sept, comme le dit Léonard Anet dans son *Histoire des trente premières années de la Société Evangélique*, p. 14-21. Ce chiffre de sept, parfois mué en huit, a été repris sans vérification par tous ceux qui ont écrit sur cette période : R. Dedye, E. Trachsel, A.J. Bronkhorst, J. Havet, E. Durand, E. Hoyoïs, E. Pichal et E.G. Léonard. La confusion vient de ce que s'il y avait quinze consistoires en 1839, il n'y avait que sept pasteurs en activité.

(38) E. PICHAL, *L'Eglise et l'Etat en Belgique*, dans *Veritatem in Caritate*, t. III p. 85-108, Bruxelles, 1957-1958.

et d'une seule réunion synodale de deux jours pour adopter les statuts (39), qui règleront leur vie pendant plus de cent ans (40).

Le 18 décembre 1838, le ministre De Theux avait envoyé aux gouvernements provinciaux une lettre dans laquelle il les invitait à demander aux pasteurs rétribués par l'Etat de lui faire savoir entre autres : « s'il existe d'après le dogme un pouvoir hiérarchique supérieur aux consistoires. En cas d'affirmative qu'elle est cette hiérarchie et de quelle manière elle est constituée ».

Le 20 janvier 1839, le pasteur A. Richard, de Liège, envoie à tous ses collègues un projet d'union, à adopter endéans quatre semaines, afin de pouvoir proclamer cette union le 15 mars. Il justifiait ainsi son action : « Par là, très chers frères, il n'est pas dit que l'Eglise de Liège veuille s'arroger le moindre droit de supériorité. Les statuts mêmes, dans leur essence, font foi du contraire ; il n'est de plus pas dit que ces statuts ne pourront être modifiés (Voyez Art. 45).

Mais si on voulait d'abord demander à chaque Eglise son avis il en résulterait une correspondance sans fin, une diversité d'opinions tellement grandes, que l'Union (comme l'a démontré l'expérience) au lieu de se consommer serait indéfiniment ajournée ».

Le 29 mars, le pasteur Richard put annoncer : « Les voilà donc toutes d'accord sur le principe de l'Union et il ne s'agira plus que de formes accessoires ».

Les 22 et 23 avril 1839, les délégués des consistoires (sept pasteurs et six laïques) se réunissaient à Bruxelles, se constituaient en Synode et fondaient l'Union des Eglises protestantes-évangéliques du Royaume de la Belgique.

Le 18 mai, le ministre De Theux faisait savoir au Synode « qu'il a plu au Roi de décider [...] que le Synode ... sera désormais considéré par son Gouvernement comme seule autorité ecclésiastique

(39) *Statuts et Règlement de l'Union des Eglises évangéliques protestantes de la Belgique et Règlement du comité d'évangélisation*, Bruxelles, édition de 1900.

(40) A l'occasion de son cinquantenaire le Synode a publié : [J.B.B.L. ANDRY], *Histoire du Synode, 1839-1889, Bruxelles, 1889* ; *Célébration du Jubilé Cinquantenaire du Synode* (I. Célébration du Jubilé II. Histoire des Eglises du Synode), Bruxelles, 1890. Un rapport d'activité présenté à la 26^e session du Synode, en 1872, fut publié : *Le Protestantisme en Belgique, exposé de situation des Eglises Evangéliques de l'Union synodale*, Bruxelles, 1873. Les rapports d'activité des synodes de 1900 à 1909 et 1914 (huit brochures) furent également publiés.

des Eglises protestantes de Belgique, et que les décisions dudit Synode seront regardées comme l'expression de la volonté de ces Eglises » (41).

II. LE REVEIL DU PROTESTANTISME (1834-1865)

Cette période, qui correspond au règne de Léopold 1^{er}, peut se diviser selon les schémas suivants :

- 1) L'entourage royal ;
- 2) les Eglises indépendantes de Bruxelles (1834-1858) ;
- 3) la Société Evangélique (1837-1849) ;
- 4) l'Eglise Chrétienne Missionnaire Belge (depuis 1849) ;
- 5) le Comité d'Evangélisation du Synode (depuis 1844) ;
- 6) un mouvement piétiste : le plymouthisme (depuis 1854).

A. L'entourage royal

Le premier roi des Belges était un luthérien convaincu (42), qui le resta jusqu'à son lit de mort, malgré des tentatives pour le convertir au catholicisme (43). L'étude de sa correspondance avec sa nièce la reine Victoria d'Angleterre serait certainement très révélatrice de sa piété et de sa foi personnelle (44).

Léopold 1^{er} avait choisi parmi les pasteurs de l'Eglise du Musée à Bruxelles ses chapelains privés, et avait pris à son service quelques familles allemandes protestantes, dont M. Albert Duchesne a retracé la carrière (45). D'autre part, le roi ouvrit souvent largement sa bourse pour venir en aide à des églises ou à des œuvres dirigées par des coreligionnaires.

(41) Code protestant, p. 59.

(42) R.R., *Une entrevue d'un pasteur suisse avec Léopold I^{er}*, dans *La Revue Protestante Belge*, 8e année, n° 4, p. 108-111, Jumet, 1940. *Le centenaire du Mariage royal au château de Compiègne*, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 2e série, 8e livraison, p. 327-329, Bruxelles, 1933.

(43) A. BECKER, *Souvenirs d'un témoin oculaire de la fin de Sa Majesté Léopold I^{er} et de l'avènement au trône de Sa Majesté Léopold II, rois des Belges*, Etterbeek, 1915.

(44) L. DE LICHTERVELDE, *Léopold I^{er} et la formation de la Belgique contemporaine*, p. 361-364, Bruxelles, 1929.

(45) A. DUCHESNE, *La tribu des Greiner*, dans *Les Cahiers Léopoldiens*, n° XX, p. XVII-XXIII, Bruxelles, 1958 ; A. DUCHESNE, *Une famille d'érudits protestants à la Cour de Belgique : Sigismond et Auguste Scheler*, dans les *Annales de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 4e série, 5e livraison, p. 262-276, Bruxelles, 1961.

Son influence dans la vie protestante belge, par le truchement de ses chapelains ou de son bibliothécaire, mériterait d'être étudiée et contribuerait à faire mieux connaître le fondateur de notre dynastie et son rôle parmi ses coreligionnaires belges.

B. Les Eglises indépendantes de Bruxelles

Trois pasteurs s'étaient présentés pour succéder à Merle d'Aubigné : le luthérien Sigismond Scheler (46), le méthodiste Philippe Boucher (47) et le rationalisant Chrétien-Henri Vent. Ce dernier fut élu par le consistoire, Scheler devint chapelain, puis bibliothécaire du roi Léopold 1^{er}, Boucher fonda avec l'aide de quelques membres de l'Eglise du Musée qui avaient été gagnés aux idées revivalistes une communauté qui se réunissait rue Verte (48) et qui se constitua en Eglise en 1834.

Ce lieu de réunion étant devenu trop petit, Philippe Boucher fut invité par le Dr. Baird à faire une tournée de collecte aux Etats-Unis afin de pouvoir construire un temple. Il appela le pasteur Denis Lourde-Laplace à le remplacer pendant son voyage en Amérique d'octobre 1836 à avril 1837. Durant son absence, une scission se produisit entre l'élément méthodiste, qui resta fidèle aux enseignements de Philippe Boucher, et l'élément revivaliste de tendance genevoise, qui sous la direction de Lourde-Laplace s'établit rue du Jeu de Paume.

Lors de son retour, Philippe Boucher fit construire un joli temple au boulevard de l'Observatoire qui fut « le point de départ, en 1838, de la rénovation de l'art religieux médiéval, de l'introduction du néo-gothique dans l'architecture moderne » (49).

En 1843, Philippe Boucher quittait Bruxelles et appelait à lui succéder le pasteur suisse Léonard Anet, alors pasteur de la Société Evangélique Belge à Charleroi. Celui-ci continua à entretenir de bons rapports avec la Société, et grâce à son action l'Eglise de l'Observa-

(46) H. FERROCHON, *De la cure de la Mercerie à la Cour de Belgique : Sigismond Scheler*, dans la *Revue Historique Vaudoise*, t. IX, p. 139-156, Lausanne, 1955.

(47) S. MOURS, *Un siècle d'évangélisation en France (1815-1914)*, t. I, p. 70, Flavion, 1963.

(48) [E. HOYOIS], *Eglise de l'Observatoire, 1834-1959*, Bruxelles, 1959.

(49) P. SAINTENOY, dans la *Grande encyclopédie de la Belgique et du Congo*, t. II, p. 278. Lors de sa restauration en 1959 ce temple a perdu tout cachet à la suite de transformations malheureuses.

toire se joignit à ce corps ecclésiastique en 1854, tout en gardant son indépendance financière.

Lors de la constitution de la Société Evangélique, le pasteur Lourde-Laplace devint le premier secrétaire du Comité, et lors de son départ en 1839, son successeur le pasteur suisse Edouard Panchaud assumait également cette charge (50). Celui-ci fit de ce groupe une véritable Eglise, ainsi qu'en témoigne le préambule du document suivant :

« Ce fut au commencement de l'année 1840 que quelques frères et sœurs en Christ, réunis à M. Ed. Panchaud, ministre de l'Evangile, prédicateur dans la chapelle, rue du Jeu de Paume, résolurent après s'être fréquemment entretenus et avoir imploré la bénédiction de Dieu et les lumières du Saint-Esprit, de se former en Eglise ».

Grâce à l'action de Panchaud, la communauté put également construire son temple, sis rue Belliard, et l'inaugurer le 21 avril 1851.

Quoique son pasteur fut le secrétaire de la Société Evangélique, la communauté de la rue Belliard avait gardé son indépendance. Cependant lorsque la Société se transforma en Eglise, le consistoire de l'Eglise de Charleroi fit de pressantes démarches pour que l'Eglise de la rue Belliard se rattachât à cette nouvelle dénomination. Elle accepta, également en 1854, et selon les mêmes termes que sa sœur de l'Observatoire, c'est-à-dire, en gardant son indépendance financière.

Un aspect de la polémique anti-protestante allait avoir comme résultat heureux la fusion de ces deux communautés. Au début de 1857, le jeune ecclésiastique français Comballot fit à la collégiale Sainte-Gudule une série de conférences dans lesquelles il tonnait contre le « bétail protestant » ! Les pasteurs de Bruxelles firent insérer dans les journaux une vigoureuse lettre de protestation, qui par la suite parut sous forme de brochure, et dans laquelle ils invitaient le bouillant ultremontain à un débat public. Celui-ci ne parut pas, et les six conférences prononcées par les pasteurs attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Cela fit grand bruit dans la ville de Bruxelles et les consistoires des deux Eglises décidèrent de s'unir en octobre 1858, afin de mieux coordonner leur action d'évangélisation dans la capitale.

(50) E. HOYOIS, *Historique de l'Eglise de la rue Belliard*, p. 6, Bruxelles, 1966.

C. La Société Evangélique Belge

En 1831 s'était créée une Société Evangélique de Genève, à l'imitation des « Sociétés des évangéliques » de Grande-Bretagne, qui trois ans plus tard se constitua en Eglise indépendante et fonda l'Ecole de théologie de l'Oratoire (51).

En 1833 déjà s'était créée une Société Evangélique de France, qui dans une circulaire faisait connaître ses intentions : « Réveiller de leur funeste sommeil tant de multitudes qui dorment dans l'indifférence, dans l'erreur et l'iniquité, arracher à la superstition ceux qui se traînent sous ses liens sans connaître rien de mieux... et les conduire, s'il est possible, aux pieds de Jésus-Christ, pour qu'ils reçoivent de lui la vie qu'il peut seul donner, voilà quel est notre désir » (52).

Amener les hommes à Jésus-Christ, impliquait pour ceux-ci la connaissance de l'Evangile. Depuis 1804, la Société Biblique Britannique et Etrangère s'était attelée à la tâche de publier et distribuer les Saintes Ecritures dans toutes les langues. Dans ce but elle avait fondé sur le continent des agences et y avait placé des hommes qui devaient faire la liaison entre elle et les Eglises (53).

La convergence de ces tendances piétistes, méthodistes, revivalistes et bibliques amènera un groupe assez disparate de chrétiens en activité dans notre pays à fonder la Société Evangélique Belge (54).

Le 16 novembre 1837, se tenait rue Ducale, au logis de l'agent de la Société Biblique Britannique et Etrangère, la première réunion du Comité : on y trouvait deux pasteurs du Synode, A. Goedkoop (55) de Gand et S. Spoerlein d'Anvers, D. Lourde-Laplace, pasteur indépendant de Bruxelles, S. Scheler, bibliothécaire du roi,

(51) E.G. LÉONARD, *Histoire générale du Protestantisme*, t. III, p. 193-197, Paris, 1964.

(52) S. MOURS, op. cit., t. I, p. 52-55.

(53) *Bulletin of the United Bible Societies*, n° 63, p. 110, Londres, 1965.

(54) L. ANET, *Histoire des trente premières années de la Société Evangélique ou Eglise Chrétienne Missionnaire Belge*, Bruxelles, 1875 ; *En souvenir du 75^e anniversaire de la Société Evangélique Belge, 1837-1912*, Bruxelles, s.d. ; R. DEDYE, *Un siècle d'Evangélisation, 1837-1937*, Bruxelles, s.d. La Société Evangélique a publié ses rapports annuels régulièrement depuis 1839.

(55) E. PICHAL, *Le pasteur Albert Goedkoop, 1778-1852*, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 3^e série, 4^e livraison, p. 183-187, Bruxelles, 1941 ; W. LUTJEHARMS, *Brieven van Albert Goedkoop*, dans les *Annales de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 4^e série, 4^e livraison, p. 250-255, Bruxelles, 1959.

et leur hôte W.P. Tiddy. Le mois suivant le Comité s'adjoignait le pasteur de Dour, Jean de Visme (56), et MM. P. B. Bähler et L. Salter.

Des évangélistes furent placés à Genval-La Hulpe et dans la province du Hainaut, tandis qu'une communauté se formait à Liège par la dissidence d'une partie du troupeau de l'Eglise reconnue par l'Etat (57).

Cependant des oppositions assez vives s'étant élevées au sein du Comité, ainsi que des difficultés financières importantes, celui-ci décida au début de 1841 de se dissoudre et de confier à une agence composée de trois membres la poursuite de la gestion de l'œuvre en totale indépendance des Eglises du Synode. Cette dissolution devint effective le 13 avril 1841 et en janvier 1842 eut lieu la réorganisation de l'œuvre par les trois membres de l'Agence, les cinq évangélistes, les trois instituteurs et les quatre députés, qui représentaient les écoles, les publications et les communautés de Genval et de la Bouverie.

Cette nouvelle association prit alors le titre de « Union pour l'œuvre de l'évangélisation de la Belgique » et se donna un nouveau règlement. Toutefois l'ancien libellé de « Société Evangélique Belge » prévalut rapidement.

Cependant des conflits d'autorité s'étaient élevés également entre les membres de l'Agence et les dirigeants des communautés, aussi la nécessité de transformer cette association en une Eglise synodale devint de plus en plus pressante. Une première proposition, en 1845, de créer une « Union des Eglises de la confession évangélique en Belgique » fut repoussée. Six mois plus tard, le problème revint à l'avant-plan, parce que la Foreign-Aid Society de Londres, qui soutenait financièrement l'association menaçait de supprimer ses subsides à un organisme ecclésiastique qui portait officiellement le nom équivoque d'Agence ! Pour sortir de cette difficulté, on décida de changer le titre d'Agence en Comité administrateur, mais le malaise subsistait.

Le 14 mars 1848, une assemblée générale composée des membres du Comité administrateur et des délégués des communautés chargea une commission formée des pasteurs Girod, Roulet et Léonard Anet de préparer un projet d'organisation ecclésiastique.

(56) JEAN DE VISME, Clamart, 1927.

(57) E. HOYOIS, *Centenaire de l'Eglise Evangélique de Liège (1838-1938)*, dans la *Revue Protestante Belge*, 6e année, n° 8-9, p. 246-256, et n° 10, p. 280-288, Jumet, 1938.

Celui-ci fut présenté au Comité général le 27 février 1849 et adopté quatre jours plus tard. Il contenait en huit chapitres la Constitution de la « Société Evangélique ou Eglise chrétienne missionnaire belge ».

Le chapitre un mettait l'accent sur la communion de foi : « La société évangélique a senti le besoin d'avoir une Confession de foi [...] s'estimant heureuse de pouvoir renouer son œuvre à la Réformation du XVI^e siècle en Belgique, a relevé l'ancienne Confession de foi belge, comme l'expression de sa croyance dans les points fondamentaux [...] La société fait elle-même une réserve préalable, en repoussant ce qui dans la Confession belge regarde l'exercice du pouvoir civil en matière de foi » (58).

Par cette affirmation, la nouvelle dénomination proclamait son appartenance aux principes ecclésiastiques du théologien suisse. Alexandre Vinet, et se constituait en « Eglise libre », comme l'avait fait deux ans plus tôt l'Eglise libre du Canton de Vaud.

Il faut noter que, curieusement, nulle part dans cette constitution n'apparaît le mot « synode », mais le terme « assemblée représentative » ; et que le mot « Eglise » désigne toujours la communauté locale, sauf dans le titre où il désigne la dénomination, et dans la première phrase où il se rapporte à l'Eglise universelle, tandis que le mot « société » reste d'usage pour l'ensemble du corps ecclésiastique.

D. l'Eglise chrétienne missionnaire belge

Le nouveau titre eut quelques difficultés à s'imposer aux membres, comme le montre l'analyse des rapports annuels. Ce n'est qu'à partir du quinzième (exercice 1852-1853) que nous notons la mention « L'Assemblée représentative ou synodale de la Société Evangélique belge », et dans le suivant « L'Assemblée synodale de la Société évangélique ou Eglise chrétienne missionnaire belge ».

Lors de sa constitution en Eglise, la Société s'occupait de onze communautés ou stations : une provenait d'une dissidence dans l'Eglise reconnue (Liège), trois étaient d'anciennes annexes d'Eglises reconnues (La Bouverie annexe de Pâturages, Taintignies annexe de Tournai et Nessonvaux (59), reste de l'ancienne Eglise Wallonne

(58) *Société Evangélique*, 11^e Rapport, p. I, Bruxelles, 1849.

(59) [H.A. BOREL], *Eglise de Nessonvaux*. Aux Amis de l'Evangélisation de la Belgique. Appel en faveur de nouvelles constructions, Nessonvaux, 1909.

d'Olne, devenue annexe de Hodimont), trois issues de groupes de protestants étrangers (Charleroi (60), Gollisseau-Jumet et Fontaine l'Evêque), deux provenant de querelles entre le curé et le seigneur (Leers-Fosteau (61)) et le curé et son vicaire (Sprimont), deux enfin, fruits de l'évangélisation ou du colportage biblique (Genval et Louvain).

Plusieurs communautés vinrent se joindre à l'Eglise Missionnaire, telles celles de Bruxelles, dont nous avons déjà parlé, ou furent créées :

Dans la province de Liège, six églises se forment : Lize-Seraing (62), qui provient d'un conflit entre le curé de Seraing et ses paroissiens de Lize ; Verviers (63), résultat d'une scission dans l'église reconnue de Hodimont, Flémalle (64), due à l'achat et à la lecture de la Bible par un villageois, Grivegnée-Chênée (65), Cheratte et Herstal, fruits de l'évangélisation du pasteur de Liège.

Dans la province de Hainaut, aux six Eglises existantes, viennent s'ajouter les communautés de Wasmes et de La Louvière, dont les noyaux furent formés par le colportage et la lecture de la Bible, et de Frameries, suite à une scission dans l'Eglise reconnue de La Bouverie. Cette dernière communauté avait d'abord été une annexe de l'Eglise reconnue de Pâturages. En 1837, elle s'était constituée en Eglise autonome et s'était jointe à la Société Evangélique. En 1856, elle demanda sa reconnaissance à l'Etat et quitta la Société pour se rattacher au Synode.

Dans la province de Namur, sous l'Ancien Régime avait existé une communauté dans le chef-lieu sous la protection des aumôniers

(60) [H.G. MOLL], *Les lieux de culte protestants à Charleroi*, Nessonvaux, 1906.

(61) J. MEYHOFFER, *Un marquis, un pasteur, une église ou les événements de Leers-Fosteau (1844-1856)*, dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, 3e série, 1e livraison, p. 17-48, Bruxelles, 1936.

(62) A. CACHEUX, *Les vingt-cinq premières années de l'Eglise évangélique de Lize-Seraing, Bruxelles, 1875*. [R. COLLINET], *75e anniversaire de la Fondation de l'Eglise Evangélique de Seraing*, Nessonvaux, 1927.

(63) [H. RICHELLE], *L'Eglise Evangélique de Verviers (1849-1924)*, Nessonvaux, 1925.

(64) CH. RUMPF, *Aperçu historique sur les cinquante premières années de l'Eglise de Flémalle, 1860-1910*, Nessonvaux, 1910.

(65) J. NICOLET, *Souvenir de l'inauguration de la chapelle évangélique de Grivegnée-Chênée*, Chênée, 1869.

des troupes de la Barrière (66). Déclarée officiellement « éteinte » en 1782, elle avait modestement subsisté et s'était reconstituée pendant le royaume des Pays-Bas, encore une fois grâce aux aumôniers hollandais. Dispersée une nouvelle fois en 1830, elle avait maintenu une vie cachée jusqu'au moment où, à la suite de l'enterrement d'un de ses membres, l'Eglise Missionnaire avait eu connaissance de ces familles protestantes et y plaça un pasteur pour s'en occuper, en 1858.

Dans la région de langue néerlandaise, des communautés se créent à Gand, Anvers et Bruxelles, à ce qu'il semble plus par dissidence de membres des Eglises reconnues que par l'évangélisation des non-protestants, à Courtrai et à Weert-Saint-Georges par le colportage des Saintes Ecritures.

Entretemps l'Eglise Missionnaire avait perdu quelques communautés, telle celle de La Bouverie qui, comme nous l'avons vu, avait rejoint les Eglises du Synode, celle de Leers-Fosteau, qui après la mort de son protecteur, le marquis d'Aoust, avait subi une persécution si violente que les protestants qui n'apostasièrent pas furent forcés de quitter le village, celles de Genval et de Weert-Saint-Georges, dont les membres émigrèrent en masse au Wisconsin, où ils reconstituèrent leur communauté protestante belge, et enfin celle de Fontaine-l'Evêque, qui avait été entraînée dans le plymouthisme par son conducteur spirituel.

Ainsi nous pouvons constater que les onze communautés qui avaient formé le noyau de l'Eglise Chrétienne Missionnaire Belge en 1849 étaient devenues vingt-trois Eglises en 1865.

Une autre remarque concerne les origines des membres de ces communautés. Celles-ci sont triples : nous trouvons des protestants étrangers, souvent des ouvriers anglais et allemands, qui travaillent dans des régions où il n'y a pas de culte protestant organisé. Ceux-ci semblent toutefois être une minorité.

Ensuite, il y a des protestants insatisfaits, Belges pour la plupart qui quittent leur Eglise d'origine parce qu'ils la trouvent trop « attiédie » et qui, désespérant de la réveiller, se joignent à d'autres « réveillés » pour former de nouvelles communautés plus actives. Là encore, nous avons affaire à une minorité parmi les membres de ces Eglises.

(66) E. HUBERT, *Notice sur l'Eglise Wallonne de Namur au XVIIIe siècle*, dans le *Bulletin de la commission de l'Histoire des Eglises Wallonnes*, Leyde, 1909.

Enfin, il y a des catholiques insatisfaits, qui sont en contestation avec leur curé, soit pour des questions doctrinales, soit pour des problèmes moraux. Parmi eux il y a d'anciens prêtres qui deviendront les conducteurs spirituels de quelques communautés. Ces anciens catholiques forment la majorité et vont donner le ton et la physionomie de l'Eglise Missionnaire. Jusqu'en 1914, les écrits qui émanent de cette Eglise, que se soient des rapports ou des périodiques, reflètent une hargne haineuse vis-à-vis de l'Eglise romaine.

Pour être équitable, il faut souligner que de l'autre côté, on n'est pas plus tendre, et que souvent on alla jusqu'à des voies de fait, provoquant parfois des dénouements tragiques. Voici, à titre indicatif, le récit résumé d'un de ces affrontements :

« La crise la plus violente se produisit le 5 février 1864. Ce soir-là, le culte venait de commencer, tandis qu'on entendait au dehors le bruit sourd d'une foule qui avait envahi les abords de la maison Jemine où se tenait la réunion. M. le vicaire Hanquet fit irruption dans la salle accompagné d'un individu nommé Cartouche. Il demanda si le pasteur avait une patente pour prêcher l'Evangile et de qui il la tenait ; M. Cacheux (67) proposa de chercher, en s'appuyant sur le témoignage des Saintes Ecritures, ouvertes devant eux, lequel des deux était le vrai ministre de Dieu. Le vicaire refusa toute discussion, déclara que « l'Eglise protestante n'est que le réceptacle des mauvais prêtres que l'Eglise romaine rejette comme de l'ordure ». Il se retira et la réunion put enfin commencer, mais la foule au dehors se mit à vociférer [...] ».

La réunion finie « je me retirai, accompagné des amis qui crurent devoir m'entourer de leur protection jusqu'à la sortie du village. Mais à peine avions-nous quitté la maison par une porte de derrière que nous fûmes rejoints par les perturbateurs. Un grand nombre de projectiles furent lancés [...]

Enfin si notre escorte fit halte, ce fut pour donner un bien triste dénouement à ces brutalités. Un habitant de Lize, catholique, se trouvait se jour-là à Flémalle pour affaires ; chemin faisant, il rencontre notre cortège et ne tarde pas à connaître de quoi il s'agit. Il essaie, par quelques paroles, de ramener ces égarés à de meilleurs sentiments, aussitôt Cartouche s'approche de lui et lui dit : « Tu es aussi protestant, toi », et lui assène sur la tête un violent coup de bâton qui le renverse, lui ouvre une large plaie et fait couler le sang en abondance. L'étranger se relève au milieu des cris : « Tue-le ! » et va demander dans la maison la plus proche les soins que réclamait sa blessure » (68).

(67) [R. FAVRE], *En souvenir de M. le pasteur A. Cacheux, 1815-1895*, Bruxelles, s.d. ; R. COLLINET, *Un pionnier de l'Evangelisation en Belgique : Amand Cacheux*, Seraing et Bruxelles, 1932.

(68) CH. RUMPF, *op. cit.*, p. 5-6.

E. Le Comité d'Évangélisation

La dissolution de la Société Évangélique, en 1841, avait montré qu'un fossé s'était creusé entre les membres de l'Agence, revivalistes et libristes convaincus, et le Synode.

Or, celui-ci avait hérité de son congrégationalisme originel une diversité théologiques assez grande. Pour schématiser, on peut dire que deux tendances théologiques s'étaient manifestées parmi ses membres : une aile piétiste, plus ou moins influencée par le Réveil, qui comprenait les quatre pasteurs que nous avons trouvés parmi les fondateurs de la Société Évangélique ; et une aile, plus difficile à caractériser en un mot, parce qu'on y trouvait des restes du type de « pasteur fin XVIIIe siècle », plus déiste et philosophe que théologien orthodoxe, à côté de pasteurs, aussi peu orthodoxes, parce qu'ils se plaçaient à l'avant-garde du mouvement théologique, qui de Schleiermacher conduira au libéralisme de la fin du XIXe siècle.

Un deuxième aspect de cette différence de mentalité entre le Synode et la Société est le fait que les pasteurs engagés par cette dernière viennent en Belgique comme des missionnaires au sein d'un peuple païen et superstitieux qu'il faut convertir à l'Évangile, tandis que ceux qui sont appelés par les Églises du Synode se rendent compte qu'ils viennent s'occuper d'un vieux protestantisme, qui cherche son second souffle.

On pourrait appliquer aux protestants belges de 1830, ce que le cardinal Wiseman disait des catholiques anglais à la même époque : « Ils sortaient à peine des catacombes ; ils avaient été libérés de leurs fers, mais pas encore de l'engourdissement et des raideurs qui en étaient le résultat » (69).

A ces deux éléments, il faut ajouter un troisième : la notion de tolérance. Les Églises du Synode avaient trop longtemps senti le poids de l'intolérance, des vexations, des brimades, pour ne pas être sensibilisées par cet aspect de la vie en société. La liberté, qu'elles avaient reçue plutôt que conquise, leur faisait chérir tout particulièrement leur nouvel état, et leur timidité, due à leur sentiment de minorité, leur faisait craindre de tout compromettre par une action inconsidérée ou par l'appel à l'aventure religieuse.

(69) « They had just emerged from the Catacombs ; their shackles had been removed but not the numbness and cramp which they had produced », cité dans L.J. ROGIER, G. DE BERTIER DE SAUVIGNY et J. HAJJAR, *Siècle des Lumières, révolutions, restaurations*, dans *Nouvelles Histoire de l'Église*, t. IV, p. 352, Paris, 1966.

Ces éléments expliquent pourquoi dans les premières années de sa fondation le Synode refusa de faire de l'évangélisation, en particulier auprès des catholiques romains. Son but était de grouper les protestants qui vivent en Belgique. C'est la raison pour laquelle les premières Eglises qui se joindront au Synode sont en fait d'anciens restes de communautés existantes, comme celles de la Bouverie ou de l'Eglise néerlandaise de Bruxelles, qui, après les événements de 1830, s'était reconstituée grâce aux prédications de l'abbé Helsen (70) et des pasteurs Lutkemüller et van Maasdijk.

La troisième Eglise qui fut reconnue était composée de protestants étrangers : le pasteur R. Pétersen avait été chargé de s'occuper des protestants de langue néerlandaise à Liège. Au cours de ses tournées, il entra en rapport, en 1858, avec des coreligionnaires allemands établis à Seraing. Quatre ans plus tard, il se fixa dans cette dernière localité et y organisa un culte bilingue allemand-néerlandais. En 1868 cette Eglise, alors uniquement de langue allemande, fut reconnue par l'Etat et agrégée au corps du Synode trois ans plus tard.

L'agrégation de l'Eglise de Seraing souligne un des problèmes que l'organisation du Synode rendait presque insoluble : pour qu'une nouvelle Eglise fasse partie du Synode, il fallait, selon le règlement, qu'elle ait été préalablement reconnue par l'Etat, or des communautés organisées non-reconnues sollicitaient leur admission au sein du Synode.

D'autre part, il y avait un peu partout en Belgique des protestants disséminés, qui étaient privés de culte du fait de leur éloignement d'un sanctuaire.

En outre, les catholiques insatisfaits ne s'adressaient pas seulement à la Société Evangélique, mais tout naturellement au premier pasteur rencontré, ce qui amenait un certain nombre d'entre eux en contact avec les Eglises du Synode.

Enfin, il y avait une masse de plus en plus importante d'hommes et de femmes, détachés de toute vie religieuse, qui cherchaient un apaisement à leurs angoisses métaphysiques ou une réponse à leur quête spirituelle.

C'est pour répondre à ces diverses aspirations, et aussi parce que l'influence du Réveil, mais assagi de ses excentricités et épurée de sa polémique anti-papiste, avait pénétré le corps pastoral du Synode,

(70) J. WILLEQUET, *La vie de l'abbé Helsen*, Bruxelles, s.d.

que celui-ci décida en 1844 de créer un Comité d'Évangélisation (71).

Les débuts furent modestes : un seul poste à Malines, avec un seul agent, le pasteur Talheim. Bientôt une annexe fut créée à Vilvorde, mais en 1848 le pasteur Talheim retournait en Allemagne, et la charge de ces deux postes fut confiée aux soins des pasteurs de Bruxelles jusqu'en 1850.

Cette année-là, un nouveau départ fut pris et des postes d'évangélisation furent fondés à Grivegnée (1850-1886), Uccle (1850-1856), Bruges (1853 - devenu Eglise reconnue en 1953 (72), Cuesmes (1853 - reconnue en 1962), Louvain (1855 - reconnue en 1964), Ostende (1855-1868) et Liège langue néerlandaise (1858-1862).

A côté de certains abandons, parfois dûs à l'hostilité de la population locale, — ce fut le cas pour Uccle, — il y eut aussi des Eglises qui se dépeuplèrent à cause de l'attrait des villes tentaculaires, comme par exemple la vieille Eglise wallonne de Dalhem.

Aussi en 1865, le Synode groupait-il dans son sein onze Eglises reconnues et huit postes d'évangélisation.

F. Le Plymouthisme

En février 1854, la Société Évangélique avait placé comme évangéliste à Fontaine l'Évêque le Français C. Gaudibert, mais six mois plus tard, le 27 octobre, elle dut lui signifier sa démission à cause de ses tendances vers le plynouthisme. Il resta cependant à Fontaine l'Évêque et entraîna la communauté à quitter la Société et à se constituer en Assemblée indépendante (73).

Cette jeune communauté fut particulièrement soutenue par Georges Muller et la puissante Assemblée de Bristol (74). Cependant la division qui eut lieu dans cette dernière ville en 1848, à l'instigation de John Nelson Darby, eut ses répercussions d'abord en Suisse, entre 1852 et 1857, puis en Belgique, où des groupes de « Frères » se séparèrent du plynouthisme originel, afin d'adopter les vues plus radicales de Darby, et recevoir le sobriquet de « Darbystes », mot parfois mal compris : « Les Darbystes ne sont donc pas tels que le disait

(71) Le Comité d'Évangélisation a publié des rapports annuels de 1873 (19e rapport) à 1908 (44e rapport).

(72) Y. VAN DER SCHOOT, *De Hervormde Kerk van Brugge*, La Haye, 1952.

(73) *Société Évangélique*, 16e Rapport, p. 21, 1853-54, et 17e Rapport, p. 17, Bruxelles, 1854-55.

(74) P. PERRET, *Coup d'œil sur l'Histoire et les Principes des frères appelés « Frères Larges »*, p. 8-9, Vennes, (polycopié), s.d.

aux Chambres belges, il y a 70 ou 80 ans, un grand ténor de la droite, qui les appelait les Herbistes et les définissait ainsi : « Espèce de secte protestante dont les adeptes se réunissent chaque dimanche au bois de Colfontaine pour y manger de l'herbe » (75).

Ces frères, tant plymouthistes que darbystes, appartiennent à l'aile extrême du piétisme, presque au quakerisme, et leur idéal en matière ecclésiologique est le « petit groupe », rassemblé autour du Seigneur Jésus, selon la parole de l'évangéliste Matthieu (ch. 18, vers 20) : « là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux ».

Héritiers des « Collegia pietatis » de Philippe Spener et des « Classes » de John Wesley, les Frères n'en avaient gardé que l'aspect de conventicules séparatistes et fermés de « purs », et non, ce qui en était l'essentiel, leur fonction de mission intérieure au sein de la Grande Eglise ou de l'Eglise de multitude. Seule leur propension à l'évangélisation les empêcha de retomber dans une ambiance de ghetto chrétien.

Ce souci primordial, et même exclusif, de la vie intérieure explique la rareté des sources en ce qui concerne les Assemblées des Frères. La plupart des renseignements nous sont parvenus par la voie orale et doivent par conséquent être utilisés avec beaucoup de prudence. La « Saga » des Assemblées des Frères est encore à faire.

Il est par conséquent difficile de juger de l'importance de ces Assemblées. Notons qu'en 1935 une revue éditée par les Frères signale l'existence de seize Assemblées des Frères, dits « Grandes », auxquelles il faut ajouter les Assemblées des Frères, dits Darbystes (76).

Fontaine l'Evêque ne figure pas dans cette liste. Cette Assemblée a-t-elle disparu, ou bien a-t-elle changé de lieu de réunion ? Combien parmi ces seize Assemblées remontent au XIXe siècle, avant 1865 ?

Seule une prospection auprès des membres les plus anciens de ces Assemblées des Frères permettra peut-être de répondre à cette question.

Conclusion

Avant de mettre un point final à ces quelques notes concernant la vie protestante en Belgique, il nous faut donner les raisons pour

(75) D. BLUME, *Les « Sectes religieuses » du Borinage*, dans la *Revue de l'Institut de Sociologie*, n° 2/3, Bruxelles, 1950.

(76) *Reflets d'en Haut*, le année, n° 2, Bruxelles, 1935.

lesquelles 1865 nous paraît une date clé de l'histoire du protestantisme belge.

Quoique celle-ci soit la date de la mort du roi Léopold Ier, ce n'est pas cet évènement qui frappa la vie protestante belge, même si les obsèques royales marquèrent la première apparition officielle du protestantisme belge, — malgré certaines oppositions, — à l'avant plan de la scène nationale.

L'évènement capital fut la parution à Paris du livre du pasteur de Verviers, Théophile Bost, *Le Protestantisme libéral* (77). La crise entre libéraux et orthodoxes venait de se déclencher au sein du Consistoire de Paris, et par son ouvrage, le pasteur Théophile Bost lui apportait une audience mondiale.

Les réactions en Belgique furent également vives, mais son retentissement se fit surtout sentir au sein du parti libéral et des loges maçonniques. Toute une équipe ayant à sa tête le comte Goblet d'Alviella et Emile de Laveleye (78) créa un mouvement puissant et actif au sein de l'intelligentsia belge en faveur du protestantisme. Ce mouvement suscité par le livre du pasteur Bost en 1865 connut son apogée à la veille de la première guerre mondiale.

Pour terminer, nous formulerons les remarques suivantes :

1) La vie protestante en Belgique de 1800 à 1865 est entièrement inféodée aux protestantismes étrangers. Le pragmatisme des Anglais passera rapidement à l'arrière-plan pour faire place à l'influence de la faculté de théologie de l'Oratoire à Genève. Tous les pasteurs sont formés à l'étranger, et parmi les laïques importants aucun n'a suffisamment d'envergure pour marquer de son influence la vie de ses coreligionnaires.

2) Le protestantisme belge est polémique. La Société Evangélique ne lutte pas seulement contre les « papistes », mais aussi contre les Eglises reconnues par l'Etat. Le protestantisme subit encore les attaques fort vives du catholicisme, attaques qu'il ne faut pas minimiser, mais au lieu d'adopter une attitude défensive, comme le fait le Synode, la Société répond coup pour coup, profite des moindres occasions, et prend des initiatives qui ne sont pas toujours des mesures d'apaisement.

(77) E.G. LÉONARD, op. cit., t. III, p. 375 ; L. PERRIRAZ, *Histoire de la Théologie Réformée française*, p. 235-236, Neuchâtel, 1961.

(78) E.M. BRAEKMAN, *Il y a 75 mourait Emile de Laveleye*, dans *La Revue Nationale*, n° 394, p. 71-73, Bruxelles, 1967.

3) Enfin le protestant belge est un militant. Il est convaincu d'appartenir à la « bonne Eglise », et il croit au triomphe de celle-ci. Il a retrouvé, en quelque sorte, l'ardeur de ses « pères » de la Réforme, et il ne ménage aucun effort pour assurer la victoire de sa conception du christianisme. Persécutions, brimades, n'auront que peu de prises sur lui et, en fait, les défections seront rares.

Ainsi la vie protestante en Belgique fait montre d'une grande vitalité, et même d'une virilité, que l'on ne s'attendait plus à trouver dans ce vieux protestantisme presque exsangue et parmi ces jeunes convertis encore mal affermis dans cette situation nouvelle que crée leur appartenance à des communautés, souvent sans traditions ni passé, mais où la foi est vive et l'amour fraternel agissant.

III. PROSPECTION DES SOURCES

A. Travaux historiques imprimés

Dans l'exposé historique qui précède nous avons indiqué en note la plupart des travaux qui ont été consacrés à l'histoire du Protestantisme en Belgique pendant la période envisagée, aussi nous n'y reviendrons pas.

On remarquera qu'il ne s'y trouve pas d'inventaires d'archives des Eglises. En fait, cette prospection si importante avait été entreprise par Mgr. A. Simon et un début de publications avait été réalisé (79). Le décès prématuré de cet historien de valeur a, semble-t-il, empêché la constitution d'une équipe qui se serait attachée à poursuivre sa tâche dans ce domaine particulier. Il faudrait que le Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine puisse envisager de confier à un chercheur au courant des problèmes protestants la poursuite de la publication de ces inventaires d'archives protestantes.

Signalons que le Dr. A. De Groot, actuellement bibliothécaire à l'Université de Leyde, a dressé, alors qu'il était professeur à Brassaat, un inventaire des archives de l'Eglise d'Anvers (80).

(79) A. SIMON, *Inventaires d'Archives. III ; Archives des Eglises Protestantes, archives de l'Eglise Evangélique de Liège*, dans les *Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine*, n° 3, p. 36-39, Louvain-Paris, 1957 ; A. SIMON, *Inventaires d'Archives. IV. Union des Eglises Evangéliques de Belgique : Verviers*, dans les *Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine*, n° 5, p. 48-49, Louvain-Paris, 1958.

(80) [A. DE GROOT], *Inventaris van het oud-archieff der Protestantse Kerk van Antwerpen, Lange Winkelstraat 5, 1815-1918*, [polycopié, 1963].

B. Sources imprimées

Parmi les sources proprement dites, il y a un certain nombre de documents imprimés que l'on peut classer de la façon suivante :

1) Les rapports des sessions synodales. Ceux-ci ont été signalés dans les notes 40, 54 et 71. Certains consistoires ont aussi publié occasionnellement des rapports (81), ainsi que des règlements d'Eglise (82) ou des répertoires de membres (83).

2) Les journaux et revues publiés par des Eglises ou des sociétés protestantes. Pour la période envisagée, il faut signaler : *L'Union protestante de la foi chrétienne avec la liberté en Belgique*, mensuel fondé en 1849, et *Le Chrétien Belge, revue religieuse*, mensuel fondé en 1850. Certaines Eglises locales ont eu, à certains moments, des feuilles d'informations, mais celles-ci sont très difficiles à retrouver.

3) Les publications diverses: polémiques et apologétiques (84), jubilés et sermons (85), manifestations de sympathie et *in memoriam* (86), etc.

(81) *Rapport du Consistoire de l'Eglise Evangélique de Bruxelles*, Bruxelles, 1875.

[G. PRADEZ], *Une séance du Consistoire de l'Eglise protestante de Liège*, 1875, Arnhem, 1879.

(82) *Règlement de l'Eglise Evangélique Protestante française et allemande de Bruxelles*, [Bruxelles, 1845]; *Eglise Evangélique française-allemande de Bruxelles. Association pour l'établissement d'un refuge destiné aux vieillards et aux veuves, sous les auspices du vénérable consistoire. Statuts*, [Bruxelles, 1847]; *Verfassung der evangelischen Gemeinde in Lüttich angenommen in der allgemeinen Versammlung vom 22. März 1863*, Eupen, s.d.; *Organisation de l'Eglise Evangélique consistoriale française et allemande de Liège*, Liège, 1865.

(83) *Liste des membres et donateurs de l'Eglise évangélique synodale de Bruxelles*, Bruxelles, 1889.

(84) Celles-ci furent très nombreuses et méritent qu'une étude particulière leur soit consacrée. La Société Evangélique fit de la diffusion par l'écrit une branche importante de son activité.

(85) J.P. CHARLIER, *Discours prononcé le 11 Nivôse an 13 (1^{er} janvier 1805) pour l'Inauguration du Culte Protestant dans la Ville de Bruxelles*, Bruxelles, An XIII.

J.P. CHARLIER, *Discours prononcé dans le Temple des Chrétiens Protestants de Bruxelles, le 3 Décembre 1809, Jour du Te Deum, chanté à l'occasion de la Fête du Couronnement de S.M. l'Empereur, et du rétablissement de la Paix avec l'Autriche*, Bruxelles, 1809; [F.W. BECKER], *Weihnachts-Predigt über Ev. Luc. II, 7*, Bruxelles, 1849.

(86) *Soirées populaires. Monsieur Th. Bost. Manifestation publique en son honneur à Verviers, le 4 avril 1875*, Verviers, 1875; *In Memoriam: Emile Rochedieu. 1825-1892*, Bruxelles, 1894; *Funérailles de Mr. Edouard Peltzer. Né à Verviers le 22 octobre 1829, y décédé le 15 mai 1903*, Verviers, 1904; [J. MERLE D'AUBIGNE], *Henriette Cacheux, 1853-1906 Genève*, 1907; K. ANET, *Le Baron Prisse, 20 août 1814-21 novembre 1907, Notice nécrologique*, s.d., 1908.

- 4) les sources littéraires, s'il y en a.

C. Sources manuscrites

En ce qui concerne les sources manuscrites, il faut, pour faciliter le travail, distinguer d'après leur lieu de dépôt entre les archives ecclésiastiques et les archives générales.

1. *Les archives ecclésiastiques protestantes.*

Pour ces archives, il faut tenir compte de trois sortes de sources :

- 1) les archives des Synodes.
- 2) les archives des Eglises locales.
- 3) les archives des Conseils d'Administration des Eglises reconnues.

1) Les archives des Synodes comportent en principe trois recueils principaux :

i) les registres qui contiennent les procès-verbaux des assemblées synodales. Celles-ci se réunissent annuellement et durent en général trois ou quatre jours.

ii) les registres des procès-verbaux de la direction de l'Eglise. Entre les sessions du Synode, les affaires courantes sont expédiées par le bureau du Synode, qui dans l'Eglise Evangélique Protestante de Belgique porte le nom de Direction Synodale et est composée de sept membres, et dans l'Eglise Chrétienne Missionnaire Belge s'intitule Conseil Synodal et comporte neuf membres. Ces assemblées restreintes se réunissent en moyenne une fois par mois.

iii) les dossiers de correspondance des présidents, secrétaires et trésoriers.

Toutes ces archives sont conservées au siège de la direction de chaque Eglise (87).

(87) Une prospection menée au siège de l'Eglise Chrétienne Missionnaire Belge nous a permis de dresser succinctement le relevé suivant :

- 1) un dossier par Eglise locale de cette dénomination, contenant la correspondance de cette communauté avec le bureau du Synode ;
- 2) un dossier pour chaque ministre du culte ayant exercé des fonctions au service de cette Eglise ;
- 3) des dossiers interecclésiastiques contenant la correspondance de l'Eglise Missionnaire avec les autres dénominations en Belgique ;
- 4) des dossiers internationaux comportant la correspondance de l'Eglise avec les Eglises de l'Etranger ;
- 5) les registres des procès-verbaux des assemblées synodales ;
- 6) les registres des procès-verbaux des réunions du Conseil synodal ;
- 7) des dossiers concernant les œuvres auxquelles participe l'Eglise Mis-

2) Chaque Eglise locale, reconnue ou non, a la garde de ses propres archives. Parmi celles-ci on doit pouvoir trouver en principe les registres et dossiers suivants :

i) les registres des procès-verbaux des réunions du Consistoire. Rappelons que le Consistoire est l'organisme directeur de l'Eglise locale.

ii) les registres des procès-verbaux des assemblées d'Eglise. Celles-ci ont lieu en général une fois par an pour préparer l'assemblée synodale. Elles se réunissent aussi dans les cas graves et à l'occasion des élections des pasteurs et des anciens (membres du Consistoire).

iii) les registres des actes ecclésiastiques : baptêmes, confirmations, mariages et services funèbres.

iv) les registres des membres de la communauté, souvent remplacés par un fichier.

v) les registres de comptes de l'administration de la communauté.

vi) les registres de comptes du Diaconat.

vii) des dossiers de correspondance du Consistoire et des pasteurs.

Les archives que nous venons de mentionner forment en quelque sorte la matière de base, mais il est certain que dans chaque communauté d'autres dossiers ou registres peuvent encore exister. Seule une prospection systématique permettra de se faire une opinion sur ce qui existe réellement ou a disparu par sinistre ou négligence.

3) La loi de 1876 a institué auprès de chaque Eglise reconnue un Conseil d'administration, équivalent du Conseil de Fabrique des Eglises catholiques.

On doit pouvoir trouver dans ces Eglises les archives suivantes :

i) les registres des procès-verbaux des réunions de ce Conseil.

sionnaire : Mission outremer, Faculté de Théologie, œuvres sociales, etc. ;

8) des dossiers concernant les écoles primaires dirigées par cette église au siècle dernier ;

9) des dossiers concernant les colporteurs bibliques employés par cette Eglise ;

10) un dossier concernant le centenaire de cette Eglise en 1937 ;

11) un dossier concernant le pavillon protestant à l'Expo 58 de Bruxelles ;

12) les dossiers financiers de plus de trente ans sont détruits, les autres ne sont pas accessibles par décision du Conseil.

- ii) les dossiers de correspondance avec les autorités.
- iii) les dossiers de comptes et budgets annuels de ces Eglises.

II. *Les archives générales.*

Pour les archives qui ne sont pas entre les mains des autorités protestantes, nous ne pouvons apporter aucune précision quant à leur valeur, leur importance et leurs lieux de conservation, mais seulement quelques suggestions de direction de recherches.

En ce qui concerne la Belgique, nous estimons que des prospections devraient être entreprises dans trois directions :

1) Au Ministère de la Justice, Administration des Cultes, pour les Eglises reconnues, et dans d'autres ministères pour ce qui concerne des aspects particuliers de l'action protestante. Par exemple au Ministère de l'Education Nationale pour les cours de religion protestante dans les écoles et au Ministère de la Défense Nationale pour l'aumônerie militaire.

2) Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles et dans les dépôts provinciaux, il doit certainement exister des documents intéressants le protestantisme belge et qu'il faudrait répertorier.

3) Enfin, les archives communales devraient pouvoir nous livrer des pièces intéressantes, mais là encore aucune prospection n'a été faite.

A l'étranger, particulièrement à Paris et à La Haye, pour les périodes pendant lesquelles nos Eglises furent agrégées à l'Eglise Réformée de France ou à la *Nederlandse Hervormde Kerk*, des archives, intéressant la vie de nos communautés, pourraient être mises à jour et collationnées.

Conclusion

Ma conclusion, en ce qui concerne la prospection des sources, sera d'une part un bulletin de carence et d'autre part un appel. Un bulletin de carence : très peu a été fait. Or, *il doit* exister des archives, mais personne n'est en mesure de dire ce qui existe réellement. Un appel : il est nécessaire, et il est temps, que des chercheurs s'intéressent à ce problème et y consacrent une partie de leurs forces. Personnellement nous estimons que le profit en sera grand, et pour eux-mêmes, et pour une meilleure connaissance de la vie protestante en Belgique.

DISCUSSION

Au cours du débat, quelques indications supplémentaires furent apportées concernant les sources. Le P. Boon signala notamment certaines archives concernant les établissements protestants d'enseignement et M. Lory évoqua un roman de Goblet d'Alviella, *Partie perdue* (à propos de la fondation d'une église protestante à Sart-Dames-Avelines), qui concerne le protestantisme libéral d'après 1870.

Selon M. Stengers, si un bon nombre de libéraux qui criaient : « Vive les gueux » étaient de parfaits mécréants, certaines familles libérales ont cru trouver dans le protestantisme un type de religion correspondant mieux à leurs aspirations que le catholicisme clérical de l'époque. M. Braekman attribua à ce propos une influence aux membres de la haute société protestante française émigrée en Belgique après le coup d'État du 2 décembre.

M. le chanoine Aubert évoqua de son côté l'attrait exercé par le protestantisme sur certains milieux ouvriers pour des motifs parallèles. M. Braekman, qui signala que le phénomène, surtout marqué vers la fin du siècle, apparaît déjà avant 1865 sous l'influence du mouvement missionnaire, releva trois motifs qui attirèrent les ouvriers vers les communautés protestantes : l'usage de la langue courante, au lieu du latin ; la dimension réduite des communautés, qu'on opposait aux grandes églises froides ; et le caractère « bourgeois » du public fréquentant ces dernières (à la fois conservateur au point de vue politique et social, et trop bien habillé).

M. le pasteur Braekman et M. Stengers sont d'accord pour dater d'après la première guerre le recul du protestantisme en Wallonie (surtout notable dans le Borinage), parallèlement au recul de l'antoinisme (dans la région de Liège). Selon M. Braekman, ce recul, qui n'est pas encore bien expliqué, est peut-être dû à la dénatalité ou à l'abandon des éléments périphériques. Il fit observer par ailleurs que c'est par contre à partir de 1920 que date le développement du protestantisme dans le pays flamand, où il atteint aujourd'hui un niveau comparable à celui de la Wallonie.

L'ENSEIGNEMENT DONNE A LA JEUNESSE AU SUJET DES ORIGINES DU MONDE ET DE L'HUMANITE AU COURS DU XIX^e SIECLE

PAR

Jean STENGERS

M. Jean STENGERS, professeur à l'Université de Bruxelles, présenta ensuite les résultats d'un travail de séminaire en voie d'achèvement sur *L'enseignement donné à la jeunesse au sujet des origines du monde et de l'humanité au cours du XIX^e s.*, en mettant l'accent, conformément à l'orientation générale du Colloque, sur les questions de méthode qui se posent au niveau de l'heuristique et de l'interprétation. Comme il compte reprendre ce travail, lorsqu'il sera terminé, sous forme d'un article plus développé, le texte n'en est pas reproduit ici. En voici les grandes lignes.

Il s'agissait de rechercher ce qu'on enseignait à la jeunesse belge au XIX^e s. au catéchisme, dans les écoles primaire et dans l'enseignement secondaire, au sujet de la date de la création du monde et spécialement de l'homme, problème qui débouche sur l'histoire des mentalités : dans quelle mesure les professeurs croyaient-ils ce qu'ils enseignaient ? Et dans quelle mesure leurs élèves y croyaient-ils et ont-ils continué à y croire par la suite ?

Quant à l'enseignement de fait, s'il est assez aisé de dresser la liste des manuels publiés en Belgique, il est souvent difficile de les retrouver et plus difficile encore de déterminer quels étaient ceux qui étaient effectivement employés et dans quelle proportion. M. Stengers envisagea successivement les catéchismes, les manuels d'histoire sainte, les livres de lecture et les manuels d'histoire ancienne. Par ailleurs, la place occupée en Belgique par les manuels d'origine française est difficile à évaluer. En outre, l'enseignement effectivement donné aux élèves ne correspondait peut-être pas exactement au contenu des manuels. Enfin, pour connaître les idées des hommes du XIX^e s. sur la question des origines du monde et de l'humanité, il faut tenir compte des idées acquises après la période scolaire. Ce qui amène M. Stengers à conclure par une considération un peu désenchantée mais très importante du point de vue méthodologique :

Voyons un cas humain concret : le Belge des classes populaires qui, au milieu du XIX^e s., a fréquenté l'école primaire de son village

ou de sa ville. Dans la petite histoire sainte qu'il a apprise, dans le livre de lecture qu'il a laborieusement épilé — voire même s'il est du diocèse de Malines, dans son catéchisme, — il a appris que le monde dans lequel il vit a été créé 6.000 ans auparavant. A supposer que cette idée reste présente à sa mémoire, devenu homme continuera-t-il à y croire ? Ce qu'il entend autour de lui, la lecture du journal, s'il en lit un, lui donneront-ils d'autres idées ? Sans doute, en se donnant beaucoup de peine, pourra t-on trouver pour une question comme celle-ci quelques éléments de solution. Mais ce ne seront jamais que quelques éléments partiels, tout à fait incomplets et insuffisants. Ceci me paraît un exemple assez extraordinaire de la rapidité avec laquelle, s'agissant des idées et des traits de mentalité, le passé souvent s'efface et se perd. Faute de textes écrits, ce passé devient souvent, à trois ou quatre générations de distance, impossible à reconstituer avec précision. Nous vivons au milieu du XXe s. et nous sommes d'ores et déjà incapables de nous rendre compte avec quelque précision de la manière dont les hommes du milieu du XIXe s., suivant leur milieu social ou leur milieu intellectuel, voyaient leur place dans le devenir humain .

DISCUSSION

Le débat fut ouvert par M. Lory, qui apporta quelques précisions complémentaires concernant les catéchismes effectivement utilisés.

M. le chanoine Aubert intervint à propos de la mise à l'index de certains manuels, faisant remarquer que les dénonciations étaient beaucoup plus fréquentes en France qu'en Belgique ; dans ce dernier pays, on se bornait généralement à critiquer dans la presse catholique les manuels estimés dangereux.

L'importance d'une étude de la formation que les prêtres recevaient en la matière au séminaire fut mise en relief par le P. Roeykens.

M. Preneel rappela l'évolution des cathéchismes depuis le XVIIIe s.

M. Cullus cita le manuel du marquis de Villeneuve (première moitié du XIXe s.).

Mlle Van Derveeghde signala des documents concernant les écoles du dimanche conservées dans les archives de Merode.

En réponse à une question, M. Stengers nota que les recherches dans les archives de librairie sont décevantes, de même que la lecture des comptes rendus dans les revues du temps.

LES DEVOTIONS

PAR

Roger AUBERT

professeur à l'Université de Louvain

L'évolution qui, en histoire religieuse comme dans l'histoire en général, a provoqué un déplacement d'intérêt des événements plus spectaculaires, mais souvent plus superficiels, vers la vie quotidienne de « l'homme de la rue », comme aussi le renouveau d'intérêt que connaît depuis quelques décennies l'histoire de la spiritualité, ont amené les historiens à se pencher davantage sur l'étude des dévotions populaires, considérées comme un moyen de prendre contact avec le sentiment religieux du chrétien moyen à une époque donnée. Il semble toutefois que jusqu'à présent, surtout en ce qui concerne la Belgique, on se soit davantage intéressé à ce thème pour le moyen âge et l'ancien régime que pour le XIXe siècle. Peut-être estimait-on que cette période, étant fort proche de la nôtre, ne devait guère présenter de grandes différences avec ce que nous pouvons observer actuellement sous nos yeux. Mais, même sans tenir compte du grand virage dont Vatican II est un symptôme et un effet plutôt que la cause première, et qui aura pour conséquence une transformation profonde des pratiques religieuses concrètes d'ici quelques années, considérer les dévotions du XIXe siècle comme très semblables à l'ensemble de celles du deuxième quart du XXe siècle est une conception fort simpliste. Pour ne citer que quelques exemples, tous les historiens un peu au courant savent que certaines formes très en honneur jusqu'il y a peu de la dévotion mariale ou de la dévotion eucharistique n'ont pris une certaine importance, du moins au nord des Alpes, que depuis le pontificat de Grégoire XVI (1831-1846) et ne se sont vraiment généralisées que sous Pie IX (1846-1878) ; le mouvement liturgique lancé par dom Guéranger à la même époque, mais demeuré longtemps confiné à quelques milieux restreints, n'a commencé à se répandre dans les paroisses qu'avec les initiatives de dom Lambert Beauduin à la ville de la guerre de 1914 (dans les pays germaniques, il a même fallu attendre l'entre-deux guerres et en particulier l'action de l'autrichien Pius Parsch) ; ceux d'entre nous qui ont un certain âge ont

assisté à l'essor extraordinaire du culte de Ste. Thérèse de l'Enfant Jésus puis à son déclin, du moins sous sa forme populaire. Ce ne sont là que quelques cas qui suffissent à montrer que même pour l'époque contemporaine, il ne manque pas d'intérêt de se pencher sur les variations de nature ou d'intensité des formes de la dévotion et d'essayer de les préciser scientifiquement. Or, jusqu'à présent, particulièrement en Belgique, ce genre d'étude a été fort peu poussé, surtout dans les milieux des spécialistes et des professionnels de l'histoire, qui l'ont abandonné aux folkloristes, dont l'apport est certes précieux mais dont les perspectives sont quelque peu différentes. L'historien se préoccupe en effet non seulement de ce que l'on peut appeler l'aspect morphologique des phénomènes, mais avant tout de leurs aspects évolutif et quantitatif : Quand et sous l'influence de quel facteur telle forme de dévotion est-elle apparue, à partir de quand s'est-elle développée, quand a-t-elle atteint son apogée, depuis quand a-t-elle commencé à décliner comme phénomène de masse ? Et d'autre part, aux différents stades de l'évolution, quelle proportion du peuple fidèle a été touchée par cette forme de dévotion, soit régionalement soit globalement pour un pays ou pour l'ensemble de l'Eglise ?

Je n'ai nullement la prétention de présenter ici un inventaire des différentes sources qui pourraient être utilisées pour répondre valablement à ces différentes questions (et à un certain nombre d'autres aussi, car mon schéma est évidemment des plus sommaire). Je voudrais simplement, pour éviter qu'un secteur relativement important ne soit totalement absent des travaux de notre section, faire quelques rapides suggestions.

Un premier genre de sources est constitué par les images religieuses : images de première communion et images mortuaires en particulier, mais aussi « images bon point » que les vicaires, les frères et surtout les sœurs distribuaient aux enfants, en classe ou à l'occasion des leçons de catéchisme. On connaît suffisamment depuis les travaux d'Emile Mâle l'intérêt de l'iconographie et de ses évolutions pour déterminer les changements de mentalité religieuse. Or, il n'y a pas que l'iconographie solennelle, si je puis dire, celle des statues, des fresques et des vitraux, il y a aussi l'iconographie plus humble des images, qui, avec les progrès de l'imprimerie, ont pris une importance croissante dans la vie des chrétiens ordinaires. A mon sens, cette importance est même peut-être plus grande pour le XIXe siècle (et celui-ci s'est prolongé dans ce domaine comme en tant d'autres jusqu'à l'entre-deux-guerres), c'est-à-dire pour une époque où, sous l'in-

fluence du néoclassique, du néogothique ou du néobyzantin, la décoration des églises devient plus artificielle et exprime moins directement la sensibilité religieuse spontanée des hommes de ce temps, pour une époque aussi de piété plus individualiste, où le chrétien a tendance à dialoguer davantage avec son livre de prières (où sont glissées les images pieuses) qu'avec les grandes représentations qui ornent le « moutier dont je suis paroissienne » évoquées par la vieille de Villon. L'étude de ces images pose divers problèmes.

Problèmes d'heuristique d'abord : où trouver ces images ? Il y a d'abord les cabinets d'estampes des bibliothèques. Mais n'ont-ils pas parfois un certain mépris pour ces documents si humbles et de valeur artistique si minime ? Il serait sans doute souhaitable de rappeler que non seulement les folkloristes mais également les historiens sont intéressés par ce genre de documents et que, pour ces derniers, ce qui les intéresse le plus ce n'est pas le document rare ou insolite, mais au contraire le document commun, courant, qui nous éclaire sur la mentalité collective d'une époque. Il existe aussi des collections d'amateurs, en particulier pour les images mortuaires. Il est à espérer que les bibliothèques auront à cœur de s'en rendre acquéreurs et d'éviter qu'elles ne soient dispersées ou même détruites à la mort de l'intéressé, dont les héritiers peuvent ignorer qu'il y a là autre chose qu'un simple passe-temps inoffensif et moins rémunérateur qu'une collection de timbres (1).

Problèmes de critique ensuite. J'en signale trois, sans insister. D'abord, du point de vue quantitatif, si important pour l'historien, comment évaluer l'importance relative de telle ou telle image (par exemple pour en tirer des conséquences concernant la popularité de tel saint ou de telle dévotion) ? De ce point de vue, la multiplication des collections présente un grand avantage. Et il serait indiqué que les cabinets d'estampes, au cas où pour des raisons compréhensibles ils ne conserveraient qu'un seul exemplaire de chaque image, prennent note pour chacune du nombre d'exemplaires qui sont venus entre leurs mains. Et si possible aussi des éléments chronologiques qu'ils

(1) Au cours de la discussion, plusieurs de ces collections ont été signalées. Celle réunie par l'abbé Richard De Vocht, acquise par la Bibliothèque de l'Université de Louvain ; à la Stadsbibliotheek de Courtrai, le fonds Slosse et la collection réunie à la fin du XIX^e siècle par un ancien bibliothécaire ; à la Bibliothèque royale, une collection réunie par un général avant la première guerre mondiale ; à la Ruysbroek Genootschap à Anvers ; à l'abbaye de Val-Dieu à Aubel ; à l'abbaye de Postel, où le fonds comprendrait plus de 200.000 images.

portaient. Car c'est le second problème : l'historien désire dater l'évolution d'une dévotion, suivre par exemple la substitution progressive des représentations du Christ en majesté ou du Christ-Roi à celles du Christ souffrant ou du « Bon Jésus » un peu sentimental si en honneur dans l'imagerie de St-Sulpice. Et de ce point de vue, les images de première communion ou les images funéraires présentent un grand avantage car elles portent une date bien précise, ce qui n'est pas le cas pour les images bon point. En outre, elles sont également bien localisées : or, ce qui intéresse l'historien, ce n'est pas seulement de savoir à quelle époque on imprimait tel genre d'images dans les monastères bénédictins d'Allemagne ou tel autre genre dans les maisons de la rue St-Sulpice à Paris, mais c'est aussi, c'est même surtout, de constater que le goût du public belge, ou mieux du public wallon ou flamand, ou même liégeois ou anversois, se déplace d'un genre vers l'autre. Autre problème de critique encore, d'un autre genre : peut-on faire fond à l'égal des images volantes sur les illustrations des livres de prières ? Ces dernières ne seraient-elles pas généralement en retard sur l'évolution des goûts (artistiques et religieux), les imprimeurs réutilisant longtemps les mêmes clichés par souci d'économie. Je n'ai pas de réponse à apporter sur ce dernier point, une enquête systématique serait nécessaire.

N'oublions pas pour finir que les images présentent un intérêt de notre point de vue non seulement par le sujet représenté, mais également souvent par leur texte : expressions employées pour désigner la première communion (dans une perspective plus individualiste ou plus ecclésiale) ou la mort (« rentré à la maison du Père » par exemple, en connexion avec le développement du scoutisme), importance plus ou moins grande des citations bibliques, et aussi textes des prières souvent imprimées au verso.

Cette dernière considération nous introduit à une autre source, les livres de prière. Ici aussi, il y a des problèmes d'heuristique : les catalogues des maisons d'édition permettraient sans doute d'en dresser une liste assez complète, mais les bibliothèques se préoccupent-elles suffisamment de conserver ce genre d'ouvrage apparemment peu utile surtout s'ils n'ont pas de valeur bibliophilique ? Mais il y a surtout des problèmes de critique. Quel est la diffusion respective des différents types de livres de prière ? Non seulement diffusion quantitative globale, mais diffusion géographique et diffusion par milieux sociaux. Y-a-t-il moyen de répondre à ces questions ? Par quelle méthode ? Et problème plus délicat encore : quelle est la signification

réelle de ces livres de prière ? Telle personne continue à utiliser le livre de prière de sa mère parce qu'il constitue une relique ou parce qu'il contient l'une ou l'autre prière auxquelles elle est attachée depuis son enfance, et elle s'en sert par exemple pour se préparer à la confession ; mais elle possède conjointement un missel liturgique et c'est celui-là qu'elle utilise lorsqu'elle assiste à la messe. Mais ce missel liturgique lui-même est souvent un cadeau de première communion, dont le type répond donc peut-être davantage à la nuance du sentiment religieux de l'oncle ou de la grand'mère qui l'a offert qu'à celle du jeune homme, voire de l'homme mûr qui continue à l'utiliser parce qu'il n'est pas encore suffisamment usé pour qu'il estime devoir faire les frais d'un nouveau. Comme presque toujours en histoire, les choses ne sont jamais simples, parce que nous avons à faire à des hommes vivants.

Les livres de prière ne sont pas les seuls livres de dévotion. Il y a les livres de lecture spirituelle, les manuels d'ascétisme, les vies de saints, les commentaires de la Bible, la Bible elle-même, sans oublier les bulletins périodiques des différentes œuvres et confréries ou ligues de prière, et j'en passe. Un jeune historien français, M. Claude Savart, a entrepris une thèse de doctorat sur ce genre de littérature en France pendant le Second Empire. Il faut espérer qu'elle aboutisse car les premiers résultats, dont j'ai eu connaissance, sont prometteurs. On voit très bien émerger et s'affirmer certains thèmes, tandis que d'autres sont absents ou reculent. On constate aussi la permanence de certains thèmes anciens en dépit du succès de thèmes nouveaux plus à la mode — à l'époque, les nouvelles formes de dévotion mariale, la dévotion eucharistique, la dévotion au Sacré-Cœur. Mais un problème particulier se pose ici pour la Belgique. En France, il suffisait de dépouiller soigneusement le *Catalogue général de la librairie française de Lorentz* complété par les prospectus des maisons d'éditions religieuses et de quelques maisons belges bien déterminées, telles que Casterman par exemple, pour avoir l'essentiel de ce qui s'est trouvé sur le marché. Mais en Belgique, du moins pour les milieux d'expression française, on ne lisait pas que des ouvrages imprimés dans le pays ; un dépouillement même exhaustif des productions belges serait donc insuffisant, encore qu'il puisse malgré tout être encore révélateur, au point de vue qualitatif certainement, et même dans une certaine mesure au point de vue quantitatif. Comment faudrait-il procéder pour serrer la réalité de plus près ? Tâcher par exemple de retrouver les catalogues des bibliothèques de couvents ou de bibliothèques

paroissiales ? Repérer les ouvrages français pour lesquels on faisait de la réclame dans les journaux et revues belges ? J'attends sur ce point comme sur d'autres les suggestions de l'auditoire. Pour les milieux flamands, je crois que le problème est plus simple, car les publications d'origine hollandaise semblent n'avoir joué qu'un rôle minime avant 1914, en tous cas négligeable en comparaison du volume des publications originaires de France lues dans les milieux francophones.

Avant de quitter ce domaine de l'édition religieuse, je signale encore une piste. M. Savart a pu dresser pour la France une carte des sanctuaires mariaux les plus fréquentés sous le Second Empire d'après le nombre des manuels ou notices alors édités à l'intention des pèlerins aux multiples Notre-Dame des diocèses de France. Il s'est servi pour cela de la *Bibliographie des pèlerinages de Notre-Dame en France* publiée par V. Vloberg dans l'ouvrage collectif *Maria. Etudes sur la Sainte Vierge*, sous la direction du P. du Manoir (t. IV, Paris, 1956, p. 271-380). Une bibliographie analogue pour la Belgique rendrait certainement service. Je signale à ce sujet l'existence de la bibliothèque mariale des Pères Monfortains de Louvain.

Les pèlerinages sont évidemment l'un des thèmes à prendre en considération pour jauger la nature et l'évolution de la piété populaire. Cartes des lieux de pèlerinage fréquentés à une époque donnée, succès plus ou moins grand de tel ou tel pèlerinage, thème spécial mis en vedette tel qu'il apparaît à travers les publications émanant du sanctuaire, mais aussi d'après les cantiques, litanies ou prières ou encore d'après les ex-voto, les médailles et les drapelets, si chers aux folkloristes et qui peuvent être riches d'enseignement. On pourrait consacrer toute une communication à cette étude des pèlerinages, mais je me borne à évoquer rapidement quelques-unes des questions à prendre en considération.

Et d'abord une question préalable : la fréquentation d'un pèlerinage est-elle vraiment toujours un signe de dévotion et ne relève-t-elle pas parfois tout autant, sinon plus, de l'attrait touristique ? La question est évidemment à prendre en considération, surtout lorsque le pèlerinage se trouve situé en un endroit pittoresque. Il semble toutefois que cet aspect touristique des pèlerinages ait surtout pris de l'importance depuis l'apparition de l'autocar, c'est-à-dire au cours de l'Entre-deux-guerres. Par contre, il ne faut pas négliger l'aspect politique que peut revêtir la participation à un pèlerinage : la vogue du pèlerinage d'Oostacker au lendemain de 1870 est-elle un indice du développement de la piété mariale ou simplement une manifestation

spectaculaire d'antilibéralisme et une prise de position dans la Question romaine ? Le mouvement de pèlerinage qui se développe en France à la même époque sous l'égide des assumptionnistes a également une orientation politique très marquée. Mais encore reste-t-il caractéristique que ce mouvement soit orienté, de préférence à d'autres lieux de pèlerinage, vers des sanctuaires mariaux ou vers Paray-le-Monial, centre de la dévotion au Sacré-Cœur : le succès de ces pèlerinages politiques ne doit donc pas laisser tout à fait indifférent l'historien du sentiment religieux.

Après ces problèmes critiques préalables vient l'essentiel : l'étude des pèlerinages en eux-mêmes, comme source de renseignements sur la dévotion populaire. Toute une série d'aspects sont à prendre en considération. J'en évoque les principaux en m'inspirant d'un questionnaire minutieux qui a été dressé par le professeur Dupront, de la Sorbonne, en vue d'une vaste enquête déjà sérieusement entamée pour la France et qui est amorcée pour la Belgique sous les auspices du Centre national d'histoire religieuse.

Où est localisé le pèlerinage : source, grotte, carrefour de routes, sommet isolé, etc. ? Donne-t-il lieu à des processions ? Sous quelle forme ? Y-a-t-il aux environs un couvent, une maison de retraite, un hospice pour pèlerins ? Pourquoi vient-on en pèlerinage : demande de protection, recours thérapeutique, accomplissement d'un vœux collectif, reconnaissance d'un fait miraculeux ? S'il s'agit, comme c'est souvent le cas, d'un pèlerinage marial, quel aspect de la protection mariale se trouve pratiquement invoqué ou dans quelle mesure y a-t-il un lien avec une apparition ? Le pèlerinage est-il récent ou est-il une survie d'un pèlerinage ancien ? Dans ce dernier cas, il peut être intéressant de déterminer si cette survie est le fruit d'une resurgence plus ou moins artificielle due à l'action d'un religieux ou d'un curé. Il y eut toute une série de cas de ce genre en France pendant la première moitié du XIXe siècle. En fut-il de même en Belgique ? L'un ou l'autre cas individuel n'a guère d'intérêt que pour la petite histoire locale, mais si on se trouve devant un phénomène assez général, du moins dans une région, il y a là une utile constatation pour l'historien de la piété. Autre question encore ; quel est le rayon de fréquentation du pèlerinage : les paroisses environnantes, le diocèse, l'ensembles du territoire national ? Dans un petit pays comme la Belgique, il ne faut pas négliger non plus la fréquentation des pèlerinages étrangers, Lourdes en particulier. Et quel est le mode de fréquentation : individuel, sous la direction d'un curé, encadré dans une association ou confrérie ?

L'étude des confréries est une autre piste qui peut dans certains cas se révéler très instructive (2). Le même Claude Savart, que je citais plus haut, a publié en 1964 dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* un article très documenté intitulé : *Pour une sociologie de la ferveur religieuse : l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires* (t. LIX, p. 823-844). Il s'agissait d'un cas privilégié parce que centralisé (dans bien des cas l'étude des confréries est décourageante à cause de leur grande dispersion) : les registres d'inscriptions sont conservés à peu près intégralement et, en outre, les *Annales* publiées par l'archiconfrérie de 1842 à nos jours donnent de nombreuses indications chiffrées, par exemple sur le nombre de communions au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires. L'A. a pu dresser des graphiques, des courbes, et aussi des cartes montrant la dispersion géographique à travers les diocèses de France du succès de cette dévotion. Or, il arrive à des constatations curieuses : la carte de la ferveur (que l'on peut compléter par d'autres données parallèles : succès des pèlerinages mariaux ou géographie des conférences de St-Vincent de Paul) ne semble pas coïncider avec celle de la simple pratique religieuse : le Massif central, à pratique élevée, reste fort indifférent à l'archiconfrérie, tandis que l'Est du Bassin parisien, peu pratiquant, en est fortement pénétré. M. Savart fait du reste immédiatement de judicieuses observations critiques en ce qui concerne l'explication éventuelle du phénomène, auxquelles je me borne à renvoyer.

Parmi les autres pistes à suivre — et j'espère que l'on en signalera toute une série au cours de la discussion (3) — je voudrais en relever une qui n'a guère été exploitée encore, peut-être parce qu'elle suppose des dépouillements assez longs et arides. Quand on prend connaissance des archives paroissiales, on est généralement fort déçu de ce qu'on y trouve : très peu de données sur la vie religieuse de la paroisse, presque uniquement des comptes (outre évidemment, les registres de baptêmes, mariages et enterrements, dont nous n'avons que faire pour notre propos). Mais ces comptes ne pourraient-ils pas être exploités dans la ligne de ce qui nous intéresse ? La courbe du

(2) On retrouve souvent des registres de confréries dans les archives de cures (pour Bruxelles, beaucoup de celles-ci sont déposées aux Archives générales de Royaume ; Gand en possède également beaucoup pour la région).

(3) M. PRENEEL a suggéré d'interroger les testaments et fondations, d'examiner les pierres tombales et aussi les petits chapelles champêtres, dont il pourrait être utile de dresser un relevé cartographique.

nombre des cierges vendus dans les églises possédant une image miraculeuse, ou qui sont le centre d'une confrérie ou d'un pèlerinage, constitue une donnée révélatrice. De même, dans certains cas (mais il faut être prudent) celle du nombre d'hosties. Et certains registres mentionnent les intentions auxquelles les messes sont dites. Or, la fréquence de la mention : « en honneur de Saint... » est une indication qui a sa valeur. Tout comme l'absence de certaines mentions, également. Par exemple, celle de messes en l'honneur du Sacré-Cœur : limitée à telle ou telle paroisse, elle témoigne sans doute de la présence d'un curé jansénisant ou éventuellement, au XXe siècle, liturgisant ; mais généralisée dans une région, elle peut permettre de dater la pénétration progressive de la nouvelle dévotion. On pourrait multiplier les exemples. L'essentiel est de montrer que même les documents qui semblent ne conserver que les aspects les plus matériels de la vie ecclésiastique peuvent, si on les interroge intelligemment, nous éclairer aussi sur la vie spirituelle de l'époque.

DISCUSSION

Le débat fut surtout l'occasion de signaler diverses sources concrètes pouvant être utilisées. Ces indications ont été intégrées dans le texte et les notes de la communication.

Notons la suggestion du P. Roeykens qu'il soit fait appel aux sociétés historiques et archéologiques locales pour qu'elles orientent leurs travaux également dans cette direction ou du moins qu'elles veillent à recueillir les documents utiles, telles que les images mortuaires ou les anciens livres de dévotion en usage dans la région.

NOTES POUR L'ETUDE DE LA PRATIQUE PASTORALE

PAR

André TIHON,
chargé d'enseignement à la faculté Saint-Louis à Bruxelles

Pour étudier la pratique pastorale du clergé, nous ne pouvons pas nous limiter à une définition restreinte de celle-ci. Il est également impossible de la comprendre totalement sans l'intégrer dans l'ensemble des rôles accomplis par le clergé. Cette étude des rôles devra elle-même être éclairée par le statut social et la manière de vivre du groupe étudié.

Dans la mesure où on oppose pastorale, concernant les fidèles, et mission, orientée vers les non-croyants ou les non-pratiquants, il est évident que notre étude doit s'étendre à l'ensemble des activités qui ont comme but de susciter ou de développer la vie chrétienne de chaque homme. Il est nécessaire de considérer l'ensemble des rôles remplis par le prêtre en tant que prêtre : fonction liturgique, administrative, pastorale et apostolique au sens large.

Pour connaître l'influence du clergé, il faut élargir nos cadres et étudier tous les rôles remplis dans la société par ce groupe d'hommes que constitue le clergé. A côté de ses devoirs traditionnels : célébrer la messe à certains jours, prêcher la doctrine chrétienne les dimanches et fêtes, expliquer le catéchisme aux enfants, administrer les sacrements, le curé peut avoir un rôle de conseiller pour l'ensemble des activités de la communauté locale. Napoléon aurait désiré faire de lui le juge de paix « naturel » du village, le conseiller agricole, juridique et médical. Il existe un cours d'agriculture au séminaire de Malines vers 1860. Comment les prêtres ont-ils essayé d'élargir leur influence au delà de la vie religieuse dans les sociétés non-rurales ? Prêtres savants, écrivains, professeurs, ouvriers, etc... N'y a-t-il pas eu conflit, vécu consciemment ou non, entre ces différents rôles ? Quels rôles les prêtres ont-ils estimés devoir remplir en tant que prêtres. Quels rôles ont-ils accomplis pour des raisons indépendantes de leur idéal sacerdotal.

Il faudrait insister sur le rôle politique joué par le clergé et sur les répercussions que cette action a eu sur l'attitude pastorale, mais surtout sur les hommes auxquels les prêtres s'adressaient.

Au delà de la recherche des rôles, il faudra examiner quel est le statut social du clergé, c'est-à-dire la place que le clergé occupe dans la structure sociale, telle que la société l'estime et l'évalue. Estimation qui aura des répercussions sur la manière dont le clergé peut exercer son rôle.

Il est enfin nécessaire d'étudier le mode de vie, imposé ou adopté, du clergé. Sa situation matérielle (les curés qui ont la réputation d'avoir une bonne cave), l'interdiction de fréquenter certains lieux (cabarets, théâtres, etc.), l'obligation de maintenir un certain « rang » (défense de rouler à bicyclette, de voyager en troisième classe dans les trains). Son mode de vie rend le clergé plus ou moins proche ou éloigné d'une partie ou de l'ensemble de la population et influence ainsi tant sa pratique pastorale que l'estimation qu'on a de lui. Dans notre pays, il faut également tenir compte non seulement de la langue mais également des dialectes. Le clergé les employait-il ?

Pour déterminer la manière dont le clergé remplit ses rôles et s'intègre dans la société, il faut tenir compte de l'origine du clergé : origine géographique (ville ou campagne) ou sociale. Il faut aussi connaître avec plus de précision la formation qu'il a reçue au séminaire, mais aussi avant ou après.

Il va sans dire que les rôles et le statut du clergé peuvent varier d'après les régions (pays flamand ou wallon, Hesbaye, Ardennes ou région du Centre, villes, régions industrielles ou zones agricoles) et d'après le rôle principal du prêtre (curé, vicaire, aumônier, professeur). Il est probable qu'on puisse cependant dégager un statut global du clergé qui dépend du groupe le plus important ou le plus représentatif.

Notre sujet recoupe un certain nombre d'exposés faits à ce colloque. Sans parler des missions paroissiales, il faut cependant situer le rôle et l'importance des ordres religieux et des œuvres pour la pratique pastorale du clergé.

A l'intérieur du clergé, une distinction s'impose entre le clergé séculier et le clergé régulier. Si, de 1800 à 1830, les religieux prêtres ont été officiellement assimilés au clergé séculier, à partir de l'indépendance, les ordres se reconstituent rapidement et prennent une part croissante dans les tâches pastorales de l'Eglise. Sans tenir compte de certains religieux prêtres intégrés dans les institutions diocésaines, on

peut parler d'un apostolat plus spécialisé que les religieux ont progressivement pris en main et développé. Les religieux n'ont cependant jamais acquis un monopole. On peut en effet constater une reprise par le clergé de certaines formes d'apostolat spécialisé.

L'étude de la pastorale du clergé recoupe dans une proportion plus ou moins grande l'étude des œuvres et de l'action catholique. Dans ce domaine, il est important de voir quelle place a occupée le clergé, comment il a réagi devant l'introduction de nouvelles œuvres, quels ont été ses engouements, ses réticences et ses oppositions.

A propos d'un sujet qui n'est pas abordé par ce colloque, il faut souligner l'importance accordée à l'enseignement par le clergé. Quel rôle a-t-il joué comme professeur, comme créateur et soutien de l'enseignement libre, comme surveillant de l'enseignement officiel. Dans quelle optique a-t-il envisagé son rôle : depuis le contrôle absolu de tout l'enseignement jusqu'à sa simple insertion comme éducateur religieux, ou même comme professeur de doctrine religieuse.

Pour connaître complètement l'action pastorale du clergé, il nous faut étudier les objectifs concrets qu'il entend poursuivre et les moyens qu'il estime devoir employer, ainsi que les attitudes et les actes réels.

Les objectifs proposés dépendront de la conception générale de l'Eglise et de la connaissance de la situation religieuse. Ces deux points de vue s'influenceront d'ailleurs réciproquement.

Sans faire l'inventaire des différentes orientations, je voudrais esquisser certaines conceptions dépendant surtout de l'estimation de la situation pratique.

— Rôle de moralisateur et d'instructeur. Le clergé estime que les hommes auxquels il s'adresse sont chrétiens, mais ne connaissent pas leur religion et sont avant tout « pécheurs ».

— Perspective de restauration. On suppose que les populations sont au fond toujours croyantes, mais qu'elles ont abandonné accidentellement la pratique chrétienne à cause des troubles de la révolution, des guerres, des occupations étrangères, et des idées subversives qui ont été répandues.

— Attitude de préservation. Il faut protéger les fidèles contre les dangers des fausses doctrines et de l'immoralité et combattre les ennemis de la religion. On voudra créer un milieu préservé, soit toute la société, par une limitation de la liberté d'autrui (censure de la presse, par exemple), soit des sociétés chrétienne (établissements d'éducation, patronages, cercles ouvriers, etc...).

— Volonté de conquête ou de reconquête. On se rend compte qu'une partie de la population est coupée de l'Eglise, mais on estime qu'il faut faire revenir les hommes à elle et que cette tâche peut être menée assez rapidement à bien à condition d'employer les bons moyens. On essaiera de créer des organisations de conquête.

— Exigence de témoignage. On reconnaît la signification positive des options des non-chrétiens, mais également la spécificité de la foi. Il importe de dialoguer et d'accepter la vérité d'où qu'elle vienne, pour présenter l'évangile « dans toute sa pureté ». On voudra une communauté de chrétiens convaincus plutôt qu'une institution qui encadre une masse plus ou moins chrétienne.

Ces diverses attitudes sont en relation plus ou moins étroite avec les idées politiques, sociales et scientifiques du clergé. Celles-ci ont peut-être eu plus d'importance que les idées purement religieuses.

Il est bien certain que les différentes optiques peuvent se présenter en même temps, mais il existe peut-être une option dominante pour chaque époque et pour chaque région.

A côté de cette pastorale basée sur une appréciation globale du rôle et de la situation de la religion dans la société, il faut découvrir les distinctions faites entre les différentes catégories de personnes auxquelles on s'adresse (catégorie sociale, politique ou religieuse), et entre les sexes.

Sans examiner les sources générales qui permettent d'étudier l'histoire de la théologie et de l'Eglise, nous envisagerons quelques sources qui permettent d'étudier les conceptions et la réalité des rôles, des statuts et des modes de vie du clergé.

I. DIRECTIVES ET CONCEPTIONS

A. Directives et normes imposées par la hiérarchie

N.B. La pratique pastorale vit pendant longtemps sur des directives de l'ancien régime (conciles provinciaux et synodes diocésains).

— Décisions prises dans les réunions annuelles des évêques et règles promulguées par les conciles provinciaux (1920 et 1937).

— Lettres et mandements pastoraux des évêques.

— Réunions des doyens (Malines, depuis 1835), synodes diocésains (Malines, 1872), réunions des curés avec l'évêque (Malines, 1910).

— Formulaire des visites décanales (Malines depuis 1829).

Certaines questions varient presque chaque année et indiquent ainsi certaines préoccupations de l'évêque.

— Questions posées aux conférences théologiques (réunions mensuelles de prêtres d'un doyenné ou d'une partie de doyenné pour discuter de problèmes d'exégèse, de théologie dogmatique et de morale). On peut y retrouver parfois des questions d'actualité. (Texte des questions. Malines : Calendrier liturgique à l'usage du clergé, « Directorium », à partir de 1882, puis dans la revue diocésaine à partir de 1907).

— La répartition du clergé peut être aussi une indication de l'orientation pastorale de la hiérarchie : proportion de prêtres dans les paroisses, dans les aumôneries, dans l'enseignement, etc...

B. Recherches et orientations du clergé

— Livres et articles de spiritualité sacerdotale, vie de saints prêtres. (Depuis le conseil de faire de la pastorale pour éviter l'oisiveté jusqu'à une spiritualité des différentes formes d'engagement apostolique).

— Livres et articles de pastorale. Importance des revues catholiques générales, des revues diocésaines, des revues théologiques, puis plus récemment des revues plus spécialisées). (Les titres eux-mêmes sont intéressants : le *Pastorale mechliniensis*, paru en 1852, est un rituel pour l'administration des sacrements).

C. Idéal du prêtre vu par les différentes catégories de la population

Prêtre idéal, mais aussi prêtre repoussoir.

— Presse, brochures, romans, etc...

Il est important d'étudier les promoteurs des idées nouvelles. De préciser le rôle joué par la hiérarchie, le clergé et les laïcs. Il semble que les directives de l'autorité ne viennent qu'officialiser et étendre une action commencée en dehors de la hiérarchie.

II. ACCOMPLISSEMENTS DES ROLES, STATUT ET MODE DE VIE

A. Surveillance par l'autorité ecclésiastique

— Papiers personnels de l'évêque.

Relatio status dioecesis. Intéressant surtout s'il y a des documents préparatoires (Malines en 1835).

Impression de l'évêque lors de ses tournées pastorales (à Namur notamment).

Registre où sont consignées toutes les décisions de l'évêque ou de la curie épiscopale (*Acta Archidioeceseos Mechliniensis*, 1831-1866).

— Enquêtes (Namur, 1886 et 1905).

— Comptes rendus des visites décanales.

Parfois ces comptes rendus sont accompagnés de lettres d'appréciation des doyens (diocèse de Namur). On risque de ne pas trouver grand chose. Pour l'utilisation massive il faudrait tenir compte systématiquement des changements de doyens.

Il existe peut-être certains documents dans les archives paroissiales des doyennés.

— Dossiers paroissiaux individuels.

— Dossiers personnels sur le clergé. Plaintes adressées à l'évêque.

B. Documents de la pratique pastorale. Archives paroissiales

Il y a probablement peu de choses à trouver, sauf au point de vue financier, culturel et parfois pour les œuvres de la paroisse.

C. Point de vue d'autrui

— Rapports de religieux qui prêchent des missions paroissiales, etc.

— Documents des associations catholiques.

— Articles nécrologiques. Documents parlementaires, presse, récits, romans (Difficulté d'utilisation : influence du passé, influence étrangère, type idéal plutôt que situation concrète, etc...)

Essayer de voir les différents points de vue : chrétiens fervents, pratiquants, indifférents, opposants...

Bibliographie

G. DEELEN, (Selected) *Bibliography about the social status and role of the Catholic Priest*, dans *Le clergé dans l'Eglise et la Société. Actes de la IX conférence internationale (de sociologie religieuse)*, Montréal 1 - 4 août 1967, Roma (1967), p. 399-411.

DISCUSSION

Au cours du débat, il apparut d'abord qu'il est difficile de se documenter de façon précise sur les ecclésiastiques, nombreux durant

le premier tiers du XIXe siècle, qui n'ont pas fait une carrière régulière, tels que les anciens religieux ayant pris du service paroissial après le concordat ou les « prêtres habitués » exerçant leur apostolat en marge des cadres diocésains officiels.

M. Tihon ayant fait observer que, plutôt que de s'attacher à des figures sacerdotales qui se sont distinguées d'une manière ou de l'autre dans leur action pastorale, il importerait d'établir de nombreuses biographies de « prêtres ordinaires », M. Preneel signala le mémoire de licence du P. Rombouts, qui grâce notamment aux notices chronologiques conservées dans le fonds Slosse de la Bibliothèque communale de Courtrai, a été en mesure de retracer de nombreux portraits de « prêtres du commun ».

Le débat porta ensuite sur le rôle de conseiller en matière profane, particulièrement dans le domaine de l'agriculture, qui fut parfois proposé aux curés.

M. Lemaire aborda alors la question de la critique des visites décanales, dont on pourrait utiliser les formulaires pour étudier la politique de l'évêque en matière d'orientation de la pastorale. On signala à ce propos que l'abbé d'Ydewalle, dans son mémoire de licence, a étudié dans cette perspective les visites décanales du diocèse de Bruges au lendemain de 1830.

On évoqua enfin le rôle du clergé comme directeur d'œuvres sociales et ses interventions à l'occasion des élections. M. Stengers signala à ce propos les rapports très systématiques contenus dans les papiers Rogier, et le chanoine Aubert mentionna les Souvenirs de Delmer.

DE GODSDIENSTIGE ZONDAG- EN PAASPRAKTIJK

DOOR

Jacques LORY * - W. ROMBAUTS,
R. VAN EENOO **

* chargé de cours à la Faculté Saint-Louis

** assistent aan de Rijksuniversiteit te Gent

Konkreet stelden zich volgende vragen :

- 1) Waar kan men kwantitatieve gegevens vinden over de zondag- en paaspraktijk ?
- 2) Vertonen de bekomen cijfers een absolute of relatieve waarde ?
- 3) Is het mogelijk aan de hand daarvan dat aspekt van de kerkelijkheid in beeld en grafiek te brengen en te verklaren ?

Vooraf dient opgemerkt :

- 1) De inlichtingen komen bijna uitsluitend van kerkelijke zijde.
- 2) Het afzonderlijk belang van de verschillende types van bronnen is zeer ongelijk. Zij bieden wel de mogelijkheid om, in het geval van een ideale archieftoestand, tot een min of meer bevredigend beeld te komen.

I. ARCHIEFBRONNEN

A. Diocesane

1. De *dekanale visitatieverslagen* vormen zeker één der belangrijkste bronnen. Zij bestaan uit handgeschreven, later gedrukte vragenlijsten, die betrekking hebben ofwel op één parochie, ofwel op één dekenij. De inhoud verschilt van diocees tot diocees en is afhankelijk van elke bisschop (Zie in dat verband : acta en statuten van synoden, mandementen en monita van elke bisschop).

De aard van de gegevens kan variëren niet alleen in de ruimte, maar ook in de tijd. Ter illustratie de evolutie in het bisdom Namur :

De periode : 1804-1833. In schriften van uiteenlopende omvang. Weinig cijfermateriaal, wel af en toe zeer expliciete teksten. De vragen zijn geconcentreerd rond drie thema's (in opdracht van Mgr. Pisani) :

— toestand van de kerken

— de geestelijkheid

— de gelovigen

vb. Erezée (1805) : « Ils ont tous satisfait au précepte de la confession et communion annuelles, à l'exception d'une seule famille dont le chef est un homme sans religion et un vrai impie qui ne veut pas permettre que sa femme et ses enfants fréquentent l'église ».

Fosses (1810) : « Les paroissiens [hier bedoeld voor Floreffe], obligés à aller chercher de l'ouvrage dans les grandes villes [na de afschaffing van de abdij], en ont rapporté l'immoralité. Le schisme des prêtres a mis le comble au mal. Les offices et les sacrements y sont peu fréquentés ».

De periode : 1834-1839 : Vorm bleef bewaard, inhoud gewijzigd onder invloed van Mgr. Barrett (1839), op voorschrift van Mgr. de Méan (1829) :

« *Formula visitationis ecclesiarum per pastores primarios quotannis instituendae* ». Bevat 47 vragen gekoncentreerd rond 4 « tituli » :

1. De ecclesia et eo pertinentibus
2. De pastore
3. De vice-pastore et reliquis sacerdotibus
4. De custode et reliquis fidelibus.

Vooral het laatste hoofdstuk is hier van belang. Het bevat de kernvraag : « Quot sint in parochia communicantes ? An (hi) omnes communionem pascalem suscipierint ? » (1).

De periode : van 1839 af : een gedrukte type-vragenlijst komt in voege, gelijk aan de voorgaande, die in de loop der jaren nog minime vormwijzigingen ondergaat. Het schema blijft in grote trekken behouden, alleen het aantal rubrieken varieert : in 1839 : 47 ; in 1845 : 20 ; in 1852 : 10. (Van dat jaar af slechts om de twee jaar een rapport).

De vragen worden duidelijker :

1852 : « Quis est numerus communicantium et eorum qui praecepto paschali non satisfaciunt ? »

1878 : « 1. Quot in parochia sunt communicantes ?

2. Si communionem pascalem non hi omnes susceperunt, quot defecerunt ? »

(1893 : vraagt men in het aartsbisdom de opgave van het onderscheid mannen en vrouwen, dat gebeurt niet in Namur).

(1) Dezelfde evolutie treft men ook ongeveer in het Bisdom Brugge.

De periode : van 1902 af : het kollektief formulier wordt afgeschaft en vervangen door een formulier per parochie. De vragen luiden thans :

1. «Quot (sunt) communicantes ?» «Quot sunt qui tempore paschali sacram communionem suscipere debent ? » (in 1910).
2. «Quanti a communione paschali sese abstinent ? » «Quot vero sese abstinent ? » (in 1910).
3. « Quantae sunt sacrae hostiae per annum distributae ? » (Deze vraag is geen innovatie. Zij werd voorgeschreven in het aartsbisdom van 1829 af, in het bisdom Liège vanaf 1833).

Besluit : aangezien dat schema — op enkele lokale varianten na — uniform is voor gans België zou het theoretisch mogelijk moeten zijn om precies cijfermateriaal te verzamelen over :

- het jaarlijks aantal uitgereikte kommunies
- degene die hun paasplicht vervullen
- degene die hun paasplicht verzuimden.

Eerste beperking : de toestand van bewaring.

- Situatie verschilt van diocees tot diocees.
- Bepaalde leemten in de verzameling niet noodzakelijk te wijten aan het verlies van deze dokumenten. Lokale omstandigheden verklaren soms het feit : vb. opmaak overbodig in geval van persoonlijk bezoek van de bisschop in plaats van de deken, ziekte van de deken, vertragingen door nieuwe benoemingen, enz... Het bezoek aan de dekanale kerken en die der aarts priesters werd verricht door de bisschop of zijn afgevaardigden, die geen formulieren invulden.

De toestand voor een aantal bisdommen ziet er uit als volgt :

Namur : voor de periode 1835-1900 zijn 3/4 van de proces-verbalen bewaard. Sommige jaren ontbreken volledig.

Liège : voor de periode 1833-1913 : ongeveer 20 % bewaard, 4 % van de aanwezige dossiers zijn onvolledig. Sommige jaren zijn niet aanwezig. (Medegedeeld door P. de Saint Moulin S.J. die de periode 1830 tot 1913 (1) bestudeerde).

Mechelen-Antwerpen : periode 1830 tot 1849 : onregelmatig bewaard ; periode van 1849 en zeker tot 1900 : zonder onderbreking aanwezig.

(1) Cf. L. de SAINT-MOULIN, *Contribution à l'histoire de la déchristianisation. La pratique pascale dans le diocèse de Liège (1830-1913) et les observances religieuses à Seraing (1830-1962)*, onuitg. diss., Louvain, 1965.

Brugge : serie B, n° 240-241 : verslagen gegroepeerd per dekenij. Zeer onregelmatig aanwezig. (vb. Menen: 1803-1806, 1898 ; 1905 ; 1911; Diksmuide : 1843 ; Brugge : een vijftiental ; Roeselare : 1795, 1922) serie B. n° 242 tot 245 : losse stukken gegroepeerd per parochie. Een steekproef wijst aan dat er voor geen enkele gemeente grote reeksen bewaard zijn.

n° 161 : een register van de deken van Ieper met nota's over visitatie-verslagen van ca. 1830 tot ca. 1850.

Nota : leemten kunnen soms aangevuld worden met kopieën van deze verslagen, bewaard hetzij op het bisdom hetzij op de dekenij ; soms vindt men ook afschriften ervan in de officiële briefwisseling.

Tweede beperking : de aard van de antwoorden.

Drie vormen van antwoorden kan men aantreffen :

1. Een konkreet cijfer.

2. Een vage en/of stereotiepe formule :

— minimaliserend : « rari », « rarissimi », « alterve », « pauci », « aliqui », « aliquot », « exceptis aliquibus », « fere omnes ». (Deze komen meest voor in landelijke dekenijen en kleine steden).

— ontwijkend : « sunt qui non communicaverunt », « plus quam antea », « sunt forte multi ».

— In een gevoel van onmacht : « numerus ignotus », « ignoratur (ignoretur) », « nescitur », « nescio », « quis scit ? »... (In grote centra) « numerus ignotus sed multi », « numerus ignotus sed frequens vel magnus », « multi- ignoretur numerus ». « In civitate magna, numerus cognosci non potest » (Sint Joris, Antwerpen, 1880).

In dergelijke gevallen wordt het natuurlijk een zeer gewaagde onderneming een waardenschaal toe te passen.

3. De vragen werden niet of met een vraagteken beantwoord. Ook deze antwoorden kunnen verhelderende aanwijzingen bevatten over de verlegenheid waarin de geestelijkheid zich bevond of over de gebrekkige uitrusting van de parochies.

Derde beperking : de waarde van de cijfers. Deze wordt geconditioneerd door een aantal factoren.

1) De inhoud die verleend werd aan de termen «non-pascantes» en « communicantes ». De voorschriften in verband met de « communicantes » verschillen ondereen. Vóór het decreet 8 augustus 1910 aanvaardde men als aanvangsleeftijd 12 jaar, van dan af 7 jaar. Uitzonderingen werden gemaakt voor degene die tot de « jaren des ver-

stands » waren gekomen. De opvattingen daaromtrent lopen uiteen (1).

- 2) De persoonlijkheid die de telling uitvoert.
 - machteloosheid tegenover de groeiende moeilijkheden,
 - gebrek aan verbeelding,
 - lichtgelovigheid,
 - vrees voor de werkelijkheid (2),
 - gemakzucht of luiheid : men neemt gewoon de cijfers van voorgangers over,
 - persoonlijk belang : men wil een goede indruk verwekken of behouden om overplaatsing te vermijden,
 - appreciatie van de opdracht. Sommige nemen alleen parochianen op of houden geen rekening met « extranei » (vreemden, militairen, arbeiders). Andere duiden met « non-pascantes » alleen de « publice noti » aan en niet de stille (3).

Deze negatieve factoren worden soms ongedaan gemaakt door de controle van de deken zelf en in principe de coadjutor die over andere criteria kan beschikken : de cijfers van andere of naburige parochies, de cijfers van voorgangers, betrouwbare leken-parochianen. Uit notities blijkt wel dat de dekens in sommige gevallen dat werk met zorg hebben uitgevoerd. Anderzijds kunnen dezelfde persoonlijke factoren zich ook op hoger vlak voordoen.

(1) « Quel est précisément cet âge ? On ne saurait le déterminer pour tous les enfants d'une manière uniforme, il en est qui à l'âge de dix ans sont plus instruits et mieux disposés, que d'autres qui en ont treize ou quatorze », J. B. VAN HEMEL, *Le livre de tout le monde ou le catéchisme de Malines mis en lecture*, Mechelen, 1856, p. 236 ; « Cum praeceptum divinum communicandi procul dubio urgeat omnes, qui ad discretionis annos pervenerunt, parochos monemus, ne pueros tardioris etiam memoriae ultra annum aetatis duodecimum facile differant ». *Statuta dioecesis Mechliniensis in synodo dioecesana anni 1872 promulgata ab V.A. Card. Dechamps, quibus insertae sunt additiones ac emendationes ab eo in synodis A. 1873, 1876 et 1881 et ab eius successore P. L. Card. Goossens in synodo anni 1892 publicatae*, Mechelen, 1899, cap. 255, p. 105.

(2) Vicaris-generaal van Namur, Charlier op het eucharistisch congres van 1902 : « Dans les grandes villes, les pasteurs ne sont pas toujours exactement renseignés sur le nombre de personnes qui font leur devoir pascal. On se crée facilement des illusions à cet égard ; peut-être même, sans trop s'en rendre compte, ne cherche-t-on pas à faire la lumière parce que l'on craint de découvrir combien est étendu le mal de l'abandon du devoir pascal ».

(3) Hérinnes (1878) : « Duo noti, sed experientia constat alios esse quos ignoremus ».

Merxem (1879) : « 7 publice noti, occulti probabiliter 25 ».

3) Geografische invloeden.

a) *Op het platteland.*

Gunstige factoren

- relatief laag bevolkingscijfer,
- de grenzen van de parochies vallen samen met die van het dorp,
- onderlinge betrekkingen van de bewoners levendiger.

Tot 1917 bestond de kanonieke verplichting om zijn Pasen te houden in de parochiekerk :

- deze regel werd stipt nageleefd,
- er werd drukking uitgeoefend op al te gastvrije naburige parochies.
- de geestelijkheid beschikte over bepaalde controlemiddelen :
 - door de koster aan de uitgang van de Kerk (Neder-Samber),
 - een biechtbriefje in het bisdom Brugge,
 - de sociale druk, uitgaande van de bewoners zelf,
 - de godvruchtige dames.

Negatieve factoren

De pendelarbeiders (landbouw, bouwvak, mijnarbeiders) en de seizoenarbeiders worden nu eens wel en elders niet meegerekend (1).

b) *In grotere agglomeraties : hoofdzakelijk bezwarende factoren :*

- Te groot aantal parochianen,
- Koncentratie van de woningbouw,
- Weinig of geen onderling contact,
- Onduidelijke omschrijving van de parochies,
- Men stoort zich minder aan de verplichting om in de parochie zelf zijn Pasen te houden (2).
- Vele gaan te biecht en te kommunie in de kloosterkerken, die meer nabij gelegen zijn en beschikken over vreemde en soepeler biechtvaders (3).

(1) d'Orp-le-Grand (1881) : « 35 non pascentes, sed verosimiliter numerosiores sunt, quia multi muratores, tempore paschali, iam Germaniam aut Galliam petierunt ».

(2) Cureghem (1877) : « Hic communivacerunt 2.252, sed multi in ecclesiis civitatis ».

Etterbeek (1879) : « Difficile est hoc dictu : multi in aliis ecclesiis in Ten Noode et Sint Joseph communicaverunt ».

Berchem (1883) : « Les paroissiens éloignés communient dans d'autres paroisses ».

(3) Mechelen, O.-L.-Vrouw (rond 1880 regelmatig) : « Multi pascant fraudulenter et abusive apud R.R.P.P. Minoritos et Jesuitos ».

II. *De paasrapporten* : jaarlijks verslag van de pastoors over het vervullen van de paasplicht in hun parochie. Uit een vergelijking met de statuten van alle Belgische bisdommen blijkt dat deze paasrapporten alleen in het bisdom Brugge voorgescreven werden.

In 1838 schreef Mgr. Boussen aan elke pastoor voor een *Liber status animarum* aan te leggen. Hierin werden genoteerd per wijk : de families, leden van de families, ouderdom, beroep, aantal communicanten, gevormden, kinderen die de catechismusles volgden... Deze gegevens dienden elk jaar aangevuld (1).

De pastoor werd tevens verzocht elk jaar (gedurende de eerste 14 dagen van augustus, vanaf 1892 : de eerste 14 dagen van mei) een lijst in te sturen met de vermelding van de namen van de personen die hun paasplicht hadden verzuimd. Voor de grotere parochies mocht de geestelijkheid zich tevreden stellen met de aanduiding van het totaal aantal « non paschantes » en hun spreiding over de sociale klassen :

- inter pauperes, circiter :
- inter cives mediae classis, circiter :
- inter divites, circiter :
- numerus totalis.

Toch bleef de nadruk op « nominatim ». Dit zijn de eigenlijke *paasrapporten*. In 1927 eiste Mgr. Waffelaert niet langer de namen, het volstond met de opgave van de sociale klassen en het totaal voor alle parochies.

Deze bron wordt bewaard op het bisschoppelijk archief te Brugge, serie B. 306-326. Geklasseerd per jaar : 1840 tot 1911. Uitzonderlijk treft men nog briefjes aan na die datum.

Konkreet ziet de toestand er voor de periode 1840-1911 uit als volgt :

- 19.817 briefjes hadden moeten aanwezig zijn ;
 - 7.649 werden er nog teruggevonden ;
 - 7.621 zijn bruikbaar (konden worden geïdentificeerd en geda-teerd)
- Sommige jaren zijn volledig verdwenen, (van de jaren 1864 en 1865 geen enkel antwoord ; 1896 tot 1906 evenmin, behalve 1896 : 5 %, 1904 : 1,7 %, 1906 : 0,9 %), andere jaren zijn vrij

(1) Langs de archivaris van het bisdom Brugge om, werd een rondschrjven gericht tot alle pastoors van het bisdom met het doel de toestand van bewaring van deze *Libri* te kennen. Op dit rondschrjven is echter geen reaktie gekomen.

goed vertegenwoordigd (1878 : 92,05 % ; 1883 : 93,50 % ; 1907 : 92,85 %).

- Sommige verslagen zijn uitvoeriger dan de strikte toepassing van de regel eiste, andere rapporten geven enkel een cijfer en beantwoorden dus niet aan de minimumeisen in de statuten vastgesteld:
 1. Een groot aantal met de vermelding « omnes paschaverunt ».
 2. Rapporten die enkel het aantal vermelden : 1840 - 1849 : 12 % ; 1900 - 1911 : 6 %.
 3. Aanduiding per sociale klasse : 1840 - 1849 : 57 % ; 1900 - 1911 : 70 %. Dat wordt blijkbaar geleidelijk de meest gebruikte vorm.
 4. Van 1890 af vindt men regelmatig : bv. « 10 ex classe operaria », « 4 operarii », i.p.v. « pauperes ».
 5. De vermelding van de namen neemt af : 1840-1849 : 22 % van de gevallen ; 1900 - 1911 : slechts 7 %.
 6. Het geslacht wordt vermeld in 30 à 50 % van de gevallen.
 7. Tussen 1880 en 1890 stijgt de opgave van de beroepen aanzienlijk : onderwijzers en onderwijzeressen,...

Waarde van de cijfers :

Dezelfde kritiek geldt hier zoals voor de dekanale visitatieverslagen maar daar komt bij :

- Het blijkt dat de geestelijkheid rekening hield met alle inwoners van de parochie, zowel « de iure » als « de facto ».
- Voor wat betreft de indeling in sociale klassen bestonden er geen vaste richtlijnen, vandaar een zekere begripsverwarring. Uitzonderlijk duiden de pastoors hun eigen criteria aan.
- De latijnse terminologie van de beroepen laat aan duidelijkheid te wensen over. Soms wordt er echter door de pastoors een Franse of Nederlandse vertaling der termen aan toegevoegd.
- De geestelijkheid beschikte over bepaalde controlemiddelen :
 - «Liber Status Animarum» (Tot nog toe werd geen enkel L.S.A. teruggevonden dat voldoet aan de eisen der statuten) (1).
 - « Testimonium » (Ook « schedae », « schedulae » of « paasbriefje » genoemd) : wie te biechten ging in de naburige parochie kreeg een biechtbriefje. In de loop van de XIXe eeuw werd het gebruik om aan iedere biechteling een « schedula » te over-

(1) Een gedrukt prototype uit 1910 werd aangetroffen bij de pastoor van O.-L.-Vrouw van Kortrijk.

handigen algemeen verspreid. Deze briefjes werden door de clerus afgehaald bij het huisbezoek na de paastijd.

- In sommige parochies werden de namen van de biechtelingen genoteerd in « paaschiers ».
- De meeste parochies waren niet overdreven groot zodat de priesters nominatim alle inwoners konden kennen.
- Uit een onderzoek bleek dat de verblijfsduur van de geestelijkheid op een parochie voldoende lang was om een aanzienlijk deel van de parochianen te leren kennen.
- Een andere test wees uit dat de gemiddelde leeftijd der pastoors wel steeg in de loop der periode (1840-1911), maar dat de aanwezigheid van jongere onderpastoors dat bezwaar kompenseerde.
- De pastoors die later deken werden, geven de uitvoerigste en de nauwkeurigste antwoorden. Naarmate zij de hiërarchische ladder bestijgen worden hun antwoorden meer summier.
- De priesters die rechtstreeks uit het onderwijs naar het parochiaal werk overstappen en het later tot deken brengen, stellen zich daarentegen tevreden met het voldoen aan de minimumeisen. Zij geven dus alleen het aantal en de klassen.
- De gegevens van de dekanale visitatieverslagen stemmen overeen met deze paasrapporten.
- Uit de aansporingen van de bisschoppen in de Pastorale documenten, uit nota's op de rapporten en uit gedrukte lijsten met de cijfers der verzuimers blijkt dat men van hogerhand een zekere controle uitoefende op deze rapporten.

Besluit :

- Voor de kleine parochies komt men tot een voldoende graad van zekerheid omtrent de paaspraktijk.
- voor de stadparochies zijn de cijfers wel meer gedetailleerd dan in de dekanale visitatieverslagen, toch bereikt men niet dezelfde zekerheid als op de buiten.

III. *Verslagen van bisschoppelijke bezoeken.*

Regel : jaarlijks diende een deel van het diocees bezocht, om de vijf jaar gans het diocees.

Praktijk : niet altijd werd de regel nageleefd omwille van ouderdom, ziekte, moeilijke verbindingen, enz...

Bisdom Namur : Mgr. Pisani : 1805-1806 : zeer summier verslagen ;
Mgr. Dehesselle : 1838 tot 1848 : meer gedetailleerde beschrijvingen ;

Mgr. Gravez : 1868 tot 1874, 1876 tot 1878 : korte verslagen, maar rijk aan inhoud.

Deze verslagen bevatten soms aanvullende inlichtingen op de dekanale verslagen. Soms geven zij cijfers over de paaspraktijk, over de zondagsmissen, maar veelal kommentaar.

Dehesselle in verband met Saint Hubert (1842) : « Il y a environ 100 personnes qui ne font pas leurs Pâques. Il est assez remarquable que les endroits où il y avait, avant la Révolution, de riches abbayes, chapitres, etc. sont en général moins religieux qu'ailleurs. La cause en est que ces corporations étaient relâchées, surtout vers la fin. Dieu les a frappées ».

Gravez in verband met Olloy (Couvin), 22-VI-1876 : « 754 communiantes - 77 retardataires (...). Deux partis acharnés depuis de construction de l'église. Le parti hostile a presque déserté l'église. Une vingtaine d'hommes n'assistent jamais à la messe, ou sortent pendant le sermon pour aller au cabaret ».

Bisdom Mechelen : geen verslagen gevonden.

Bisdom Brugge : geen verslagen gevonden.

IV. *Relationes status dioecesis* :

Regel : om de vijf jaar een verslag over de toestand van het bisdom naar Rome.

Bisdom Mechelen : ad limina voor de jaren 1836, 1854, 1862, 1883 en 1898.

Bisdom Brugge : serie B n° 208 (1839 tot 1896). Overgeschreven in een afzonderlijk register. De ontbrekende verslagen kan men vinden in de *Acta*.

De oorspronkelijke tekst wordt bewaard op het Vatikaans archief (Congregatie van het Concilie). Deze verslagen bevatten uiterst zelden cijfermateriaal in verband met zondags- of paaspraktijk. Eerder administratieve overzichten van de apparatuur van het bisdom. (Uitzondering bisdom Mechelen 1836 : gebaseerd op een enquête van 1835 : vertoont veel gelijkenis met een uitgebreid en grondiger dekanal visitatieverslag).

V. *Correspondentie van de bisschoppen* :

a. *Inkomende* (van dekens, pastoors...)

Bisdom Namur : De dekens stuurden met hun visitatieverslag soms een vertrouwelijke brief waarin het gedrag van de pastoors werd besproken. Deze brieven bevatten soms aanwijzingen over de gods-

dienstbeleving, de morele toestand van de parochie, zondag- en paas-
plicht.

Deken van Etalle (1845) : « Les sacrements sont encore assez fréquentés, quoique pas autant qu'on le désirerait. Les femmes et les filles s'approchent quatre fois des sacrements par an, il y en a qui le font plus et d'autres qui le font moins souvent. Les trois quarts et demi (sic) des hommes et des garçons vont se confesser deux fois, à Pâques et à l'Adoration. En retranchant la paroisse d'Habay-la-Neuve, il y a à peine, dans le reste du canton, un sur cent qui ne fasse pas ses Pâques. Je ne pense pas qu'il y ait dix personnes qui soient connues pour ne pas assister du tout à la messe le dimanche ».

Bisdom Mechelen : geklasseerd per parochie. Handelen quasi uitsluitend over materiële aangelegenheden. Er werd, voor wat betreft de dekenij Antwerpen, geen briefwisseling tussen de bisschop en de dekens teruggevonden.

Bisdom Brugge :

- a) geklasseerd per bisschop. Nooit een toets over de godsdienstpraktijk. Inhoud uitsluitend van politieke, administratieve en persoonlijke aard. Bevatten geen brieven van pastoors of dekens.
- b) Serie F. (aangelegd door oud-archivaris E.H. English). Klasse-ment per parochie : ca. 410 bundels. Zeer heterogeen van samen-
stelling. Uiterst zelden een gegeven over godsdienstbeleving. De
interessantste stukken handelen over materiële aangelegenheden
(kerk, school, tarieven van missen) en conflicten (met leraars,
met de zusters).

Besluit : zeer tijdrovend speurwerk. De toestanden en de resul-
taten verschillen van bisdom tot bisdom. Meestal mag men slechts
aanvullende gegevens verwachten.

b. *Uitgaande* :

Bisdommen Brugge, Gent en Namur : overgeschreven in de
Acta... In het algemeen rijker aan inhoud dan de voorgaande reeks,
doch teleurstellend op het gebied van de zondags- en paaspraktijk.
Uiteraard treft men hier uitsluitend de echo van de problemen aan.

VI. *Enquêtes* :

Zeer uitzonderlijk in de XIXe eeuw. Slechts één belangrijk geval
bekend : een onderzoek verricht in het bisdom Namur in 1905 door
Mgr. Heylen met het doel inlichtingen te bekomen over de gods-

dienstige toestand van zijn diocees en vooral de stand van de *eucharistische werken*, ontstaan of georganiseerd na het Congres van 1902, na te gaan. (Vragenlijst bevat 8 pp. ; antwoorden bewaard op het archief te Namur) (1).

Bevatte zeer preciese vragen op het gebied van zondag- en paaspraktijk : o.a. titel V (Ministère envers la partie du troupeau non pratiquante) : « Combien de paroissiens manquent : 1) à la messe dominicale : hommes, femmes - 2) au devoir pascal : hommes - femmes ; Quelles sont, croyez-vous, les causes principales de ces abstentions ? Y-a-t-il, depuis tel nombre d'années, augmentation ou diminution de la portion non pratiquante ? Pourriez-vous citer des chiffres? »

Ook bij andere vragen kan men aanvullende gegevens putten : vragen over het aantal kommunikanten, de godsdienstige sfeer, de bestaande misbruiken, aanwezigheid van kinderen op zondagsmissen, aantal afvalligen bij knapen, jongelingen, het kerkbezoek, enz...

Bij gebrek aan sociologische peilingen kan men zich soms verhelpen met enquêtes over verwante thema's. vb. 1886 (Namur) : aantal sociale werken ten voordele van de arbeiders. Deze bevatten soms cijfers over de zondags- en de paaspraktijk, soms inlichtingen over de oorzaken.

B. Parochiale

- Toestand van bewaring over het algemeen erbarmelijk.
- Weinig gegevens in verband met zondags- en paaspraktijk te verwachten.
- Bevatten hoofdzakelijk briefwisseling en rekeningen omtrent de stoffelijke belangen van de kerk.

In grotere parochies, zetels van een dekenij, treft men soms de dubbels van de dekanale verslagen aan ; vb. Sint Michiels te Brussel : twee dossiers over visitationes voor de periode 1857-1880 ; St.-Médard te Jodoigne voor 1830 ; te Waver voor de XIXe eeuw. Het *Liber Memorialis* verstrekt soms de gewenste en gezochte inlichtingen.

(1) Een overzicht van de resultaten kan men aantreffen bij J. SCHMITT : *La dévotion eucharistique dans le diocèse de Namur et les fruits du Congrès eucharistique*, Seizième Congrès eucharistique international : Rome (du 1er au 4 juin 1905), Rome, 1908, pp. 243-274 ; en bij A. HAQUIN : *Histoire du renouveau liturgique belge (1882-1914)*, Louvain, 1966 (onuitgegeven doctoraatsverhandeling voor theologie). Deze auteur heeft de gegevens gedeeltelijk verwerkt.

C. Religieuze genootschappen

Verschillende religieuze orden en congregaties hielden binnenlandse- of volksmissies en kwamen aldus in contact met de toestanden op uiteenlopende plaatsen.

- 1) De Dominikanen (Vlaams landsgedeelte) : geen gewoonte om verslagen op te stellen.
- 2) Kapucijnen (Vlaams landsgedeelte) : verslagen werden pas sedert enkele decennia opgemaakt. De lijsten van de lokaliteiten waar missies werden gehouden treft men aan in het *Annuaireum* (bv. 1, 1870, pp. 97-100).
- 3) Minderbroeders (Vlaams landsgedeelte). Geen verslagen, wel een aanduiding van data en plaatsen. Het modern archief te Sint-Truiden brandde af in 1940.
- 4) Redemptoristen (Vlaams landsgedeelte) : geen verslagen. Waals landsgedeelte : ononderbroken reeksen verslagen van 1836 tot 1914.
- 5) Jezuïeten : verslagen van ca. 1835 tot 1890. (Provinciaal archief Haachtse Steenweg 8, Brussel 3) : gepubliceerd van 1839 tot 1860 in *Litterae Annuae*, onder de rubriek *missiones* ; van 1860 af vermeld bij het huis waartoe de paters-missionarissen behoorden. Van 1860 af veel beknopter verslagen. Inhoud : hoofdzakelijk stichtende literatuur, moeilijkheden, het verloop van de predikaties, spektakulaire bekerings...

II. GEDRUKTE BRONNEN

A. Onmisbare sleutels tot het inzicht en het gebruik van de archiefbronnen zijn :

- acta en statuten van de synoden,
- verslagen van priesterkonferenties,
- bisschoppelijke mandementen.

B. Verslagen van eucharistische congressen (1)

Verschillende congressen gingen door in ons land (Liège 1883 ; Antwerpen 1890 ; Brussel 1898 ; Namur 1902 ; Tournai 1906). Zij bevatten zowel kwantitatieve gegevens als kwalitatieve oordelen.

(1) Over het belang van deze eucharistische congressen, zie : R. AUBERT, *Les congrès eucharistiques de Léon XIII à Paul VI*, in *Concilium*, dl., I Tours-Paris, 1965, pp. 117-124.

Voorbeeld :

- Aantal jaarlijks uitgereikte kommunies, per dekenij of arrondissement, in het diocees van Liège en Tournai in 1883 en 1889.
- Globaal % paasonthoudingen in het bisdom Namur voor dezelfde jaren.
- Totaal aantal paas- en zondagverzuimers in het bisdom Brugge voor 1898.
- Kwalitatieve uitspraken :

Deken van Saint Hubert (Congres van 1902) : « Dans nos Ardennes, une cause de désertion de la Sainte Messe, du mois d'octobre au nouvel-an, c'est la chasse au gros gibier. Les sociétés de chasse fixent généralement leurs battues le dimanche ».

C. Verslagen over arbeiderstoestanden

De vragenlijst van de « Commissie van de Arbeid », opgericht door K.B. van 15 april 1886 bevat onder de rubriek : « De l'état moral des ouvriers », twee vragen die rechtstreeks verband houden met het godsdienstig gevoel en de godsdienstpraktijk (1). De antwoorden zijn over het algemeen erg vaag, doch bevatten hier en daar wel een interessant element (2).

- Een inwoner van Jemeppe : « Les ouvriers de ma localité appartiennent au culte catholique et à la religion évangélique. Mais ils sont peu pratiquants. Ils se bornent, en ce qui concerne le culte catholique, à assister quelquefois à la messe le dimanche. Beaucoup ne pratiquent aucunement » (3).
- De « Société Grand Conty et Spinois » (steenkolmijn), te Goselies : « Le sentiment religieux est en décroissance depuis longtemps, et surtout chez la femme qui paraît vouloir s'émanciper du devoir imposé par l'Eglise. La plupart des dogmes ne sont plus guère pris en considération et, s'il y a encore fréquentation de l'église, c'est plutôt coutume que sincérité » (4).

(1) « Les ouvriers de votre localité ou de votre industrie pratiquent-ils un culte et lequel ? » (vraag n° 84) ; « Le sentiment religieux a-t-il, depuis vingt-cinq ans, augmenté ou décréu parmi eux ? » (vraag n° 85).

(2) *Commission du travail instituée par arrêté royal du 15 avril 1886. Réponses au questionnaire concernant le travail industriel, dl. I, Bruxelles, 1887, pp. 1007-1019.*

(3) *Ibid.* p. 1012.

(4) *Ibid.* p. 1016.

- Enkele arbeiders te Wasmes : « Le sentiment religieux décroît parce que les familles ne savent plus se vêtir pour profiter du dimanche, qui est le seul jour de repos et le seul où l'on peut remplir ses devoirs religieux » (1).

D. Religieuze tijdschriften

Zo heeft pater Delplace S.J. in « *L'Echo religieux de Belgique* » een overzicht gepubliceerd van al de antwoorden die verstrekt werden door de pastoors van het aartsbisdom in 1829 op de vragen, bevat in de dekanale visitatieverslagen met betrekking tot de paaspraktijk (2).

III. ALGEMEEN BESLUIT

- De elementen zijn zeer heterogeen, van ongelijke waarde, maar bieden toch hoopvolle perspectieven.
- Indien men de bronnen hiërarchisch naar belang en rijkdom aan inlichtingen wil rangschikken, bekomt men volgende orde : de paasverslagen (West Vlaanderen), de enquêtes (Namur), de dekanale visitatieverslagen, de rapporten op de eucharistische kongressen. De overige bevatten hoofdzakelijk aanvullende inlichtingen.
- Men mag voor West-Vlaanderen de meest betrouwbare uitslagen in verband met de kennis van de paaspraktijk verwachten. Op de plattelandsgemeenten zal men bijna de realiteit benaderen ; voor de steden zal men niet dezelfde graad van zekerheid kunnen bekomen.
- Dezelfde vaststelling geldt voor gans België (waar men de hand kan leggen op dekanale verslagen) : betrekkelijke nauwkeurigheid op de buiten, een vermoedelijke evolutie in de steden.
- Het element « paaspraktijk » kan gemakkelijker benaderd worden dan de « zondagspraktijk ».
- Aangezien een zeer groot aantal factoren de waarde van de cijfers kunnen beïnvloeden, blijkt het geraadzaam het onderzoek eerder binnen een beperkt geografisch kader te houden : een stad, een paar parochies binnen een stad, een dekenij, hoogstens en bij voorkeur natuurlijk een bisdom. De mogelijkheden verschillen

(1) *Ibid.* p. 1018.

(2) L. DELPLACE : *Le culte eucharistique en Belgique depuis 1830, in L'Echo religieux de Belgique*, revue bimensuelle de controverse religieuse, historique et littéraire, dl. II, Bruxelles, 1900-1901, pp. 129-140.

van streek tot streek. Pas achteraf zal men tot een vergelijking kunnen overgaan van de bisdommen onderling.

- Er bestaat weinig hoop dat men er ooit zal in slagen de groeiende onkerkelijkheid per sociale groep te definiëren. Hoogstens kan West-Vlaanderen hier een zwak antwoord verstrekken.

DISCUSSION

Le débat s'ouvrit par des observations relatives aux prescriptions en matière de communion pascale, notamment l'âge à partir duquel celle-ci devient obligatoire. M. Rombauts évoqua à nouveau à ce propos l'importance des sources normatives, qu'une vue sociologique de l'histoire amène trop souvent à négliger de nos jours, et dont la connaissance est au contraire indispensable pour permettre d'apprécier à leur juste valeur les données quantitatives récoltées. M. Rombauts précisa également ce qu'étaient les billets de confession dans le diocèse de Bruges.

M. Lory présenta ensuite une carte provisoire qu'il a établie des abstentions pascales en Belgique vers 1880 (où apparaissent clairement les lacunes pour certains diocèses, en particulier Liège et surtout Tournai). Lui-même et M. Rombauts attirèrent l'attention sur certaines analogies entre cette carte et celle des résultats électoraux, et également entre cette carte et celle de la pratique dominicale dressée il y a une quinzaine d'années, par l'abbé E. Collard.

A propos de la pratique pascale depuis la première guerre, M. le chanoine Aubert évoqua les nombreuses enquêtes menées à ce sujet par la JOC, dont il serait intéressant d'essayer de regrouper critique-ment les résultats. Il mit par contre en garde contre les conclusions hâtives qu'on pourrait être tenté de tirer de la consommation annuelle d'hosties dans une paroisse, certains facteurs pouvant, surtout dans les petites paroisses, modifier sensiblement la signification réelle des moyennes.

CONCLUSIONS GENERALES

PAR

M. le chanoine Roger AUBERT
président de la Section

Au terme de ces deux journées de travail, où nous sommes tous convaincus, je crois, d'avoir fait du bon travail, nous pouvons à juste titre nous réjouir de l'initiative qui est à l'origine de ce colloque. Elle a permis une très large confrontation, à laquelle ont participé non seulement, comme on pouvait s'y attendre en matière d'histoire religieuse, les deux sections de l'Université catholique de Louvain et les Facultés Saint-Louis (Bruxelles), Notre-Dame de la Paix (Namur) et Saint-Ignace (Anvers), ainsi que plusieurs pasteurs réformés, mais également des représentants des deux Universités de l'Etat et même de l'Université libre de Bruxelles. Il y a bien des années que le regretté Mgr Simon invitait à une collaboration fructueuse entre historiens catholiques et libres examnistes pour l'étude des problèmes politico-religieux, mais des communications comme celles de M. Stengers et de M. Bartier nous ont montré tout l'intérêt d'une collaboration analogue pour l'histoire des mentalités religieuses ; on aura mieux compris que lorsqu'on cherche à expliquer le recul de la foi dans notre pays, il importe de ne pas se limiter au seul domaine de la sociographie. J'ajoute encore que ce colloque a permis une collaboration non seulement entre membres des différents centres universitaires du pays, mais également avec des archivistes — nous sommes tous particulièrement reconnaissants à Mme Desmed-Thielemans pour ses nombreuses et fort utiles interventions — et aussi avec des historiens qui, comme M. le chanoine Scholl ou le R.P. Roeykens, travaillent en dehors des cadres officiels mais n'en font pas moins pour cela de l'excellent travail et qui ont bien voulu nous faire participer aux résultats de leurs découvertes dans le vaste domaine des sources inédites qui restent encore à repérer... et à sauver de la destruction.

Cette dernière remarque m'amène à quelques considérations en vue de l'avenir, qui se sont peu à peu dégagées au cours de nos échanges de vue.

Il y a d'abord le désir de voir centraliser les recherches sur les sources, et d'essayer de concentrer celles-ci en quelques dépôts où elles seraient à l'abri des destructions et facilement accessibles. M. Gerin a suggéré que c'est là une tâche qui pourrait être confiée au Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine ou au Centre national d'histoire religieuse. En soi, la suggestion est excellente, mais elle suppose des moyens financiers dont ces organismes ne disposent pas pour le moment. Du moins essaient-ils déjà de faire quelque chose dans la mesure de leurs possibilités. C'est ainsi que le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine a financé le travail de prospection des archives de congrégations religieuses, dont Mlle de Villermont et M. Masson nous ont communiqué les premiers résultats. Espérons que ce genre d'activité pourra se développer. D'ailleurs, dès à présent, certains centres privés pourraient déjà jouer un rôle fort utile. La Centrale jociste a ainsi entrepris, en collaboration avec quelques historiens de métier, de rassembler et de classer ce qui subsiste encore de la documentation imprimée et manuscrite relative à l'histoire des différentes branches du mouvement ; et à la section néerlandaise de l'Université de Louvain, on envisage de réunir les papiers, brochures et journaux relatifs aux mouvements de jeunesse du pays flamand. Puissent les initiatives de ce genre trouver de nombreux imitateurs.

Un cas particulier est constitué par les archives des congrégations religieuses, spécialement des multiples congrégations religieuses féminines. Retenons l'intervention de la Sœur Gastout, qui a fait remarquer que si, d'une part, il est souhaitable pour divers motifs que le classement soit effectué par un membre de la congrégation, par ailleurs il est indispensable d'aider les bonnes volontés : fournir un schéma idéal de classement accompagné de l'énoncé de quelques principes généraux serait déjà fort utile. On pourrait également envisager une collaboration plus systématique des archivistes soit des diocèses soit de l'Etat, du moins au stade des conseils et orientations.

Quelque chose d'analogue pourrait peut-être être fait du côté des œuvres et des mouvements d'action catholique. Ne pourrait-on envisager de lancer une campagne (grâce à des contacts personnels ou du moins par des circulaires polycopiées) en vue de la concentration en un dépôt central de la documentation encore existante dans les sections locales, documentation qui, répétons-le, une fois de plus, ne comprend pas seulement des correspondances et autres papiers inédits mais aussi des imprimés : brochures, tracts, journaux et revues, dont

il est déjà si souvent difficile à l'heure actuelle de reconstituer des collections complètes.

En attendant que puisse se réaliser cette centralisation si souhaitable — on peut même dire : indispensable, si on veut éviter des pertes irréparables — que peut-on faire dès à présent ?

D'abord, chercher, chacun pour son propre compte, à identifier les sources encore existantes et essayer de convaincre ceux qui les détiennent de les confier à un dépôt organisé : archives diocésaines, bibliothèques d'Universités, Archives de l'Etat. Et, en cas de refus, essayer du moins d'obtenir qu'on puisse en prendre une photocopie. Mme Desmed-Thielemans nous a confirmé à ce sujet que nous pouvions compter sur l'aide éclairée des Archives générale du Royaume, qui ont déjà accompli une besogne fructueuse en ce sens.

Ensuite, il faut s'efforcer, chacun dans son ressort, de rendre sensibles au problème du sauvetage et de la conservation des sources de l'histoire religieuse contemporaine le plus d'intéressés possibles. A commencer par les bibliothécaires, qui traitent si souvent avec désinvolture les brochures et les petits bulletins publiés par les œuvres et mouvements de tous genres, alors qu'il y a là une documentation dont des historiens avisés pourront tirer tant d'éléments intéressants. On retiendra aussi les suggestions du R.P. Roeykens, d'alerter les sociétés d'histoire locale et éventuellement de constituer des cercles d'étude groupant des religieux ou religieuses s'intéressant à l'histoire de leur congrégation avec des historiens, amateurs ou professionnels, si possible avec le soutien d'un professeur d'université.

Une autre suggestion encore, faite par M. Hilaire, est à retenir : conseiller à des étudiants en histoire, ou en sociologie, ou en sciences religieuses, de choisir pour sujet de mémoire de licence l'un ou l'autre aspect de l'histoire des œuvres ou des mouvements d'action catholique : ils seront amenés de la sorte à prospecter systématiquement ce qui existe encore comme sources en la matière et l'expérience a déjà montré que lorsqu'on cherche attentivement, il y a encore beaucoup à trouver, qui aura peut-être définitivement disparu dans quelques années. J'ajoute que ce genre de conseil peut être donné non seulement par des professeurs d'université, mais également par des assistants et par des archivistes.

Un dernier point. L'intention des organisateurs du colloque est d'en publier les communications accompagnées d'un résumé des discussions. C'est une excellente idée. Pour ce qui concerne la section contemporaine, le volume, qui pourra voir le jour grâce au généreux

concours du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, — ce dont nous tenons à remercier le professeur J. Dhondt, — constituera un très utile instrument de travail, qui permettra d'éviter bien des pertes de temps à l'avenir grâce aux nombreux renseignements qu'on y trouvera rassemblés. Mais en outre, ce volume, on peut légitimement l'espérer, attirera l'attention de cercles plus larges sur les problèmes soulevés, notamment en matière de repérage de sources ; et il pourra aussi être l'occasion de fournir des indications complémentaires ou de discuter plus à fond certains problèmes de critique, soit au cours de l'une ou l'autre recension, soit sous forme d'articles de revue ou même peut être de cahiers spéciaux qui viendront enrichir la série si précieuse du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.

Mais cela, c'est l'avenir. Revenons pour finir au présent. Au moment de nous séparer, je tiens à remercier tous les participants, qui sont venus plus nombreux que nous ne l'espérions. Je remercie tout spécialement les intervenants, qui ont fait de ce colloque une réunion très vivante et très enrichissante pour chacun de nous. *Last but not least*, je tiens également à remercier en votre nom à tous notre dévoué secrétaire de section, M. De Stobbelaire, grâce au zèle duquel la substance des interventions ne sera pas perdue.

En vous remerciant encore tous de votre participation si active, je vous souhaite un cordial *au revoir*, pour bientôt je l'espère.

TABLE DES MATIERES - INHOUD

L.-E. HALKIN. Avant-Propos	3
R. AUBERT. Introduction	5
L. PRENEEL. Het geloofsleven in de « Beloken Tijd » (1797-1802). Probleemstelling en Bronnen	7
Discussion	36
M. DE VROEDE. Enkele Nederlandse Bronnen voor de Periode 1815-1830	37
Discussion	45
J. BARTIER. Anticléricalisme, laïcité et rationalisme en Belgique au XIXe siècle	46
Discussion	63
ST. D'YDEWALLE. Bronnen voor de Geschiedenis van de Parochiale Missies tijdens de XIXe Eeuw, bewaard op het archief van het Bisdóm te Brugge	64
Discussion	69
R. AUBERT. Comment étudier l'histoire d'un journal catholique	70
Discussion	81
M. GIELEN-VERHOEVEN. Une source pour l'histoire de la presse catholique avant 1914	83
P. GÉRIN. Sources contemporaines sur les œuvres religieuses catholiques en Belgique	93
Discussion	104
S. H. SCHOLL. Bronnen voor de Geschiedenis van de katholieke Arbeidersgroeperingen en Organisaties	106
Discussion	112
P. FREDERIX. De mannelijke exempte Orden na 1830	113
V. DE VILLERMONT. Notes sur les archives des Congrégations et ordres religieux féminins installés en Belgique pendant la période contemporaine	124
I. MASSON. De Archieven van de Belgische Broederorganisaties	129
Discussion	132
M. BRAEKMAN. La vie protestante en Belgique (1800-1865)	134
Discussion	161

J. STENGERS. L'enseignement donné à la jeunesse au sujet des origines du monde et de l'humanité au cours du XIXe s.	162
Discussion	163
R. AUBERT. Les dévotions	164
Discussion	172
A. TIIHON. Notes pour l'étude de la pratique pastorale	173
Discussion	178
J. LORY, W. ROMBAUTS, R. VAN EENOO. De godsdienstige zondag- en paaspraktijk	180
R. AUBERT. Conclusion générales	196
Table des matières. Inhoud	201

D. 1968/0081/35

N.V. DRUKKERIJ ERASMUS LEDEBERG/GENT

- M. L. Warnotte, *Étude sur la presse à Namur, 1794-1914*. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.) fr. 565 (abonnement fr. 458)
- Hugo Degraer, Willy Maervoet, Frida Martens, Frank Simon, Anne-Marie Simon-Van der Meersch, *Repertorium van de Westvlaamse pers*. (Bijdragen-Cahiers 48.) 1968. fr. 670 (abonnement fr. 570)
- R. De Borger, *De Antwerpse pers, (1792-1914)*. (Ter perse). (Bijdragen-Cahiers 49.)
- Helmut Gaus en Arthur J. Vermeersch, *Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914*. - *Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914*. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.)
- M. Blanpain, *Le „Journal de Bruxelles”, Histoire interne de 1863 à 1871*. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.) fr. 90 (abonnement fr. 80)
- J. Vander Vorst-Zeegers, *Le „Journal de Bruxelles” de 1871 à 1884*. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.) fr. 480 (abonnement fr. 410)
- M.L. Warnotte, *„L'Ami de l'Ordre”, Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914*. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.) fr. 210 (abonnement fr. 180)
- N. Piepers, *„La Revue Générale” de 1865 à 1940*. Essai d'analyse du contenu. 1968. (Cahiers-Bijdragen 52.)
- Denise Lambrette, *Le journal „La Meuse”, 1855-1955*. (sous presse). (Cahiers-Bijdragen 55.)

BIBLIOGRAPHIE — BIBLIOGRAFIE

- M. De Vroede, *Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860*. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.) Uitverkocht
- J. Dhondt & S. Vervaeck, *Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique*. 1960. 2^e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- D. De Weerd, *Publications officielles de la Belgique contemporaine*. 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.) fr. 650 (abonnement fr. 555)
- Paul Gérin, *Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831*. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.) Epuisé
- S. Vervaeck, *Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1831-1865*. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- J. De Belder & J. Hannes, *Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914*. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

- M. Colle-Michel, *Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours*. 1959. (Cahiers-Bijdragen 9.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. Colle-Michel, *Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-Longdoz des origines à nos jours*. 1962. (Cahiers-Bijdragen 24.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- M. Colle-Michel, *Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne*. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.) fr. 150 (abonnement fr. 130)
- Bertrand Gille, *Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840)*. 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- Bertrand Gille, *Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853)*. 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.) fr. 630 (abonnement fr. 535)

SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES — BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE GROEPEN

- S. Vervaeck, *De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813)*. Een methodologisch onderzoek. 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.) Uitverkocht
- Solange Vervaeck, *Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis*. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.) fr. 170 (abonnement fr. 145)

- K. Vanden Abeele, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)
- H. Balthazar, J. De Belder, J. Hannes, J. Verhelst. Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1794-1914), 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.)
fr. 265 (abonnement fr. 225)

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

- H. Wouters, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging : 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.) 3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675.)
- H. Wouters, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.) fr. 540 (abonnement fr. 460)
- L. Linotte, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiers-Bijdragen 34.) fr. 280 (abonnement fr. 240)
- J. Bayer-Lothe, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Ière partie, 1794-1848. 1967. (Cahiers-Bijdragen 45.)
fr. 320 (abonnement fr. 270)
- C. Oukhow, Documents relatifs à la Ière Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiers-Bijdragen 47.) fr. 690 (abonnement fr. 590)
- L. Linotte, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. Inventaire sommaire des archives de la police de la ville de Liège. (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 53.)

STATISTIQUES — STATISTIEKEN

- Nicole Caulier-Mathy, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. (Cahiers-Bijdragen 25.) fr. 240 (abonnement fr. 205)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

- H. Haag, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

DIVERS — VARIA

- Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische Hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiers-Bijdragen 1.) fr. 85 (abonnement fr. 75)
- W. Theuns, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.) fr. 80 (abonnement fr. 70)

MÉMOIRES I.

- R. Devleeshouwer, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958.
fr. 370 (abonnement fr. 315)

VERHANDELINGEN II.

- D. De Weerd, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 310 (abonnement fr. 265)

MÉMOIRES III.

- Colette Lebas, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. fr. 420 (abonnement fr. 360)

VERHANDELINGEN IV.

- Romain Van Eenoo, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959. fr. 440 (abonnement fr. 375)